هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 399 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1981

Une délégation économique soviétique en visite à Varsovie

LIRE PAGE 4



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La nouvelle crise belge

Pour la septième fois en six ans, le gouvernement belge est démissionnaire. Paralysé dès sa constitution, le 6 avril dernier, virtuellement condamné depuis le début du mois d'août par ses propres divisions, le cabinet de M. Marc Eyskens a déclaré forfait lundi soir 21 septembre. La crise devient rituelle. La multiplication de ces chutes de gouvernements, sans parler de toutes les crises où une telle issue est évitée de justesse après des négociations fébriles entre les partis, a fini par provoquer une sorte d'accoutumance, voire de résignation goguenarde. Cette fois pourtant, l'ironie n'est plus de mise : la Belgique est aux prises avec des difficultés auxquelles il y a peu de précédents depuis l'après-guerre.

La coalition des sociaux-chrétiens et des socialistes a éclaté, en effet, sur une question de fond. La crise touche à l'essentiel de la politique communautaire menée depuis des années par les gouvernements successifs. Il avait fallu une décennie de négociations pour arriver, en 1980, à un nouvel édifice institutionnel auquel, bon gré mal gré, semblait se rallier la classe politique. Il aura suffi de quelques mois pour que cette savante construction fasse la preuve qu'elle ne facilitait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la solution des problèmes posés à la Belgique.

Les divergences qui s'étaient manifestées au sein du cabinet démissionnaire, depuis bien des semaines déjà, sur l'avenir de la sidérurgie wallonne — la plus vieille et la plus malade d'Europe — ne sont pas, en effet, de nature simplement « technique ». Elles peuvent avoir un retentissement considérable chez les francophones. Ceux-ci risquent de penser que les représentants de la partie la plus prospère du pays, la Flandre, à la fois industrielle, maritime et agricole, manquent délibérément à leur devoir de solidarité nationale. La querelle entre les socialistes — notamment wallons — et les sociaux-chrétiens, parti dominant chez les Flamands, pourrait apparaître moins comme une opposition gauche-droite que comme un affrontement entre le sud et le nord du pays.

Si la Wallonie avait durablement le sentiment d'être abandonnée à son déclin économique, des réactions imprévisibles pourraient s'y manifester. Sa sidérurgie emploie encore directement vingt-cinq mille travailleurs, et quelque cent mille autres emplois y sont liés. D'autres désaccords ont également contribué à provoquer l'éclatement de la coalition : ils portent notamment sur la politique d'austérité et sur le budget 1982, dont le déficit est évalué à 300 milliards de francs belges (environ 40 milliards de francs français). Mais c'est d'abord cet aspect-là que retiendra, en Wallonie, une opinion exaspérée par la disparité régionale avec la Flandre.

On parle déjà, à Bruxelles, de nouvelles élections, qui pourraient avoir lieu le 8 novembre. Ou encore d'une tentative qui éviterait le retour aux urnes, par exemple en remplaçant les socialistes par les libéraux. Dans le premier cas, les sondages le montrent, il n'y aurait malheureusement guère de « nouvelle donne » à attendre du scrutin. Dans le second, le gouvernement se trouverait sensiblement marqué à droite, et la Wallonie risquerait de se sentir encore plus exclue des préoccupations de la majorité des gouvernants.

« Les citoyens en ont assez, ils veulent être gouvernés », écrit ce mardi « la Libre Belgique ». Mais par qui, et comment ? A ces deux questions fondamentales, le nord et le sud du pays apportent des réponses de plus en plus divergentes.

LA SESSION DES NATIONS UNIES

• M. Haig dénonce la tentation du protectionnisme

• Paris entend rétablir avec Israël un « dialogue normal »

Ouverte lundi 21 septembre à New-York, la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU est l'occasion de nombreuses rencontres entre les ministres des affaires étrangères présents. M. Haig, qui doit avoir, mercredi, un premier entretien avec son homologue soviétique, M. Gromyko, a prononcé lundi un discours essentiellement économique, dressant un bilan des relations Nord-Sud et mettant en garde ses interlocuteurs contre la tentation du protectionnisme.

M. Cheysson a eu, pour sa part, un entretien d'une heure trente, lundi, avec son homologue israélien, M. Shamir, à l'issue duquel un communiqué commun a fait état du désir des deux parties « de rétablir le courant d'échanges et de rencontres à tous les niveaux entre les deux pays, dans les domaines politique, économique, technique et culturel ». Le ministre français des relations extérieures a précisé qu'il entend renouer avec Israël « un dialogue normal », dont « l'absence depuis de si longues années a été une anomalie ». Il a été confirmé que M. Mitterrand se rendra en Israël au début de 1982 et qu'il y sera précédé par M. Claude Cheysson au début de décembre.

De notre correspondante

New-York. — Déjouant tous les pronostics, M. Haig, le secrétaire d'Etat américain, a prononcé lundi 21 septembre, premier jour du débat général de l'Assemblée des Nations unies, un discours *essentiellement économique*, qui est surtout apparu comme un lever de rideau pour le prochain sommet Nord-Sud de Cancun.

Le plan de M. Haig pour le développement est plus proche de la philosophie économique que l'administration Reagan tente d'appliquer actuellement aux Etats-Unis que des vues de la « négociation Nord-Sud ». Ce qui n'a pas empêché le secrétaire d'Etat de se réclamer du rapport publié en février 1980 par la commission des Nations unies présidée par M. Willy Brandt.

M. Haig distingue cinq types de pays : les plus pauvres, qui ont besoin d'une aide généreuse des plus nantis pour entrer, surtout par le biais de l'agriculture, dans le concert économique mondial ; les pays en voie de développement, qui requièrent des capitaux étrangers et une aide technique pour les aider à exporter ; les pays en voie de développement avancé, qui doivent aider les plus pauvres mais aussi s'appuyer sur une économie *internationale dynamique et libérale* ; les pays exportateurs de pétrole, qui ont besoin d'un marché international stable et prospère où ils puissent investir leurs capitaux ; enfin, les pays industrialisés, qui souffrent actuellement d'un ralentissement *de leur croissance et d'une forte inflation.*

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 4.)

LE SURARMEMENT AMÉRICAIN
DEBUT D'UNE ETUDE DE MICHEL TATU

(Lire page 5.)

UN AN DE GUERRE DANS LE GOLFE

Le conflit irano-irakien a fait plusieurs dizaines de milliers de morts

Il y a un an, le 22 septembre 1980, l'Irak attaquait l'Iran après avoir dénoncé l'accord d'Alger de 1975 rectifiant les frontières entre les deux pays. Bagdad accusait alors Téhéran de s'être livré à des provocations armées, en violation de l'accord et revendiquait la souveraineté sur le Chatt-el-Arab, voie d'eau reliant les ports de Bassorah et d'Abadan au Golfe.

Depuis, la guerre s'est enlisée mais elle demeure meurtrière. Elle a fait, officiellement, dix mille morts du côté irakien, mais il conviendrait, sans doute, de doubler ou de tripler ce chiffre. Le nombre de tués iraniens atteindrait cinquante mille, auxquels il faut ajouter plusieurs dizaines de milliers de blessés et d'invalides. Lundi soir 21 septembre, M. Mostafa Mir Salim, directeur de la Fondation des réfugiés de guerre, a annoncé que son organisation a accueilli un million et demi de réfugiés, qui ont été installés dans une cinquantaine de camps et de centres.

Conçue à l'origine comme une simple « promenade militaire », la guerre déclenchée, le 22 septembre 1980, par l'Irak contre l'Iran, *s'est* transformée, dès le mois de novembre de la même année, en une stérile mais sanglante succession d'offensives et de contre-offensives limitées le long d'une frontière de près de 500 kilomètres, où quelque huit divisions irakiennes sont implantées *sur une bande de territoire* large de 5 kilomètres à 50 kilomètres.

Après un an de combats, la situation militaire se présente comme suit :

● *Au nord de la ville de Marivan,* les Irakiens occupent en territoire iranien une saillie qui sert de tête de pont pour leur action au Kurdistan iranien, où ils soutiennent la lutte que mènent certains des autonomistes contre le gouvernement de Téhéran.

● *A Qasr-e-Chirin,* occupée dès les premières heures de la guerre, la situation est demeurée pratiquement inchangée. Les Irakiens ont fait de cette localité *frontalière qui commande la* route conduisant à Bagdad une forteresse pratiquement inexpugnable. La situation à Mehran, autre localité frontalière occupée en même temps que Qasr-e-Chirin, demeure également gelée.

● *Au Khouzistan,* toutes les tentatives irakiennes en vue d'investir la base stratégique de Desfoul ont échoué. Dans la région de Susangerd, qui a été reprise par les troupes de Téhéran au cours de l'automne dernier, les Iraniens ont réussi au début de septembre une percée de 4 kilomètres en direction de la localité de Bostan et ne se trouvent plus qu'à une vingtaine de kilomètres de la frontière irakienne.

● *Dans le triangle pétrolier du Khouzistan,* les Irakiens ont consolidé l'occupation de Khorramchar. En revanche ils n'ont pas *tenté* d'occuper Abadan, qu'ils assiègent de trois côtés. A moitié détruite et pratiquement abandonnée par ses cinq cent mille habitants — il n'en resterait qu'une trentaine de milliers, — Abadan a été transformée en véritable place forte par les Iraniens *et est devenue* la cible quotidienne des bombardements de l'artillerie irakienne. Plus au nord, Ahwaz, la capitale du Khouzistan, n'a subi que des destructions limitées malgré les fréquents bombardements irakiens. La route qui la relie à Abadan est *contrôlée* par les soldats de Bagdad, mais depuis quelques mois déjà les Iraniens parviennent à acheminer des renforts et du matériel vers Abadan depuis Bandar-Mashar, à 80 kilomètres à l'est, par un ponton militaire situé sur le fleuve Bamanshir.

Ainsi, après douze mois de combats pratiquement ininterrompus, marqués par un flux et un reflux incessants des forces adverses, aucun des deux camps en présence n'a obtenu une victoire décisive. L'Irak n'a pu *concrétiser ses succès initiaux* obtenus par l'effet de surprise qui joue toujours en faveur du pays agresseur. Les Iraniens, pour leur part, ont réussi à endiguer l'offensive irakienne, mais n'ont pas été en mesure de repousser les envahisseurs hors du pays.

Il est difficile dans ces conditions de désigner le vainqueur de la première manche d'une guerre qui a pratiquement sombré dans l'oubli. En dépit du caractère peu *spectaculaire des affrontements,* le bilan des pertes est particulièrement sévère.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

POINT

Technologies et dialogue social

Renouant avec les priorités gaulliennes des débuts de la Vᵉ République, le gouvernement a décidé de faire, dans les années qui viennent, un effort sans précédent en faveur de la recherche scientifique et du développement technologique : dès l'année prochaine, les crédits correspondants croîtront de 30 %.

La recherche de base y trouvera son compte, ce qui satisfera les revendications de la communauté scientifique. Mais le gouvernement n'a pas, pour autant, l'intention de sacrifier les grands programmes de développement technologiques. Au contraire, et il est frappant de constater que, dans ce domaine, les priorités du précédent septennat (informatique, robotique, télématique, biotechnologie, aéronautique) ont été pratiquement reconduites. M. Giscard d'Estaing s'était fait le chantre de l'« informatisation de la société » ; le ministre de la recherche et de la technologie, qui inaugurait lundi la convention informatique, n'en a pas pris le contre-pied.

Les données ne sont plus les mêmes : maîtrisant l'ensemble du crédit, contrôlant une part beaucoup plus importante de l'appareil industriel — en particulier dans les domaines stratégiques — le gouvernement pourra, s'il le souhaite, exercer une politique beaucoup plus volontariste.

Surtout, les éléments du dialogue social ont changé : pour le septennat précédent, les technologies nouvelles étaient avant tout un moyen de préserver la place de la France dans la compétition internationale. Cela ne doit évidemment pas être négligé. Mais on veut aujourd'hui réexaminer sur de nouvelles bases l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'emploi, les conditions de travail, et la qualité de la vie.

Comme l'a rappelé lundi M. Chevènement, « une technologie, pour se développer, doit bénéficier d'un environnement social favorable ».

● Lire nos informations page 45 et notre premier supplément spécial sur le Sicob pages 19 à 24.

Point de vue

L'espoir exigeant

par HUGUETTE BOUCHARDEAU (*)

Les contradictions dans lesquelles se trouve pris le nouveau gouvernement — les siennes propres et celles *qu'il hérite d'une succession obligée* — accroissent certaines inquiétudes.

D'abord les contradictions dans la politique énergétique. Sur ce point, le parti socialiste a toujours été divisé, le projet socialiste en fait foi. Hésitations entre la méfiance des uns à l'égard du nucléaire, et l'attrait des autres pour cette source d'énergie réputée économique, et qui *devait assurer l'indépendance,* malgré toutes les contre-démonstrations bien connues : la place d'E.D.F., premier emprunteur aux Etats-Unis, la *nécessité de se procurer l'uranium à* l'étranger, etc.

Avec la signature, en 1980, de la pétition contre la politique de l'énergie du gouvernement Barre et les précisions de la brochure éditée en 1981 pour la campagne de François *Mitterrand, le P.S. avait choisi* une voie moyenne, contre le tout-nucléaire, en insistant sur les économies d'énergie, la diversification des sources, et la nécessité d'un débat largement ouvert. Aujourd'hui, tout est remis en cause. Le débat *va se passer de manière singulière* : objectifs définis à l'avance par le gouvernement, débat à l'Assemblée nationale les 5 et 6 octobre, puis discussions régionales. De haut *en bas, quand on attendait,* naïvement, le cheminement démocratique inverse.

(*) Secrétaire nationale du P.S.U.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Vite

« Savez-vous, cher P.-D.G., que le T.G.V. vient de battre le record du train à grande vitesse ?

— Comment ? Qu'est-ce que vous racontez ?

— Mais oui ; T.G.V., c'est plus rapide à prononcer que train à grande vitesse, cher président-directeur général. Par le langage des sigles, on gagne encore quelques secondes. »

C.Q.F.D.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CYCLE BOULEZ AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Le marteau du maharadjah

Boulez en photo sur toutes les pages ou presque, de face, de profil, méditant, dirigeant, souriant, tragique (p. 21), fermé, sévère... on n'a pas craint, dans le programme du Festival d'automne, de sacrifier un peu au culte de la personnalité. Placé en si bonne compagnie, René Char et Mallarmé ont un petit air gêné ; Cummings s'est excusé ; « Les dieux vivants ont leur parfum : Kouros », *précise même une publicité au verso de la couverture. On croit à une machination, et après tout pourquoi pas, puisqu'il s'agit de rendre un hommage public à l'un des compositeurs français les plus importants de la seconde moitié du vingtième siècle.*

Donné le 21 septembre au Châtelet, le premier concert de la série se trouvait, comme le seront les suivants, équitablement partagé entre Pierre Boulez et ses contemporains ; dans le cas présent, il s'agissait de deux jeunes compositeurs. Le premier, Hugues Dufourt, né en 1943, s'est fait depuis quelques années une réputation de raffinement et de sérieux qui le place parmi les musiciens marquant de sa génération. Le second, Philippe Fénelon, élève et non disciple de Messiaen, n'est pas aussi connu, il s'en faut de beaucoup, mais, à moins de s'appeler Pergolèse ou Lekeu, on a, à vingt-huit ans, sa carrière devant soi.

De Philippe Fénelon, on a pu découvrir Latitudes *(1981), pour clarinette solo et instruments à vent. Le soliste en était Michel Arrigon, virtuose rompu à tous les pièges du registre aigu de son instrument. L'impression que l'on retire de la première audition d'une œuvre est purement subjective : on aime ou l'on n'aime pas. Il serait assez hasardeux voire audacieux de prétendre à une compréhension, même partielle, du fond et encore plus de la forme d'une composition nouvelle. L'auteur donne bien quelques précisions sur son dessein, dans le programme, mais on les oublie lorsqu'on écoute ces lignes brisées aux arêtes vives qui se répondent entre le soliste et les autres instruments.*

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 15.)

NATIONALISATIONS

Le conseil des ministres doit adopter, mercredi 23 septembre, le projet de loi sur l'extension du secteur public. Lionel Stoléru estime que, si l'on veut qu'elle soit digérée par l'économie française, il faut s'occuper d'assurer une utilisation optimale des ressources affectées et de restructurer les entreprises en vue de leur procurer le maximum de compétitivité. Marc Blondel insiste sur l'importance du dialogue au sein des établissements nationalisés, et Jean-Pierre Charles estime que la crédibilité du changement passe par celle des nouveaux états-majors.

Les fruits de la passion

par LIONEL STOLÉRU (*)

IL est tentant d'appliquer aux nationalisations le slogan publicitaire d'un festival d'été : « *Ne pas bronzer idiot !* » « *Pourquoi nationaliser ?* » ; c'est comme « *Pourquoi bronzer ?* » La question ne se pose pas : il paraît que la mode actuelle l'exige. Reste donc la seule question intéressante en pratique : comment nationaliser ?

Si l'on veut placer la discussion sur le terrain économique, trois aspects me paraissent essentiels : l'emploi, l'économie de marché, la politique industrielle.

Le problème essentiel de la France est le chômage. A chaque dépense de l'Etat, il convient de se demander : crée-t-elle des emplois et à quel prix ?

La nationalisation doit d'abord s'apprécier selon ce critère : comment les 40 millions que l'Etat va (environ) dépenser pour acheter les entreprises vont-ils influer sur l'emploi ? Et aurait-on pu faire mieux avec 40 milliards pour l'emploi ?

La réponse est évidente : la nationalisation ne crée ni ne détruit aucun emploi, elle transfère la propriété d'un outil économique d'un propriétaire à un autre, sans nouvelle richesse économique nationale. La sidérurgie, une fois nationalisée, créera-t-elle des emplois ? Rhône-Poulenc créera-t-il plus d'emplois sous gestion publique que sous gestion privée ? Dans l'immédiat, on peut en douter.

Par contre, on sait très bien combien on aurait pu créer d'emplois avec 40 milliards. La création d'un emploi industriel, primée de 0 F à 25 000 F par la DATAR, coûte en moyenne 38 000 F. « *Avec l'argent des nationalisations, on aurait pu créer un million d'emplois de plus qu'en nationalisant !* » Si l'on indemnise en cinq ans, c'est donc deux cent mille emplois par an de perdus.

A la question « *comment nationaliser ?* », l'emploi apporte une réponse claire : en minimisant la dépense. Et comme on ne peut pas spolier l'actionnaire, il faut adopter la délimitation minimale du champ de nationalisations. Les holdings plutôt que les sociétés, les sociétés plutôt que les filiales, les filiales majoritaires plutôt que les autres, etc. Je souhaite que les députés socialistes qui feront la décision veuillent bien penser, avant tout souci théologique, à la facture et aux emplois qu'on pourrait créer avec l'argent ainsi dépensé.

Une autre conséquence en découle : il faut nationaliser à 51 % et non à 100 %. Le contrôle majoritaire permet de commander et économise la moitié de la facture. En termes d'emplois, c'est donc près d'un demi-million d'emplois qu'une telle économie permettra de financer. Rappelons la phrase de Michel Rocard en 1977 : « *Nationaliser, c'est remettre à la collectivité nationale le pouvoir de décision. A partir du moment où l'on adopte cette conception, il suffit de disposer de 51 % du capital pour avoir le contrôle du pouvoir de décision.* »

***

Ce n'est pas la première fois qu'on nationalise depuis le général de Gaulle.

Le groupe Elf-Erap a « nationalisé » une grande partie de l'industrie pharmaceutique privée, par rachat direct (rachat des laboratoires Labaz à Paribas) ou par O.R.A.

L'Etat, en 1977, a acheté la société privée Gaz et Eaux par l'intermédiaire de l'Institut de développement industriel qui a acheté en Belgique et en France 85 % des actions.

La liste est longue d'entreprises privées entrées dans le domaine public depuis vingt ans, et le gouvernement nationaliserait mieux et plus vite en donnant 40 milliards à l'IDI qu'en expropriant par la loi.

Mais, puisque loi il y aura, il faut que cette loi permette au nouveau secteur public de cohabiter avec le secteur privé sur le marché.

Trois conditions précises doivent être respectées :

1. *Continuer à coter en Bourse :* ce sera d'autant plus facile que l'on aura nationalisé 51 % au lieu de 100 %. La cotation en Bourse, c'est en effet le respect des règles du jeu essentielles du marché : l'obligation de publier des comptes régulièrement, l'obligation de ne pas enfreindre les règles de la commission des opérations de Bourse. Le respect du capital de l'actionnaire vient y équilibrer le respect du travail du personnel pour rappeler que l'alliance capital-travail est vitale pour l'entreprise.

2. *Enrichir l'entreprise en même temps que les actionnaires :* verser 40 milliards à des actionnaires sans remettre un sou dans les entreprises est une pure folie économique. Les entreprises ont un énorme besoin de fonds propres et c'est en les enrichissant, elles, qu'il faut enrichir les actionnaires. L'indemnisation doit donc être faite sous forme d'obligations participatrices, où une partie de l'argent est remise directement à l'actionnaire et l'autre, indirectement, par augmentation de capital de l'entreprise à laquelle l'actionnaire continuera à participer.

3. *Sauver les filiales étrangères :* une entreprise qui, lors de la nationalisation, perdrait ses filiales étrangères, ne serait plus qu'un fruit sec sans valeur. Or le droit international obligera, si l'on n'y prend garde, les entreprises nationales à abandonner certaines filiales : plusieurs pays nous l'ont déjà fait savoir. Il faut à tout prix éviter cette mutilation.

Le troisième aspect essentiel est la restructuration industrielle. Dans *l'Impératif industriel*, j'avais, dès 1969, essayé de montrer le besoin de remodeler certains secteurs industriels trop faibles. Le jeu du marché et les encouragements de l'Etat ont permis dans la dernière décennie de grands progrès. Bien conçue, la nationalisation peut permettre d'obtenir, comme l'a récemment écrit Bernard Esambert dans ces colonnes, un renforcement de notre assise industrielle compétitive.

Je reste, dans ces conditions, confondu de voir le secrétaire d'Etat compétent, M. Le Garrec (1), écrire : « *Nous ne jouerons pas au meccano.* » Incroyable ! On ne sait déjà pas très bien pourquoi on nationalise, mais si c'est en plus pour figer les entreprises sans chercher les remembrements et renforcements de structure, alors, c'est totalement absurde ! A quoi sert de nationaliser si ce n'est pour rationaliser ?

Mais, de grâce, ne nous privons pas du seul bénéfice possible des nationalisations : les restructurations industrielles. Un comité industriel doit réunir les P.-D. G. des entreprises nationales pour étudier les remaniements de frontière, les synergies et les redéploiements.

Il en est des nationalisations comme de ces fruits exotiques que l'on appelle les fruits de la passion. Le nom est joli, donne libre cours à l'imagination, et puis on s'aperçoit que ce n'est qu'un fruit comme un autre, avec son goût et son arrière-goût. Si l'on veut que les nationalisations puissent être digérées par l'économie française, les trois conditions précédemment évoquées s'imposent : ne pas engouffrer des milliards qui seraient mieux utilisés à créer des emplois, enrichir les entreprises et non seulement les actionnaires et restructurer l'ensemble des entreprises en vue d'un impératif industriel de compétitivité. Hors de ces exigences concrètes de la France économique de demain, tout le reste n'est que verbiage et incantations à la lune.

(*) Professeur d'économie à l'Ecole polytechnique.

(1) L'enjeu véritable des nationalisations (*le Monde* du 1er septembre).

« L'homo nationalisus »

par JEAN-PIERRE CHARLES (*)

DANS quelques semaines, plusieurs centaines de milliers de salariés du secteur privé vont appartenir au nouveau secteur nationalisé. Ce changement, que va-t-il, que peut-il apporter de concret dans la vie quotidienne de travail ?

Personne ne semble actuellement en mesure de fournir des réponses précises. Ni les pouvoirs publics, qui se contentent de formules creuses sur les « nouveaux droits » des travailleurs ou sur la nécessité de « démocratiser » le fonctionnement de ces entreprises.

Ni les syndicats de « gauche », qui restent étrangement discrets et ne se montrent guère empressés de mener la « bataille des idées » sur ce chapitre.

Encore moins les salariés, qui ne voient pas très bien en quoi leur situation se trouverait modifiée. Tout le monde apparaît résigné et passif. Il est vrai que l'on ne subit pas le poids de la technostructure d'une grande organisation sans devenir amorphe, démotivé et désabusé.

Mais cette apathie présente, les syndicats en sont pour partie responsables, plus particulièrement ceux qui jusqu'ici :

— Ont critiqué et se sont opposés aux expérimentations sociales visant à rechercher et à mettre en place des organisations du travail plus motivantes et plus valorisantes pour les salariés d'un atelier ou d'un service ;

— Ont présenté la « nationalisation » comme la panacée aux difficultés de toutes natures rencontrées sur le lieu de travail, sans préciser ce qui pouvait réellement changer ; sans faire surtout le distinguo entre ce qui relève d'une forme particulière de pouvoir — le « pouvoir des capitalistes », pour schématiser, — et ce qui est inhérent à toute forme de pouvoir au sein d'une organisation donnée. Nationalisée ou pas, la grande entreprise demeure confrontée au problème des conditions de l'exercice du pouvoir, ce qui ne signifie pas que les possibilités de réponses sont identiques dans les deux cas de figure.

Quel est donc l'enjeu social et humain de la nationalisation, le seul qui présente quelque intérêt pour le personnel des sociétés concernées ?

Les « méfaits » sociaux et humains

Ceux qui nous gouvernent ne peuvent avoir stigmatisé, pendant des années, la politique des « patrons » des entreprises nationalisables, « servant les intérêts du grand capital », sans créer aujourd'hui les conditions pour que les « méfaits » sociaux et humains de cette politique disparaissent avec l' « appropriation collective des moyens de production » de ces entreprises.

Les P.-D.G. ont toujours été l'une des cibles favorites des attaques portées contre la politique des firmes privées. Même si la personnalisation des responsabilités procède d'une analyse erronée des phénomènes de pouvoir et constitue une arme facile de mobilisation, il n'en est pas moins vrai que les Français sont intimement convaincus, dans une large majorité, que le changement passe d'abord par le changement des équipes dirigeantes. Ce n'est pas l'Elysée qui nous démentira sur ce point !

Or, si l'on en croit les rumeurs, l'Elysée serait favorable à ce que quelques-uns des actuels P.-D.G. des firmes nationalisables demeurent à la tête de leurs groupes nationalisés. Sans aucun doute, certains de ces « patrons » possèdent la pointure pour bâtir des « Régies Renault démocratisées ». Mais les maintenir en fonction et les présenter comme les hommes du changement constitue un exercice de haute voltige. Faire avaler la couleuvre aux syndicats et aux salariés ne sera pas aisé, même dans le cas où ces « patrons » possèdent une bonne image de marque personnelle. Qu'adviendra-t-il alors des hommes dont ils sont entourés et qui, parfois, ne bénéficient pas de la même image de marque, surtout dans le domaine social ? Peut-on raisonnablement inviter ces P.-D.G. à renouveler leurs états-majors sans que cela constitue un désaveu public des choix et des nominations de personnes qu'ils avaient jadis orchestrés ? On voit mal d'ailleurs comment ils pourraient accepter de jouer les liquidateurs de leurs anciens collaborateurs ; même en période de changement, à l'impossible nul n'est tenu ! Quant à la démission spontanée de ceux-ci, n'y comptons pas trop pour que se libèrent les postes-clés où devront se définir et se mettre en œuvre les changements attendus.

Il faudra bien, cependant, s'efforcer de résoudre la quadrature du cercle, car la crédibilité du changement passe d'abord par la crédibilité sociale des hommes qui constitueront les nouveaux états-majors et seront les cadres dirigeants des firmes nationalisées. Mais la crédibilité du changement ne sera totale que si les salariés voient changer, de façon significative, leur environnement immédiat de travail, c'est-à-dire perçoivent des attitudes et des comportements différents de la part des directions, voient se créer les conditions de la réconciliation de l'homme et de son travail, assistent à la mise en place d'organisations du travail et à l'établissement de rapports hiérarchiques les considérant comme des citoyens à part entière dans l'entreprise.

Des droits nouveaux

Pour cela, envisager des droits nouveaux pour les représentants des salariés est nécessaire. Encore que la prise en considération et l'application loyale par les directions de tous les textes légaux et contractuels constitueraient, à elles seules, une petite révolution dans la pratique des relations professionnelles. Sur ce point, les nouvelles équipes dirigeantes devront se montrer sans faille, et sanctionner impitoyablement toute direction que ferait fi de ces dispositions ou s'ingénierait à en dévoyer la signification et la portée.

Mais cette attribution de droits représentatifs nouveaux n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner de la reconnaissance et de l'attribution de droits pour le salarié lui-même lui conférant la possibilité d'intervenir directement, sans médiation aucune — sauf en cas de recours, — dans tout ce qui touche l'organisation et la vie de son microcosme de travail.

Cette démarche ne s'oppose pas à l'extension des droits des syndicats et des prérogatives des élus. Elle lui est complémentaire et mérite, néanmoins, la plus forte attention. Car, si la « démocratie par représentation » — aussi imparfaite et insuffisante soit-elle actuellement — a l'avantage de préexister à la nationalisation, la « démocratie directe » reste à inventer à tous les niveaux décisionnels. Ou, plus exactement, demande à s'exercer car il n'est pas nécessaire de déployer des trésors d'imagination pour mettre tout simplement en pratique ce que le bon sens commande et ce que la plupart des individus attendent de façon naturelle.

La voie à suivre, pour évidente qu'elle soit, n'en demeure pas moins ardue. Elle appelle une adhésion de toute la hiérarchie à cette idée banale que tout « subordonné » est un être responsable doté d'intelligence, de compétence, de créativité, capable d'initiative et ayant besoin d'autonomie pour se réaliser pleinement dans le travail.

L'entreprise nationalisée ne sera performante, toutes choses égales par ailleurs, que si cette éthique devient celle de ses dirigeants, que si ceux-ci mettent leur volonté à ce qu'elle se traduise quotidiennement en actes de management, que si une véritable « révolution culturelle » pénètre l'entreprise par capillarité et contribue à l'émergence d'un « homo nationalisus », stéréotype du travailleur enfin réconcilié avec l'entreprise.

(*) Cadre dans une entreprise nationalisable.

Au service des travailleurs

par MARC BLONDEL (*)

A l'occasion des nationalisations, les colonnes du *Monde* ont été ouvertes à de nombreux acteurs politiques, économiques et syndicaux. On ne peut que s'en féliciter, un dossier aussi complexe méritant un débat public, le plus large possible : c'est l'apanage de la démocratie.

Mais, compte tenu de l'importance du dossier, on ne peut se payer de mots et il faut être concret. On peut comprendre que, dans l'enthousiasme, certains membres de la majorité considèrent qu'ils vont pouvoir mettre certaines de leurs bases — ou rêveries — théoriques en pratique et transformer les entreprises nouvellement nationalisées en laboratoires d'expérimentation sociale. C'est généreux, mais bien loin des réalités.

C'est ainsi que Michel Charzat — parlementaire P.S. chargé du secteur public et des nationalisations — a exprimé, dans *le Monde*, les grandes lignes du rôle qui, selon lui, devrait être assigné au futur secteur nationalisé.

Nous ne reviendrons pas sur l'importance que l'on doit accorder aux nationalisations de 1981 dans le cadre de l'économie française et dans la politique industrielle nécessaire au pays, mais c'est justement parce que les nationalisations sont un des facteurs de ce redoutable enjeu qu'elles ne peuvent pas, qu'elles ne doivent pas échouer.

Pour nous faire comprendre, il ne servirait à rien de nationaliser Thomson-Brandt ou toute entreprise donnant, sur le plan salarial, des résultats satisfaisants pour ses employés, mais aussi, sur le plan économique, des recettes pour l'Etat en payant des impôts ou en faisant rentrer des devises, par exemple, si une fois nationalisée l'entreprise perdait de son dynamisme et si ses propres salariés étaient plus mal lotis que par le passé.

Pour cela il faut donc être à l'écoute de la véritable demande des travailleurs concernés.

***

Et c'est sur ce point que notre opinion diverge de celle de notre ami Charzat.

D'abord parce qu'il semblerait que celui-ci fixe la responsabilité du salarié de l'entreprise nationale de demain à travers une « *nouvelle citoyenneté économique* ». Au-delà de l'ambiguïté du vocabulaire, il est patent que, pour l'auteur, il s'agit d'une démarche individuelle : le salarié et l'entreprise, ce qui est faire fi d'une réalité bien connue des politiques et des sociologues qui s'appelle l'association des salariés, qui se constituent en classe et qui s'expriment à travers le syndicat.

On parle beaucoup de la vie associative, il ne faudrait pas qu'au détour de réformes dites révolutionnaires on tente de diluer la force collective du salariat, lorsqu'il constitue ses propres instruments de représentation et de lutte. D'autres ont déjà essayé sous forme d'association capital-travail, de participation ou d'actionnariat ouvrier par exemple, et fort heureusement sans succès.

Par ailleurs, et même si notre démarche n'est pas novatrice, il nous faut répéter que la première préoccupation des salariés des entreprises concernées est de connaître leur sort : que deviendront les avantages acquis, les déroulements de carrière, auront-ils enfin la garantie de l'emploi — problème majeur des salariés en ce moment — et quelle sera la nature des rapports sociaux dans l'entreprise ?

Sur ce point encore, il faut être concret.

Charzat, épousant le programme de la C.F.D.T., répond par : « *obligation de négocier* ». Qu'est-ce que cela signifie ? Que l'Etat, qui restera bien entendu le patron, a besoin d'obligation pour accepter de discuter du contrat collectif ou des salaires ? Ne pourrait-il le faire sans cette contrainte ou craint-on, de manière inconsciente peut-être, que, pour des raisons économiques — comme au meilleur temps de M. Barre, — on ne convoque plus les commissions mixtes si elles risquent de conclure des accords allant au-delà des recommandations gouvernementales ?

Au demeurant, et pour l'immédiat, le gouvernement, exerçant la tutelle du secteur nationalisé, ne fait guère diligence pour donner suite aux sollicitations des syndicats pour la négociation des accords contractuels en matière salariale.

L'obligation de négocier n'est qu'un mot, mais les mots rappellent parfois de curieux souvenirs. Ainsi un effort particulier pour favoriser la reconstruction de la « communauté de travail » sera fait. Etait-il nécessaire d'employer ce terme, qui couvre d'ailleurs autre chose que la communauté « association salariés-patron » pour le bien commun des années d'occupation, pour dire simplement ce que Force ouvrière entre autres réclame : la limitation des contrats précaires, des contrats à durée limitée et des hors-statuts.

***

Enfin, l'heure mensuelle d'information — au niveau du vécu quotidien (sic) — afin d'initier les travailleurs à leurs futures responsabilités est présentée comme une idée nouvelle et indispensable. Ce n'est guère flatteur pour les travailleurs. Sans cette heure d'initiation, ils seraient ignorants de leurs responsabilités. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, et nous prenons publiquement à témoin les ministres qui reçoivent les délégations syndicales de nombreuses entreprises en difficulté en ce moment — MM. Dreyfus et Auroux par exemple, — que les travailleurs sont parfaitement au courant de la situation économique de leur entreprise, de son environnement, de l'état du marché, de ses forces et de ses faiblesses, et qu'ils prennent leurs décisions en conséquence.

A moins qu'il ne s'agisse de les culpabiliser et de les mettre en condition en s'adressant à eux individuellement pour qu'ils abandonnent l'action revendicative et s'inscrivent dans nous ne savons quel « consensus vers l'effort ».

Alors ce serait l'échec. L'entreprise — même nationalisée — doit rester un lieu de tension permanente, et c'est par le dialogue, qui peut être plus ou moins conflictuel, que s'instaure l'équilibre social.

C'est notre conviction en tant que responsables syndicalistes pragmatiques représentant les intérêts particuliers des travailleurs, et, nous ajouterons, élèves d'une certaine école du socialisme.

(*) Secrétaire confédéral de Force Ouvrière.

Le Monde

étranger

ASIE

Chine

L'histoire exemplaire de Feng Daxing exécuté à 26 ans

Correspondance

Pékin. — La campagne pour la *loi* et l'ordre se poursuit sans relâche à Pékin et dans tout le pays. Mais alors que, jusqu'à une époque récente, les délinquants conduits au peloton d'exécution ou condamnés à de lourdes peines de prison étaient, dans la plupart des cas, ou bien *des jeunes chômeurs ou des* travailleurs manuels. C'est, depuis le milieu de l'été, un jeune *intellectuel* qui fournit la matière aux chroniqueurs. Pour la deuxième fois en deux semaines, la navrante histoire de Feng Daxing, un brillant universitaire de vingt-six ans, accusé de meurtre et de vol, a été montrée à la télévision. La lecture de la *sentence, faite devant un public* impassible et plutôt jeune, a été suivie, après que l'accusé *eut été conduit, menottes aux* poignets, sur le terrain d'exécution, d'un étrange « débat » où seuls des partisans de sa condamnation ont pu s'exprimer.

Pourquoi monter ainsi en épingle l'affaire Feng Daxing ? A un moment où les autorités elles-mêmes reconnaissent que la jeunesse chinoise est troublée *moralement et politiquement*, le cheminement intellectuel de Feng Daxing apparaît, à certains égards, significatif de ce malaise. Quant à la sanction qui lui a été infligée, elle se veut sans aucun doute exemplaire : condamné à mort le 31 juillet dernier, le jeune homme a été fusillé le 2 septembre, après que son pourvoi en appel eut été rejeté.

Quelle est donc l'histoire de Feng Daxing et pourquoi a-t-il été amené à commettre deux vols à une semaine d'intervalle dont *l'un, dans la nuit du 18 avril*, a entraîné la mort d'un homme ? Cette nuit-là, selon l'acte d'accusation, Feng Daxing pénètre dans un magasin du centre de Pékin. Visage caché, il est muni d'un marteau, d'une barre de fer et d'autres outils. Il vole un poste de radio, des lunettes de soleil *et un* insigne de police. Puis il visite une librairie. Surpris *par deux gardiens*, il les frappe avant de *s'enfuir*. L'un d'eux mourra de ses blessures.

Apparemment, Feng Daxing ne semblait pas voué à un destin de criminel. Qualifié d'« *élève d'élite* » à la section française de l'Institut des langues étrangères de Pékin, où il avait été brillamment admis au concours d'entrée *en 1978*, il se *préparait* depuis plus d'un an à devenir chercheur en droit international. *Ecolier studieux et doué*, il avait aisément franchi toutes les étapes de sa vie universitaire. Son milieu familial — ses parents sont cadres de l'Etat — lui évitait d'avoir des soucis financiers. Il percevait, de surcroît, un petit salaire, car il avait travaillé comme *guide-interprète* à l'Agence nationale du tourisme chinois. En somme, « *un garçon comme il faut* » qui avait même *adhéré* à la Ligue de la jeunesse communiste dans ses dernières années de lycée. Mais Feng Daxing a vécu son adolescence sous le règne de la *révolution culturelle*, et il a profondément cru en l'idéologie prônée à cette époque.

*Entré à dix-huit ans à l'univer*sité de Pékin, il écrira dans son journal personnel : « *J'ai acquis la base de ma conception du monde à l'Université.* »

Le choc est d'autant plus grand pour lui lorsque, après la chute de la « bande des quatre », il lui faut brutalement renier tout ce en quoi il avait cru. Sa réaction se traduit par le doute : *puisque ma génération a été* trompée, note le jeune homme dans son journal, les suivantes *peuvent l'être aussi. Et il ajoute : « Pour vivre dans ce monde, il ne faut pas croire à la légère à tout ce qu'on vous raconte. Il faut croire en soi-même. Rien n'est certain, on n'est certain que de soi-même. »*

Le scepticisme et le mécontentement *étant* entrés dans son esprit, Feng Daxing, déjà habitué à lire des journaux et de la littérature étrangère, commence à écouter des radios étrangères. C'est, du reste, pour mieux recevoir des émissions en français qu'il décide de voler : il lui *faut avoir rapidement un meilleur* appareil de radio. Il évite de plus en plus les cours d'éducation politique, mais il n'en développe pas moins des idées personnelles qui lui valent aujourd'hui l'opprobre officiele, au moins autant que son comportement de délinquant. N'estime-t-il pas qu'il existe actuellement une crise du marxisme-léninisme, *qu'il n'y a pas d'espoir de réa*liser les quatre modernisations, et ne propose-t-il pas, dans son journal, ce programme politique pour la Chine de demain : 1) appliquer, à titre d'essai, un système bipartite ; 2) mettre en œuvre le « capitalisme social » ; 3) tester un système d'Etat comparable à celui des Etats-Unis.

Totalement désespéré, Feng Daxing a coupé les ponts derrière lui. C'est sans broncher qu'il a écouté le verdict qui, plus que ses actes eux-mêmes, condamne le symbole qu'il est devenu : un être d'un « *individualisme forcené* », selon le vocabulaire utilisé *par* la presse contre lui, et que la société communiste chinoise ne peut *tolérer*.

L'affaire Feng Daxing paraît, malgré tout, avoir créé une certaine émotion dans les milieux universitaires. Tenant compte de ses qualités intellectuelles unanimement reconnues, certains auraient recommandé un verdict *de clémence à son égard*. Les autorités en ont jugé autrement : elles ont vu dans ce *cas l'occasion de faire un exem*ple. Plusieurs participants au « débat » télévisé ont dit que Feng Daxing « *n'était pas seul de son espèce* », et qu'un redressement idéologique et politique était nécessaire.

ANITA RIND.

Afghanistan

Les forces gouvernementales ont lancé une offensive dans la vallée du Panshir

Les troupes *soviéto*-afghanes ont pénétré dans la vallée du Panshir, bastion de la résistance islamique. Située à une centaine de kilomètres de Kaboul, cette vallée a fait l'objet, depuis deux ans, d'attaques répétées de la part des forces armées pro-gouvernementales. Radio-Kaboul annonçait, lundi 21 septembre, le succès de cette dernière opération visant à éliminer « les infidèles et les bandits ».

Selon des voyageurs occidentaux, les opérations militaires ont débuté le 2 septembre par le parachutage de tracts destinés à la population et à la résistance, exigeant l'évacuation de la vallée et la reddition des troupes islamiques dans les quarante-huit heures. Les opérations militaires proprement dites auraient commencé par des bombardements de villages. Le 9 septembre, les troupes *soviéto-afghanes prenaient le* contrôle des entrées nord et sud de la vallée. L'aviation et les troupes parachutistes soviétiques auraient pris une part importante dans l'opération.

Plus de deux millions de réfugiés au Pakistan

Vingt *mois* après l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan, les experts américains évaluent les forces soviétiques à quatre-vingt-cinq mille hommes, appuyés par vingt mille à trente mille hommes de troupes d'origine afghane. Les pertes soviétiques selon les mêmes experts, atteindraient le chiffre de dix mille tués et blessés. Quant aux effectifs de la résistance afghane, ils sont évalués à soixante-dix mille hommes.

Selon M. Ghulam Ishaq Khan, ministre des finances du Pakistan, le nombre des réfugiés afghans actuellement installés au Pakistan s'élève à deux millions quatre cent mille.

PROCHE-ORIENT

Le conflit irano-irakien

(Suite de la première page.)

On évalue à plus de cinquante *mille le nombre* de *tués (militaires et civils)* du côté iranien et à plus d'un million celui des réfu*giés du Khouzistan et d'autres* localités frontalières déplacés par la guerre. Les Irakiens reconnaissent en privé la perte de 10 000 de leurs soldats, mais, selon les estimations de certains milieux diplomatiques de Bagdad, il faudrait multiplier ce chiffre par trois ou quatre.

La baisse de la production pétrolière des deux pays à la suite des bombardements de leurs installations pétrolières et l'augmentation *croissante* des revenus consacrés aux achats d'armements ont créé des problèmes quasi *insurmontables pour* les *deux* pays, problèmes que l'Irak a pu résoudre partiellement avec l'aide de l'Arabie Saoudite et la Jordanie. L'Iran, isolé sur le plan international et régional, est obligé de compter sur ses propres forces et ressources pour financer la guerre et tenter de redresser une économie chancelante bien avant le début des combats.

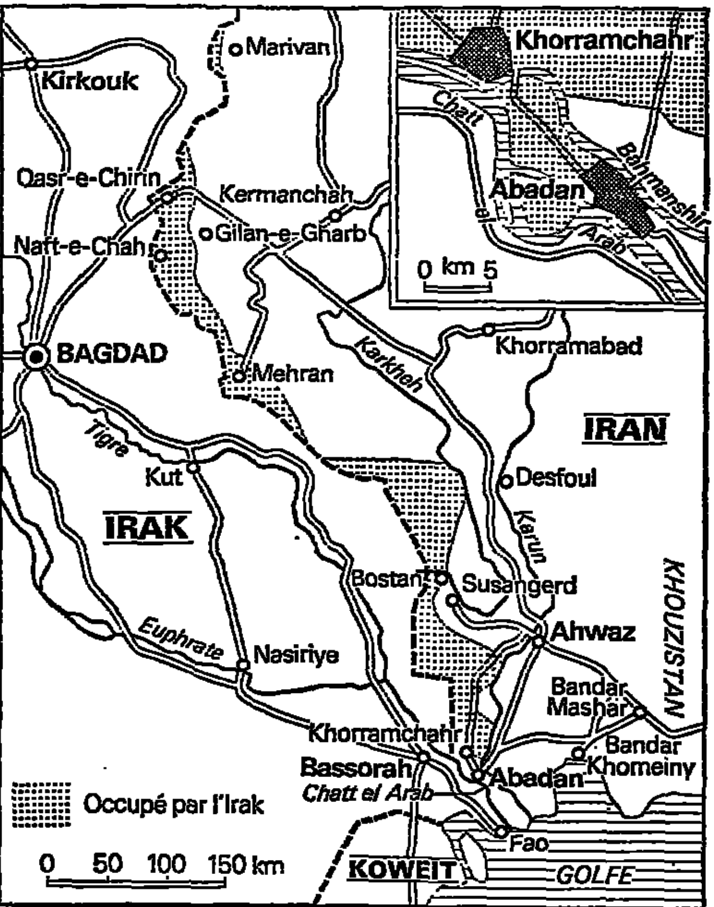
Pour Bagdad, cependant, la déconvenue est surtout d'ordre politique. Non seulement le président Saddam Hussein n'a pas réussi, par son opération du 22 septembre, à renverser le régime islamique de Téhéran — ce qui vraisemblablement constituait son objectif — mais, en plus, son armée s'est enlisée dans l'immensité du Khouzistan, tandis que son aviation durement touchée dès le début de la guerre a été pratiquement mise hors de *combat. On peut affirmer* presque avec certitude que M. Begin n'aurait jamais osé entreprendre son opération contre Tamuz si auparavant l'Irak n'avait été affaibli militairement et politiquement par l'aventure iranienne.

M. Saddam Hussein, qui avait dans un premier temps rendu la paix plus compliquée en multipliant ses revendications à l'égard de Téhéran, ajoutant à ses demandes initiales relatives au *Chatt El Arab*, des exigences *territoriales* difficilement acceptables, a récemment assoupli ses *positions en affirmant que tout* était « négociable » et que son pays *n'envisageait* de consolider aucun « *fait accompli* » si la *partie* adverse *acceptait* de discuter. L'imam Khomeiny ne semble pas pour sa part pressé d'aider l'« infidèle Saddam » à sortir du bourbier du Khouzistan. Il a cependant, à la suite des multiples interventions du secrétaire général de l'ONU, des pays islamiques ou des non-alignés, renoncé à sa demande concernant la nécessité de « *châtier l'agresseur* » avant toute négociation. Il exige néanmoins que toute discussion de paix soit précédée par un retrait des troupes *irakiennes* de *l'ensemble du territoire* iranien. Une propositon que M. Saddam Hussein ne peut évidemment ac*cepter sans admettre* sa *défaite*.

La récente aggravation de la situation intérieure en Iran ne peut d'ailleurs qu'inciter Bagdad à durcir ses positions en attendant une fois de plus un éventuel effondrement du régime de Téhéran. Paradoxalement, la poursuite de la « guerre sainte » *contre l'envahisseur irakien* sert les intérêts des dirigeants islamiques en mobilisant la population autour d'eux et surtout en *tenant les militaires iraniens* « occupés » sur le front, loin de la capitale iranienne, où se éroule le *véritable combat pour la survie* de la révolution islamique.

L'avenir de la guerre irano-*irakienne dépendra donc* en définitive de l'issue de la lutte sanglante pour le pouvoir qui se déroule actuellement à Téhéran entre le régime islamique et ses *adversaires. Il dépendra* également du moral des soldats irakiens, qui, depuis douze mois, *mènent loin de leurs foyers une* guerre qu'ils comprennent difficilement et dont ils ne voient pas clairement l'issue.

JEAN GUEYRAS.



La Jordanie « base arrière » de l'Irak

Correspondance

Amman. — Depuis un an, l'image de femmes irakiennes, enveloppées dans leurs tchadors et glissant d'échoppe en échoppe dans le centre commercial d'Amman, est devenue familière. Elles viennent y faire leur marché, et repartent chargées de marchandises, qu'elles revendent sans doute en partie dans leur pays. Petit commerce sans conséquence, mais significatif.

Depuis le début du conflit qui oppose l'Irak à l'Iran, la Jordanie n'est pas seulement le plus ferme soutien de Bagdad. C'est aussi pour *l'Irak* la « base arrière » que ne pouvaient offrir ni le « frère ennemi » syrien ni les autres pays du *Golfe, trop proches du champ* de bataille. Une base arrière qui permet aux Irakiens un approvi*sionnement à peu près normal*.

Cette année, en un seul semestre, les exportations des industriels *jordaniens* vers l'Irak ont atteint au moins 26 millions de dinars (1) : pratiquement autant qu'en douze mois l'an dernier. Dans le même temps, le quota alloué par le gouvernement irakien à la Jordan Trade Centers Corporation, dont le rôle est de promouvoir les exportations jordaniennes, a été porté de 4 millions à 10 millions de dinars. Un coup de *fouet* pour les entreprises locales : beaucoup ne fonctionnaient avant la guerre *qu'à 40 %* de leur capacité de production ; elles « tournent » aujourd'hui à plus de *70 %*, parfois à *100 %*.

Le port d'Aqaba a pris en partie la relève de Basra, seul *débouché maritime irakien*, pris sous le feu des canons iraniens. Au cours des sept premiers mois de l'année, 3 millions de tonnes de fret (dont 1,750 million destiné à l'Irak) y ont été débarqué : deux fois plus que l'an dernier pendant la même période !

Des milliers de poids lourds font la navette entre le port jordanien et Bagdad. Un trafic qui profite aux compagnies de transport jordaniennes. L'une des plus importantes aurait accru ses activités de 200 % en un an. Certaines n'ont pas hésité à acquérir des *camions par dizaines*. La Jordan Irak Land Transport Co, compagnie binationale créée *juste avant* le début du conflit, a trouvé là une raison d'être supplémentaire. Elle a conclu récemment le plus gros marché du genre dans la région, avec les firmes MAN (R.F.A.) et Steyr-Daimler-Puch (Autriche) : une commande de sept cent cinquante camions.

Le conflit irano-irakien et ses conséquences *ont* également donné une nouvelle impulsion à nombre de projets : doublement de la *route qui* relie Aqaba à la frontière irakienne et amélioration des installations du port d'Aqaba (tous deux en cours de réalisation et en partie financés par l'Irak) ; signature d'un accord entre les deux gouvernements pour la création d'une compagnie de fret aérien ; mise à l'étude d'un projet de « holding » (la Jordan Irak Industrial Co) pour la promotion d'investissements industriels dans les deux pays, etc. On reparle aussi de l'acheminement des eaux de l'Euphrate vers la Jordanie, et l'idée d'une liaison ferroviaire jordano-irakienne est en train de germer.

Enfin, Bagdad participera au financement de plusieurs projets industriels jordaniens, tandis que les entreprises jordaniennes espèrent prendre part aux travaux de reconstruction en Irak.

Il y a cependant quelques ombres au tableau. L'aéroport d'Amman, d'où partent les seuls *vols à destination* de Bagdad, est saturé. Le port d'Aqaba est engorgé (il y a eu jusqu'à cent bâtiments dans la rade, qui n'en accueille normalement qu'une quinzaine), d'où de longs délais pour le déchargement des navires. Les importateurs jordaniens s'en plaignent, comme ils se sont plaints d'avoir des difficultés pour l'acheminement de leurs marchandises, les transporteurs trouvant plus rentable de desservir Bagdad. Si bien que les autorités jordaniennes ont dû imposer à ces derniers au moins un voyage *sur trois* vers Amman. Enfin, la brusque augmentation de la demande irakienne pour les produits *jordaniens risque* d'avoir *des effets* inflationnistes.

Ces inconvénients ne sont rien pourtant en comparaison des perspectives de coopération à long terme. « *Nous pensons que des liens économiques forts ne pourront pas être rompus par des considérations politiques* », souligne M. Bassam Saket, l'un des conseillers du prince Hassan, le frère du roi Hussein. « *Inversement, ces mêmes liens peuvent contribuer à aplanir des difficultés politiques, parce que les enjeux seraient trop importants, qu'il y aurait trop à perdre à risquer de les rompre.* »

Il n'est donc pas étonnant que les responsables jordaniens voient dans le resserrement des relations *jordano-irakiennes une chance* de démarrer un processus d'intégration économique, dont l'idée avait *d'ailleurs été soutenue* par la Jordanie et l'Irak lors du sommet arabe *d'Amman*, en novembre 1980. — E. J.

(1) Ce chiffre n'inclut que les exportations certifiées par la Chambre d'industrie d'Amman. Un dinar jordanien = 3 dollars.

Israël

Selon des « sources autorisées »

LE PRÉSIDENT CARTER AVAIT IMPOSÉ UN EMBARGO A JÉRUSALEM SUR LES LIVRAISONS NUCLÉAIRES

Israël continue ses recherches nucléaires en utilisant d'anciens stocks de combustibles irradiés en raison de l'embargo qu'il subit depuis cinq ans, a révélé lundi 21 septembre la radio israélienne, citant des sources autorisées, qui *précisent que le* pays dispose de réserves suffisantes pour cinq ou six ans. L'embargo avait été *décidé par le président Carter* à son entrée à la Maison Blanche pour obliger Israël à signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

D'autre part, plusieurs pays, dont l'Irak, ayant demandé l'exclusion d'Israël de l'Agence internationale de l'énegie atomique (A.I.E.A.), en raison du bombardement du réacteur irakien à Tamuz, le directeur de la commission israélienne à l'énergie atomique, le professeur Ouzi Eylam, a déclaré à la radio israélienne que, sur le plan nucléaire proprement dit, Israël n'en subirait aucun dommage. En revanche, a-t-il ajouté, une *telle mesure lui porterait tort* sur le plan politique et aussi pour les échanges d'informations dans le domaine de la recherche nucléaire.

La vingt-cinquième session *ordinaire de la conférence* générale de l'A.I.E.A. *s'est ouverte* lundi 21 septembre à Vienne. La conférence, qui doit en principe durer jusqu'à la fin de cette semaine, s'est donné comme président M. Manaspas Xuto, ambassadeur de Thaïlande en Autriche, et a admis un nouveau membre, le Zimbabwe, qui devient le cent onzième pays membre de l'A.I.E.A. *La* conférence doit notamment, en plus de l'examen des conséquences du raid israélien *sur* Osirak, *tenter de trouver* un successeur au directeur général de l'agence, M. Sigvard Eklund (Suède). — *(A.F.P.)*

● *Plusieurs accords de principe* ont été conclus, après cinq jours de négociations, entre Egyptiens et *Israéliens, dans le cadre de la nor*malisation entre les deux pays.

Ces accords portent sur les transports, les télécommunications, le tourisme et les liaisons aériennes.

En ce qui concerne les transports, les camions de marchandises pourront, dès le 1er novembre 1981, relier directement les deux pays et deux nouveaux postes frontières seront ouverts.

Pour le tourisme, l'ouverture de bureaux d'information à Tel-Aviv et au Caire a été envisagée, de même que celle d'un consulat égyptien à Eilat. Par ailleurs, un cinquième vol *hebdomadaire* sera *inauguré* prochainement entre Tel-Aviv et le Caire par les compagnies « Néfertiti » *et* « El Al ». — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Égypte

LE PRÉSIDENT SADATE DESTITUE LE MINISTRE DE L'INFORMATION

Le Caire (A.F.P.). — *Le président* Sadate a procédé, lundi soir 22 septembre, à un remaniement ministériel limité dont le fait le plus marquant est l'éviction de M. Mansour Hassan, ministre de l'information, de la culture et des affaires de la présidence de la République. Personnalité de tendance libérale considérée comme très proche du chef de l'Etat, M. Hassan, qui avait été nommé ministre d'Etat en 1980, a semble-t-il subi le contre-coup de l'interdiction décidée par le président à l'encontre de presque tous les organes de presse de l'opposition. Il se verrait cependant attribuer le poste de secrétaire du Parlement, en remplacement de M. Abdel Hamid Radouane, nommé ministre de la culture. Ce dernier reçoit le titre de ministre d'Etat de même que M. Mokhtar Hani *qui se voit confier* également les affaires du Parlement et du Conseil consultatif (Sénat).

M. Albert Barsoum Salama est nommé ministre d'Etat sans portefeuille. Après sa *nomination*, le cabinet comprend désormais trois ministres coptes, les deux autres étant MM. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, et Fikri Makram Ebeid, qui se voit confier, en outre, les attributions du ministère de l'information et les questions du Conseil consultatif. Il partage cette dernière attribution avec M. Omar Abdel Akher.

Enfin, le président *Sadate* a commencé à mettre en œuvre son plan de renouvellement des cadres *politiques* en désignant six nouveaux gouverneurs.

UNE EXPULSION INACCEPTABLE

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, notre correspondant expulsé du *Caire*, est *arrivé* lundi 21 septembre à Paris. Ajoutant une touche de ridicule à leur inacceptable *décision*, *les autorités* égyptiennes l'ont retenu plus d'une heure trente à la douane avant de *le laisser monter* à bord de l'avion qui le ramenait en France.

Cette ultime mesquinerie vient *couronner l'injustice et l'arbitraire* dont a été victime un journaliste, chassé d'Egypte après *plus de huit ans de séjour*, *uni*quement pour avoir fait honnêtement son métier. Les nombreux témoignages de sympathie *émanant* de simples citoyens ou de personnalités, reçus la semaine dernière par notre correspondant *en dépit* du climat de suspicion systématique qui règne en Egypte, le prouvent amplement.

Toute expulsion de journaliste *constitue un refus* de la réalité. C'est contre une telle mesure que nous protestons. Cette *décision ternit l'image* que l'Egypte du président Sadate voulait donner d'elle-même.

A travers le monde

Espagne

● LE MINISTERE ESPAGNOL DE L'INTERIEUR a offert lundi 21 septembre une prime de 5 millions de pesetas (environ 300 000 francs) à toute personne donnant des renseignements *sur* un commando de l'ETA soupçonné de préparer un attentat *spectaculaire dans* la capitale. La police espagnole, placée en état d'alerte maximum depuis quelques jours, fait appel à « la collaboration des *citoyens* ». —

République Sud-Africaine

● Mgr *DESMOND TUTU*, évêque noir sud-africain, est l'un des dix-sept candidats au Prix Nobel de la paix 1983, ont fait savoir lundi 21 septembre à Oslo des milieux bien informés. L'institut norvégien Nobel ne publie jamais la liste des candidats. Mais dès le mois de mars, l'organisation danoise privée Danchurchaid a annoncé que le *secrétaire* général du conseil des églises sud-africaines avait *été désigné* par l'American Friends Service Committee of the Quakers, une *commission* habilitée à désigner des candidats au Prix Nobel de la paix, qu'elle a *elle-même* reçu en 1947.

Zaïre

● M. ILEO SONGO AMBA, qui fut premier ministre de la République démocratique du Congo, *aujourd'hui* Zaïre, a été exclu, lundi 21 septembre, du comité central du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R., parti unique au pouvoir). — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La session des Nations unies

(Suite de la première page.)

Pour le secrétaire d'Etat, une économie mondiale en bonne santé doit pouvoir « *aider tous les pays à atteindre leurs objectifs grâce à une politique de croissance créatrice de ressources et d'emplois nouveaux* ».

M. Haig a exposé les bases de cette économie modèle : un système d'échanges aussi ouvert que possible, hostile au protectionnisme, aux accords restrictifs bilatéraux et aux subventions aux exportations. « *En dépit des difficultés actuelles*, a-t-il dit, *l'Amérique reste partisan du libre-échange. Bien que notre produit national brut ne représente que le tiers de l'ensemble du produit des pays industrialisés, nous importons la moitié des produits manufacturés des pays en voie de développement. Ces pays — non compris ceux de l'OPEP — nous vendent pour 60 milliards de dollars de marchandises, soit plus du double de l'aide totale apportée par l'ensemble des pays occidentaux développés.* » Et le secrétaire d'Etat a lancé un appel « *à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils résistent à la tentation du protectionnisme* ».

M. Haig a salué, au passage, les efforts du Fonds monétaire international et assuré que Washington continuerait à y travailler sans arrière-pensée avec les représentants des pays en voie de développement. Il a rappelé le rôle important joué par les banques de développement, auxquelles les Etats-Unis ont accordé une aide moyenne annuelle de 1,5 milliard de dollars *depuis* cinq ans.

Le secrétaire d'Etat a admis que les pays les plus pauvres devaient être aidés en priorité. Mais, réfutant l'un des dogmes les plus établis de la négociation Nord-Sud, il a affirmé : « *Une politique du développement fondée sur une augmentation massive des transferts de ressources manque totalement de réalisme.* »

M. Haig s'est, en revanche, déclaré favorable à la coopération régionale et aux consultations bilatérales, telles que les Etats-Unis les pratiquent, notamment dans les Caraïbes. Le cas de la *Jamaïque lui paraît*, à cet égard, exemplaire, de même que les accords commerciaux passés avec les pays du Sud-Est asiatique qui sont, à ses yeux, « *un modèle de la façon dont le secteur privé peut fonctionner pour le bénéfice de tous* ».

Le secrétaire d'Etat a encore souligné l'intérêt que son pays porte au développement des pays d'Afrique orientale et australe. Mais il a consacré tout un chapitre de son intervention à l'importance de l'initiative privée, l'une des bases du « credo » de l'administration Reagan. « *La suppression des bénéfices économiques finit par supprimer l'enthousiasme et la capacité d'invention. Le refus de la liberté personnelle peut être un obstacle à la productivité aussi important que le refus de la récompense de l'effort* », a-t-il dit avant de préciser : « *Ce sont les gouvernements qui ont été les plus soucieux des libertés de leur peuple qui ont aussi le mieux réussi à leur assurer la prospérité.* »

« Décourager les agressions »

M. Haig a *souligné que* les Etats-Unis étaient décidés « *à maintenir et même, si possible, accroître les programmes d'aide destinés à décourager les agressions et à assurer aux pays la sécurité nécessaire à l'instauration d'une politique économique saine* ». C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis « *n'ont nulle intention de faciliter l'aide étrangère, le confort moral ou le prestige des forums internationaux aux pays qui entretiennent la violence internationale* ».

Le secrétaire d'Etat a alors lancé une violente attaque contre l'U.R.S.S. et le Vietnam, qui menacent « *l'intégralité nationale de l'Afghanistan et du Cambodge* », *mais* cela a été à peu près la seule allusion à l'actualité brûlante. M. Haig, qui doit s'entretenir mercredi avec M. Gromyko, n'a pas prononcé le nom de la Pologne. Il s'est contenté de généralités sur les conflits régionaux et sur la nécessité d'une limitation « *équilibrée et contrôlée* » des armements.

L'accueil était mitigé, lundi soir, dans les couloirs de l'ONU. La surprise des Occidentaux devant la modération inattendue du secrétaire d'Etat, après son discours de Berlin, le disputait à celle des non-alignés, étonnés de voir proposer au tiers-monde des remèdes dont les résultats sur l'*économie américaine* apparaissent déjà comme discutables.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le Mouvement de la paix* tiendra son prochain conseil national, samedi 26 septembre après-midi et dimanche 27 septembre au Foyer international d'accueil de Paris, 30, rue Cabanis, *Paris-14e. Les* travaux porteront sur la préparation de la semaine de l'ONU sur le désarmement (du 24 au 30 octobre).

EUROPE

R.F.A.

Le « terroriste » malgré lui

De notre correspondant

Bonn. — Comment un citoyen innocent peut-il, pendant des semaines, passer pour l'un des plus dangereux terroristes, être recherché par des milliers de policiers, franchir sans problème *la frontière franco-allemande*, où il a été contrôlé à l'aller comme au retour, et être contraint, en *fin de compte*, d'informer lui-même l'Office criminel fédéral (B.K.A.) de Wiesbaden, qu'il doit *s'agir d'une erreur* ?

Vendredi soir 18 septembre, la télévision ouest-allemande diffuse l'image d'une voiture — et de son conducteur — qui, en juillet, sur une autoroute près de Stuttgart, était tombée dans un *piège-radar* qui photographie automatiquement les conducteurs coupables d'excès de vitesse. *Selon les fins limiers des brigades* antiterroristes, l'examen microscopique de la photo aurait *permis d'établir que ce conducteur* était Christian Klar, considéré comme l'un des chefs de *la Fraction armée rouge*.

La déduction était plausible. Les terroristes ont, depuis longtemps *déjà*, *adopté une technique* très particulière pour camoufler leurs voitures. Ils copient *purement* et *simplement* une auto circulant de façon très légale : même type, même couleur et même *numéro* — *falsifié* — d'immatriculation. Les autorités ayant constaté que le propriétaire légitime de la voiture AJ 4819 ainsi *photographiée* ne pouvait pas s'être trouvé, le jour en question, près de Stuttgart, *on en conclut* qu'il s'agissait d'un terroriste utilisant ce que l'on appelle désormais une « doublure » automobile.

Depuis lors, *cependant*, les recherches n'avaient pas progressé, bien que toutes les *polices aient disposé de la* photo du « criminel ». On décida donc de faire appel au *public*, notamment dans *la* très populaire émission « X. Y., dossiers *non* classés » qui invite quelques millions *d'auditeurs* sinon à dénoncer les criminels recherchés, du moins à donner des *indications* permettant de les appréhender.

C'est ainsi qu'un soir de la semaine dernière, un étudiant de Cologne, Carl Michaël Gerling, âgé de vingt-quatre ans, eut la surprise de voir sur tous les *écrans son visage présenté* comme celui du terroriste Christian Klar. Un de ses « copains », *apprit-il plus tard, s'était rendu* sans délai à la police. D'autres l'appelèrent au téléphone pour *lui demander s'il était vraiment* le chef de la Fraction armée rouge. Aussi l'étudiant jugea-t-il bon de *se mettre lui-même en* rapport avec le B.K.A.

L'affaire fut rapidement éclaircie. *Lorsque*, *au mois de juillet*, l'étudiant demanda une carte grise pour sa voiture, le fabricant des plaques commit une *erreur* que *personne ne* remarqua sur le moment. L'étudiant lui-même, lorsqu'il constata la *faute*, *s'en réjouit : entre-temps*, il avait été piégé par le radar, et pouvait se dire qu'on enverrait *la contravention à quelqu'un* d'autre.

JEAN WETZ.

Pologne

UNE DÉLÉGATION ÉCONOMIQUE SOVIÉTIQUE A VARSOVIE

Varsovie (A.F.P.). — *Une délégation* du gouvernement soviétique, conduite par le vice-premier ministre, M. Nicolas Baïbakov, président de la commission du Plan, est arrivée, mardi 22 *septembre*, à Varsovie pour une « visite de travail de quelques jours », à l'invitation du gouvernement polonais. Selon l'agence Pap, le programme de cette visite *prévoit* des entretiens sur les « principales directions de la coopération économique entre la Pologne *et l'Union soviétique* » *pour* 1982 et les années suivantes.

Cette visite, notent les observateurs, intervient alors que des rumeurs circulent avec insistance *sur une réduction sévère de* l'assistance soviétique à la Pologne qui serait en voie d'être réexaminée sur une base de réciprocité.

AMÉRIQUES

Belize

La situation économique du nouvel État est très précaire

De notre envoyé spécial

Belmopan. — Une photo d'un concert de feu Bob Marley et une *diapositive* du mariage du prince Charles : ces deux images, juxtaposées, donnent assez bien l'idée de ce que furent les cérémonies et les fêtes de l'indépendance de Belize, le lundi 21 septembre.

D'un côté, quelques centaines de *privilégiés ont assisté*, à 0 heure, quand le drapeau du nouvel Etat a été hissé au lieu et place de l'Union Jack britannique, à une parade militaire tellement bien réglée qu'elle semblait un ballet de soldats de plomb. Il y avait là les Royal Marines, la Royal Air Force et même les Highlanders en kilt, jouant de la cornemuse. Son Altesse royale le prince Michael de Kent, uniforme rouge et blanc du Royal Hussard, long sabre au côté, s'est tenu, la plupart du temps, dans une encoignure de porte — comme il sied au représentant d'une reine dont le rôle n'est pas de gouverner.

Lundi à midi, dans la capitale, devant les unités de la Belize Defense Force, le prince a lu une lettre de la « *Reine de Belize* » à son « *peuple bien-aimé* », avant de remettre à M. Price, premier ministre, les « *instruments constitutionnels* » de l'indépendance.

Cependant, dans les rues de Belize, l'ancienne capitale, on buvait force rhum, brandy et bière et l'on *fumait* la marijuana. La fête avait commencé dès 8 heures le matin. Les orchestres aux coins des rues, relayés par de gigantesques sonos, diffusaient à profusion le *brukdown* (*danse* locale), le reggae, le calypso, la salsa et le disco. Extravagance caraïbe déglinguée, étonnante palette de couleurs acidulées. La terre vibrait au son des basses. L'air moite des tropiques portait à la perfection le « message » : *cool, man, cool* (1), inévitablement accompagné de l'irrésistible éclat de rire — hélas ! *trop souvent* édenté.

Les Anglais peuvent être contents de se débarrasser d'une de leur dernière colonie sur le continent américain — *et de donner* ainsi une leçon à leurs voisins. Mais il n'est pas certain qu'ils aient de quoi être très fiers de ce qu'ils laissent derrière eux. Seul point clairement à *leur actif* : la population est alphabétisée à 93 %, ce qui est exceptionnel pour la région. Mais le nouvel Etat est des plus pauvres, avec ses *1 070* dollars de revenu annuel par habitant en 1980.

La situation actuelle est le fruit de dix-sept ans d'autonomie interne au cours desquels la sage *politique économique* de M. Price n'a pas permis de réaliser de miracles, tout en permettant au pays d'avancer régulièrement.

Comme la plupart des nations *du tiers-monde*, Belize souffre de la hausse des prix des produits manufacturés qu'il importe, de la baisse de ceux dont il tire l'essentiel de ses devises, ainsi que du *chômage (20 % des actifs) et de* l'inflation (17 % en 1980). Potentiellement riche, le pays vit principalement de la vente du sucre (la moitié de ses exportations), du *tourisme et de réexportations* de produits à destination du Mexique. Les recherches pétrolières en cours apparaissent prometteuses.

La priorité du gouvernement dans le domaine économique est le développement de l'agriculture. Une réforme agraire a permis de donner de la terre à tous ceux qui en veulent, ou presque ; mais 15 % *seulement* des 23 000 kilomètres carrés de Belize sont mis en valeur. Le faible développement de l'industrie explique l'émigration d'un grand nombre de *citoyens*. 30 000 d'entre eux vivent à l'extérieur, soit l'équivalent de la population active demeurée sur place (le pays compte 150 000 habitants).

« *Nous ne pouvions plus progresser dans le cadre de l'autonomie* », affirme M. Price. Pour lui, l'indépendance est donc un « *début* » sur le chemin de la *libération* véritable. Il compte, entre autres, sur l'accès aux sources de crédits de la communauté internationale et sur l'attrait que pourra constituer le nouvel Etat pour les investisseurs étrangers et les touristes.

L'opposition avance, pour sa part, que le pays n'est pas prêt. Elle préfère la sécurité qu'apportait le statut colonial, tant au plan économique que politique. Pour M. Esquivel, leader de l'United Democratic Party (U.D.P.), le risque fondamental est la cubanisation. Partageant souvent les vues de l'administration Reagan, *l'U.D.P. dénonce*, sans l'avoir encore prouvée, l'ingérence de La Havane, et l'influence des guérilleros guatémaltèques. Le parti affirme que Belize sert déjà de plaque *tournante* au trafic d'armes en direction de l'Amérique centrale. Il craint surtout le pouvoir, au sein du People's United Party (majoritaire), de *certains éléments* progressistes.

Les 12 millions de dollars que la *Grande-Bretagne* s'est engagée à verser dans les trois années qui viennent vont essentiellement aider au développement de l'agriculture et des infrastructures. *Mais, problème pressant*, la canne à sucre est aujourd'hui victime d'une maladie connue sous le nom de *Stut*, et la production va baisser. Il est peu vraisemblable *que les émigrés rentrent* en nombre au pays du seul fait de l'indépendance. Le secteur privé, pour sa part, a tendance à attendre un peu... Pour voir.

L'incertitude fondamentale pour l'avenir de la jeune nation tient à ce qu'elle passe d'un univers protégé à un monde international en crise. Culturellement caraïbe, géographiquement centre américain, Belize est un petit pays. Mais il est à la charnière d'une région de cyclones et d'une zone de volcans.

FRANCIS PISANI.

(1) Formule originaire des ghettos noirs de la Jamaïque et qui est aujourd'hui une sorte de signe de reconnaissance entre les jeunes adeptes de la révolution non violente. On pourrait le traduire, de façon évidemment non littérale : « Relaxe, Max ! »

LE PREMIER MINISTRE, M. PRICE :

George, tout simplement...

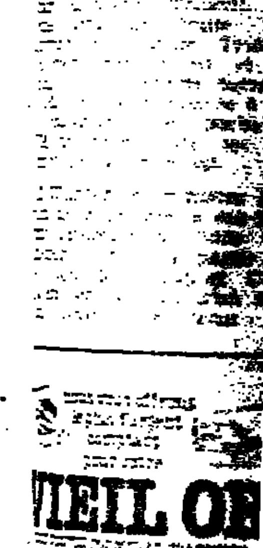
Homme fort de Belize depuis trente ans, premier ministre depuis dix-sept ans, M. George *Price voulait être prêtre*. Il commença des études au séminaire de Ciudad-Guatemala, qu'il dut interrompre à la mort de son père pour subvenir aux besoins de sa famille. De sa vocation, il a conservé le célibat, l'habitude d'une vie frugale, la passion de la lecture et le goût des citations bibliques, qu'il utilise en conclusion de tous ses discours. Il va à la messe tous les matins.

Agé de soixante-deux ans, l'homme-clé de Belize est grand et mince. Ses concitoyens l'appellent « George », tout simplement, et viennent le saluer dès qu'ils reconnaissent sa « guayabera » (chemise traditionnelle portée hors du pantalon).

Vif, il a le sens britannique de la repartie. Autoritaire, il tient fermement *en main* son pays et privilégie volontiers son parti, le People's United Party, qu'il a fondé en 1951. Il sillonne *sans cesse son pays*, accompagné de son seul chauffeur, et n'hésite pas à prendre en stop *ceux de ses concitoyens qui lui* font signe sur le bord de la route.

Comment classer ce chef d'Etat *qui dirige un pays grand* comme une circonscription électorale française dans une région soumise à de violentes tensions ? Ses adversaires politiques le dépeignent volontiers comme un compagnon de route du communisme. Mais les officiels britanniques eux-mêmes estiment que cette accusation n'a pas de sens. *Ils le qualifient* de centriste profondément attaché aux valeurs de la démocratie de *style britannique*. Ils soulignent aussi son pragmatisme, illustré par la priorité qu'il accorde à l'agriculture, *par sa préférence* pour l'éducation technique.

Dans son discours du 21 septembre, M. Price a *voulu* répondre à ceux qui s'interrogent sur son pays : « *Belize*, a-t-il dit, *est une nation des Caraïbes et de l'Amérique centrale qui élabore et vit une révolution pacifique, constructive, nouvelle, progressiste et bélizienne.* » Après avoir eu besoin d'amis à gauche pour mener son pays à l'indépendance, il a compris qu'il aura besoin d'alliés à droite pour lui permettre de se développer. — *F. P.*





LE SURARMEMENT DES ÉTATS-UNIS

Le président Reagan semble avoir encore différé une décision qui avait été annoncée d'abord pour le mois de mai, puis ajournée à plusieurs reprises pendant l'été : il s'agit de savoir non pas si les Etats-Unis se doteront d'un nouveau missile stratégique intercontinental dit MX (cette décision a été prise dès la présidence Carter), mais où il sera installé, de manière à échapper à une éventuelle attaque-surprise des engins soviétiques tout en restant en mesure d'exécuter les missions attendues de lui. *En réalité, un tel problème apparait insoluble*, ce qui a incité des journaux aussi divers que le « Washington Post » et le « Wall Street Journal » à préconiser une non-décision pendant quelque temps encore, au moins à propos du mode de lancement. Cette controverse ne met pas en cause pour autant le *vaste programme de réarmement* que M. Reagan entend *mettre en œuvre* pour toute la décennie en cours.

I. — Le MX : un problème insoluble

par MICHEL TATU

Des milliers de pages de rapports s'entassent depuis des mois sur les bureaux ministériels de Washington, des auditions (hearings) ont été tenues tous azimuts, plus de trente variantes différentes de modes de lancement ont été prises en compte, y compris les plus saugrenues : par exemple l'embarquement du nouveau missile à bord de dirigeables ou de satellites en orbite. Il a été aussi question d'installer l'engin sur des navires de surface croisant sur les Grands Lacs, ou encore, à l'instigation de Boeing qui se trouve quasiment exclu du programme MX officiel, de construire un mini-MX : un engin de 10 tonnes et de 12 mètres de long contre près de 100 tonnes et 24 mètres pour le « grand » MX, muni d'une seule tête contre dix pour son aîné et dont il serait construit trois mille trois cent cinquante exemplaires, abrités dans autant de silos ultra-renforcés. Mais il fallait pour cela jeter franchement par-dessus bord ce qui reste des accords SALT, qui prévoient un maximum de deux mille deux cent cinquante lanceurs toutes catégories dans chaque camp. M. Reagan n'est pas allé jusque-là.

L'étude des onze variantes plus « sérieuses » retenues a consisté à comparer les avantages du silo vertical, moins cher et plus « dur », à ceux du silo horizontal, moins protégé mais plus adapté au maniement d'un missile en mouvement perpétuel ; à évaluer les coûts et les avantages respectifs d'une distance minimale (1 mile) entre chaque silo et une distance de 2 miles, qui dissuaderait mieux l'agresseur potentiel de recourir aux gros mégatonnages ; à envisager de jouer sur la résistance variable (et secrète) des silos d'une même série, de manière à ce que les Soviétiques ne sachent pas quelles charges affecter à chacun. Enfin les avantages du super-sous-marin Trident, pour lequel sera de toute façon construit un missile Trident-2 hautement performant et plus précis que les engins terrestres actuels, ont été comparés à ceux du sous-marin de poche dit SUM, naviguant dans les eaux territoriales américaines.

M. Weinberger, ministre américain de la défense, a été longtemps favorable à l'idée d'un lancement aérien, à partir soit de l'avion de transport C-5-A déjà en service, soit d'un futur avion capable de tenir l'air quarante-huit heures sans ravitaillement en vol. Plus récemment, il penchait pour un programme combinant la construction d'un nouveau bombardier *à long rayon d'action, du* type B 1 ou du futur avion « furtif » (Stealth), invisible au radar, avec *l'installation* à terre de cent MX continuellement déplacés entre dix silos chacun, soit mille au total.

Ce dernier projet était une variante « humanisée » du programme véritablement pharaonique auquel s'était rallié M. Carter et dont il *était apparu très vite* qu'il *soulevait* beaucoup plus de problèmes qu'il n'en réglait. L'*ancien président prévoyait* de déplacer deux cents MX entre vingt-trois abris horizontaux pour chacun, soit quatre mille six cents au total, le tout en respectant les accords SALT signés en 1979 : les Soviétiques devaient savoir en toute certitude combien de lanceurs comportait le système (il était même prévu d'ouvrir les conteneurs à intervalles réguliers *pour permettre* aux satellites espions d'opérer), le seul mystère portant sur la *localisation précise, à tout instant*, de chacun d'entre eux.

Un mélange de solutions

Il *fallait* pour cela *construire* 17 000 kilomètres de routes capables de porter des véhicules de *750 tonnes et engager au total* des travaux de terrassement supérieurs à ceux du percement du canal de Panama. Une région désertique grande comme la moitié de la France aurait vu sa population doubler en quelques années. Le coût était estimé à *36 milliards* de dollars selon l'évaluation évidemment trop modeste de l'U.S. Air Force, à *56 milliards* par la *commission* des comptes du gouvernement (G.A.O.), à 76 par le bureau du *congrès pour* le budget (C.B.O.), à 100 par les adversaires déclarés du système.

Parmi ces derniers figuraient la puissante Eglise des Mormons, dont se réclament 60 % des habitants de l'Utah, ainsi que M. Laxalt, sénateur de l'autre Etat concerné, le Nevada, et surtout grand ami *personnel* de M. Reagan. Soit dit en passant, la résistance opposée au projet, *pour des raisons écologiques ou* autres, par les populations locales les fournissait un bien mauvais exemple aux Européens, *auxquels* d'autres missiles sont proposés...

Selon les dernières indications recueillies de source américaine, la solution qui serait finalement retenue combinerait plusieurs des variantes envisagées : une partie des MX seraient basés à terre dans des silos fixes de résistance différente, une autre partie seraient déplacés entre un nombre limité d'abris, une dernière partie seraient *embarqués* à bord d'avions ou de sous-marins. On s'est aperçu, en effet, qu'aucune des variantes proposées *n'est satisfaisante en elle-même*, mais que leur combinaison permet de répondre au moins à l'un *des objectifs recherchés : rendre* impossible une attaque surprise et simultanée de l'U.R.S.S. contre cette composante des forces américaines. La « question à 50 milliards de dollars » n'appelait pas une réponse, mais plusieurs.

Il reste à voir les détails, mais l'on peut s'attendre à des contestations, tant à propos du mode de lancement que du MX lui-même. En premier lieu, certains experts font valoir que la vulnérabilité des Minuteman, les mille missiles intercontinentaux en *place depuis près de quinze* ans dans leurs silos fixes, n'est nullement acquise. Un professeur à *l'université du Minnesota*, M. Edward Anderson, a fait valoir que tous les engins intercontinentaux, tant soviétiques qu'*américains*, ont toujours été testés sur des trajectoires qui ne sont pas celles qu'ils emprunteront pour une attaque réelle, et qui passent par le pôle Nord. Les différences de force gravitationnelle dues à la composition de la Terre à cet endroit créeraient selon lui des erreurs de précision rendant très aléatoire la perspective de coups au but sur les silos.

D'autres observent que le problème du MX ne peut être dissocié du sort qui sera réservé aux accords SALT et de la suite des *négociations* avec Moscou. Ces accords ont un double effet : le traité conclu en 1972 pour la limitation des *antimissiles* (A.B.M.) a réduit, mais non supprimé, une option à considérer pour le *déploiement* du *MX :* celle qui consiste à protéger l'engin par un réseau de missiles défensifs. Il en est à nouveau question dans les milieux spécialisés, mais il est à prévoir que ceux-ci ne se contenteront pas des cent A.B.M. autorisés par le traité.

Quant au second accord SALT, celui qui est pratiquement rejeté par le gouvernement Reagan, il avait au moins l'avantage de limiter le fractionnement des charges : en limitant à dix le nombre maximal d'ogives que pourraient emporter les plus gros *missiles soviétiques terrestres, il* permettait aux Américains de savoir sur quel nombre maximal *de charges attaquantes* ils devaient fonder leurs calculs. Sans SALT 2, la prolifération sera illimitée, et même les quatre mille six cents silos prévus par M. Carter pour ses deux cents MX seraient vite saturés.

Le dogme de la « triade »

Enfin le mode de déploiement variable remet en question le dogme de la « triade », selon lequel toute puissance nucléaire digne de ce nom doit obligatoirement disposer de trois types de lanceurs, terrestres, sous-marins et aériens. Si les chefs du Pentagone tiennent tant à la composante terrestre, c'est, explique-t-on, en raison de ses avantages uniques par rapport aux deux autres : *rapidité de mise en* œuvre, précision supérieure, maîtrise totale de son maniement *grâce aux facilités offertes dans* le domaine dit des trois C — commandement, contrôle et communications. Ainsi, c'est le missile terrestre qui se prête le plus facilement au « reciblage » : dans quelques années, les ordinateurs pourront lui assigner un nouvel itinéraire et un nouvel objectif en quelques minutes, très exactement entre le moment où *seront* déterminés par satellite le point de départ et la trajectoire des missiles soviétiques attaquants et celui où ils arriveront à destination.

Or il faut admettre que tous les modes de déploiement proposé atténuent ces avantages : un missile mobile ne sera jamais aussi précis qu'un missile fixe, son largage du haut d'un avion en vol allonge sensiblement le temps de réaction, et les solutions marines ressemblent à la *seconde* branche, déjà en place, de la « triade », avec ses avantages et ses inconvénients. On ne saurait oublier non plus que *cette triade n'en est plus une* depuis l'apparition du missile de croisière : ce nouvel engin, *qui peut être basé à la fois à terre*, de manière fixe ou mobile, à bord de navires de surface ou *sous-marins* et de *bombardiers* à long rayon d'action, est déjà invulnérable. Son seul inconvénient est de mettre plusieurs heures pour atteindre sa cible. Mais il constitue par excellence la force de « seconde frappe » seule nécessaire à la dissuasion *stricto sensu*. Grâce à lui en tout cas, toute hypothèse de « *première frappe soviétique désarmante* », mettant hors de combat d'un seul coup toutes les forces nucléaires américaines, est en*core plus exclue que par le passé.*

Des solutions plus radicales, *retenant un minimum symbolique* de missiles balistiques basés à terre — et le Minuteman actuel eût suffi pour ce rôle — au profit d'un développement quasi exclusif des engins sous-marins, des avions et des missiles de croisière, étaient donc parfaitement concevables. En fait, on prenait déjà cette direction avec les diverses variantes de M. Weinberger, puisque toutes prévoyaient un nombre de MX bien inférieur à celui des mille Minuteman actuels.

Mais M. Reagan ne veut pas être l'homme qui aura « tué le MX », *de même que son prédécesseur* avait « tué » le bombardier B 1 en 1977. Enfin et surtout, *les stratèges du Pentagone* n'entendent pas renoncer à la force de « première frappe » que va leur donner le MX : à la fin de la décennie, ses dix ogives très précises constitueront une menace très réelle pour l'ensemble des missiles soviétiques basés à terre, lesquels représentent près des trois quarts de l'arsenal de Moscou.

Officiellement sans *doute*, on se défend de vouloir changer de stratégie et prôner une autre doctrine que celle de la dissuasion. Mais comme l'autre partenaire le *fait*, il faut agir de même. Avoir autant que l'Union soviétique, ou en tout cas être *en mesure de faire peser* le même type de menaces que le partenaire, avec en plus le petit quelque chose qui donne une « *marge de sécurité* », tel est l'enjeu.

Prochain article :

« UNE COURSE QUE VOUS NE POURREZ GAGNER »

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel - 1er Octobre - 14 heures
PAVILLON à LE THILLAY (95)
13, av. des Lilas - Cce 4 a. 38 ca.
MISE A PRIX : 20 000 F
Consig. pour ench. 25 000 F (ch. cert.) à Pontoise (95) 29, rue P.-Butin
Pour tous renseign. **Me BUISSON** avocat 032-31-62

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel - 1er Oct. 1981 - 14 h.
APPT. 3 Pièces et cave à **SARCELLES (95)**
BAT. 162 - 8e ét. dr., escalier unique
1, RUE ROBERT-DESNOS
MISE A PRIX : 60 000 F
Consig. pr ench 25 000 F (ch. cet.)
Pour tous renseignements, s'adresser :
Me BUISSON avocat. T. : 032-31-62.
29, rue Pierre-Butin à Pontoise (95)

Vte s/sais. Pal. de Just. Pontoise (95) Jeudi 1er Octobre 1981 - 14 heures
MAISON D'HABIT. à MONTIGNY-LES-CORMEILLES (95) (95), 11, rue A. - Vivaldi
Type « Nathalie » 2 a 55 ca
MISE A PRIX : 20 000 F
Consig. pour ench. 15 000 F (ch cert.)
Pr ts renseignements à Pontoise (95)
Me BUISSON Avocat. T. : 032-31-62 29, rue Pierre-Butin

Adj. au Trib de Cce de PARIS le Mercredi 30 Sept. 1981 à 13 h. 45
FONDS INSTITUT DE BEAUTÉ
à PARIS 8e arrondissement
85 bis, r. FG-SAINT-HONORÉ
M. à Px (Pt ét. B.) 100 000 F Cons. 50 000 F S'adr. Mes Dauchez. Kubisa. Panhard, not. ass., 37, quai de la Tournelle, à PARIS (5e) - Me Martin, synd. à PARIS (1er), 13, r. E.-Marcel.

Vente sur Saisie Immobilière au Palais de Justice de Versailles le Mercredi 7 Octobre 1981, à 10 h., en 1 lot
BELLE PROPRIÉTÉ de caractère composée de Une maison d'habitation et boxes à
HERMERAY (78)
au Hameau du Gros-Taillis
Superficie : 2Ha. 38 A. 80 CA
MISE à PRIX : 300.000 F
Pr les rens. : Me Christine PARISOT-BESSIERE, Av., 14, rue A.-Chenier à Versailles. - Tel : 950-44-78.

VENTE s/licitation, au Pal. de Justice PARIS, Lundi 5 octobre 1981, à 14 h.
UN APPARTEMENT
2 p. cuis., w.-c., bât. B, au 4e étage gauche et 69/2000e des part. comm. CAVE au sous-sol et 1/2000e des part. comm. à PARIS-15e
75, RUE LABROUSTE
et 111, rue des Morillons
LIBRE LOCATION - M. à p. 50.000 F
S'adr Me Bruno CHAIN, avocat à PARIS (7e), 19, avenue Rapp. - Tél. 555-12-00. - Me NAVARRE, avocat à PARIS (6e), 122, bd Saint-Germain. Ts avocats pr Trib. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vte s/ sais. Pal. Just Pontoise (95) 1er Oct. 14 h.
MAISON D'HABITATION à SURVILLIERS (95) R.N. no 17 Pavillon T 4
élevé s/simple R.-de-Chaus., s/ss-sol enterré - sur terrain de 663 M2
MISE A PRIX : 50 000 F
Consig pour ench. 25 000 F (ch.cert.)
Pour renseig **Me BUISSON** Av. T. 032-31-62
29, rue P.-Butin à Pontoise (95)

Vente sur saisie. Pal. Just. Pontoise (95), pl. N.-Flamel - 1er Oct., 14 h.
PAVILLON D'HABIT. A MONTMORENCY (95)
1 bis, avenue Maria (voie privée) - Contenance 21 ares 28 ca.
M. à Px : 200.000 F Consignation pour enchérir 25 000 F (chèque certifié)
Renseignements : **Me BUISSON** avocat. T. 032-31-62 29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

Vte s/sur. Palais Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel - 1er Oct. 1981 - 14 h.
APPARTEMENT à L'ISLE-ADAM (95) - Mise à Px : 132.000 F
dans l'ensemble immobilier « La Faisanderie » d'une Cce de 8 ha 5 à 50 ca
Consignation pour enchérir : 25 000 F (Chèque certifié Banque)
Pour tous renseign. **Me BUISSON** avocat à Pontoise (95) - T. 032-31-62
29, rue Pierre-Butin - Cabinet de Me Pouchard, avocat à Argenteuil (95), 2, allée Soulerard (T. 982-22-88).

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS EN UN SEUL LOT - LE JEUDI 1er OCTOBRE 1981, à 14 heures
3 PARCELLES DE TERRE AU VAUDOUE (77)
— cadastrée section ZE no 151 pour 1 ha 23 ares 70 centiares
— cadastrée section ZE no 152 pour 66 ares 10 centiares
— cadastrée section ZE no 155 pour 2 hectares 6 ares 60 centiares
Lieudit « LE HALLONNEAU »
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adr. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris 1er, 132, rue de Rivoli (Tél. 260-20-49) - Me B. MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris 3e. Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vte s/sais. Immob. Pal. Justice PARIS, Jeudi 1er OCTOBRE 1981, à 14 h. EN 15 LOTS
ONZE LOTS EN NUE PROPRIÉTÉ PARIS-16e
9, rue LE TASSE et 20, rue FRANKLIN, à l'angle de ces deux voies QUARTIER DE LA MUETTE
1er APPART. M. A PRIX 600.000 F 3e étage : Grande Galerie Dégagement Cuisine. Office, s. à m., gd salon, pet. sal., 4 ch., boudoir, bureau, 2 s. de bns, cab. toil, et 132/1.000e, w.-c., s-palier serv et 1/1 000e (lot 16 de l'état desc. de div.
2e CAVE no 6 et 3/1 000e (lot 6) M. à Px : 1 000 francs | **3e CH.** serv 7e et no 3 et 5/1000e (lot 31) M. à px 5 000 F
4e CH. serv. 7e ét. no 9. 5/1000e lot 32, M. à px 5 000 F | **5e CH.** 7e ét. no 11 et 5/1 000e lot 34 M. à px 5 000 F
6e CH. serv. 7e ét. no 9 ter et 5/1 000e, lot 35 px 6 000 F | **7e CH.** serv. 7e ét. no 14. 5/1 000e lot 36. M. à px 6 000 F
8e APPART. M. A PX 600.000 F 6e étage : Grande Galerie Dégagement Cuisine Office, s. à m., gd salon, petit salon, 4 ch., boudoir et bureau, 2 s de bns, cab. toil. et 132/1 000e (lot 21) w.-c., s/ pal. de l'esc serv. et 1/1 000e (lot 22)
9e APPART. M. A PX 50.000 F 7e étage : porte no 10 Atelier peinture, 2 ch., salle de bns, w.-c., escalier d'accès intérieur venant du 6e étage et 20/1000e (lot 20)
10e CH. serv. no 1, 7e ét. 5/1 000e lot 24. M. à p. 5.000 F | **11e CAVE** no 1 et 5/1 000e lot 1 M à px : 1.000 F
4 LOTS EN TOUTE PROPRIÉTÉ PARIS-16e
150, avenue VICTOR-HUGO et 117, rue de Longchamp à l'angle de ces deux voies.
12e APPART. M. A. PX 500.000 F 4e étage droite. Entrée Salon 3 chambres. s. à manger, w.-c., cuisine, débarras, placards de dégagement et les 770/10 000e (lot 23).
13e CH. 6e ét. no 4 et 24/10 000e lot 41. M. à p. 5 000 F | **14e CH.** 6e ét. no 5 et 24/10 000e lot 5. M. à prix 5 000 F
15e CAVE no 3 et 10/10 000e lot no 3 M.à p. 1 000 F
S'adr. **Me JOHANET.** SCP J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. DELEAU, J. JOHANET, R. HATTON, P SUDAKA, F DEYSINE, 43, av Hoche, Paris 8e (766-03-40) A tous avocats pr Trib Gde Inst de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE. Sur les lieux pr visiter

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
4 APPARTEMENTS - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
et le CHAMP de COURSES d'AUTEUIL
LE MARDI 13 OCTOBRE, à 14 h 30, à la Chambre des Notaires de PARIS Me BONNEL, notaire, 79, boul Malesherbes, PARIS (8e) - 295-16-03

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 1er OCTOBRE 1981, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT ET CAVE
dans un immeuble dénommé « RESIDENCE LE PANORAMA », quartier Font-de-l'Hermite, lieudit Sainte-Anne, entre le bord de l'étang et la route nationale numéro 568, sis à
MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
au 3e étage, côté route, comprenant : un hall, salle de séjour, quatre pièces, cuisine, salle d'eau, placards et w.-c., avec balcon et loggia formant le lot no 252 du règlement de copropriété et les parties communes y afférentes, la cave située au rez-de-ch formant le lot no 275 du règlement de copropriété et les parties communes y afférentes
LIBRE - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 132, rue de Rivoli, PARIS (Tél. 260-20-43) - Me J.-M. GARNIER, syndic, 63, boul. Saint-Germain, PARIS Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, bd du Palais où le cahier des charges est déposé Et sur les lieux pour visiter

Vente sur Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 8 OCTOBRE 1981, à 14 heures
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Tout confort au 5e étage, 2 caves et 3 emplac. de voiture, ds un imm à
NEUILLY-SUR-SEINE (92)
50-52, BOUL. D'INKERMAN et 99-101, BOUL. BINEAU
MISE A PRIX : 1 000 000 de francs
S'adr. à la S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avts, 27, quai Anatole-France, Paris 7e (Tél. 551-21-60) - Me GIRARD, syndic, 116, bd Saint-Germain, Paris 6e A ts avts post. T.G.I. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL.

S.C.P. CACHEUX-MANDY-PETITJEAN-RINCK-SERTELON, 5, place Antonin-Poncet à LYON (2e). Tél. (7) 842-04-63 — Me CHARRIERE, av., 148, avenue Maréchal-de-Saxe à LYON (3e). Tél. (7) 860-71-18. — Me HALPERN, avenue 17, place Bellecour à LYON (2e) Tél. (7) 842-61-18. — Me AMBRE, av., 33, rue Tronchet à LYON (6e). Tél. (7) 889-15-15.
VENTE SUR LICITATION EN UN SEUL LOT, jeudi 1er octobre 1981, à 13 h. 30 au Palais de Justice de LYON, place Paul-Duquaire des biens et droits immobiliers
SIS A SAINT-PRIEST (69) ROUTE DE GRENOBLE comprenant :
2 PARCELLES DE TERRAIN
cadastrées section BL no 12 pour 2 181 m2 et section BM no 1 pour 8 369 m2, avec deux constructions à usage de station-service et autrefois de restaurant (murs, sans équipements ni matériel).
M. à Px : 1.750.000 F Outre charges, clauses et conditions du cahier des charges.
Renseignements au cabinet des Avocats prénommés. Cahier des charges au Greffe sous le nom de « PANDANELLA »

Vente sur saisie au Pal. Just. Pontoise (95), pl. N.-Flamel - 8 oct. 1981. 14 h.
APPARTEMENT à SARCELLES (95) Type F 4 - Premier étage Troisième étage
« Résidence Malesherbes » - 60, route de Garges
MISE à PRIX : 100.000 F Consignation pour enchérir 25 000 F (chèque certifié)
Pour rens. : **Me BUISSON** avocat à Pontoise (95) - T. 032-31-62 29, rue R.-P.-Butin

Vte s/sais. Pal Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel - 1er Oct. 1981 - 14 h.
PAVILLON Type Douvaine « Le Château de CASSAN » **L'ISLE-ADAM (95)**
Hameau D-254 - Haie Madame - 6 Pces Ppales - Mitoyen - Cce 6 a. 69 ca.
M. à Px : 250.000 F Consig. pour enchérir : 25 000 F (chèque certifié ordre Banque)
Pr tous renseig. **Me BUISSON, Avocat - Tél. : 032-31-62**
29, rue Pierre-Butin - 95 - PONTOISE

Vente sur saisie au Palais de Justice de CRETEIL le JEUDI 8 OCTOBRE 1981, à 9 heures 30 EN UN SEUL LOT : UN
GRAND PAVILLON
Rez-de-chaussée - 2 étages - Jouissance TERRAIN 1.500 m2
sis à
CHENNEVIÈRES-sur-MARNE (94)
63, rue Charles-de-Gaulle
MISE A PRIX : 800.000 FRANCS
S'adresser à Me Georges KRIEF, avocat à PARIS 16e, 135, avenue Victor-Hugo. Tél.: 704-3605. Et tous avocats postulants près des Tribunaux de PARIS, CRETEIL, BOBIGNY et NANTERRE.

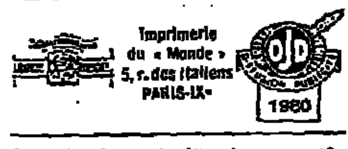
Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS EN UN SEUL LOT - Le JEUDI 1er OCTOBRE 1981, à 14 heures
PROPRIÉTÉ à SAINT-QUENTIN-sur-INDROIS (37)
Lieudit « LE BOURG » cadastré section C no 781, lieudit « LE BOURG » pour une contenance de 2 ares 75 centiares en nature de sol comprenant
UNE MAISON D'HABITATION
comp. de 6 p. en rez-de-ch., grenier au-dessus, pte cour au sud. OCCUPEE
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adr. Me J.LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, r. de Rivoli, Paris 1er (260-43-09) - Me MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris 3e. Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, boul. du Palais, où le cahier des charges est déposé Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'EVRY (91) RUE DES MAZIERES - LE MARDI 29 SEPTEMBRE 1981, à 14 heures
MAISON INDIVIDUELLE - CHEVRY - II
jardin, cadastrée pour 8 ares 34 centiares : 38, allée d'ARMENON, à
GIF-SUR-YVETTE (Essonne)
MISE A PRIX : 280.000 FRANCS
Renseignements, s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à EVRY (91), 2, boulevard de l'Europe, à l'angle de la rue du Facteur-Cheval, Immeuble AZUR (Téléphone : 079-30-45).

Vente sur Saisie-Immobilière au Palais de Justice d'EVRY (Essonne) Le Mardi 6 Octobre 1981, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ
constituée par une MAISON D'HABITATION comprenant un rez-de-chaussée divisé en entrée, salle à manger, 1 pièce, salle de bains, cuisine, w.-c., et divisé en 4 chambres, salles de bains, w.-c. - Sous-sol avec garage, cave, buanderie et chaufferie - Jardin tout autour.
Contenance cadastrale 1 214 mètres carrés
Avenue des Rossignols, numéro 22 bis
à VILLEMOISSON-sur-ORGE (91)
MISE A PRIX : 900.000 FRANCS
Consignation indispensable pr enchérir par chèque certifié ou espèces. Pour renseignements, écrire à Mes A.-F. Haber et V. Damoiseau, av. ass. à CORBEIL-ESSONNES (91), 20, rue du Gal-Leclerc, et s'adr. au Greffe du T.G.I. d'EVRY rue des Mazières, pour consulter le cahier des charges.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire no 57 437.

AFRIQUE

Tchad

Le président du Gabon se prononce contre l'envoi d'une force neutre à N'Djamena

M. Omar Bongo, président de la République gabonaise, s'est prononcé, lundi 21 septembre, à Libreville, contre l'envoi d'une force neutre au Tchad sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.).

M. Bongo a ainsi rejoint la position de M. Ahmadou Ahidjo, son homologue camerounais, qui s'est, pour sa part, toujours déclaré opposé à l'installation d'une telle force à N'Djamena. Les deux présidents, qui suivent de très près les développements de la situation au Tchad, sont convaincus que l'organisation panafricaine n'a pas les moyens matériels d'atteindre un tel objectif. A plusieurs reprises, M. Ahidjo a estimé que seule l'organisation des Nations unies pouvait assurer avec succès le maintien d'une force neutre au Tchad (*le Monde* du 18 septembre). A cette occasion, M. Bongo a rappelé qu'il avait été l'un des principaux artisans du rapprochement franco-tchadien « *La rencontre de Libreville entre M. Goukouni Oueddeï et M. Guy Penne* (1), *c'est moi* », a-t-il dit.

D'autre part, un communiqué publié, lundi à Paris, par l'ambassade du Tchad indique que ce pays a demandé à l'O.U.A. d'intervenir auprès du gouvernement de Khartoum afin que cesse « *l'agression militaire soudanaise* » contre son territoire. Le communiqué de l'ambassade annonce la reprise par les forces gouvernementales des localités de Guereda, Iriba et Adre, dans l'est du pays.

Au ministère égyptien des affaires étrangères, on a démenti lundi les déclarations de M. Goukouni Oueddeï, selon lesquelles l'Egypte serait intervenue dans le conflit tchadien.

(1) Conseiller à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches.

Guinée-Equatoriale

Le président Obiang Nguema souhaite un accroissement de l'aide militaire espagnole

De notre correspondant

Madrid. — Les difficultés croissantes qu'éprouve le gouvernement de Guinée-Equatoriale l'ont poussé à demander à l'Espagne de relancer son programme d'assistance à son ancienne colonie africaine.

Le général Jose Saenz de Santamaria, chef de la police nationale espagnole, est à Malabo pour discuter avec le président Teodoro Obiang Nguema d'un traité en matière de sécurité. Ce voyage fait suite à celui du directeur du bureau de coopération avec la Guinée-Equatoriale et précède celui du secrétaire d'Etat au commerce.

De source espagnole autorisée, on indique que le colonel Obiang Nguema souhaite disposer d'une compagnie de forces de sécurité d'élite calquée sur la brigade anti-terroriste espagnole. On ne sait pas encore clairement si l'Espagne enverra une compagnie à Malabo, ou bien si elle formera une compagnie guinéenne commandée et encadrée par les Espagnols. On ne sait pas non plus si le président Obiang désire que cette compagnie se charge de sa sécurité personnelle, assurée par un détachement marocain depuis le procès et l'exécution, il y a deux ans, du dictateur Francisco Macias Nguema.

Ce qui semble établi, c'est que le jeune colonel éprouve la nécessité de renforcer son pouvoir, ébranlé par une série de problèmes récents. Il y a quelques mois, un militaire a été exécuté pour tentative de subversion. Plus récemment, le colonel Obiang Nguema s'est demandé publiquement où étaient passés les millions de dollars de l'aide internationale et a accusé le gouverneur de la Banque centrale, limogé depuis lors, et plusieurs autres hauts fonctionnaires des finances d'avoir des comptes en banque à l'étranger et de manipuler les fonds publics pour préparer contre lui un « *coup d'Etat économique* ». Signe évident de la nervosité du régime : il a interdit l'entrée dans le pays de trois publications espagnoles jugées critiques à son égard.

Le colonel Obiang Nguema a déclaré que son pays était au bord de la banqueroute malgré l'aide du Fonds monétaire international, de la Communauté européenne et de l'Espagne.

L'exécution de Macias et d'une poignée de ses comparses n'a été suivie d'aucune purge, et bon nombre de collaborateurs de l'ancien dictateur tiennent encore les leviers de commande. Les exilés les appellent « *le clan de Mongomo* », du nom du village natal de Macias dans la partie continentale du pays, fief de l'ethnie Fang. Certains estiment que le colonel Obiang Nguema est prisonnier de ces hommes dont beaucoup ont été formés en Union soviétique et s'opposeraient au rapprochement avec l'Espagne.

(*Intérim.*)

Le président du Bénin est reçu à Paris

Le colonel Mathieu Kerekou, président de la République populaire du Bénin, était attendu ce mardi 22 septembre en fin d'après-midi, à Paris, pour une visite officielle de travail de deux jours. Il sera mercredi l'hôte à déjeuner du président de la République.

Cette première visite du colonel Kerekou depuis 1972, date de son accession à la présidence, devrait consacrer les retrouvailles entre les deux pays après les années difficiles que les relations franco-béninoises ont traversées. Son arrivée au pouvoir avait mis un terme à l'instabilité politique qui prévalait jusqu'alors au Bénin, où l'on ne compta pas moins de six coups d'Etat ou tentatives de coup d'Etat depuis l'indépendance et marqua un tournant dans les relations entre Paris et Porto-Novo. M. Kerekou avait, à l'époque, accusé notamment « *la domination étrangère* », c'est-à-dire implicitement la France, d'être « *la source première de l'arriération du pays* ».

Selon M. Mede Moussa Yaya, ambassadeur en France de la République populaire du Bénin, la visite du colonel Kerekou permettra à la fois de résoudre le contentieux franco-béninois et de favoriser l'instauration d'un climat nouveau dans les relations entre les deux pays.

Au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Paris, M. Mede Moussa Yaya, évoquant la tentative de débarquement de mercenaires à Cotonou, en janvier 1977, a dit : « *Lors de cette attaque, il a été regrettable de constater que des Français étaient au nombre des mercenaires et que l'opération avait pour cerveau Bob Denard. Cette affaire nous a obligés à concentrer nos efforts sur la défense au détriment de l'économie... Nous avons un sens très profond de la justice, et nous ne pouvons pas considérer cette agression comme une affaire classée.* »

Après avoir regretté que le gouvernement précédent ait traité ce débarquement à Cotonou comme un simple incident, l'ambassadeur a souligné que, désormais, les discussions franco-béninoises se dérouleraient « *entre socialistes* ». — Ph. D.

[Indépendant depuis le 1er août 1960, le Bénin, qui s'appelait alors le Dahomey, est l'un des trente et un pays les moins avancés du monde (le P.I.B. par habitant est de 224 dollars). Les ressources béninoises sont essentiellement agricoles : palmistes et huile de palme, coton et cacao ; du pétrole a cependant été récemment découvert en mer et son exploitation pourrait commencer dès l'année prochaine.

Le Bénin compte trois millions cinq cent mille habitants répartis en une soixantaine d'ethnies. Les animistes sont largement majoritaires, mais on compte 15 % de chrétiens et 13 % de musulmans. La capitale administrative est Porto-Novo (cent mille habitants). La plus grande ville du pays et la capitale économique est Cotonou (deux cent mille habitants).]

● *Ont officiellement participé à la première conférence des ministres de la culture des pays francophones* (*le Monde* du 22 septembre) réunie à Cotonou, au Bénin, les 18 et 19 septembre, les trente et un Etats membres suivants : Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Canada-Québec, Canada-Nouveau-Brunswick, République Centrafricaine, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, France, Gabon, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Zaïre ; les six pays non membres suivants : Angola, Cap-Vert, Congo, Ghana, Madagascar, Sainte-Lucie ; les sept observateurs suivants : Alecso, Conseil de l'Europe, Institut culturel africain, Organisation de l'unité africaine, Mme Jack Lang (France), M. Antonio Correa Barbosa (diplomate brésilien), M. Selim Abou (université Saint-Joseph de Beyrouth).

LES ENTRETIENS AMÉRICANO-SUD-AFRICAINS SUR LA NAMIBIE SONT TERMINÉS

Zurich (A.F.P.). — Les entretiens américano-sud-africains sur l'avenir de la Namibie se sont terminés, à Zurich, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 septembre, a déclaré, mardi matin, un des membres de la délégation de Pretoria, qui n'a pas précisé si les conversations avaient atteint leur but.

AFRIQUE

Le Maroc face aux échéances

II. — LE BOUILLONNEMENT SOCIAL

Le procès intenté à M. Abderrahim Bouabid et aux principaux dirigeants de l'U.S.F.P. se fonde sur une fin du consensus saharien. En effet, le parti socialiste marocain se voit reprocher d'avoir dénoncé « la prédisposition à la résignation, voire à l'abandon des provinces sahariennes ». Plus généralement, le Palais fait grief à l'opposition de ternir l'image du pays et d'avoir, avec l'Union démocratique du travail, organisé la grève générale du 20 juin qui dégénéra en émeutes (le Monde du 22 septembre).

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Rabat. — *« Depuis six ans, la guerre du Sahara a accéléré le changement souterrain qui était en train de se produire dans la société marocaine. La terrible sécheresse qui s'est abattue cette année sur le pays n'a fait qu'accentuer le phénomène. Pourtant le pouvoir agit comme si de rien n'était. Tout le monde est d'accord pour constater la crise, mais il y a un décalage entre le discours et la réalité. On dit qu'il faut réformer, mais on se garde de le faire. On a parlé d'une réforme fiscale, mais elle n'a pas vu le jour ; d'une charte de l'éducation nationale, mais elle a avorté ; d'une réforme foncière, mais la concentration de plus en plus forte des terres aggrave l'exode rural. On a parlé d'industrialisation, mais l'ambitieux plan de complexe sidérurgique de Nador n'accouchera que d'un laminoir... »*

Assis dans un jardin au milieu des jasmins et des bougainvillées, à l'abri des oreilles indiscrètes, le dirigeant de l'U.S.F.P. qui brosse cette fresque demande à garder l'anonymat « *en raison des circonstances* ». Il admet pourtant que la démocratisation de la politique amorcée avec les élections législatives de 1977 avait instauré une certaine confiance, créé un climat propice au renouveau culturel et soulevé bien des espoirs. Il rappelle aussi qu'à l'été 1978, Hassan II avait prononcé un vigoureux discours critique à l'égard de la bourgeoisie et du gouvernement que n'eût pas renié un chef de l'opposition. Mais commente-t-il : *« Il nous manque deux points essentiels, une stratégie d'ensemble et le suivi. »*

Notre interlocuteur reconnaît aussi que le *roi a donné* l'impulsion à la construction d'un important réseau de barrages — l'opposition en avait alors critiqué les modalités, — à la culture de la betterave, pour assurer au pays 50 % de sa consommation de sucre, et à la création d'industries de pointe pour la mise en valeur des phosphates. Il déplore toutefois qu'il s'agisse là d'*« actions isolées »* ne s'inscrivant pas dans un plan global et concerté. Les socialistes reprochent au Plan d'avoir donné la priorité à l'agriculture jusqu'en 1973-1974, mais à une agriculture tournée vers les exportations alors qu'il aurait fallu consacrer une plus grande part à la *culture vivrière* pour nourrir les Marocains. En outre, le tourisme, trop luxueux, n'est pas parvenu à devenir un facteur de développement : le Maroc avec ses 22 millions d'habitants reçoit environ 1,2 million de touristes alors que la Tunisie en accueille deux fois plus avec une population quatre fois moindre. Certes, le troisième plan 1973-1977 ambitieux et volontariste avait commencé à corriger ses orientations et à favoriser l'industrialisation, mais les résultats ont été insuffisants et décevants. Pourquoi ? La majorité admet les faits mais accuse l'U.S.F.P. de « *saboter* » les réformes et de cultiver l'agitation ouvrière. Les socialistes font évidemment une analyse radicalement différente.

Une industrialisation bloquée

« Si la classe ouvrière est numériquement faible, c'est parce que l'industrialisation est bloquée depuis vingt-cinq ans (1) », écrit M. Habib El Malki, responsable de l'enseignement des sciences économiques à l'université de Rabat et membre de la commission administrative de l'U.S.F.P. Le fait est qu'en 1955 l'Union marocaine du travail était le premier syndicat d'Afrique avec six cent cinquante mille adhérents représentant 20 % de la population active alors qu'aujourd'hui les ouvriers de l'industrie ne représentent que 14 % de celle-ci. Cela tient, selon M. El Malki, à ce que le régime qui tire sa force du monde rural, *« se méfie de l'industrialisation accoucheuse de bouleversements structurels économiques et sociaux, donc politiques »*.

Alors que le bouillonnement social se manifeste depuis longtemps, comme l'a démontré l'explosion du 20 juin à Casablanca, la bourgeoisie d'affaires n'a guère modifié ses habitudes : elle bénéficie de l'aide de l'Etat et réalise de fabuleux profits sans s'engager réellement dans le processus de développement. A l'industrialisation, elle préfère l'import-export et la spéculation immobilière.

Quant aux gros propriétaires fonciers, ils *provoquent*, par un excès de concentration des terres, l'exode annuel de cent vingt mille ruraux représentant un taux d'urbanisation de 5 % par an. Mais c'est là une urbanisation de surface qui se traduit par le déracinement, le parasitisme et la misère dont témoigne la prolifération des bidonvilles. Le *salaire minimum vital* est fixé à 500 dirhams (2) par mois, mais beaucoup de patrons ne le respectent pas et il ressort d'une étude de la Banque mondiale qu'il existe aujourd'hui huit à neuf millions de « *pauvres absolus* » au Maroc qui vivent en dessous du minimum fixé par les critères internationaux.

Depuis deux ans, les clignotants n'ont pas cessé de s'allumer. Ainsi le mécontentement, qui s'était traduit en 1980 par sept cent soixante mille journées de grève (30 % de plus qu'en 1979), a débouché cette année sur les émeutes de Casablanca. Au cours du premier semestre, l'inflation a atteint, selon l'indice officiel, 8,1 %, ce qui représentera *18 % à 20 % en décembre*. Le déficit commercial a été, pendant la même période, de 5,2 milliards de dirhams contre 3,5 au cours des six premiers mois de 1980. La sécheresse a accru de 76 % le taux des importations de produits alimentaires, qui atteignent 2,5 milliards de Dh contre 1,4 l'an dernier. Enfin, les réserves en devises ont diminué de 30 % entre décembre 1980 et juin 1981 : elles représentent *dix-sept jours seulement* d'importations alors que la norme est de quatre-vingt-dix jours. Le *plan d'austérité 1978-1980* a entraîné une baisse substantielle des investissements.

Le malaise de la jeunesse

A ces problèmes s'ajoutent ceux d'une jeunesse qui n'a pas connu l'enthousiasme de la lutte pour l'indépendance et a le sentiment d'être condamnée à végéter. En plus des difficultés quotidiennes, elle éprouve celles qui découlent de l'environnement culturel. Faute de moyens financiers et humains suffisants, l'arabisation entreprise hâtivement a été mal faite et le niveau des études s'en ressent. En outre, les berbérophones — plus de 50 % de la population — doivent apprendre en *plus de leur langue* maternelle l'arabe dialectal pour communiquer avec leurs compatriotes, *l'arabe classique qu'on* leur enseigne à l'école et le français, souvent indispensable pour obtenir un travail bien rémunéré.

Désabusée, amère ou contestataire, cette jeunesse pèse sur le pouvoir et sur les formations politiques. Elle ne se reconnaît plus dans ses élites, et souvent elle les récuse au point que des ministres craignent qu'elle ne menace un jour la stabilité du pays. La façon dont s'est déroulé le dix-septième congrès de l'Union nationale des étudiants marocains illustre ce *malaise*. Réuni à Rabat, le 22 août, pour quarante-huit heures, il ne s'est terminé *que le 5 septembre dans* la plus grande confusion. (*le Monde* daté 30-31 août.)

La contestation se retrouve à la base de l'U.S.F.P. et dans les syndicats qui connaissent eux aussi des mutation. Si l'Istiqlal a rajeuni ses cadres, en revanche, l'Union générale des travailleurs marocains, qui en est proche, a du mal à recruter. Aux prises avec les difficultés quotidiennes, les travailleurs sont moins sensibles aux slogans du grand parti nationaliste qui modère ses revendications depuis qu'il est au pouvoir. Devenue de plus en plus réformiste, l'U.M.T. a vu fondre ses effectifs qui seraient, dit-on, inférieurs à deux cent mille. En revanche, la dernière née des organisations, la Confédération démocratique du travail, proche de l'U.S.F.P., a prouvé, dans les multiples actions qui ont culminé dans la grève générale du 20 juin, qu'elle est en passe — si ce n'est déjà fait — de devenir le premier syndicat du pays.

L'U.S.F.P. considère que l'industrialisation est un processus dépendant d'une nouvelle redistribution des revenus. Elle propose une *politique globale* qui recentrerait le développement sur le Maroc, renforcerait la fiscalité *et étendrait le marché intérieur* pour réduire le chômage. La C.D.T. qui répercute ce mot d'ordre a *certes été* débordée le 20 juin à Casablanca mais cela prouve aussi son audience. En publiant son communiqué *sur* le conflit saharien, le bureau de l'U.S.F.P. a-t-il voulu prendre date devant l'histoire ou a-t-il aussi voulu faire un nouveau test de sa popularité ? Il semble en tout cas décidé à résister : les quatorze députés socialistes qui estiment illégale la prolongation du mandat de l'Assemblée — dont la rentrée est fixée au 9 octobre — auraient décidé de démissionner, non pas collectivement sur *l'injonction de leur parti*, mais individuellement, en tant que représentants du peuple.

On peut se demander si l'épreuve de force engagée entre le Palais et l'U.S.F.P., principale *force* de l'opposition, se limite au *« défi à l'autorité du roi »* qu'aurait constitué le communiqué sur le Sahara ou si elle n'a pas pour véritable cause le projet de société socialiste.

FIN

(1) *L'industrie implique une autre équation politique*, in *Lamalif*, Casablanca, juin 1981.

(2) Un dh = 1,03 F.

Le renouveau culturel est-il menacé ?

Rabat. — De *nombreux* intellectuels marocains sont inquiets. Ils se demandent si le renouveau culturel qui s'est produit *depuis* trois ou quatre ans ne sera pas menacé par les tensions *politiques* actuelles. Un *des phénomènes marquants*, selon les enseignants membres de l'U.S.F.P., est le fait que presque toutes les grandes facultés se sont dotées d'une revue bilingue et qu'elles organisent des colloques annuels.

Ainsi, la faculté des lettres de Rabat a-t-elle consacré trois rencontres au *philosophe* El Farbi, commentateur d'Aristote, à l'historien et sociologue Ibn *Khaldoun et* à la linguistique. La faculté de droit s'est penchée sur le droit de la mer et la faculté des sciences juridiques, *économiques* et sociales a publié l'an dernier les actes d'un séminaire fort instructif *consacré aux « problématiques* de la transition ».

A part deux revues purement littéraires, celle de l'Union des écrivains marocains et *Aqlam* (les *Plumes*) qui s'intéressent au monde arabe, les autres publications se consacrent à la *culture au sens large du terme* (problèmes de civilisation, économie, société et même politique). Une des plus anciennes est *Lamalif* (1966) et la dernière née, au début de l'été, est *El Badil* (l'Alternative) qui publie un entretien avec le théoricien *Abdallah Laroui sur les rapports* entre la culture et la situation au Maroc. Il faut ajouter *Al Asses* (les *Fondements*), *Al Machrou* (le Projet), revue de réflexion et d'analyse de l'U.S.F.F., dont le premier numéro a paru fin 1980 et *Al Rissala* (la Lettre), qui joue le même rôle, mais pour le parti nationaliste Istiqlal.

Fait notable également : l'*apparition* de bonnes maisons d'éditions — c'était jusqu'à tout récemment une des *grandes lacunes du Maroc, — en particulier* la Société marocaine des éditeurs réunis dirigée par l'écrivain *Abdelkebir Khatibi*, qui a publié entre autres *Etudes d'histoire marocaine* de Germain Ayache, *Propos d'économie marocaine* de F. Oualalou, *Etat et paysans* de Paul Pascon, tous ouvrages d'excellente qualité. On peut citer aussi les toutes récentes Editions maghrébines et les éditions Stouky qui ont révélé de jeunes poètes et des dessinateurs.

L'activité berbère

L'activité n'est pas moins intense du côté des Berbères, qui publient régulièrement depuis dix-huit mois la revue *Amazigh*, dirigée par M. Mahjoub Ahardane, ministre des P.T.T. *et premier ministre par intérim*. C'est lui aussi qui a présidé la commission pour la *sauvegarde des arts et de l'expression* populaires, constituée par Hassan II, à l'époque où éclataient en Algérie les émeutes de Tizi-Ouzou, au printemps 1980. Plusieurs propositions faites par la commission ont été approuvées en conseil de gouvernement et *devraient faire prochainement* l'objet d'un *dahir* (décret royal).

Un institut national des arts et expressions populaires, dont le statut est assimilé à celui des universités, va être créé. Il disposera d'un centre de création et d'animation à la citadelle des Oudaïas, dans le vieux Rabat, et d'un lieu de rencontre à l'ancien monastère des bénédictins *de Toulimine près d'Azrou, qui* devra, au préalable, être restauré. Enfin, M. Ahardane nous a *indiqué* que le projet concernant l'institut de recherche et d'études de la langue berbère doit être soumis à un prochain conseil des ministres après avoir été approuvé par un conseil de gouvernement. — P. B.

Le Monde

politique

LA SITUATION DANS LES DOM-TOM

L'assassinat d'un dirigeant indépendantiste en Nouvelle-Calédonie

● Deux suspects sont interpellés
● Des renforts de gendarmerie sont attendus

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a confirmé, lundi 21 septembre à Paris, au cours d'une conférence de presse, qu'un suspect avait été interpellé lundi, à Nouméa, après l'assassinat, samedi, de Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne (indépendantiste). M. Emmanuelli a indiqué que « *toutes les hypothèses* » sont possibles, « de l'acte irresponsable à l'acte prémédité d'un groupe ». Une autre personne, *également d'origine européenne*, a été interpellée mardi.

Le secrétaire d'Etat a également annoncé *l'interdiction sur le territoire de tout transport* d'armes, l'acheminement vers Nouméa de deux pelotons de gendarmes mobiles (cinquante-trois *hommes*), *stationnés en Polynésie française*, et l'envoi d'une mission spéciale de la police. Un escadron de gendarmes (cent hommes) a été *envoyé à Papeete en réserve*.

Le secrétaire d'Etat, qui s'est entretenu avec le *premier ministre pour procéder à l'examen* de la situation dans le territoire, a déclaré : « Le gouvernement fait confiance aux Calédo*niens pour conserver leur sang-froid* ; il leur demande instamment de résister à la tentation de la violence, quels qu'en soient les instigateurs. »

Les obsèques de Pierre Declercq auront lieu le jeudi 24 septembre, à Nouméa. Le secrétaire d'Etat *sera représenté par son directeur* de cabinet, M. Bernard Gaudillère, et le parti socialiste par M. Laurent Cathala, délégué national aux DOM-TOM.

D'autre part, M. Pierre Mauroy s'est déclaré, lundi, « profondément ému et touché par l'*odieux et lâche attentat* » *qui a coûté la vie* à Pierre Declercq. La C.G.T. estimant, de son côté, que « ce crime colonialiste est aussi dirigé *contre le gouvernement de gauche en France* ».

De notre correspondant

Nouméa. — L'enquête menée par la gendarmerie sur l'assassinat le 19 septembre à Mont*dore du leader indépendantiste* Pierre Declercq a abouti lundi 21 septembre à l'interpellation d'un suspect et mardi à l'interpellation d'un autre. Tous deux *sont Européens. Le premier*, M. Dominique Canon, est âgé de vingt ans. Il a été interpellé après une perquisition effectué dans un dock de la zone industrielle *de Nouméa. Les gendarmes ont* en effet découvert divers indices, et notamment une arme qui aurait pu servir à l'assassinat, ainsi qu'une liste de personnalités indépendantistes.

M. Dominique Canon, interrogé sans relâche, n'a pu justifier de *son emploi du temps au moment* du crime.

De fortes présomptions semblent peser contre lui. L'envoi de Paris d'une mission de police dirigée par un commissaire divisionnaire, M. Jenthial, de la direction centrale de la police judiciaire, devrait aider à une solution rapide de cette affaire.

Dans la journée de lundi, les appels au calme se sont multipliés. Tous les partis politiques, qu'ils appartiennent à la majorité territoriale favorable au *maintien de la présence fran*çaise ou qu'ils soient indépendantistes, ont condamné ce crime et appelé la population à garder son sang-froid. La grève générale *d'une heure* déclenchée mardi dans tous les secteurs par les deux grandes centrales syndicales du territoire pour « *mobiliser les travailleurs contre la violence* » *a été dans l'ensemble* bien suivie.

La tension n'en demeure pas *moins vive*. C'est ainsi que la commune de Canala, dans l'intérieur de l'île, qui *constitue l'un* des fiefs de l'Union calédonienne, parti auquel appartenait Pierre Declercq, est actuellement isolée, tout comme la localité côtière et minière de Thio, par des barrages dressés par les manifestants, dont certains sont armés de fusil. *Alors que* les gendarmes tentaient de négocier la levée de ces barrages, il leur a été répondu par un refus, « *la loi française ne s'appliquant plus* » à Canala.

Ces manifestations de colère devraient trouver leur issue, selon les indépendantistes, après l'entre*vue prévue entre les représentants* du gouvernement et ceux du *Front indépendantiste*.

Dans cette même région de Canala, plusieurs têtes de bétail *ont été tuées, et certains colons ont reçu des menaces de mort. L'hôtel-restaurant de La Crouen*, petite station thermale située à quelques kilomètres de cette com*mune, a été visité par un groupe* de Mélanésiens qui a cassé la vaisselle. Le fils du gérant qui cherchait à s'interposer a été frappé. D'autre part, des mani*festations ont* eu lieu en divers points du territoire. Un groupe *d'une centaine de personnes a* défilé de Poum à Koumac dans le nord de la Calédonie, portant des *banderoles et criant* des slogans. A Nouméa, une soixantaine de *manifestants ont voulu* investir la station FR 3 pour « *donner la parole au peuple kanak* ». La *police est intervenue* mais il n'y a pas eu de heurts.

De son côté, le conseil de gouvernement du territoire, réuni lundi en séance extraordinaire, a, bien sûr, « *condamné cet acte criminel* », mais aussi réclamé que l'Etat, responsable statutai*rement du maintien de l'ordre* et de la sécurité publique, prenne sans tarder les mesures nécessaires pour « *rétablir une situation normale et rassurer les populations, en particulier celles de l'intérieur* ». Répondant à cette intervention, concernant les barrages de Canala, l'administration a indiqué « *que les manifestants y étaient armés de fusils et que le risque d'affrontement y était trop grand* ». Les recommandations de Paris, où l'évolution de l'affaire est suivie de très près, sont en *effet d'éviter tout ce qui* peut se traduire par des « *affrontements incontrôlables* ».

Dans une déclaration diffusée mardi matin à Nouméa, M. Henri *Emmanuelli a expliqué que « la sécurité serait maintenue par le sang-froid de tous* ». La présence *de deux pelotons de gendarme*rie supplémentaires (ils sont attendus en renfort mercredi à Nouméa) pourrait être utile, notamment à l'occasion du 24 septembre, anniversaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à *la France, date importante pour* les indépendantistes, qui y voient le symbole du colonialisme. C'est ce même jour qui a été choisi pour les obsèques de Pierre Declercq. *Une marche silencieuse* doit avoir lieu la veille à Nouméa suivie d'un rassemblement devant l'Assemblée territoriale. Les mouvements indépendants ont aussi *annoncé la constitution de barrages* sur les routes de l'intérieur, le jour des obsèques.

JEAN-NOËL FÉRAUD.

— —

● *Le parti communiste marxiste-léniniste* (P.C.M.L., maoïste) dénonce l'attentat criminel dont *a été victime* Pierre Declercq et « *exige que tout soit mis en œuvre pour arrêter ses auteurs* ».

M. JEAN GIRARD (div. gauche) ÉLU MAIRE DE GRAND-BOURG

(De notre envoyé spécial.)

Grand-Bourg. — Dimanche 20 septembre, à l'issue du premier tour des élections municipales partielles de Grand-Bourg, une des trois communes de Marie-Galante (dépendance de la Guadeloupe), *M. Jean Girard* (div. gauche), a battu le maire sortant M. Marcel Etzol (P.R.). L'élection, en 1977, de M. Etzol, maire depuis 1965, avait été annulée, reportée *au 26 novembre 1978* et à *nouveau* annulée à la suite de violences. Le scrutin de dimanche dernier faisant *suite* à une *campagne* extrêmement houleuse *(le Monde* du 19 septembre), *on pouvait* craindre de nouveaux incidents à Grand-Bourg et des forces de gendarmerie avaient été placées en pré-alerte en Guadeloupe.

S'il n'y a pas eu d'incidents graves, le déroulement des opérations électorales (placées sous le contrôle d'une délégation spéciale), s'est effectué dans des *conditions assez confuses et* une ambiance survoltée. Pour se dégager de la foule à l'*issue* du scrutin, M. Etzol a fait usage de produits lacrymogènes, tandis que le président du *premier* bureau de vote, M. René Guillaume — magistrat en retraite — a été victime de plusieurs malaises. Un des bureaux de vote a dû rester ouvert trois heures et demie au-delà de l'heure de fermeture, de nombreux électeurs n'ayant pu voter dans les délais prescrits, en raison de l'affluence et de quelques bousculades. Le dépouillement s'est terminé tard dans la nuit et les résultats, bien que nettement en faveur de M. Girard, restent sujets à caution, le total des *voix obtenues* par les deux candidats ne correspondant pas exactement au nombre des suffrages exprimés.

Inscrits : 4 239 ; votants : 2 367 ; exprimés : 2 347 ; M. Jean Girard, 1 434 voix, ELU ; M. Marcel Etzol, 934 voix. — C. P.

Le G.L.A. adresse une « mise en garde » au gouvernement et aux dirigeants socialistes

Le GLA (Groupe de libération armée de la Guadeloupe), qui ne s'était plus manifesté depuis les arrestations intervenues au printemps dernier et dont les dirigeants présumés avaient été incarcérés en métropole avant de bénéficier de la loi d'amnistie, fait à nouveau parler de lui. *Dans* un document remis à la presse antillaise et à certains journaux métropolitains, le groupe clandestin indique notamment à l'adresse des dirigeants socialistes : « *Le GLA (...) met en garde le gouvernement socialiste qui, en poursuivant certains de ses militants devant les tribunaux coloniaux, perpétue les pratiques répressives du régime précédent.*

A l'heure où ce même gouvernement français prend des positions tranchées sur les problèmes du tiers-monde en général, de l'Afrique du Sud et du Nicaragua en particulier, et reconnaît conjointement avec le Mexique la légitimité des patriotes salvadoriens confrontés à la répression, il adopte dans ses colonies des attitudes rétrogrades, dont il devra rendre compte devant l'histoire. (...)

» *De même, le GLA s'opposera à tout projet prétendument « spécifique » à la Guadeloupe, préparé depuis Paris et qui visera à renforcer la départementalisation économique et politique de la Guadeloupe, cause de la ruine et de la dégénérescence de notre pays. Seule l'indépendance nationale de la Guadeloupe, avec son contenu socialiste, permettra un redressement de l'économie de notre pays, par la prise en charge des affaires du pays par les Guadeloupéens eux-mêmes.*

» *A l'heure où le gouvernement socialiste français se trouve confronté à une crise économique alarmante engendrant un chômage débridé, il serait risqué, pour ledit gouvernement, de se lancer dans une nouvelle aventure coloniale sans issue, qui le mettrait au ban des nations dites « civilisées ». Pour notre part, aucun compromis, aucun moratoire ne doit, ou ne peut, être envisagé, notre objectif étant, par-delà la couleur des gouvernements se succédant en France, l'accession inconditionnelle à l'indépendance nationale de notre pays.* »

APRÈS LE NOUVEL AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

Le conseil des ministres du 23 septembre arrêtera définitivement le mode de calcul de l'indemnisation et le champ de la nationalisation des banques

Le Conseil d'Etat devait procéder, mardi 22 septembre *dans l'après-midi*, à un ultime examen du projet de loi sur les nationalisations, notam*ment du passage concernant* les banques.

Le comité interministériel, qui a réuni une dizaine de ministres sous la présidence de M. Mauroy, lundi 21 septembre dans l'après-midi, a revu l'ensemble du projet de loi sur les nationalisations, à la lumière de l'avis du Conseil d'Etat. Le texte qui avait été soumis, la semaine dernière, à la Haute Assemblée aurait *subi deux importantes modifications (le Monde* daté 20-21 septembre).

La première concerne l'indemnisation. Le conseil des *ministres* devrait définitivement trancher, mercredi 23 septembre, entre deux formules. L'une reprendrait le principe *du calcul de l'indemnisation* à partir de la moyenne des cours de Bourse des années 1978-1979-1980, avec *cependant une majoration forfaitaire* dont le pourcentage reste à déterminer. L'autre reprendrait l'option *mixant cours de Bourse, actifs et* bénéfices.

La seconde modification a trait à la « *remise sur le marché* » des participations industrielles de Suez et de Paribas. Ces cessions devront intervenir dans un délai maximum *d'un an* et faire l'objet d'un décret en Conseil d'Etat.

Si ces deux points particuliers ne posaient plus, à *vrai dire*, de problème, il en allait autrement du passage concernant le champ de nationalisation des banques. Le gou*vernement a finalement* demandé au Conseil d'Etat de revoir son texte initial à la lumière de nouveaux *arguments juridiques que les commis*saires du gouvernement devaient présenter.

Les pouvoirs publics considèrent que les banques étrangères n'ont, *de facto*, ni la même situation ni les mêmes conditions d'exercice de leurs activités que les banques *françaises*. Ainsi, elles n'ont pratiquement pas d'activités de crédit sur le marché intérieur. Dans ces *conditions, on ne saurait* plaider l'« *égalité de traitement* » entre banques françaises et étrangères. Cette *argumentation bute cependant* sur le cas de Neuflize-Schlumberger-Mallet dont l'activité, en raison de son origine, *ressemble tout à fait à celle* de ses consœurs françaises.

Au cas où le Conseil d'Etat maintiendrait sa position initiale, c'est-à-dire la *nationalisation* de toutes les banques françaises et étrangères dont les dépôts des résidents excè*dent 1 milliard* de francs, *le gou*vernement pourrait adopter une solution médiane. Il relèverait, dans son *projet de loi, le seuil de* 1 *milliard* à environ 3,3 milliards, montant des dépôts résidents de la plus impor*tante banque étrangère (précisément* Neuflize-Schlumberger-Mallet). Mais il inclurait un additif indiquant que les banques *dont* les dépôts *sont* compris entre 1 et 3,3 milliards de francs feront l'objet d'une prise de participation *majoritaire* (51 %) de la *part* de l'Etat dans des conditions qui seront déterminées ultérieurement.

Une telle opération, qui s'apparenterait à celle *prévue* pour Dassault et Matra, rencontrerait cependant dans le *cas des banques de sérieux* obstacles juridiques et financiers, sans parler de l'hostilité des milieux concernés avec lesquels *il faudrait* négocier. En outre, rien ne dit que les députés de la majorité ne déposeront pas des amendements reve*nant au texte initial du gouverne*ment, voire rabaissant le seuil de nationalisation. — J.-M. Q.

LA CRISE DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU MORBIHAN

Une mise au point de militants du P.S. sanctionnés

Après la publication des sanc*tions prises par le comité* direc*teur du P.S. à l'encontre des instances dirigeantes de la fédération du Morbihan — dissolution de la commission exécutive fédérale et comparution du secrétaire aux élections devant la commission nationale des conflits, *(le Monde* du 16 septembre), nous avons reçu de M. Jo Le Lamer, *ancien premier* secrétaire fédéral, une mise au point dans laquelle on lit notamment : « *Indiscipline et mauvais fonctionnement ont conduit* (selon *le Monde*) *le comité directeur du P.S. à prononcer la dissolution de la commission exécutive fédérale. La première (indiscipline) est l'aboutissement inéluctable d'une procédure engagée à partir de la désignation des candidats aux législatives : divergence entre la stricte application d'une directive du bureau exécutif unanime et l'appréciation locale unanime* (1) *(...) On aurait pu espérer un peu plus de compréhension de la part de la direction nationale.*

La seconde (mauvais fonctionnement) ne nous a pas été signifiée et n'est pas fondée. Le bilan des deux ans passés, qui sera d'ailleurs dressé lors du prochain congrès, prouvera une bonne activité des socialistes dans le Morbihan, un fonctionnement « normal », des instances fédérales qui se sont réunies régulièrement, des campagnes électorales dynamiques, une audience accrue du P.S. dans ce département.

» *Le fait que les instances fédérales ne se soient pas réunies entre le 23 mai (ratification unanime des candidatures aux législatives) et le 26 juin (assemblée générale des militants approuvant l'attitude de la Fédération et demandant à la quasi-unanimité l'intégration de M. Jean Giovanelli au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale), ne signifie pas que tout contact ait été rompu pendant un mois entre la direction nationale et la fédération : il y a eu de nombreux contacts téléphoniques, plusieurs échanges de télégrammes, la venue d'une délégation du bureau exécutif, etc... En outre, plusieurs secrétaires fédéraux étaient eux-mêmes candidats. Enfin les militants morbihannais savent bien que, pendant ce temps, une minorité se réclamant du courant A (courant Mitterrand) n'ont eu pour seul objectif et seule activité que la constitution d'un dossier contre la direction fédérale.*

» *Il apparaît donc qu'il est faux d'alléguer une absence de dialogue et a fortiori la production délibérée d'une crise avec la direction du parti.* »

D'autre part, M. Jean-Yves Le Drian, député du département et maire de Lorient, nous a précisé que sa déclaration selon laquelle les sanctions prises au niveau national « *permettraient le retour au calme* » concerne la dissolution de la commission exécutive et non le procès fait à M. Meyer, secrétaire aux élections.

(1) Les militants ont soutenu, contre la décision de la direction nationale du parti, deux candidats, MM. Le Bohellec et Giovanelli. Ce dernier a été élu dans la sixième circonscription et s'est vu refuser son intégration au groupe des députés socialistes.

● *Le bureau de l'Internationale socialiste* se réunira à Paris les 24 et 25 septembre, à l'invitation du parti socialiste français, a annoncé, mercredi 17 septembre l'organisation, dont le siège est à Londres.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Scepticisme

Les mesures exposées, mardi 15 septembre, par le premier ministre à la tribune de l'Assemblée nationale portent plus volontiers les commentateurs de la presse hebdomadaire au scepticisme qu'à l'enthousiasme.

Analysant les « *contradictions économiques* » de la gauche au pouvoir, Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, écrit : « *L'incrédibilité dont continue de souffrir la monnaie française, le gouvernement aurait pu la surmonter par une gestion prudente au cours de la première phase du septennat. Or, pour des raisons politiques, le président a pris une décision contraire : tout, et tout de suite. Les gouvernements, a-t-on dit, qui veulent changer l'état des choses doivent faire le plus de réformes possible dans le délai le plus court. Ainsi assistons-nous, d'un côté, à une relance de l'économie qui ne peut se passer des entrepreneurs et, de l'autre, à des mesures socialistes qui inquiètent ces mêmes entrepreneurs, tantôt voués aux gémonies en tant qu'exploiteurs, tantôt comblés de bonnes paroles.* »

Dans *LE FIGARO-MAGAZINE*, Louis Pauwels note : « *On m'assure que M. Mauroy est un homme agile. Je le crois. Les ronds le sont souvent. Mais je lui trouve tout de même la taille un peu lourde pour devenir acrobate. Or nationaliser le crédit et séduire les chefs d'entreprise est de la haute voltige. Et il y a pire acrobatie : s'allier les patrons, et détruire le système libéral.* »

« *L'Etat croit faire preuve de bonne volonté, il effraie* », affirme, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, Michel Tardieu, avant d'expliquer : « *D'abord, parce que (les) libéralités (de l'Etat) creusent le déficit budgétaire, le déficit social et risquent d'ébranler la monnaie. Ensuite, parce que la multiplication de ses interventions réduit d'autant la marge de manœuvre des patrons. Quand on a l'esprit d'entreprise, on s'accommode mal de directives trop précises. Qu'ils en conviennent ou non, le gouvernement et les patrons font le même métier : celui de décider. Sur beaucoup de terrains, ils sont concurrents. D'où une jalousie constante, et, surtout, une irritation profonde d'être tributaire pour une large part des choix de l'autre.* »

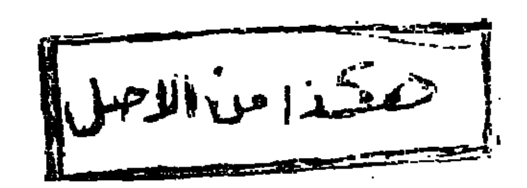
Jean-François Kahn, dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, juge « *absurde* » le raisonnement selon lequel « *la gauche ne triomphera des difficultés qui l'assaillent que si elle parvient à relancer la machine économique et qu'elle ne relancera la machine économique qu'en suscitant la confiance du patronat, ce qui implique qu'on ne l'indispose pas par un impôt sur la fortune* ». Pour Jean-François Kahn, « *sauf à se déjuger complètement et à se présenter devant lui nue et la corde au cou, la gauche ne parviendra pas plus à convaincre M. Ceyrac que les giscardiens n'avaient réussi à convaincre Ségur et Maire* ».

Cet impôt sur la fortune ne se comprend, juge Raymond Bourgine, dans *VALEURS ACTUELLES*, que dans la « *seule hypothèse (...) d'une réforme complète et globale de l'ensemble des impôts sur le capital* ». Il ajoute : « *La guerre — art simple et tout d'exécution, si l'on en croit Napoléon — ne sera gagnée contre le chômage que selon un processus simple : la croissance des entreprises. Tout impôt de nature à arrêter cette croissance est une arme contre soi-même. Voilà pourquoi la question de la déductibilité est vraiment capitale pour notre « prospérité commune »*.

Dans *LE POINT*, Olivier Chevrillon relève que le pouvoir « *se penche* (sur les chefs d'entreprise) *avec le regard du boa qui va gober le lapin* ». Il poursuit : « *Avant qu'il ne soit trop tard, on aimerait dire aux socialistes : quittez votre manichéisme, votre mythologie bébête des classes rédemptrices et des classes réprouvées ! Mitterrand n'a-t-il pas déclaré qu'il a besoin de tous ? En fait, les socialistes sont tiraillés entre le monde réel et le monde imaginaire de leurs fantasmes. D'où leurs contradictions. Gérer le réel, ou bien gérer l'imaginaire : il faut choisir. Et de ce choix découleront les vraies priorités du septennat.* »

Après avoir relevé deux regrets : d'une part que « *le premier ministre ait parlé avant le chef de l'Etat* » et que « *ce dernier fasse une conférence de presse au lieu d'une solennelle adresse à la nation* », Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, note : « *On voit (...), dans cette situation sans précédent, au bout de ce tumultueux itinéraire de la gauche, au cœur enfin des institutions d'un pouvoir si personnalisé, que c'est bien d'abord et avant tout au président de la République qu'il revient de s'exprimer. Il ne saurait se décharger sur personne de cette périlleuse et solennelle mission. C'est à lui de préciser où nous en sommes, vers quoi nous nous dirigeons, au prix de quelles difficultés, avec quelles espérances. C'est à lui de trouver les mots pour rassembler la nation dans l'effort et la lucidité, les mots dignes de la charge que la gauche, la France et l'histoire viennent de lui confier.* »

L'occasion de remédier au scepticisme ambiant va se présenter, jeudi, avec la première conférence de presse du septennat. — A. CH



L'espoir exigeant

(Suite de la première page.)

Sans doute, pour les chantiers entamés, fallait-il prendre des décisions urgentes. Sans doute ne pouvait-on laisser la France sans décisions pendant le temps d'un véritable débat. Mais les mesures à prendre avant sa conclusion ne pouvaient être que conservatoires. Or les décisions annoncées le 30 juillet représentent, au contraire, des engagements importants. Aux 39 000 MW d'origine nucléaire initialement prévus dans le programme du *parti socialiste, viennent s'ajouter* 14 500 MW, soit un total très peu différent du programme de 66 000 MW *prévu* par le gouvernement Barre. Et l'ennui, en ce domaine, c'est qu'on *ne peut tout faire à la fois, et qu'il* existe de l'irréversible. On ne peut investir en même temps dans le nucléaire et mener la politique d'économie d'énergie, dont on sait, pour*tant, qu'elle pourrait — à condition* d'y investir 300 milliards en dix ans — économiser 60 millions de tonnes équivalent-pétrole en créant six cent mille emplois.

Continuer dans la voie nucléaire choisie par le pouvoir précédent, ce n'est *pas seulement* — comme nous le disent certains responsables socialistes — ne pas céder à la « peur » incontrôlée face à une nouvelle source d'énergie. C'est surtout choisir un mode de *développement* qui privilégie la pénétration de l'électricité, source d'un gaspillage considérable, tant dans l'industrie que dans le résidentiel. C'est choisir aussi — à moyen et long terme — une politique de moindre emploi. *La politique énergétique joue, en* effet, en ce domaine un rôle très important. Le développement de la biomasse, de la géothermie, du solaire, de l'isolation des logements est très favorable à la reconstitution d'un tissu économique et industriel au plan régional, à un développement régional autocentré.

Cette absence de définition des choix en matière de développement se retrouve au niveau international, dans l'épineuse question de nos rapports avec le tiers-monde. Sans doute un ton nouveau a-t-il été donné par l'attitude ferme prise contre le racisme, par la régularisation de la situation des travailleurs immigrés, et ce ton marque incontes*tablement les rapports avec certains pays africains.* Jean-Pierre Cot a repris à son compte la plupart des thèmes tiers-mondistes pour définir les objectifs du ministère de *la coopération et du développement.*

Insistant sur ce choix, il affirmait, le 8 juillet 1981 : « *Le développement auto-centré est destiné à renforcer la capacité des Etats à faire face par leurs propres moyens à leurs difficultés, notamment dans le domaine alimentaire. En dépit des pressions du marché international, il faut que le tiers-monde puisse élaborer un modèle de développement qui assure d'abord l'essentiel des besoins locaux.* » Pourtant, dans le discours du *président* de la République à la conférence des P.M.A., ce sont plutôt les thèmes avancés par Claude Cheysson — la nécessité pour les pays riches de sortir de la crise en s'ouvrant de nouveaux marchés — qui sont *évoqués.* L'expérience a prouvé que la convergence des intérêts ne peut exister en matière d'échanges inégaux, et, à l'heure actuelle, on peut craindre que ce soit toujours l'intérêt du plus fort qui domine.

Sans doute l'essentiel des espoirs mis par les Français dans un pouvoir de gauche porte-t-il moins sur ces choix-là que sur sa capacité à ré*soudre* en termes de *justice sociale* les problèmes posés *par* la crise : l'inflation et le chômage. Mais j'ai bien peur que l'absence de choix suffisamment clairs en matière de *développement* ne *retentisse aussi* sur le problème de l'emploi. Face à un environnement international hostile et à une situation économique intérieure dégradée par les orientations antérieures, le choix de l'emploi comme axe essentiel implique *de trancher sans ambiguïté sur* le contenu de la politique économique.

Si une certaine relance est nécessaire *pour que* l'appareil économique n'aborde *pas* en mauvaise situation les transformations *nécessaires,* on ne peut attendre d'une simple reprise de la consommation populaire l'inversion des tendances à l'aggrava*tion du chômage. Les politiques* keynésiennes traditionnelles *ne* sont pas à elles seules en mesure de résoudre la crise. Les gains de productivité réalisables doivent être à *la fois mesurés à ce que les* travailleurs acceptent au point de vue de leurs rythmes et conditions de travail et affectés prioritairement à une réduction du temps de travail susceptible de *mieux le* partager. Et les politiques spécifiques de l'em*ploi, comme* la *création* de postes dans la fonction publique, si elles doivent permettre de mieux résoudre certains besoins sociaux, sont en elles-mêmes modérément efficaces *pour réduire* globalement le chô*mage ; elles ne peuvent* donc se substituer à l'action pour le partage du travail.

La réduction du temps de travail doit s'accompagner d'une réduction *sensible* de *l'éventail hiérarchique* des revenus. On *ne* pourra pas donner plus de pouvoir d'achat à tout le monde indifféremment. Le blocage des hauts revenus et des augmentations différenciées favorisant les bas salaires au-delà des premières mesures concernant le SMIC, l'allégement des charges sociales et fiscales pour les entreprises de main-*d'œuvre,* constituent un volet indissociable de la politique de l'emploi.

Des *mesures concernant le droit* au travail des femmes doivent aussi être étudiées de manière prioritaire. En *particulier il s'agit de vérifier l'application* d'un quota de 60 % de femmes dans la formation permanente et dans les stages, en imaginant des structures de contrôle, composées à égalité d'hommes et de femmes, pour la non-discrimination *en matière d'emplois et de salaires.*

La pierre de touche

Les nationalisations devraient être *la* pierre de touche de cette nouvelle politique et constituer à la fois un outil de réorientation économique, l'instrument d'une meilleure répartition des revenus, le lieu où peuvent s'exprimer des droits nouveaux pour les travailleurs.

Pour le premier de ces objectifs, la question du contrôle des filiales est d'importance. Or, sur ce point, la valse-hésitation n'est pas sans risque. Par exemple, en ce qui concerne *Thomson-C.S.F., la plus grosse filiale* de Thomson-Brandt. Thomson-C.S.F. touche, en effet, à plusieurs secteurs essentiels de notre économie : armements, composants électriques, informatique. La volonté affirmée de *s'en tenir aux promesses* de François Mitterrand *remet* à jour les discussions de 1977-1978 : la nationalisation limitée aux maisons *mères* ne *représente* plus grand-chose sur le plan industriel, puisque les tenants du *capital* ont généralement pris d'avance des mesures visant à filialiser un certain nombre de secteurs-clés.

Certes, la *prise* de participation à 51 % de l'Etat dans certaines filiales permet de transférer une partie du pouvoir de décision entre les mains de l'Etat. Mais ces filiales *possèdent* elles-mêmes d'autres *filiales* : en ce qui concerne Thomson, Thomson-*C.S.F. a confié la fabrication* des composants à EFOIS et SESCOSEM et ces deux filiales risquent d'échapper au contrôle.

L'absence de définition *actuelle* des *structures de* pouvoir et de contrôle dans les entreprises fait craindre une période de transition assez difficile. Les domaines les plus *soumis à la concurrence internationale* supporteront péniblement le flottement. La mise en place rapide de structures de contrôle par les travailleurs sur la gestion des entre*prises permettrait d'éviter que ne se* reproduisent des « bavures », comme l'accord passé récemment entre Thomson-C.S.F. et la firme japonaise T.E.A.C. pour le transfert au Japon *de la production du vidéodisque. Il* serait donc plus sain que les nouvelles structures des entreprises soient définies en même temps que la loi-cadre portant sur le champ des *nationalisations et les* formes d'indemnisation.. ou que, au moins, on n'attende pas trop

Rien de tout cela ne pourra se faire sans des engagements et des choix clairs Mais rien ne pourra s'accomplir non plus si à l'état de grâce ne succède que *l'expectative.*

On a suffisamment parlé de l'attentisme, en matière d'investissement, *des chefs d'entreprise. Il serait* grave que cet attentisme règne aussi du côté des hommes et des femmes de ce pays qui espèrent le changement. Au lendemain du 10 mai, nous *disions et nous écrivions : « N'attendons pas tout de l'Etat. »* Il nous *faut tout faire,* aujourd'hui, pour que tout travailleur, homme et femme de ce pays, devienne un acteur *conscient, actif et vigilant des chan*gements qui doivent être mis en œuvre.

Pour faire reculer le patronat et la droite dans leur volonté de maintenir *la durée du travail), on voit mal com*ment on pourrait se passer d'un contrôle actif des travailleurs dans chaque entreprise. Pour faire reculer les discriminations à l'égard des *femmes, on voit mal comment on* pourrait se *passer de* leurs actions collectives. Pour mettre en avant un modèle décentralisé, on voit mal comment on pourrait se passer des *initiatives non seulement des collec*tivités locales et des élus, mais des associations qui font le tissu de la vie régionale. Pour contrôler les prix, on voit mal, si l'on veut éviter *l'étatisme, comment on pourrait* se passer de l'association active des usagers au contrôle des prix, et cela suppose que se développe la capacité d'intervention du mouvement des consommateurs.

Comme nous le montrent les ouvriers polonais, il n'est pas d'autre solution à la crise que de transformer profondément la société en avançant vers l'autogestion.

Nous ferons tout notre possible *pour que les changements soient* durables et profonds, car l'espoir que tant d'hommes et de femmes de ce pays ont placé dans la gauche ne peut être déçu sans risque.

HUGUETTE BOUCHARDEAU.

Un sondage Indice-Opinion « le Quotidien de Paris » M. MITTERRAND : 59 % (— 7 points) M. MAUROY : 68 % (— 4 points)

Le Quotidiens de Paris, daté du 22 septembre, publie un sondage réalisé du 11 au 14 septembre par Indice-Opinion auprès d'un échantillon de mille deux personnes en âge de voter. Selon cette enquête, M. Pierre Mauroy reste en tête des personnalités dont les personnes interrogées *ont « plutôt une bonne opinion »,* mais cette position s'effrite : 68 % au lieu de 72 % en juillet dernier (*le Monde* du 14 juillet). M. Rocard passe de la troisième à la deuxième position avec 60 % de « bonne opinion » (au lieu de 64 %) et M. Mitterrand, qui régresse à la troisième place, perd sept points (59 % au lieu de 66 %). Puis viennent dans l'ordre, MM. Jospin (41 % au lieu de 47 %), Giscard d'Estaing (40 % au lieu de 42 %), Defferre (36 % au lieu de 42 %), Barre (35 %, sans changement), Piterman (33 %, cité pour la première fois), Chirac (32 % au lieu de 31 %), Chevènement (26 % au lieu de 27 %), Marchais (25 %, sans *changement*), *Monory* (25 %, *cité* pour la première fois), Lecanuet (22 % au lieu de 23 %), Joxe (21 %, *cité pour la première fois*), et Pons (19 % au lieu de 22 %). Le pourcentage le plus élevé des « opinions plutôt mauvaises » revient sans variation — comme en juillet — à M. Marchais (62 %) et le moins élevé à M. Joxe (16 %) et à M. Rocard (19 %).

M. Mauroy arrive en tête de l'indice de confiance envers les ministres, mais il perd quatre *points (67 % au lieu de 71 %).* Le recul le plus net (six points) est enregistré par M. Defferre : 38 % au lieu de 44 %. Deux ministres progressent : M. Cheysson (41 % au lieu de 37 %) et M. Savary (32 % au lieu de 31 %).

Les élections de présidents de conseils régionaux

● LIMOUSIN : M. Louis Longequeue (P.S.).

M. Louis Longequeue, sénateur de la Haute-Vienne, maire (socialiste) de Limoges, a été élu, le 21 septembre, président du conseil régional du Limousin, par 24 voix et deux bulletins blancs. Il succède à M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, qui se trouvait à la tête du *conseil* régional depuis sa création.

M. Longequeue, assurait déjà l'intérim *de la présidence* depuis la nomination de M. Chandernagor dans le gouvernement de M. Mauroy.

[Né le 30 novembre 1914, à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), M. *Louis Longequeue* est pharmacien. Il a été membre du comité médical de la Résistance de la Haute-Vienne, et secrétaire du Comité de libération de Limoges (1944). En 1947, il est adjoint au maire, et il est élu maire de Limoges en 1956, poste qu'il a conservé depuis. Conseiller général de la Haute-Vienne depuis 1951, il a occupé les fonctions de député (P.S.) de la Haute-Vienne, de 1958 à 1977, date à laquelle il est élu sénateur de ce département.]

● NORD-PAS-DE-CALAIS : M. Noël Josèphe (P.S.).

(De notre correspondant.)

Lille. — C'est sans aucune sur*prise que* M. Noël Josèphe, député et maire socialiste de Beuvry (Pas-de-Calais), a été élu le 21 *septembre* à la *présidence* du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, où il succède à M. Pierre Mauroy, qui *occupait* le *siège* depuis 1974.

M. Josèphe a obtenu un résultat très *flatteur : 103* voix *sur* 107 votants (quatre bulletins nuls) ; un conseiller était absent. M. Josèphe a immédiatement proposé au conseil régional « *la création d'un comité d'action pour l'emploi, associant des élus, des représentants de l'administration, des partenaires sociaux travaillant en liaison avec les comités départementaux et locaux pour faciliter toute initiative susceptible de créer des emplois* ».

D'autre part, dans sa résolution *finale, le conseil régional* souhaite adapter ses structures d'intervention dans le domaine économique (attribution de la prime régionale aux entreprises), examiner les conditions d'entrée dans le capital de la Société de développement régional (S.D.R.), accélérer la politique d'aide à *la* recherche et à l'innovation.

Le conseil régional est ainsi composé : 108 membres, dont 65 socialistes, 25 communistes, 9 centristes, 7 R.P.R., 2 non-inscrits. Au bureau, les sept postes de vice-présidents sont répartis à la proportionnelle.

[Né le 25 mai 1920 à Lille, M. Noël Josèphe, aujourd'hui inspecteur de l'éducation nationale à la retraite, a fait partie du mouvement de résistance Voix du Nord pendant l'occupation allemande, et il a été emprisonné à Loos en 1942. Il a commencé son action au parti socialiste dans *les Flandres, où il a été conseiller* municipal, puis adjoint au maire de Bailleul (Nord) Membre du secrétariat de la fédération socialiste du Pas-de-Calais et du comité directeur du P.S., M. Josèphe s'est présenté sans succès aux législatives de 1958 et de 1962. Nommé inspecteur à Béthune, il devient maire de Beuvry (Pas-de-Calais) en 1971, conseiller général en *1973. Au conseil régional* Nord Pas-de-Calais, où il siège depuis 1974, il a joué un rôle prépondérant comme premier vice-président. Il anime l'office culturel du Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'un organisme régional d'éducation permanente.]

● POITOU-CHARENTES : M. Michel Boucher (P.S.).

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Par vingt-quatre voix, M. Michel Boucher (P.S.), maire de Pisany (Charente-Maritime), a été élu le 21 septembre, au premier tour, président du conseil régional de Poitou-Charentes, succédant à M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.), conseiller général de Saint-Savin (Vienne), qui occupait ce poste depuis janvier 1980. L'opposition n'a présenté aucun *candidat et n'a pas participé* au vote.

Cette élection est la conséquence *directe des dernières* élections législatives. La nouvelle majorité dispose en effet de vingt-quatre voix sur quarante-six au conseil régional de Poitou-Charentes.

[M. Michel Boucher est né à Chantilly (Oise) le 25 février 1912. Il a exercé la profession de docteur en médecine jusqu'à sa retraite. Il siège au conseil régional de Poitou-Charentes comme représentant du conseil général de Charente-Maritime

Il a été candidat P.S.U. dans la cinquième circonscription de la Charente-Maritime contre M. Jean de Lipkowski, député R.P.R., aux élections législatives de 1962 et de 1967.]

Le Monde

société

JUSTICE

Le droit de recours individuel des Français devant la Commission européenne des droits de l'homme

De notre correspondant

Strasbourg. — Le droit de recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme entrera officiellement en vigueur, pour la France, le 2 octobre. A cette date, M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, et M. Robert Badinter, garde des sceaux, déposeront, entre les mains du secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Franz Karazek, la déclaration concernant la reconnaissance de ce droit aux Français, qui fut, le 3 juin, une des premières décisions du premier gouvernement de M. Pierre Mauroy.

Le conseil des ministres du 23 septembre officialisera cette démarche par laquelle la France déposera aussi le 2 octobre les instruments de ratification du deuxième protocole additionnel à la convention des droits de l'homme, attribuant à la Cour européenne de Strasbourg la compétence de donner des avis consultatifs.

L'acceptation du droit de recours individuel par la France signifie que tout individu, français ou étranger, pourra saisir la commission des droits de l'homme s'il se prétend victime d'une violation par l'Etat français des droits garantis par la convention. Toutefois l'action devant la commission de Strasbourg ne pourra intervenir qu'après épuisement des voies de recours devant les juridictions nationales.

L'acceptation du droit de recours individuel représente l'étape déterminante dans le processus de la reconnaissance par la France d'une juridiction européenne. Signée dès sa conclusion en 1950, la convention européenne des droits de l'homme ne fut ratifiée qu'en 1974 à la faveur de l'intérim présidentiel de M. Alain Poher. Cette décision était attendue depuis longtemps par nos partenaires. Mais le 30 septembre 1980, au Conseil de l'Europe, le premier ministre, M. Raymond Barre, déclarait qu'il était superflu pour la France de reconnaître le droit de recours individuel, étant donné que les droits de l'homme étaient parfaitement respectés dans le pays.

Le droit de recours individuel est désormais reconnu par seize Etats membres du Conseil de l'Europe. Ne l'ignorent que le groupe des pays méditerranéens (Malte, Chypre, Grèce et Turquie) et le Liechtenstein.

JEAN-CLAUDE HAHN.

LES PARENTS DE PHILIPPE BERTRAND PROTESTENT CONTRE UNE DÉCLARATION DE M. BADINTER

Troyes. — Après le discours du garde des sceaux, M. Robert Badinter, lors du débat sur l'abolition de la peine de mort à l'Assemblée nationale, jeudi 17 septembre, mentionnant le nom de Patrick Henry, assassin du petit Philippe Bertrand, le père de l'enfant, M. Gérald Bertrand, a déclaré, lundi 21 septembre, au quotidien *l'Est Eclair* : « *Trop, c'est trop. Avec mon épouse, depuis le malheur qui s'est abattu sur nous, je me suis fixé comme règle de garder le silence. Je sais, nous savons que rien ne pourra nous rendre notre fils. Mais aujourd'hui, étant donné ce que nous entendons, étant donné ce que nous lisons, je ne puis rester muet. Je n'accepte pas que notre réserve soit exploitée à des fins contraires à ce que nous pensons profondément. Je juge comme une provocation insupportable que, même dans la bouche d'un ministre, l'on évoque le drame qui nous a frappés comme un argument de tribune dans un débat à l'Assemblée nationale. Il est des effets oratoires qui sont du plus mauvais goût. Je demande que l'on respecte au moins notre peine.*

» *Par ailleurs, et pour que les choses soient claires, je tiens à dire que les honnêtes citoyens que nous sommes, ma femme et moi, ne toléreront jamais de croiser, dans quelques années, sur les trottoirs de notre ville, l'assassin de notre enfant. Il est des épreuves qui ont leurs limites. Aux autorités de le comprendre.* » (Corres.).

[Evoquant le cas de Patrick Henry, dont il fut le défenseur et qui a été condamné le 21 janvier 1977 par la cour d'assises de l'Aube à la réclusion criminelle à perpétuité (« le Monde » daté 23-24 janvier 1977), M. Badinter avait précisé : « Sachez bien que dans la foule qui autour du palais de justice de Troyes criait au passage le Buffet et de Bontems : « A mort » Buffet ! A mort Bontems ! » se trouvait un jeune homme qui s'appelait Patrick Henry. Croyez-moi, à ma stupéfaction quand je l'ai appris, j'ai compris ce que pouvait signifier, ce jour-là, la valeur dissuasive de la peine de mort. »]

TROIS BASQUES ESPAGNOLS SERONT ASSIGNÉS A RÉSIDENCE A L'ILE D'YEU

Trois Basques espagnols dont la France est décidée à refuser l'extradition seront assignés à résidence à l'île d'Yeu, nous indique notre correspondant à La Roche-sur-Yon. Il s'agit de MM. Tomas Linaza Echevaria, vingt-cinq ans, José Miguel Aurrugaeta San Emetrio, vingt-trois ans, et Miguel Angel Aldana Barrena, trente-deux ans, respectivement détenus dans les prisons de Marseille, Tarbes et Fleury-Mérogis. Madrid reproche à M. Linaza d'avoir participé à l'assassinat de sept personnes, dont six gardes civils. M. Aurrugaeta est accusé de complicité d'enlèvement et M. Aldana d'assassinats.

La décision du gouvernement français de ne pas les extrader est prise, mais n'a pas été officiellement signifiée à Madrid. Pour protester contre ce retard, les trois hommes observent depuis le 20 septembre une grève de la faim. A Matignon et au ministère de la justice, on se refusait, ce mardi 22 septembre, à indiquer quand cette décision serait notifiée officiellement à l'Espagne.

Au mois de février 1977, alors que douze militants basques étaient assignés à l'île d'Yeu, les socialistes s'étaient indignés de cette décision prise par le gouvernement français d'alors. Mais Paris s'est engagé récemment auprès de Madrid à surveiller étroitement les Basques espagnols que la France refuserait d'extrader.

En plus des trois militants qui seront assignés à résidence à l'île d'Yeu, la justice française a donné un avis favorable à l'extradition de deux autres Basques espagnols à propos desquels le gouvernement français doit aussi se prononcer. Il s'agit de MM. Juan Carlos Arreti Aizitarte et Eugenio Barrutia Penagua Zaharte. Tous les deux sont accusés, en Espagne, d'assassinat et incarcérés, en France, pour détention d'armes notamment. La justice française est saisie du cas d'un cinquième Basque, M. Augusta Achega Aguirre, accusé par Madrid de séquestration et de coups et blessures ont été rendus à son propos, mais une quatrième demande de Madrid doit être encore examinée par la chambre d'accusation de Paris.

D'autre part, notre correspondant à La Roche-sur-Yon nous indique qu'un autre Basque espagnol, M. Francisco Xavier Arin Baztarica, a été assigné à résidence à l'île d'Yeu lundi 21 septembre. L'Espagne ne réclame pas M. Arin Baztarica, mais la décision de le placer en résidence surveillée a été prise à la suite de son refus de respecter une insterdiction de séjour dans les départements du Sud-Ouest.

Après des « révélations » du « Matin de Paris »

M. DEFFERRE « DEMANDE DES EXPLICATIONS » AU DIRECTEUR DE LA D.S.T.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a « demandé des explications » à M. Marcel Chalet, directeur de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), après la publication, dans « le Matin de Paris » du 22 septembre, d'un article affirmant que des policiers de la D.S.T. auraient « téléguidé » deux attentats commis en Bretagne par le F.L.B.

Selon « le Matin de Paris », l'attentat commis en 1974 contre le relais de télévision de Roc-Trédudon et celui dirigé, le 13 avril 1972, contre la villa de l'entrepreneur Francis Bouygues près de Saint-Malo ont été provoqués par des policiers de la D.S.T. afin de « faire réaliser un attentat impopulaire par des membres du F.L.B. ». A cette fin, M. Emile Casanova, alors directeur adjoint de l'antenne de la D.S.T de Rennes, aurait menacé un sympatisant autonomiste de faire des révélations sur sa vie privée s'il n'acceptait pas de travailler pour la D.S.T. L'attentat contre le relais de télévision aurait été organisé selon un schéma identique, de manière à provoquer des réactions de désapprobation parmi la population locale.

« Le Matin de Paris » indique encore que M. Casanova, suspendu depuis, avait tenté de cambrioler l'étude d'un auxiliaire de justice de Genève, soupçonné de détenir des documents mettant en cause M. Giscard d'Estaing dans ses relations avec l'ex-empereur Bokassa, documents que ce dernier avait remis à M. Roger Delpey.

LE PROJET DE LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Aider sans étatiser

M. André Henry, ministre du temps libre, continue de mettre au point un projet de loi relatif à la « promotion de la vie associative » destiné à faciliter la création et le fonctionnement des associations de toute nature. Ce projet inquiète, pourtant, certains responsables, qui redoutent une mainmise de l'Etat sur la vie de leurs organismes.

Le calendrier du projet de loi vient d'être arrêté. Du 22 septembre au 21 octobre, les ministères intéressés étudieront le canevas de travail qui vient de leur être remis, et qui comporte cinq thèmes de réflexion : l'utilité sociale, les luttes sociales, le droit d'expression, la capacité juridique, la fiscalité et le financement des associations.

A partir du 21 octobre commencera la rédaction de la première mouture du texte, la coordination des réflexions interministérielles étant assurée par M. Michel-Roland Chervot, conseiller technique au cabinet de M. Henry, chargé des questions juridiques.

Le 1er novembre, le texte sera soumis au premier ministre, que son collègue du temps libre tient à associer le plus tôt possible au débat qui s'établira ensuite entre le gouvernement et les associations.

Celles-ci placent beaucoup d'espérance dans ce travail commun qui pourrait déboucher sur des aménagements fiscaux et sur une plus grande disponibilité de leurs élus et de leurs militants. Cependant, certains responsables, qui ont pu prendre connaissance des premières suggestions, s'inquiètent. En effet, il a été question de créer des conseils d'associations au niveau départemental, régional et national. Mais quelle en serait la composition ?

D'autre part, il était prévu que les dégrèvements fiscaux seraient supprimés, alors que, au contraire, les associations en demandent l'extension. Un institut pour la promotion de la vie associative se substituerait à ce mécanisme pour distribuer des fonds d'origine budgétaire.

Dans les deux cas, les associations craignent que l'Etat n'intervienne de façon abusive dans leur fonctionnement et que le libéralisme de la loi de 1901 ne devienne caduc.

Dans l'entourage de M. Henry on déclare que les deux dispositions incriminées ont été abandonnées. « Il existe en France trois cent cinquante mille associations : le *gouvernement* ne peut ni ne veut les contrôler. En tout état de cause, le projet de loi ne sortira qu'avec l'accord des associations, *précise-t-on*. Ce seront elles qui, en fait, rédigeront la loi qui les gouvernera. »

ALAIN FAUJAS.

LE MINISTÈRE DES DROITS DE LA FEMME PRÉCISE SON PROGRAMME DANS LE DOMAINE DE L'AVORTEMENT

Le premier numéro du bulletin mensuel d'information du ministère des droits de la femme intitulé *Citoyennes à part entière* vient d'être publié. En huit pages il présente le programme du ministère des droits de la femme, les nouvelles mesures en faveur de l'emploi et de la formation des femmes, une enquête sur la femme polonaise et un portrait de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme.

Le dossier du mois précise les mesures envisagées dans le domaine de l'interruption volontaire de grossesse (*le Monde* du 9 septembre). Dans une interview, Mme Simone Iff, chargée au cabinet du ministre des problèmes de santé, explique en quoi consistera la « *nouvelle lecture des lois contraception et I.V.G.* » :

« 1) *Augmentation des centres de planification et des établissements d'information.*

» 2) *Augmentation du nombre de lieux où les avortements seront pratiqués. Tout établissement hospitalier associé au service public sera tenu de disposer de moyens suffisants permettant la pratique de l'I.V.G. La capacité d'accueil des centres existants sera accrue. Ces services devront assurer l'information et les consultations de contraception.*

» 3) *L'interruption de grossesse sera inscrite à la nomenclature de la Sécurité sociale (nouveau décret).*

» 4) *La durée de résidence en France nécessaire aux étrangères pour obtenir un avortement sera réduite à vingt-quatre heures ou trente-six heures (en cours).*

» 5) *Les avortements thérapeutiques sont possibles lorsque la « santé » de la femme est compromise. Il sera précisé par circulaire la notion de « santé », selon l'Organisation mondiale de la santé « état de bien être ». La liste des experts habilités à autoriser une I.V.G. thérapeutique sera revue.*

» 6) *Les tests de grossesse pourraient être obtenus gratuitement sur simple demande dans les hôpitaux et les centres de planification. Les femmes seront incitées à pratiquer des tests de grossesse dès un retard de règles.*

» 7) *La formation médicale sur l'ensemble des techniques médicales d'I.V.G. fera l'objet de colloques et publications et sera incluse dans la formation médicale de base.*

» 8) *Des recherches seront faites sur les méthodes de contraception. En particulier, spermicide et contraception masculine.*

» 9) *Enfin, une très large campagne d'information sur la contraception doit commencer à l'automne.* »

POLICE

DEUX NOMINATIONS DANS LA POLICE JUDICIAIRE

- **M. Michel Guyot directeur central.**
- **M. François Le Mouël directeur à la préfecture de police de Paris.**

Un prochain conseil des ministres devrait nommer M. Michel Guyot, l'actuel directeur de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris, à la direction centrale de la P.J., au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Maurice Bouvier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

C'est M. François Le Mouël, actuellement directeur adjoint de la P.J. à la préfecture de police de Paris, qui succédera à M. Michel Guyot.

M. MICHEL GUYOT

[Né le 29 août 1925 à Pontarlier (Doubs), M. Michel Guyot est licencié en droit. Commissaire de police en 1949, il est, en 1956, chef de la brigade des agressions et violences, formée spécialement pour lutter contre le terrorisme d'origine algérienne en région parisienne. Commissaire principal en 1959, puis divisionnaire en 1968, il sera successivement chef des neuvième et septième brigades territoriales jusqu'en 1970, année où il est appelé à diriger la première brigade mobile, qui deviendra le service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Versailles (Yvelines).

Contrôleur général en 1979, M. Guyot devient, en janvier 1979, directeur du cabinet du directeur général de la police nationale, avant d'être nommé, en août 1980, à la direction de la P.J. à la préfecture de police de Paris.

M. FRANÇOIS LE MOUËL

[Né le 26 janvier 1927 à Kérien (Côtes-du-Nord), M. François Le Mouël commissaire principal en 1959, a été successivement secrétaire du directeur de la P.J., chef de la circonscription de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), puis chef de la cinquième brigade territoriale. En décembre 1964, il prend la direction de la brigade de recherche et d'intervention, dite brigade anti-gangs.

Commissaire divisionnaire en 1967, M. Le Mouël est nommé chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants en juillet 1971. Il est nommé contrôleur général en avril 1974 et, en avril 1981, il devient directeur adjoint de la police judiciaire.

M. MAURICE BOUVIER

[Né le 6 avril 1920 à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), M. Maurice Bouvier est entré dans l'administration en 1943. Commissaire de police en 1952, il est l'adjoint du commissaire Clot, chef de la brigade criminelle, depuis 1957, lorsqu'il lui succède à ce poste, en 1961. En 1962, il est commissaire divisionnaire et, en 1964, contrôleur général.

Directeur adjoint de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris en 1966, il en est devenu le directeur en 1970. Il est nommé directeur central de la P.J., au ministère de l'intérieur en 1974, fonction qu'il cumulera par la suite avec celle de directeur des services actifs de la police nationale. En avril 1981, il avait été nommé inspecteur général de l'administration.

Le nom de M. Bouvier restera lié à plusieurs affaires retentissantes, comme celles de l'attentat du Petit-Clamart et de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka.]

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION BELORGEY

Chargé par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, d'une mission sur « *les orientations nouvelles concernant la mission, l'organisation et les moyens de la police* », ainsi que sur « *les conditions de travail et les garanties des fonctionnaires en ayant la charge* » (*le Monde* du 2 septembre), M. Jean-Michel Belorgey, député de l'Allier (P.S.), devait présenter, ce mardi 22 septembre, au ministre de l'intérieur, l'équipe qu'il a composée pour l'assister dans sa tâche.

Y figurent : MM. Pierre Damelon, préfet honoraire ; Serge Fuster, dit Casamayor, ancien magistrat, écrivain ; Paul Vincent, général de gendarmerie en retraite ; André Grocat, maire de Glen-sur-Cure (Nièvre) ; Me Jean-Paul Lévy, avocat ; MM. Robert Dehorter, inspecteur général honoraire de la police nationale et secrétaire général honoraire du Syndicat des commandants et hauts fonctionnaires de la police nationale ; Léon Gilot, ancien secrétaire général du Syndicat national des policiers en civil (S.N.A.P.C.) ; Gilbert François, ancien secrétaire général adjoint de la Fédération autonome des syndicats de la police (FASP) ; Jean-Marie Pontault, journaliste au *Point*.

Le rapporteur sera M. Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration.

● *Le Centre national de tir de la police nationale*, qui compte actuellement une trentaine de *stands de tir répartis en France*, relèvera désormais de la direction du personnel et des écoles de la police nationale.

SPORTS

CYCLISME

Le Tour de l'Avenir open a favorisé l'épanouissement de Pascal Simon

Dans le Tour de l'Avenir open, qui a eu lieu du 8 au 21 septembre, les professionnels ont battu les amateurs, mais ces derniers ont opposé à leurs adversaires une vigoureuse résistance et se sont bien comportés. Derrière Pascal Simon, de l'équipe Peugeot, vainqueur avec plus de 7 minutes d'avance, le Soviétique Soukhoroutchenkov et le Colombien Jimenez ont pris respectivement les deuxième et troisième places.

Epreuve d'un intérêt soutenu de bout en bout, plus animée que le Tour de France et plus passionnante que la plupart des compétitions par étapes de l'année, le Tour de l'Avenir a souligné les vertus de la formule open. La confrontation entre les deux catégories a incité les amateurs à se surpasser, et elle a placé les professionnels dans l'obligation de défendre leur réputation, autrement dit de faire leur métier et d'assumer leurs responsabilités.

Ces conditions particulières ont favorisé en définitive l'épanouissement de Pascal Simon, qui vient d'avoir la révélation, ou plus exactement la confirmation, de son talent. Réservé à des tâches plus ou moins obscures et souvent malchanceux après qu'il eut obtenu un succès significatif en 1980 dans le Tour du Haut-Var, le jeune champion (vingt-cinq ans) a démontré qu'il possédait l'envergure d'un routier complet et probablement d'un authentique leader. Le Tour de l'Avenir marquera sans doute un tournant décisif dans sa carrière, et l'on peut imaginer, à partir de sa performance sur les routes des Alpes, qu'il peut jouer un rôle important dans le Tour de France, l'an prochain.

La victoire de Simon est celle d'une autorité naissante. C'est aussi, de toute évidence, celle de la fraîcheur athlétique. Un programme allégé avait permis au coureur de Peugeot d'aborder, avec des forces neuves, cette épreuve essentielle pour lui, puisque son employeur avait envisagé de ne pas renouveler son contrat la saison prochaine. A l'inverse, les Soviétiques *ont* payé les efforts accumulés depuis le début de la saison, principalement dans les courses par étapes.

C'est pourquoi il faut se garder de juger le champion du monde amateurs Vedernikov ainsi que Morozov, Barinov et surtout Soukhoroutchenkov — au demeurant handicapé par une chute sérieuse — sur leur échec relatif du Tour de l'Avenir. Avant de subir ici la loi des « pros », ils s'étaient offert le luxe de les mater dans le Circuit de la Sarthe et dans le Tour du Luxembourg. A cette époque, les porte-parole du secteur professionnel avaient d'ailleurs pris position contre le système open. Aujourd'hui, le vent a tourné, et les directeurs sportifs des grandes marques françaises se disent intéressés par la Course de la Paix en suggérant qu'elle soit ouverte à tous. Mais cette fois, c'est de l'Est que viendront les réticences.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT GENERAL
(au terme des quatorze étapes)

1. *Pascal Simon* (Fra.), 39 h. 18 min. 11 sec. ; 2. Soukho (U.R.S.S.), à 7 min. 41 sec. ; 3. Jimenez (Col.), à 9 min. ; 4. Morozov (U.R.S.S.), à 11 min. 34 sec. ; 5. Gavillet (Suis.), à 11 min. 54 sec. ; 6. Roche (Fr.), à 12 min. 28 sec. ; 7. Cabrera (Col.), à 14 min. 8 sec. ; 8. Muller, à 14 min. 54 sec. ; 9. Acevedo (Col.), à 15 min. 22 sec. ; 10. Seiz (Suis.), à 15 min. 46 sec., etc.

RUGBY

LA TOURNÉE DES SPRINGBOKS AUX ÉTATS-UNIS NE COMPROMET PAS LES JEUX DE LOS ANGELES

estime le président du C.I.O.

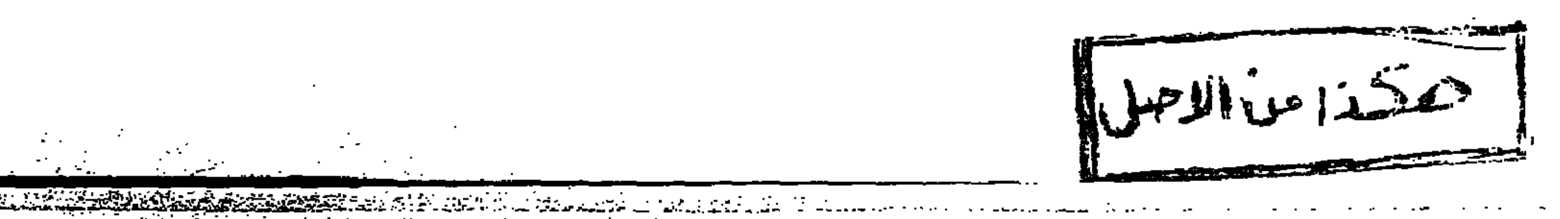
La tournée des rugbymen sud-africains, les Springboks, aux Etats-Unis, ne devrait pas affecter l'organisation des Jeux olympiques de 1984 par Los Angeles. C'est, en substance, ce qu'a déclaré M. Juan Antonio Samaranch, le 21 septembre, à Baden-Baden (R.F.A.), à l'occasion d'une conférence de presse donnée pour l'ouverture du congrès olympique qui se tiendra jusqu'au 3 octobre.

« *Pour le moment, le mouvement olympique est une île de paix* », a souligné M. Samaranch, qui s'est entretenu avec les responsables du sport africain avant d'indiquer : « *Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour lutter contre de telles tournées mais nous n'avons pas pour ce qui nous concerne le rugby en particulier, des moyens d'intervenir. Toutefois je ne pense pas, comme on l'affirme un peu partout, que cette tournée mette en danger les Jeux olympiques de Los Angeles. Même si les relations sont affectées entre différents comités nationaux, à aucun moment il n'a été parlé de boycottage. Tous les dirigeants africains qui étaient présents ici, aussi bien ceux du Conseil supérieur du sport africain que l'Assemblée africaine des comités olympiques nationaux, ont montré leur satisfaction envers ce que faisait le C.I.O. A cet égard, je crois que la situation est différente de celle qui existait avant les Jeux olympiques de Montréal.* »

« *Il n'est pas facile de comprendre cette tournée pendant cette période de l'année où nous nous réunissons et surtout dans un sport qui n'a aucune importance aux Etats-Unis* », a néanmoins ajouté M. Samaranch, en précisant : « *Tout est sans doute possible, mais je suis optimiste. Je suis convaincu que nous aurons, à Los Angeles, les Jeux les plus importants de l'histoire du mouvement. En effet, il y aura dix ou onze mille athlètes et le niveau des performances s'accroît chaque année. Il y aura aussi des épreuves nouvelles comme le marathon féminin, et, s'il ne se passe rien de particulier dans le monde, ces Jeux seront les plus importants de notre histoire.* »

● *Un juge fédéral, M. Howard Munson, a autorisé, le 21 septembre*, l'équipe sud-africaine de rugby, les Springboks, à jouer le 22 septembre à Albany contre une sélection américaine de Mideast, annulant ainsi l'interdiction du gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hugh Carey. Devant la polémique suscitée par cette tournée, celui-ci avait interdit le match, estimant qu'il y avait « *un danger imminent d'émeute* ». Dans la matinée du mardi 22 septembre, une explosion a gravement endommagé à Schenectady (Etat de New-York) les locaux de *l'Eastern Rugby Union*, dont l'équipe vedette devait affronter ce même jour l'équipe sud-africaine.

VOLLEY-BALL. — *L'équipe de France, qui va tenter de se qualifier pour les prochains championnats du monde, a battu difficilement, le 21 septembre, à Pazardjik (Bulgarie), l'équipe de R.F.A., 3 manches à 2 (15-11, 13-15, 15-13, 7-15, 15-10) au cours de la dernière journée des éliminatoires du championnat d'Europe masculin de volley-ball.*



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

UN COLLOQUE A AVIGNON

Retour aux sources pour la télédétection

Après avoir été parée de toutes les vertus, la télédétection des ressources terrestres prend aujourd'hui un peu de recul et revient à un peu plus de raison pour juger de son état de développement, de ses possibilités et de ses limites. Comme par *le passé*, elle demeure, certes, une science d'avenir aux applications nombreuses — comment aurait-on, sinon, réussi à *convaincre organismes et gouvernements de financer ses coûteux* programmes de développement ? — mais, sans qu'il y ait eu semble-t-il de concertation, les spécialistes de cette discipline paraissent, « après une période d'optimisme où tout était possible et où l'on pensait savoir tout faire, être revenus aujourd'hui à une phase de réalisme ».

***D'une certaine manière, les débats* du récent colloque international sur les « Signatures spectrales d'objets en télédétection » organisé, à Avignon, par l'Institut national de recherches agronomiques (INRA) et le Centre national d'études spatiales (CNES), ont témoigné de ce retour à une certaine réflexion. « Nous avons fait, a déclaré M. Gérard Brachet, à l'occasion de la séance d'ouverture du colloque, du quantitatif avant de faire du qualitatif, de la synthèse avant de faire de l'analyse. Or il faut, a-t-il ajouté, que l'outil que représente la télédétection soit *compris et développé.* »**

OUTIL de choix, la télédétection l'est sans aucun *doute*. Il n'est que de répertorier les succès plus qu'honorables qu'elle a *obtenus* dans des domaines aussi variés que la minéralogie (avec la mise en évidence de la présence probable de gisements d'étain, d'argent, de lithium en Bolivie) ; l'agriculture (avec l'identification des plantations de caféiers rendus improductives au Brésil *par le gel de l'hiver 1975*) ; *la* géologie (avec la cartographie des zones *de failles* ou la reconstitution sur une période de huit mille ans de l'évolution du delta du Rhône).

Les *exemples ne manquent* pas et expliquent — même si ils sont parfois teintés d'une arrière-pensée militaire — les nombreux programmes en projet ou en cours de réalisation sur ce sujet. Après les Etats-Unis avec leurs vaisseaux habités et leurs satellites Landsat, après l'Union soviétique, l'Inde, le Japon, la Chine et même une association américaine d'industriels (GEOSAT) ont manifesté l'intention de s'engager dans cette voie. La France pour sa part a lancé le programme SPOT (Système pour l'observation de la Terre), réalisé avec la participation de la Belgique et de la Suède, dont le premier satellite, capable *selon ses modes d'utilisation* de distinguer au sol des détails d'une dimension comprise entre dix et vingt mètres, sera lancé à la mi-84.

Outil de choix donc, mais qui *n'est pas un outil* universel. Si la télédétection paraît toujours aussi riche d'avenir, ses quelques *réussites* ne doivent pas masquer les difficultés réelles de l'*entreprise*. La *connaissance* quasi immédiate de l'état des céréales dans un pays, celle de la bonne santé du couvert végétal, la connaissance de l'avancée du désert ou de la pollution, celle des phénomènes qui permettront à coup sûr, d'identifier les zones probablement riches en minerais *de toutes sortes* ou en produits pétroliers, l'étude des courants océaniques, *de la volcanologie*, des glaciers ou des ressources en eau, ne seront acquises qu'au prix d'un surcroît de recherche fondamentale et de mesures faites sur le terrain.

S'il est clair, en effet, que dans certains domaines de la *télédétection l'interprétation des* images de satellites — failles géologiques — est relativement avancée, il en est d'autres où beaucoup reste à faire. L'agriculture, prise dans son sens le plus large, est au rang de ceux-là et les efforts à consentir pour qu'elle s'appuie sur la télédétection sont d'autant plus importants qu'elle sera vraisemblable*ment un de ses plus gros clients* potentiels.

En fait, il y a cinq ans encore il n'y avait en télédétection que des physiciens et des géographes ; maintenant sont aussi *présents en grand nombre des* biologistes qui doivent « apprendre » cette nouvelle technique. Tout le problème est là. *« Nous éprouvons,* note M. Jacques Riom de l'INRA, *des difficultés à relier les images reçues à des paramètres biologiques* ». Tel végétal, comme le blé, va donner à la fin de son *cycle des signatures* spectrales différentes au moment de l'apparition de son épi. Tel autre réagit différemment selon l'état de maturité de ses feuilles. Le travail se complique encore du fait que l'angle de visée des mesures peut varier et que les conditions météorologiques changent *sans cesse*. *« Aujourd'hui,* remarque M. Gérard Guyot de l'INRA, *nous avons à notre disposition des matériels élaborés, des données intéressantes, mais nous butons sur l'interprétation des images dès lors que l'on passe des mesures au sol aux mesures faites depuis l'espace. C'est la raison pour laquelle la physique de base est revenue au goût du jour. On se tourne plus vers la recherche fondamentale pour débrouiller l'écheveau et mettre au point des modèles d'interprétation stables qui pourront être utilisables d'une année sur l'autre et transposables, au prix de quelques modifications à d'autres régions du globe.* »

Aussi les chercheurs réunis à Avignon ont-ils prôné la multiplication des contacts entre branches scientifiques différentes (biologistes et physiciens, par exemple), tant il est vrai que la télédétection est une activité au carrefour de nombreuses recherches. Ils recommandent aussi l'accroissement des échanges encore insuffisants, entre chercheurs et utilisateurs des données fournies par les satellites. Une action dans ce sens ne saurait être engagée trop tôt dans la mesure où, avec le temps, les scientifiques concernés parviendront toujours à s'entendre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

En toute logique

LE CERCLE DU COMPTEUR

PROBLEME Nº 207

Cette journée de dimanche a réuni les cent membres du Club des arithmologues. Dans l'après-midi, un certain nombre *d'entre* eux sont partis dans un car qui *ne peut contenir* qu'un maximum de soixante passagers. Ceux qui restent organisent un dernier jeu. Ils se mettent en cercle et l'un d'eux, comptant à partir de lui-même, dans le sens des aiguilles d'une montre, *fait sortir* du cercle un membre sur deux. Sortent donc ; son *voisin* de gauche, son troisième voisin à gauche, etc. Le compteur fait ainsi plusieurs fois le tour du cercle jusqu'à ce que tous soient sortis sauf lui.

Combien de membres du Club sont partis dans le car ?

(Solution dans *le prochain* « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME Nº 206

La stratégie gagnante consiste à laisser à son adversaire une situation équilibrée sur le plan des puissances de 2. Le nombre d'éléments de chaque tas doit être décomposé en une somme de puissances de 2. Dans l'ensemble, chaque puissance doit survenir 2 fois. Or cette situation est possible à atteindre en partant d'une situation déséquilibrée, alors qu'une situation équilibrée ne peut qu'être quittée. Tout le reste dépend des nombres de pièces, de « qui commence » et... des connaissances de votre adversaire.

PIERRE BERLOQUIN.

LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES A QATAR

Neuf millénaires d'histoire et quelques énigmes

Qatar, *un des petits émirats pétroliers* du golfe Persique : 22 000 kilomètres carrés *de désert*, 220 000 habitants, 24 millions de tonnes de pétrole produit en 1980 et... 9 000 ans d'histoire qui commencent à sortir de la pierraille et du sable. Depuis 1947, première année de l'ère pétrolière qatari, jusqu'en 1975, des missions archéologiques danoises ont ramassé, en surface, des *objets préhistoriques et des* spécialistes britanniques ont découvert, sous des cairns, des outils de pierre qu'ils pensaient être moustériens, c'est-à-dire faits par l'homme de Néandertal (de — 100 000 ans à — 50 000 ans).

En 1975, M. Issa Ghanem El Kawar, le ministre qatari de l'information, dont dépend le service des antiquités, soucieux de retrouver *le passé de son pays, invite* un archéologue français, M. Jacques *Tixier, maître de recherches au* C.N.R.S., qui avait travaillé au Liban de 1967 à 1975, à venir fouiller à Qatar avec son équipe. Le programme des recherches, précisé dans l'invitation, est vaste : l'histoire de l'homme, de ses activités et de son environnement pour toute la période allant des premiers établissements humains à Qatar jusqu'en... 1947.

Depuis lors, douze à quinze spécialistes français viennent chaque année fouiller pendant trois mois à Qatar, aidés par une demi-douzaine de stagiaires qataris (parmi lesquels le sous-directeur des antiquités, M. Abdallah Al Khuleifi). Ces missions, dirigées conjointement par M. Tixier et Mme Marie-Louise Inizan, *attachée de recherche au C.N.R.S.*, supervisées par M. Jassim Zeiny, directeur des *antiquités, sont financées surtout par* Qatar et aussi, du côté français, par le C.N.R.S. et le *ministère* des relations extérieures. Il faut aussi noter que l'ambassadeur de France à Doha, M. Jean Bellivier, s'intéresse de très près aux travaux de la mission française — la seule mission archéologique étrangère à Qatar et la première mission française *à avoir fouillé dans les Etats arabes* du golfe Persique (1), — à laquelle il apporte toute l'aide possible.

Après cinq campagnes annuelles, l'histoire de Qatar comporte encore beaucoup d'inconnues. Mais quelques grandes étapes se dessinent grâce aux fouilles intensives faites sur douze sites sélectionnés après des études préliminaires de la *géomorphologie et des traces visibles en* surface.

EN l'état actuel des connaissances, l'histoire de Qatar commence seulement au septième millénaire avant Jésus-Christ. De cette époque, on a *découvert des ateliers de taille* de silex, mais ni habitats, ni *céramique*, ni *foyers*, ni restes humains.

Du sixième millénaire, on n'a encore rien retrouvé. Du cinquième, au contraire, on connaît beaucoup de sites côtiers. A cette époque, commence *le grand* commerce entre le Golfe et la *Mésopotamie, comme en* témoignent la céramique d'Obeid (Irak) mise au jour à Qatar et aussi les minuscules otolithes (concrétions calcaires de l'oreille interne des poissons) découverts à Al-Khor, un grand site de la côte est. Trois cents kilogrammes de sédiments ont *été tamisés : on y a ainsi trouvé* les *otolithes* provenant de cinquante mille poissons (des daurades d'une vingtaine de centimètres), mais aucune vertèbre. Cette bizarrerie pourrait peut-être s'expliquer par l'exportation de poissons *étêtés* et *séchés* (*le Monde* du 9 juillet 1980). Autre « monnaie d'échange » possible : les silex, dont on a retrouvé plusieurs centaines de milliers d'éclats, déchets et outils et qui, abondants dans ce seul site qatari, sont totalement absents de Mésopotamie. Ce sont ces outils qui *avaient été attribués, à tort*, aux Moustériens. Outre les daurades capturées pour l'exportation (?), les habitants d'Al-Khor péchaient et consommaient des coquillages et de gros poissons, notamment des requins. Les restes d'une gazelle ont été découverts non loin d'une pointe de flèche... et aussi ceux d'une femme inhumée — sans aucun *bijou* — après *avoir été à demi* incinérée.

Le puzzle d'Al-Khor

Dans une île basse de la baie d'Al-Khor, un site extraordinaire intrigue la mission française : deux villages reliés par une allée pavée longue *de 200 mètres* : un « tas » de 12 mètres cubes de drupes (petits coquillages de 4 à 5 centimètres de long), de très nombreuses poteries tournées, dont certaines sont intactes, parfois énormes et épaisses, d'un style inconnu ailleurs, qui ont manifestement beaucoup été *mises au feu et dont* quelques-unes ont encore au fond un dépôt *de matière organique*. Autant d'éléments d'un puzzle qui n'est encore ni reconstitué ni daté avec précision.

Selon une première hypothèse, les habitants de ce village auraient pu être, soit au troisième, soit au deuxième millénaire, des fabricants de pourpre. La chair des *drupes, comme celle du murex* classique, pouvait donner ce colorant fort apprécié dans l'Antiquité. Ce qui expliquerait d'abord la présence du « *tas* » de deux millions de coquilles de *drupes toutes cassées, ensuite* l'abondance des grandes jarres et peut-être aussi la présence de cette matière organique (qui sera bientôt analysée).

Autre énigme, toujours près d'Al-Khor : dix-huit tombes creusées sous de petits cairns. Les corps, inhumés en position *fœtale, se sont* très *mal* conservés, au point souvent de n'être visibles que par la trace fantomatique qu'ils ont laissée sur le sol. Autres objets disparus : plusieurs centaines de petites sphères vides, qui sont autant de « témoins négatifs » ayant survécu dans la terre du fond de *tombes*. Peut-être conservent-elles le souvenir de fruits de *jujubier* (?) déposés là comme offrandes funéraires (?).

En revanche, les parures de *coquillages (colliers, plastrons,* anneaux de cheville, plaques de *nacre travaillée et peut-être* même trois perles fines) qui ornaient les morts ont mieux supporté l'usure des millénaires.

*Dans ces tombes, aucune cé*ramique, aucune matière organique grâce auxquelles on pourrait faire des datations. Toutefois un des fantômes de morts tenait encore dans le poing un tout petit charbon de bois. Un minuscule fragment de ce charbon pourra sans doute suffire pour une *datation fiable* par *le carbone* 14.

Quelles que soient les incertitudes qui planent sur tous ces vestiges, les sites d'Al-Khor sont si riches que l'on va créer sur place un petit musée municipal. Les vestiges islamiques intéressent *vivement les autorités qa*taris. Du milieu du dix-neuvième siècle de *notre ère, date* une ville élevée sur un lieu-dit répondant au nom actuel de Murwab (au nord-ouest de Qatar). Aucun texte écrit sur Qatar n'étant connu pour la période allant du cinquième au quinzième *siècle*, on *ne sait* même pas comment s'appelait cette *ville à l'époque où elle a été* habitée. Pourtant, l'agglomération était longue de plus d'un kilomètre, elle était flanquée d'un fort carré renforcé de tours et elle rassemblait au moins deux cent cinquante maisons — toutes ouvertes vers le sud-est et donc abritées des vents domi*nants du nord-ouest*, — comme l'a montré le relevé par photogrammétrie aérienne fait par M. Jean-Paul Saint-Aubin et Mme Eve Dion (de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France).

La mission *archéologique* française y a déjà trouvé des bracelets de verre, des cuillers à fard, des poteries à glaçure (2) (semblables à celles de l'époque abbas*side que l'on a trouvées à Suse*, dans la plaine du sud-ouest de l'Iran), de la vaisselle en chlorite. *Mais*, jusqu'à présent, on ne s'explique pas pourquoi cette ville, la plus ancienne et la plus grande du golfe Persique à l'époque, a été construite là : la mer est à 4,5 kilomètres, et aucune agri*culture n'était pratiquée dans les* environs.

Plus compréhensible, puisque côtier, est le choix du site des deux capitales du dix-septième siècle abandonnées toutes deux au dix-huitième siècle : Al-Zubarah (au nord-ouest de Murwab) et Al-Huwailah (sur une baie du nord-est de Qatar). Mais pourquoi ont-elles été abandonnées dans la précipitation ? Tout est resté sur place : les lampes, la *porcelaine de Chine* (décors bleus sur fond blanc de l'époque Qing, contemporaine des deux villes), les briquets en silex, les déchets de coquillages, d'huîtres perlières, de poissons et d'animaux domestiques, les poteries communes de fabrication *locale*.

Il y a aussi à faire l'inventaire des petites mosquées, généralement en brique crue, construi*tes entre 1945 et 1960. Rustiques*, mais souvent jolies, nombre de ces mosquées sont démolies pour être remplacées par des édifices de béton plus cossus. Heureusement, le service des antiquités manifeste l'intention de sauver ces charmants lieux du culte, comme il veut préserver les maisons du dix-neuvième siècle et les tours à vent qui réfrigéraient *les habitations par le jeu de sim*ples courants d'air.

YVONNE REBEYROL.

(1) Appelé golfe Arabique dans les pays bordant ses rives occidentales et méridionales, donc à Qatar.

(2) Enduit qui, appliqué sur la poterie crue, se vitrifie à la cuisson.

SURTOUT ÉTUDIÉES POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les fibres optiques sont aussi des capteurs

LES fibres optiques sont étudiées, depuis de très nombreuses années, principalement en vue d'applications dans le secteur des télécommunications. *En général réalisées* en verre de silice (mais on commence à voir apparaître des fibres synthétique), elles sont, en effet, d'excellents guides de lumière, capables de transmettre sur de longues distances de très grandes quantités d'informations, sous forme d'impulsions *lumineuses*. L'un des avantages prépondérants des fibres optiques dans la transmission d'informations étant leur très faible sensibilité à l'environnement extérieur — alors qu'il est bien connu qu'un champ électromagnétique peut *perturber* un *courant* électrique, — elles ont aussi été étu*diées* pour d'autres transmissions d'informations que les télécommunications proprement dites : par exemple, par les militaires, pour « câbler » des engins de type divers, avions, missiles, devant fonctionner en ambiance *radio-électrique* perturbée ; *ou* en milieu industriel, pour transmettre des *informations* recueillies par des sondes ou des capteurs, dans un environnement hostile.

Depuis un petit nombre d'années, l'intérêt s'est aussi porté sur la possibilité qu'ont les fibres optiques, dans certaines conditions, non plus seulement de transmettre de l'information, mais de contribuer à créer de l'information : de véhicule d'une information fournie par un capteur spécialisé, la fibre peut, en effet, devenir capteur elle-même.

La phase de l'onde

Cela peut paraître paradoxal : une application sous forme de capteur exige, en effet, que, d'une *manière ou d'une autre*, l'environnement agisse sur la fibre pour modifier un message optique de base — en général des impulsions fournies par un laser à semi-conducteur — dont on pourra mesurer, par un détecteur, les variations ; alors que, en télécommunications, les fibres sont jugées *intéressantes du fait* même de leur insensibilité aux *facteurs d'environnement*. Le paradoxe n'est, en fait, qu'apparent, car on s'intéresse, dans les deux cas, à des paramètres différents : en télécommunications, *c'est essentiellement la puissance* du signal lumineux reçu par le détecteur au bout de la fibre qui est importante. Dans l'application sous forme de capteur, on suivra plutôt l'évolution de paramètres plus fins de l'onde lumineuse *transmise : des variations* de phase de l'onde seront mises *en évidence par interférométrie* (par mesure des déplacements des franges d'interférence produites par deux signaux lumineux, l'un transmis par la « fibre capteur », l'autre par une fibre *de référence*) ; des modifications *dans la polarisation* de l'onde seront mesurées par l'utilisation de *polariseurs* ; un changement de fréquence du signal sera détecté par l'utilisation de réseaux optiques ou d'hologrammes.

Les nombreuses études menées pour les applications en télécommunications ont permis le développement de toute une série de *matériels* (*en particulier les fibres elles-mêmes*) et de techniques *conduisant* à *ce que* l'on appelle l'optique intégrée, qui permet de rassembler sous un très faible volume la production du signal, sa détection, la *connexion des fibres et* éventuellement diverses fonctions de *type logique* (par exemple conversion d'un signal numérique en un signal analogique ou réciproquement). Ces progrès, dont bénéficient, au premier chef, les télécommunications, faciliteront évidemment la tâche *de ceux qui cherchent* à fabriquer des capteurs à fibres optiques de faible encombrement, fiables et bon marché.

Les chercheurs qui travaillent dans ce domaine, au Laboratoire central de recherches (L.C.R.) du groupe Thomson, à Corbeville (Essonne) distinguent, schémati*quement, deux types* de capteurs à fibres optiques :

● *Les capteurs « astucieux »* utilisant des effets élémentaires : le simple fait de modifier la géométrie d'une fibre, par exemple, peut influer sur l'intensité du message qui *la traverse (il suffira*, dans ce cas, d'utiliser un *détecteur simple*).

(Lire la suite page 12.)

XAVIER WEEGER.

AU LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

De l'ours en peluche au kilogramme étalon

LES doigts crochus arrachent les yeux d'un petit ours : Ce n'est pas une scène de grand-guignol, mais une expérience *souvent répétée* au Laboratoire national d'essais (L.N.E.). Mais les amis des animaux n'ont pas à *se* mobiliser : l'ours est en peluche, les « doigts » sont constitués par une sorte de pince qui tire avec une force définie d'une manière précise. Quelle force ? *Une valeur nettement supérieure* à celle que bébé peut exercer sur les yeux de son ours en peluche. *Pour déterminer* cette dernière, des spécialistes du L.N.E. sont allés dans plusieurs crèches et ont présenté à leurs occupants des objets attachés à un dynamomètre. *De ces mesures on* a déduit une force limite dont on est certain qu'aucun enfant en bas *âge ne pourra* l'exercer. Si l'œil de l'ours en peluche résiste à cette traction, bébé ne pourra pas l'arracher : on sait bien qu'ensuite il le porterait à sa bouche, ce qui pourrait avoir des conséquences graves. Et l'ours en peluche recevra un certificat de conformité à la norme établie.

Soumettre à des essais les produits de consommation courants et vérifier qu'ils satisfont aux normes est une des activités du L.N.E., installé dans un immeuble massif et quelque peu inadapté du quinzième arrondissement de Paris. Le rôle du L.N.E. est d'ailleurs, plus *souvent*, d'établir les *protocoles d'essais et de contrôler* la bonne réalisation de ceux-ci plutôt que de tester lui-même *tous les produits. Mais* il y a des exceptions : la réglementation édicte que tous les thermomètres *médicaux doivent* subir un contrôle de précision. Le L.N.E. dispose d'une batterie d'appareils où des opératrices contrôlent, chaque année, plusieurs millions de thermomètres.

Créé en 1900, le L.N.E. a reçu en cadeau de baptême le privilège d'émettre des procès-verbaux à l'effigie de Marianne. Il tire aussi gloire d'abriter *dans* ses caves le kilogramme étalon national — réplique de l'étalon *international qui est au Pavillon* de Sèvres. En 1973, sa structure administrative a été modifiée et il est devenu un établissement public à caractère industriel et commercial, dépendant du ministère de l'industrie — il était auparavant rattaché à celui des universités. Mais, surtout, cet organisme, alors un peu vieillot, a reçu d'importants crédits d'équipements *afin de pouvoir* jouer le rôle que lui assignait la loi du 10 janvier 1978 : « *Effectuer tous travaux d'études, de recherche, de consultation, d'expertise, d'essai, de contrôle et toutes prestations d'assistance technique utiles à la protection et à l'information des consommateurs ou à l'amélioration de la qualité des produits.* »

Alliages en lévitation

Il n'est d'ailleurs pas certain que, avec ses quatre cents agents et *son* budget d'environ 80 millions de francs, le L.N.E. soit parfaitement armé pour remplir cette tâche. Il n'est, cependant, pas complètement isolé et a constitué, avec le Laboratoire central des industries électriques, le Réseau national d'essais, qui regroupe environ deux *mille* personnes. Mais, en Allemagne fédérale, pour les mêmes tâches, *il y a trois à quatre fois plus* de personnel.

Le L.N.E. a de nombreuses activités : métrologie, essais de produits, *essais sur sites* (contrôle de l'environnement ou des structures). Pour la première, le L.N.E. n'a pas *vocation* à améliorer les étalons, mais à fournir des références précises aux industriels. *Dans de profondes caves, on* trouve une installation interférométrique qui permet de *vérifier la longueur des règles avec* une précision du millionième ; plusieurs balances de haute pré*cision, dont une permettant* de comparer le kilogramme-étalon à trois répliques ; une chambre anéchoïque destinée à des mesures de bruits et à des étalonnages de microphones ; *diverses* références de pression, de viscosité, de température... En 1980, *six mille huit cent quarante-trois* opérations d'étalonnage ont été faites.

Une activité connexe est le *service des matériaux de référence*. Le L.N.E. fournit aux utilisateurs des matériaux très variés dont une propriété physique ou chimique a été déterminée avec une très *grande* précision. Le service dispose d'une installation de préparation d'alliages en *lévitation* ; en *évitant* tout contact avec un creuset — qui pollue toujours quelque peu l'alliage, — cet appareil réalise des alliages où sont parfaitement connues les proportions des métaux présents.

Les essais de produits sont en général destinés à assurer la protection du consommateur. Cette activité conduit les agents du L.N.E. à construire toutes sortes de machines *inattendues*. Ainsi, à côté de l'« arracheur d'yeux », on trouve une machine à casser *les* berceaux *et lits* d'enfants — que leurs occupants confondent volontiers avec des *trampolines !* De même, le L.N.E. a contrôlé, l'an dernier, les propriétés absorbantes et la résistance mécanique de plusieurs marques de couches pour bébés — et, là encore, il a fallu concevoir une installation simulant le comportement de l'utilisateur.

MAURICE ARVONNY.

Les fibres optiques sont aussi des capteurs

(Suite de la page 11.)

La modification géométrique peut, par exemple, être produite par une contrainte mécanique (mesure de pression ou de déplacement) ; si l'on fléchit une fibre jusqu'au point limite où le signal commence à disparaître totalement, une petite flexion supplémentaire — ainsi détectée — provoquera l'extinction totale du signal. *Plus généralement*, l'application d'une pression « écrasera » la fibre, ou une *élévation de température* modifiera ses caractéristiques de propagation.

On peut, ainsi, mettre au point des thermomètres, des manomètres, des hydrophones, des « géophones » (pour mesurer les vibrations du sol). Une application très intéressante semble être celle de l'*hydrophone pour* détecter les bruits sous-marins ; il semble, en effet, possible de mettre au point, *pour* les sous-marins, des hydrophones de très faible encombrement (la *taille* d'une boîte d'allumettes) et de très grande sensibilité, puisque leur *précision est très supérieure* à celle que permet d'obtenir le « bruit de fond » qui règne dans les *profondeurs des océans*.

On peut déjà raffiner un peu l'analyse, en mesurant d'autres paramètres que la *simple* intensité : des capteurs peuvent être ainsi mis au point — en particulier pour la surveillance d'installations sensibles — qui permettent non seulement de déceler la présence d'un intrus, mais de déterminer précisément à quel endroit il se trouve.

Pour beaucoup de ces capteurs simples, il n'est pas sûr que la précision obtenue puisse être très *nettement supérieure* à celle que donnent des dispositifs existants. L'utilisation de la fibre *optique devrait cependant* présenter des avantages prépondérants : par exemple, en ce qui concerne les coûts, mais aussi l'utilisation en milieu perturbé, voire même l'intérêt que pourrait présenter, dans les usines du futur, l'utilisation de systèmes de contrôle et de commande « tout optique ».

● *Les capteurs « nobles »*, pour leur part, font appel à des phénomènes physiques beaucoup plus complexes, qui découlent de la théorie de la *relativité*. Ces effets se traduisent notamment par des modifications de fréquence ou de *phase auxquelles* est soumise une onde traversant un milieu en déplacement, ou *parcourant* une fibre elle-même en contact direct avec un milieu mobile.

Dans le premier cas, l'effet (« effet Sagnac ») peut être utilisé pour la *mise au* point de gyromètres à fibres optiques (mesure des rotations) permettant de *mettre au point* des centrales inertielles (*le Monde* du 11 mars). Dans les gyromètres laser, l'effet, très *faible*, est amplifié par effet laser. Dans les gyromètres à fibres l'effet est mis en évidence en faisant parcourir aux ondes que l'on va faire interférer de très longs *trajets* dans des « bobines » de fibres optiques enroulées.

Dans le second cas, l'effet utilisé est l'« entraînement de Fresnel » ; on peut ainsi mettre *au point* un *capteur de* débit massique (débitmètre) sur lequel travaillent conjointement des équipes de Thomson-C.S.F. et du Commissariat à *l'énergie* atomique. L'effet, produit dans une fibre traversant un milieu en mouvement, *serait* utilisable pour la mesure de débits de fluides cryogéniques (hélium liquide). L'un des avantages est, en l'occurrence, que le capteur mis en œuvre n'utilise aucun courant électrique, et *donc ne réchauffe* pas le fluide qu'il est nécessaire de maintenir à des températures extrêmement basses.

Un autre effet « noble » qui peut être utilisé pour des capteurs *est* l'« *effet magnéto-optique Faraday* », qui consiste en une variation du plan de polarisation de la lumière *sous* l'influence d'un champ magnétique : en liaison avec E.D.F., une équipe du L.C.R. a mis au point une « sonde de courant », en cours d'expérimentation, destinée à mesurer des courants de très fortes tensions et intensités. De *telles sondes, peu encombrantes*, et qui auraient l'avantage de permettre notamment une meilleure précision dans la mesure du courant alternatif, remplaceraient avantageusement les dispositifs actuels, qui ne sont rien d'autres que d'énormes transformateurs pesant 2 tonnes, et qui posent de gros problèmes d'isolation. C'est cette application des capteurs à *fibres* qui sera la première à être commercialisée.

XAVIER WEEGER.

Libres opinions

La recherche mathématique française en danger

par JEAN-PIERRE BOURGUIGNON (*) et JEAN-PIERRE FERRIER (**)

L'ECOLE mathématique française est actuellement confrontée à un *problème de renouvellement de ses effectifs, qui peut remettre* en question son rang dans le monde si des mesures rapides ne sont pas prises.

La qualité de notre école mathématique n'est guère mise en doute ; *le troisième rang mondial*, derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ne lui est pas contesté. Cela vaut aux mathématiciens français, qui peuvent publier, dans leur langue, dans presque toutes les revues internationales, *d'être souvent* cités au tableau d'honneur de la défense de la langue française.

Depuis la seconde guerre mondiale et dans tous les pays, l'activité mathématique s'est beaucoup *transformée : le travail en équipe y joue* maintenant un rôle fondamental. En France, cette nouvelle structuration de la recherche est venue avec quelque retard. C'est dans les univer*sités qu'est assurée la grosse part du travail de recherche*, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) jouant un rôle d'appoint souvent décisif pour la constitution d'équipes et la préparation des *jeunes. Dans les années* 60 *et le* début des années 70, afin de pourvoir, par des candidats de valeur, les postes créés à l'Université, on a poussé les jeunes chercheurs mathématiciens à quitter le C.N.R.S. *dès la soutenance de leur* thèse. Cela a permis d'assurer un meilleur équilibre entre Paris, traditionnel bastion, et la province, ainsi irriguée de sang neuf. Parmi les effets secondaires de cette politique, citons *la faiblesse des effectifs chercheurs* de la section de mathématiques du C.N.R.S. (moins de deux cents).

La chute vertigineuse du nombre de postes ouverts à l'entrée de l'Université a abouti à une *division* par dix des recrutements en dix ans. En fait, ces dernières années, la *principale* bouffée d'air frais pour la recherche est venue des postes créés au C.N.R.S. (théoriquement 3 % du nombre des chercheurs chaque année) ; *mais ces créations* calculées sur le seul effectif du C.N.R.S., qui ne représente en mathématiques qu'une très faible part du potentiel recherche (environ trois mille cinq cents personnes, *toutes catégories et tous* organismes confondus : Université, C.N.R.S., grandes écoles, services des grands organismes) ne pouvaient pallier le blocage apparu à l'Université. Un *taux de renouvellement aussi faible* (0,6 %, soit vingt postes cette année, compte tenu des départs) fait courir des *risques* énormes à la qualité de la recherche mathématique.

La province résistant moins bien que Paris, les premiers bénéfices *des efforts de décentralisation sont compromis. Le risque que* représente un vieillissement des équipes est encore aggravé par la nature de la recherche mathématique ; il est connu que de jeunes, voire de très *jeunes chercheurs, peuvent lui apporter des contributions* fondamentales.

Pour qu'un flux *régulier* de jeunes de talent irrigue la *recherche* mathématique, il faudrait que soit *établie* une programmation des créations de postes indispensables sur une période *suffisamment* longue, cinq ans au minimum. Si un tel effort de prévision semble *conforme aux conceptions d'ensemble* du nouveau gouvernement, il ne doit pas concerner qu'un seul organisme, mais la recherche mathématique dans sa totalité. Il pourrait associer des mesures directes (postes *pour les jeunes*) et indirectes (postes de *professeurs* par *anticipation* sur les départs en retraite).

La réalisation d'un tel plan exige l'existence de liens étroits entre le C.N.R.S., *les* universités et les autres établissements. La possibilité d'échanges entre ces *organismes* est, par ailleurs, une *nécessité pour* la qualité de la recherche comme pour la bonne harmonie de la communauté mathématique. A cet égard, on peut regretter les différences actuelles entre les statuts des personnels du C.N.R.S. *et ceux* de l'Université, et craindre les effets de la séparation des tutelles des *deux organismes entre le ministère* de la recherche et de la technologie et celui de l'éducation nationale.

C'est en somme l'élaboration d'une politique scientifique spécifique aux mathématiques que nous demandons. Cette spécificité de la discipline est admise lorsqu'il s'agit de constater *la faiblesse relative* des moyens matériels que l'on met à sa disposition. En revanche, pour ce qui est du recrutement des chercheurs, les difficultés spécifiques qui ont été *évoquées* exigeraient, pour être *aplanies, un effort* de créations de postes proportionnellement plus important qu'ailleurs. Il ne faut pas voir dans cette requête une volonté de suprématie ou d'isolement des *mathématiques*, mais le souci *de maintenir le haut* niveau d'une école, dont doivent bénéficier beaucoup d'autres disciplines.

Notre capacité à *exploiter* sans *délai* les progrès des mathématiques dans le monde est inséparable de *notre capacité à contribuer* à ces progrès. On n'a pas toujours fait jouer suffisamment aux mathématiques leur rôle de discipline de service pour le compte d'autres sciences, avec quelquefois, *il faut le reconnaître, l'approbation* de certains mathématiciens. Il s'agit de garantir l'adaptation rapide des chercheurs, ingénieurs et étudiants aux techniques de pointe qui *comportent une partie théorique élevée. C'est donc bien une question* d'intérêt national.

(*) Président de la commission Mathématiques et modèles mathématiques du C.N.R.S.

(**) *Président* de la section Mathématiques pures du Conseil supérieur des corps universitaires.

La vaccination contre la grippe s'impose aux sujets à risques

Chaque année, au début de l'automne, apparaissent les premiers foyers de grippe et se posent les mêmes questions : faut-il généraliser la pratique d'une vaccination contre une maladie d'allure relativement bénigne ? Une telle vaccination est-elle utile, compte tenu des remaniements permanents que subit le virus grippal ? Est-elle, d'autre part, « rentable », du triple point de vue humain, social et économique ?

Le virus de la grippe n'est évidemment pas un inconnu, loin de là. Mais ses constants remaniements ne cessent de poser des énigmes et imposent une surveillance *épidémiologique* très particulière. En effet, pour que les mesures préventives soient *efficaces, il faut,* dans toute la mesure du possible, prévoir au moins un an à l'avance quelles *souches de virus seront en circulation* dans la zone que l'on souhaite protéger, donc modifier en conséquence la composition du vaccin.

Il semble à présent acquis que les fluctuations du virus grippal répondent à deux types de cycles : des cycles « courts », d'une dizaine d'années environ, qui se traduisent par des remaniements plus ou moins profonds du patrimoine génétique viral ; des cycles « longs » (soixante-dix à quatre-vingts ans environ). Ainsi, la souche de « Hongkong », *apparue en 1968,* semble-t-elle être très voisine de celle qui sévissait au début du siècle. *Cette souche de Hongkong qui,* en déferlant *sur* le monde, s'est remaniée et a pris, lors de ses voyages, des noms divers (England, Port Chalmers, Victoria, Texas...) paraît, à présent, au bout de sa course. Aussi, un certain nombre de spécialistes s'attendent-ils, *compte tenu* des cycles ainsi identifiés, à une résurgence, dans les dix ans à *venir,* de la grippe, qui avait frappé l'Europe, avec une exceptionnelle violence, en 1918. Mais la vaccination n'existait pas encore...

Toujours est-il que la surveillance épidémiologique de la grippe a fait, au cours des récentes années, des progrès considérables, qui permettent d'établir un certain nombre de prévisions. En France, le réseau national de surveillance comprend vingt-sept laboratoires de référence reliés aux centres principaux de Paris (Institut Pasteur, laboratoire du professeur Hannoun) et de Lyon (université de Lyon, professeur Michèle Aymard), eux-mêmes en *relation* avec *l'Organisation* mondiale de la santé (O.M.S.) ; ces centres font des relevés hebdomadaires des *souches* et des quantités de virus isolés, ce qui permet de tracer un profil théorique de l'évolution probable de la grippe.

D'après les données actuellement disponibles, les *souches* qui sont en train d'apparaître seraient — sauf surprise en provenance de l'hémisphère sud — à peu près les mêmes que celles qui sévissaient à la fin de l'hiver 1981. Aussi, les producteurs de vaccin (1) ont-ils retenu, pour la campagne 1981-1982, des souches de virus « A-Bangkok », « A-Brésil » et « B-Singapour », composition conforme, en outre, aux données parvenues depuis juillet dernier de l'hémisphère sud.

La pénurie de 1980

Lors de l'automne 1980, une pénurie de vaccins avait été constatée. Les industriels ont voulu, cette année, pallier cette carence : *aussi la production* prévue pour la campagne qui s'ouvre est-elle de cinq millions de doses, *soit sept cent* mille de plus que les quantités produites l'an dernier.

Pourtant, si les conseils des spécialistes étaient strictement suivis, une telle production ne suffirait pas à répondre à la demande, puisqu'ils estiment nécessaire d'immuniser, outre les personnes âgées, chez qui la grippe recrute les plus gros contingents de ses victimes, les sujets fragiles, tels que les insuffisants cardiaques, rénaux ou respiratoires, les asthmatiques, les jeunes enfants, les femmes enceintes, enfin certaines catégories professionnelles particulièrement exposées (personnels de santé, *enseignants...*).

Si, en outre, un certain nombre d'adultes bien portants, gagnés à la notion de *l'utilité* de la vaccination, se joignent au contingent de la population « à risques », le *chiffre de cinq millions* sera évidemment dépassé. Les producteurs, pourtant, ne *s'y attendent pas. Ils ne peuvent pas* non plus produire des quantités de doses et stocker les invendus, puisque les souches peuvent se modifier chaque année. En outre, la production du vaccin antigrippal est onéreuse et complexe.

En attendant que la recherche permette de parvenir à la production d'un vaccin synthétique, obtenu par manipulation génétique, la fabrication du vaccin actuel demande, chaque jour, soixante *mille œufs et exige,* ensuite, une purification totale du produit obtenu, afin d'éliminer *les protéines qui pourraient* provoquer chez certains sujets des réactions d'hypersensibilité.

Quinze mille morts en 1969-1970

Toujours est-il que la grippe est une *maladie trop souvent* considérée comme bénigne. En réalité, et d'après les données *fournies par l'O.M.S., elle serait* responsable d'un tiers des décès par maladies virales dans le monde (80 % des victimes étant âgées de plus de soixante-cinq ans). En France, on estime que cinq mille à huit mille personnes en meurent lors d'une année « ordinaire », mais que ce chiffre peut doubler, voire tripler, en période d'épidémie intense. Ainsi, en 1969-1970, le virus de Hongkong avait-il provoqué, en France, la mort de quelque quinze mille personnes.

A ces données, s'ajoutent évi*demment* le coût de l'absentéisme provoqué par la grippe, des frais médicaux qu'elle entraîne (notamment antibiothérapie « de couverture » destinée à prévenir les surinfections bactériennes). Il n'existe, en effet, aucune thérapeutique de la grippe proprement dite, puisqu'il s'agit d'une infection virale contre laquelle la médecine ne dispose que d'adjuvants.

La seule réponse véritable reste *donc préventive,* à savoir la vaccination. Pour être efficace, cette dernière doit être pratiquée entre septembre et la mi-novembre, d'autant que l'immunité n'est acquise qu'au terme de deux semaines, voire trois, et qu'il n'est plus utile de se faire vacciner en pleine période épidémique.

CLAIRE BRISSET.

(1) Les instituts Pasteur, Mérieux et les laboratoires Ronchèse.

LE REMBOURSEMENT

Dans un communiqué, le Mouvement des radicaux de gauche *demande au gouvernement* d'accorder le remboursement de la vaccination antigrippale à tous les assurés sociaux.

Interrogée, la Caisse nationale d'assurance-maladie nous a précisé que ce vaccin n'est pas remboursé, alors que les vaccinations obligatoires le sont. Elle rappelle toutefois que si la vaccination est pratiquée par le médecin, seul le coût du vaccin restera à la charge du patient, la visite et l'acte (piqûre) étant remboursés normalement.

Il est, en outre, possible, dans certains cas de se faire vacciner gratuitement dans le cadre de la médecine du travail, lorsque l'employeur prend à sa charge l'achat d'un certain nombre de dose pour son personnel.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	698 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
365 F	642 F	915 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en France et Mme Hamad A. Al-Kawari ont donné une réception dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— Michel JAILLARDON et Dominique, née Jury, sont heureux de faire part de la venue au monde de

Romain,

le 17 septembre 1981.
14 bis, rue de Tourvielle,
69005 Lyon.

— M. Christian PROVOST et Mme, née Madeleine Pfeifer, ainsi que Guillaume et Ludivine, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

le 18 septembre 1981.
2, « Les Luciolles »,
38340 Voreppe.

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 17 septembre, de

M. François BISTOS,

dont les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Ussel (Corrèze).

[Agé de soixante-trois ans, François Bistos a été, pendant la dernière guerre mondiale, le chef national du réseau Andalousie, l'un des plus importants réseaux d'action, d'évasion, de résistance et de renseignement des Forces françaises combattantes (F.F.C.) dans le Sud-Ouest. Il fut intégré, avant la Libération, à la direction des Services de renseignements et de sécurité militaire (créée par le colonel Paul Paillole), qui dépendait de la direction générale des services spéciaux (D.G.S.S.) animée par M. Jacques Soustelle et où il s'est notamment occupé *de la surveillance de la frontière franco-espagnole.*

A la fin de la guerre, François Bistos entre au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), où, après avoir servi au contre-espionnage et dans des postes extérieurs en Amérique du Sud, il fut chargé — avec le grade, en fin de carrière, de colonel de réserve — des services généraux de la direction de l'infrastructure et des moyens des *archives* centrales du SDECE).]

— Mme Roger Cahn,
sa belle-sœur,
Mme Madeleine Langevin,
Ses cousins et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marcelle CAHN,
artiste peintre,
officier
dans l'ordre des Arts et lettres,
titulaire du Grand Prix international
(médaille d'or du 5e Salon
international de la femme -
Nice, octobre 1970),

survenu, dans sa quatre-vingt-septième année, le 20 septembre 1981, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront *lieu le jeudi* 24 septembre 1981, à 11 heures.

On se réunira, à 10 h. 30, à la Fondation Galignani (89, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard Jacques-Preiss,
67000 Strasbourg.
16, rue du Dobropol,
75017 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean CHAPEL,
préfet honoraire,
survenu à Paris, le 17 septembre 1981.

[Né le 21 septembre 1910 à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), Jean Chapel entre en 1936 au ministère de l'Intérieur comme rédacteur. Sous-préfet de Dax en *1944, secrétaire général du Nord en 1945,* il est nommé préfet en 1948 et exerce successivement en Corrèze, dans les Vosges, en Indre-et-Loire, dans la Haute-Vienne et dans le Finistère. *En 1958, il* est nommé inspecteur général pour l'Est algérien, et en 1959 inspecteur général pour la région d'Alger. En 1961, il devient préfet de la région de Bourgogne et en 1967 haut fonctionnaire chargé des mesures de défense au ministère de l'Intérieur. *Admis au congé spécial en 1969,* Jean Chapel était conseiller à la direction générale de la Société lyonnaise des eaux.]

— M. Jacques Chirac, maire de Paris,
Et le Conseil de Paris,
ont le très grand regret de faire part du décès du
professeur Florian DELBARRE,
conseiller de Paris,
membre de l'Académie de médecine,
président
de l'université René-Descartes
(Paris-V),
officier de la Légion d'honneur.
(*Le Monde* du 19 septembre.)

— Mme Jacques Hebey,
son épouse,
Les familles Hebey et Dixant,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques HEBEY,
journaliste,
médaillé de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 20 septembre 1981.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, le mercredi 23 septembre, à 8 h. 45.

On se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Douai.

On nous prie d'annoncer le décès de

Antony-Emile LAGOUTTE,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de la Compagnie régionale de Douai
des commissaires aux comptes,
président honoraire
du Conseil régional de Lille,
ancien vice-président
du Conseil national de l'ordre
des experts-comptables
et comptables agréés,

survenu en son domicile à Douai, le 20 septembre 1981.

Les funérailles auront lieu à Douai, le jeudi 24 septembre 1981, 15 h. 30, en l'église Notre-Dame (Porte de *Valenciennes).*

De la part de :
Mme A.E. Lagoutte-Lamin,
son épouse,
Mme Ghislaine Lagoutte,
M. et Mme Jacques Fouques-Lagoutte,
M. et Mme Alain Lagoutte-Mailliez,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille.
Ses collaborateurs de la Société régionale d'expertise comptable.

834, rue de Cambrai,
59500 Douai.
130, Boulevard,
59500 Douai.

— Mme Armand Lebleu, née Jeanne Sorez,
M. et Mme Alain et Françoise L'Homer-Lebleu,
Yves, Eric et Patrick,
M. et Mme Jean-Paul et Annie Semal-Lebleu,
Pierre et Robin,
M. Serge Lababsa et Mlle Phy Saing,
ont la douleur *de faire part* du décès de
M. Armand LEBLEU,
ingénieur civil I.D.N.,
inspecteur de l'enseignement
technique honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec Palmes,
officier de l'ordre des Palmes
académiques,
président d'honneur du Mouvement
de la paix du Nord,
président
de l'association départementale
France - R.D.A.,
fondateur
et
secrétaire général honoraire
du Syndicat national des inspecteurs
de l'enseignement technique,
leur époux, père, beau-père grand-père et parrain,
survenu à Lille, le 9 septembre 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

En mémoire de lui, vous pouvez faire un don au *Comité départemental du Mouvement de la paix du* Nord, C.C.P. Lille 4 - 492 - 12 U.

25, rue Armand-Carrel,
59000 Lille.
12, rue de l'Ecole-Normale,
45000 Orléans.
30, rue Michel-Ange,
59000 Lille.

— **Mme Paul LE CANNU,**
née Jehanne Beau,
s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 17 septembre 1981, à Anglet.

De la part de :
M. et *Mme* Paul Le Carpentier
(11, rue du Pertuis-Trouard, *50200 Coutances*),
M. et Mme Jean-Claude Barré
(195, rue Général - Leclerc, 50110 Tourlaville),
M. et Mme Jacques Menut
(31, quai de la Libération, 17430 Tonnay-Charente),
M. et Mme Jacques Desvergée
(Les Feux, Le Becquet, 50110 Tourlaville.)
M. et Mme Paul-Louis Le Cannu
(9, rue Victor-Hugo, 33200 Bordeaux-Caudéran),
Et de ses douze petits-enfants,
M. le doyen et Mme Antony Beau,
M. et Mme Pierre Burtin,
Mme Françoise Beau,
Mlle Edith Augier,
Mme Jean Le Cannu,
M. et Mme Georges-Marie Le Cannu,
Cure Nahia,
41, rue des Pontrits,
64600 Anglet.

— Mme Almath Ledru
a la douleur de faire part du décès de
M. Almath LEDRU,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 20 septembre 1981, au Raincy, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
16, avenue de la République,
93250 Villemomble.

— *Le conseil d'administration,*
La direction et le personnel des Ets. Duc - Lamothe - Ledru et Cie, ont la tristesse de faire part de la *disparition* de
M. Almath LEDRU,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur,
ancien président et cofondateur
de la société.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Louis, place de la République, 93250 Villemomble.

— *Mme Sylvain David, sa sœur,*
M. et Mme Jacques Gintzburger,
M. et Mme Pierre David,
M. et Mme Fernand Saal,
M. et Mme Marc Dreyfus,
J. Wahl, B. David, J.P. Levy,
ses neveux et nièces,
Mlle Jeanne Desroches,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond LEVY.

Les obsèques auront lieu le 22 septembre 1981, à 15 h. 30, au cimetière du Montparnasse (réunion porte principale).
6, rue Alfred-Bruneau,
75016 Paris.

— *Les obsèques de notre ancien* collaborateur
Paul PASQUET
(voir « le Monde » du 9-9-81)
se dérouleront le jeudi 24 septembre, à 8 h. 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

— Le président,
Le conseil d'administration et la direction générale du Crédit lyonnais, ont le profond regret de faire part du décès de
M. Pierre du PAYRAT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire
du Crédit lyonnais,
survenu le 17 septembre 1981.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 22 septembre 1981, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

Entré au *Crédit lyonnais en 1926,* M. Payrat avait accompli la plus grande partie de sa carrière à la direction des agences de province et d'Afrique, dont il fut directeur de 1954 à 1968.

Il a notamment préparé et mené à bien la transformation des agences africaines en banques nationales associées au Crédit lyonnais.

— Timothy, Colombe et Vanessa *Pringle, ses enfants,*
Pauline Pringle, sa belle-fille,
Philippe Royer et Gilles Royaux,
ses gendres,
Lucinda, Annabelle, Cordelia, Eloi, Adrien, Zoé, ses petits-enfants,
Flora Groult,
Anne Boissière,
font part du décès de

Michaël PRINGLE,

survenu le 18 septembre 1981, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 septembre 1981, à 10 h. 30, en l'église anglicane (5, rue d'Aguesseau, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
44, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
39, rue Durantin,
75018 Paris.
37, Crondace Road,
Parsons Green (London).

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de Barclays Bank S.A.,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. A.M.V.R. PRINGLE, O.B.E.,
administrateur,
survenu le 18 septembre 1981, à Paris.

Un service religieux aura lieu le vendredi 25 septembre 1981, à 10 h. 30, en l'église anglicane (5, rue d'Aguesseau, à *Paris-8e*).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mustafa Kamel YASSEEN,
ancien ambassadeur d'Irak,
docteur en droit,
lauréat *de la faculté de droit*
de l'université de Paris,
docteur « honoris causa »
de l'université de Nice,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
conseiller
à la mission des Emirats arabes unis,
à Genève,
survenu à Genève, le 20 septembre 1981.

De la part de sa famille.
18, avenue du Bouchet,
1209 Genève.

Avis de messe

— Les enfants et petits-enfants de l'administrateur général des affaires maritimes,
Daniel CHARVET,
décédé le 2 septembre,
informent ses amis qu'une messe sera dite en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 8 octobre, à 18 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ÉDUCATION

DANS UNE LETTRE AU SNI-P.E.G.C.

M. Mitterrand déclare que « le fonctionnement du collège est notoirement insatisfaisant »

M. François Mitterrand a adressé, le 15 septembre, au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) une lettre en réponse à celle que ce syndicat lui avait envoyée le 25 août.

Le président de la République écrit : *« J'ai pris connaissance de votre note du 25 août appelant mon attention sur l'évolution nécessaire de notre système d'enseignement, pour répondre à l'exigence d'une véritable égalité des jeunes devant l'éducation, et je vous en remercie.*

» Les mesures arrêtées par le gouvernement depuis le printemps, aussi bien pour remettre en cause certaines des décisions les plus contestables prises auparavant dans ce domaine que pour préparer dans les meilleures conditions la prochaine rentrée scolaire, vont dans le sens que vous souhaitez.

» Il convient maintenant d'engager une nouvelle étape et de s'attaquer aux problèmes structurels de notre système éducatif, avec l'objectif de permettre à tous les jeunes, de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire, de bénéficier pleinement d'un service public qui corrige les inégalités, au lieu de les accentuer.

» De ce point de vue, comme vous le soulignez vous-même, le problème du collège et de son insertion dans l'école de base commune à tous les petits Français est essentiel, son fonctionnement actuel étant notoirement insatisfaisant.

» Le ministre de l'éducation nationale vient d'ailleurs d'indiquer qu'il s'apprête à engager avec les partenaires concernés, parents et enseignants, un premier examen pour préparer les transformations indispensables en ce domaine. Celles-ci devraient s'inscrire dans la perspective du grand service public, unifié et laïc de l'éducation nationale, qui demeure notre objectif à terme. »

Syndicalisation et pédagogie

A l'Elysée comme au ministère de l'éducation nationale, on précise que cette lettre confirme la pensée déjà exprimée par M. Mitterrand et qui commence à trouver son application dans les premières décisions de M. Savary. *« Corriger les inégalités »*, mettre en œuvre *« à terme »* un *« grand service public, unifié et laïc de l'éducation nationale »*, tels sont, en effet, les objectifs affirmés par le ministre de l'éducation nationale depuis son arrivée rue de Grenelle, soit par circulaire soit à l'occasion du dialogue engagé avec ses partenaires. La lettre du président de la République ne dit pas autre chose.

Pourquoi le destinataire de la lettre, le S.N.I.-P.E.G.C., a-t-il attendu une semaine pour la rendre publique ? Sans doute est-ce parce que le président de la République se garde bien de répondre à la demande essentielle du syndicat dans sa « note » du 25 août : *« Un projet de loi-programme fixant les objectifs de l'école fondamentale et les étapes de sa réalisation »*, et notamment l'*« unité »* de la formation et du statut des maîtres qui enseignent de l'école maternelle à la fin de la classe de *troisième*.

Cette revendication — ancienne — du SNI-P.E.G.C. vise en fait à régler, à son avantage, le problème de la syndicalisation à l'intérieur de la FEN, des enseignants qui exercent dans les collèges. Lorsqu'il choisissent cette fédération, instituteurs et P.E.G.C. adhèrent au SNI, certifiés et agrégés au SNES (Syndicat national des enseignements de second degré). Or, chacun de ces syndicats revendique la représentativité de ces personnels.

En dissimulant une revendication catégorielle — dont la satisfaction lui permettrait d'étendre son champ de syndicalisation, — derrière une justification pédagogique, le SNI est habile. Le président de la République, ne l'est pas moins en ne tranchant pas et en laissant supposer que si le fonctionnement du collège est *« insatisfaisant »*, il est à revoir dans l'ensemble de la scolarité obligatoire. Ce qui revient à dire que l'école primaire elle-même n'est pas exempte de toute critique.

CATHERINE ARDITTI.

● *Le Syndicat national des professeurs d'éducation physique* (SNEP) est satisfait des *orientations prises par* le nouveau gouvernement, en particulier du rétablissement des trois heures d'animation du sport scolaire dans le temps de service des professeurs. Plusieurs points noirs subsistent cependant : le réemploi des maîtres auxiliaires — qui sont au total près de deux mille en éducation physique ; la titularisation des « reçus-collés » (les étudiants qui ont obtenu la moyenne au certificat d'aptitude au professorat de l'éducation physique et sportive, mais sont en *surnombre par rapport* au nombre de postes offerts) ; un mouvement de mutations *« plus mauvais que l'an dernier »*. Un espoir aussi : le nouveau *« service commun et autonome »* de l'éducation physique et sportive, qui entrera en fonction à partir du 1er janvier prochain au ministère de l'éducation nationale.

UNE ACCUMULATION DE GAZ DANS LE VIDE SANITAIRE AURAIT PROVOQUÉ L'EXPLOSION DU COLLÈGE DE PEYROLLES

L'explosion, qui a complètement détruit dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 septembre le collège de Peyrolles (Bouches-du-Rhône), serait due à une accumulation de gaz dans le vide sanitaire (« le Monde » du 22 septembre).

Le bilan de cette explosion s'élève à un mort, une fillette de sept ans et demi, Cécile Barraud, quatre blessés graves et neuf blessés légers. Ce bilan aurait pu être beaucoup plus grave si l'explosion s'était produite le samedi 19 septembre alors que deux cents personnes se trouvaient dans le collège à l'occasion d'une journée « portes ouvertes ».

Il semble, d'après le témoignage de Mme Barraud, épouse du gestionnaire de l'établissement, mère de la victime et elle-même grièvement blessée dans l'explosion, qu'une fuite de gaz importante se soit produite dans les jours précédant l'explosion. Mme Barraud avait en effet indiqué à ses proches qu'elle avait décelé depuis plusieurs jours une forte odeur de gaz provenant d'une bouche d'aération. Selon eux, elle aurait alors téléphone vendredi, samedi et dimanche à la société assurant l'alimentation en gaz propane des bâtiments, mais n'aurait obtenu aucune réponse en raison du week-end. Et elle aurait indiqué avoir fermé la bouche d'aération d'où provenait l'odeur de gaz *« en attendant les vérifications »*.

Pour autant, cela n'explique pas complètement l'accident, dû probablement à une défaillance des nombreuses vannes de sécurité mises en place lors de la construction de l'établissement. Ce collège inauguré il y a quinze jours, avait coûté vingt millions de francs. Il devait accueillir six cent soixante-quatre élèves de la sixième à la troisième, plus deux classes de sections spécialisées.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, a annoncé qu'une enquête administrative était en cours, confiée à deux inspecteurs généraux qui sont sur les lieux depuis lundi 21 septembre.

● *L'accident d'Iffendic (Ille-et-Vilaine).* — Quatre personnes ont trouvé la mort et dix-huit ont été blessées dans la collision entre un car de ramassage scolaire et un camion survenue le 21 septembre en Ille-et-Vilaine à Iffendic. Le chauffeur de l'autocar qui roulait à 85 kilomètres-heure a, semble-t-il, été ébloui par le soleil. — *(Corresp.)*

Les vœux pieux

Changement de travail : en janvier, ils ont su qu'ils devraient quitter Marseille et venir habiter à Orléans. Ils cherchent un logement et, sans plus attendre, prennent contact avec la direction du lycée d'Orléans le plus proche pour l'avertir que, en septembre, ils inscriront deux enfants. Tout se présente bien : on recevra l'inscription définitive dès que seront connus les résultats des conseils de classe, qui statuent au cours du troisième trimestre, en mai-juin.

Pour Sabine, orientation: classe de première G 2 (gestion). Les parents courant au lycée. Las ! Il n'y a plus de place ! Peut-être en G 3 (techniques commerciales)... Mais ils se renseignent, car, à leurs yeux, l'orientation des enfants mérite d'être prise au sérieux. La section G 3, leur dit-on, débouche sur des métiers qui font plus appel à l'initiative. Ils pressentent que la personnalité et les goûts de Sabine s'en accommoderont mal. La gestion (G 2), ils veulent bien, même s'ils avaient rêvé d'autre chose pour leur fille, mais pas les techniques commerciales (G 3). Ils se dépensent, frappent à la porte de l'autre lycée d'Orléans, de l'inspection académique, du rectorat, du ministère, le père prenant sur le temps de son (nouveau) travail pour multiplier les démarches. Partout accueil poli et consterné : « Il n'y a plus de place. »

L'administration de l'éducation nationale n'ose même pas se sentir liée par ses propres arrêts : « Pour l'orientation des élèves, nous ne formulons que des propositions et non des décisions... Alors, aller ici ou là... »

Ultime effort du service public : « Il reste quelques places en première G 2 au lycée de Montargis. » En internat. Les parents visitent, parcourent le dortoir de quarante lits séparés par des boxes, font un rapide calcul : 1 296 francs de pension par trimestre, auxquels s'ajoutera le coût des 75 kilomètres de trajet hebdomadaire. Non compris le fait que pour une fille de seize ans l'internat n'est pas obligatoirement la solution parfaite, au moment où l'adolescente et toute sa famille ont besoin de prendre racine dans une ville et dans une vie inconnues.

La rage au cœur, ils ont inscrit Sabine en première G 2 dans une institution privée d'Orléans. Là, le jour de la rentrée, plusieurs mois après leurs premières démarches auprès de l'enseignement public, ils ont trouvé une place. Ils paieront 250 francs de scolarité par trimestre. Ils se demandent pourquoi l'éducation nationale les a pressés, au printemps dernier, de faire connaître « leurs vœux » pour l'orientation de Sabine...

CHARLES VIAL.

Le Sénat va examiner la modification des conseils d'université

Le prélude à une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur

Après les députés, qui ont adopté, mercredi 16 septembre, le projet de loi présenté par le ministre de l'éducation nationale modifiant la composition des conseils d'université (« le Monde » du 18 septembre), les sénateurs examineront à leur tour ce texte le mercredi 23 septembre.

L'objectif du projet soumis au Parlement était de mettre fin à la « loi Sauvage », qui accordait, depuis un an, la moitié des sièges dans les conseils aux seuls professeurs de rang magistral. Si les sénateurs suivent les propositions de l'Assemblée nationale, les universités seront de nouveau soumises à la loi d'orientation de 1968. Pour un temps assez court peut-être, puisque un amendement, adopté avec l'accord du ministre, prévoit que le gouvernement devra déposer, avant le 1er octobre 1982, un rapport devant le Parlement sur la situation des enseignements supérieurs, prélude à une « future loi d'orientation ».

Le syndicat autonome de l'enseignement supérieur, l'Union nationale interuniversitaire (UNI), et des présidents d'université qui se sentent personnellement menacés, crient au loup devant le projet adopté par l'Assemblée nationale. Ces organisations et ces hommes bien en cour auprès de l'ancien ministre des universités voient avec inquiétude une partie de leur pouvoir leur échapper. Eux qui avaient applaudi, l'an dernier, au vote de la loi Sauvage désapprouvent aujourd'hui la décision du gouvernement. On compte même dix-sept anciens recteurs, dont beaucoup avaient été nommés pas Mme Alice Saunier-Seïté, pour critiquer ce texte dans un appel commun largement diffusé. Hostiles au retour à la loi d'orientation de 1968, les signataires de cet appel font état d'un *« discrédit de nos institutions de recherche »* et évoquent *« les répercussions catastrophiques »* qu'auraient ces mesures sur l'*« avenir de nos universités »*.

Le *« retour aux fâcheuses dispositions mises en place en 1968 »*, pour reprendre l'expression du syndicat autonome, signifie que le pouvoir dans les universités n'appartiendra plus aux seuls professeurs mais qu'il sera partagé avec d'autres catégories d'enseignants. Il ne s'agit pas seulement de la prépondérance des professeurs dans les conseils, voulue par la loi Sauvage, mais aussi de toutes leurs prérogatives sur le recrutement des enseignants ou la direction des recherches, accordées au fil des années par Mme Saunier-Seïté et qui àterme sont menacées. Comme l'a indiqué lors du débat M. Jean-Pierre Sueur (P.S., Loiret), il existe d'autres textes qui procèdent du même autoritarisme que la loi Sauvage. Il a cité le cas du Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.) dont *« un certain nombre de sections se sont livrées ces dernier mois à des règlements de compte où les considérations idéologiques et politiques l'emportaient sur les considérations pédagogiques et scientifiques »*. Le même député a aussi évoqué le décret limitant le nombre des étudiants étrangers dans les universités et les procédures d'abilitation à délivrer les diplômes nationaux qui *« ont donné lieu à de multiples critiques »*.

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, n'a pas accepté les amendements déposés par la majorité, et qui proposaient des dispositions anticipant sur la réforme générale du statut des universités. Il a ainsi indiqué qu'il n'était pas opposé au scrutin direct pour l'élection des conseils mais qu'il souhaitait *« voir ces questions renvoyées à la discussion sur la refonte du système universitaire »*. Car M. Savary entend *« mettre en chantier sans tarder »* la réforme du statut des établissements d'enseignement supérieur. Il a prévu de procéder à la plus large concertation avec les universitaires, les partis politiques, les syndicats, avant de présenter au Parlement des propositions à la rentrée de 1982.

Les « députés du changement »

Le ministre se donne donc un an pour repenser avec les intéressés *« la fonction des universités et les conditions de carrière des enseignants »*. L'annonce de cette décision a satisfait les députés de la majorité quelque peu déçus que ces débats, à l'Assemblée, ne soient pas l'occasion d'une modification plus importante de la loi d'orientation. Ces *« députés du changement »*, selon l'expression de l'un d'entre eux, se résignaient difficilement à voter un texte renvoyant à une loi vieille de treize ans.

En acceptant de réexaminer en 1983 la loi d'orientation, le ministre a aussi satisfait les étudiants de l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes). Ces derniers estiment, en effet, que la loi de 1968 ne correspond *« ni aux aspirations des étudiants, ni à la bonne marche des universités, ni à la volonté de changement exprimée le 10 mai »* (le Monde du 17 septembre). En conséquence, ce syndicat pourrait envisager de revenir sur sa décision de ne pas participer aux élections universitaires. Un atout pour M. Savary qui, en annonçant la suppression du quorum étudiant, a précisé qu'il voulait *« donner une chance à la participation des étudiants »*.

SERGE BOLLOCH.

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE

Il n'y a pas que M. René Haby, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, pour penser que la suppression du quorum étudiant prévue dans le texte adopté à l'Assemblée va favoriser les syndicats les plus politisés, et *« donc les communistes »*. Des députés socialistes l'envisagent aussi. Dans l'entourage du président de la République, des *conseillers auraient même tenté* de faire pression pour que le Parlement ne supprime pas complètement le quorum. Mais la majorité du groupe socialiste a refusé de revenir sur cette décision, et M. Savary a exprimé sa confiance dans la participation des étudiants aux élections.

Le ministre de l'éducation nationale *ne souhaite pas subordonner* les principes à des considérations politiques. Pour lui, la règle du quorum, inconnu dans le système électoral français, était particulièrement discriminatoire à l'égard d'une seule catégorie : les étudiants. Elle devait donc être supprimée.

Que cette suppression entraîne *une plus grande représentation* des adhérents de l'UNEF ex-Renouveau (proche du P.C.) n'a pas pu échapper *au ministre*. M. Savary sait bien que l'influence de ce parti est forte dans un syndicat d'enseignants du supérieur et chez certains personnels non enseignants. M. Savary a choisi en connaissance de cause, et a décidé *« d'accorder toute sa confiance à l'institution universitaire »*. Liberté et démocratie, deux thèmes nouveaux pour un ministre de l'éducation. — S. B.

● *Occupation à Fontenay-le-Fleury.* — Des parents d'élèves occupent les locaux administratifs de l'école maternelle Louis-Pergaud, à Fontenay-le-Fleury (Yvelines). Ils demandent l'ouverture sur la commune de trois classes pour assurer l'accueil de cent vingt-six enfants inscrits sur des listes d'attente, dont quarante-deux sont âgés de trois ans.

RELIGION

Dans l'Indre et dans l'Oise

LA SECTE DE KRISHNA EST EN DIFFICULTÉ AVEC LES AUTORITÉS LOCALES

Le président du conseil général de l'Indre, M. André Laignel, a demandé que l'Association internationale pour la conscience de Krishna, dont le centre d'enseignement se trouve au château d'Oublaisse, à Luçay-le-Mâle (Indre), soit expulsée du département. Dans une lettre adressée au préfet, M. Laignel affirme que *« les Krishna constituent un danger incontestable pour la jeunesse »*. Le président du conseil général exige que les adeptes de Krishna ne soient plus autorisés à manifester en public, et conclut : *« Un pays démocratique et moderne comme la France ne peut accepter, sans réagir, ces pratiques que nous réprouvons dans les pays où l'obscurantisme est encore de règle. »*

D'autre part, au château d'Ermenonville (Oise), la secte de Krishna connaît, aussi, des difficultés. Ayant loué avec un bail de longue durée ce domaine historique où mourut Jean-Jacques Rousseau, les adeptes de Krishna se heurtent à l'opposition de la municipalité. Une demi-douzaine de membres de la secte ont essayé de perturber la réunion du conseil municipal. Une partie de la population semble hostile à cette communauté religieuse, qui dit pourtant *« apporter un message de tolérance universelle »*.

Les adeptes de Krishna étaient auparavant installés dans un vieil hôtel du Marais, à Paris, qu'ils ont dû quitter à la demande de la mairie, au terme d'un long différend juridique.

UN DOCUMENT PONTIFICAL SUR LES ÉMIGRÉS

Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, a écrit au nom du pape, au cardinal Baggio, président de la commission pour la pastorale des migrations, à l'occasion de la Journée annuelle des migrants. Dans ce document, le cardinal Casaroli déplore les discriminations raciales, ethniques et religieuses dont sont victimes des millions d'émigrés ou de réfugiés. Il rappelle que *« l'homme a le droit d'être respecté dans son patrimoine personnel complexe »* que constitue sa culture, droit dont *« on peut dire qu'il n'est pas toujours reconnu et pratiqué »*.



Le Monde

culture

MUSIQUE

Le marteau du maharadjah

(Suite de la première page.)

La couleur générale est brûlante, passablement acide sinon agressive, tendue vers l'aigu ; on devine un tempérament volontaire et puissant mais qui doit mûrir encore.

Antiphysis (1978) de Dufourt, composé pour le concours de flûte des Rencontres de La Rochelle, a déjà été joué à Paris. C'est Istvan Matuz, le lauréat du concours, qui l'interprétait ici. On ne reviendra pas sur les qualités de ce petit concerto plus pastoral au fond que ne le souhaiterait l'auteur, remarquablement écrit pour le soliste comme pour ses partenaires et traitant la matière sonore avec un luxe de détails assez inhabituel, auquel rendait justice l'exécution exemplaire des musiciens de l'Ensemble intercontemporain placés sous la direction de Peter Eotvos.

Assez curieusement — mais est-ce tout à fait un hasard ? — on décelait chez Fénelon comme chez Dufourt une vivacité de trait, un goût pour ce qui sonne clair, qu'on reconnaît généralement comme un signe caractéristique de l'écriture boulézienne.

L'audition du Marteau sans maître (1953-1955) après l'entracte est venue très salutairement remettre les choses à leur place. Les liens de parenté, s'ils existent, ne sont pas ceux qu'on attendait. En comparaison de ce qui s'écrit aujourd'hui, on est tout étonné de la transparence, quoique les points en soient serrés, de cette dentelle sonore, de l'exotisme de ces sonorités (petites percussions métalliques, guitare, xylophone). Où sont le grimoire qu'on évoquait jadis, les grincements de l'alto, les défaillances de la chanteuse ? Tout cela n'est plus qu'un souvenir.

Ann Murray articule le texte avec une sûreté réconfortante, l'intonation est si juste qu'elle semble sans problème, la guitariste anonyme se joue des pièges de sa partie, ses partenaires aussi ; et le compositeur décompose, pour les diriger en souplesse, les mesures les plus inextricables. Tout est en place : rythme, nuances, accents, et l'on se croit transporté sur la rive de quelque pays exotique, à la cour d'un maharadjah amateur de musiques sensuelles et compliquées. Une telle opinion donnerait sans doute raison aux partisans du dépaysement par la musique, ce ne sont certes pas des gens bien recommandables, mais ils possèdent un avantage sur beaucoup d'autres : celui d'aimer ce qui leur procure du plaisir, sans arrière-pensée.

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

JULIO IGLESIAS AU PALAIS DES CONGRÈS

Depuis quelques années, il y a un phénomène Julio Iglesias qui ne cesse de se développer en Europe de l'Ouest et en Amérique latine. Il a même si bien réussi à faire une percée dans un pays aussi fermé que les Etats-Unis, que le chanteur, d'origine espagnole, s'est installé à Miami, considérée *comme une plaque tournante* entre le continent sud-américain, l'Amérique du Nord et l'Europe : Iglesias saute d'un avion dans un autre, chantant un soir à Madrid, le lendemain au Brésil ou à Buenos-Aires dans un stade où sont rassemblés quatre-vingt mille spectateurs, puis enregistre à Los Angeles, laissant échapper ici et là une forme de rêve et de bonheur.

Un peu comme pour l'Argentin Carlos Gardel autrefois, on peut dire de Julio Iglesias qu'il s'est imposé avec un ange *dans* la tête et une voix bleue — *la voz azul*.

Comme Gardel, Iglesias est un instinctif, il a une finesse presque animale, il a une façon de chanter qui vient du cœur, qui est liée à la sensibilité latine, qui plonge au plus secret de l'âme populaire et qui atteint l'universel. Comme Gardel encore, Iglesias a un air de respirer la santé et la vie, il a un sourire lumineux, il charme ses auditoires par une voix qui s'empare d'une chanson, la développe et la transforme, murmurant, susurrant les mots, puis les claquant avant de les envahir de nouveau *d'une langueur amoureuse*.

Mais, à l'encontre de Gardel, Julio Iglesias est essentiellement un « crooner », une sorte de « prince » de la romance qui est en train de prouver gentiment que le public populaire n'a pas de nationalité, mais une âme.

Le phénomène Julio Iglesias dépasse toute critique. Il est là, terriblement présent, soutenu par une machinerie parfaitement huilée et soigneusement entretenue. On s'en rend compte une fois de plus au Palais des Congrès où le *chanteur s'est installé pour* trois semaines, entouré d'un décor d'évasion et de plus de trente musiciens — dont quinze violonistes, — tous habillés de blanc.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Congrès, 21 heures.



PHOTO

Comment faire parler le texte et les images

Un livre. Trois cents pages d'un papier fort, dans une collection, « Voix », chez Maspero, qui a déjà sorti des textes de Nazim Hikmet, Tahar Ben Jelloun, Chris Marker. Un titre, Une autre façon de raconter. Une couverture glacée, du noir et blanc, un peu de texte en gros caractères, beaucoup d'images. Au premier coup d'œil, comme ça, à l'a priori malhonnête, les photos ne sont pas terribles : des photos de paysans, de bûcherons dans l'exercice de leur travail, on en a déjà vues beaucoup. Dans la lancée, on voudrait trouver le livre un peu bancal : quatre parties et deux auteurs, un essai sur la photographie en plein milieu. Et puis, on lit un texte par là, on regarde différemment une photo qu'on a vue deux secondes plus tôt, et il se passe quelque chose, une cohérence se fond, très vite on s'aperçoit qu'on a affaire à quelque chose d'assez formidable.

Les deux auteurs, John Berger et Jean Mohr, sont de ceux qui ont déjà pas mal vécu, et qui peuvent dire : il y a vingt ans, j'avais tel projet. Beaucoup voyagé, beaucoup regardé, vu des choses très diverses, certaines capturées, par l'image, le souvenir ou l'écriture, d'autres laissées tomber, par souci moral, par manque d'opportunité, et qui resurgissent. Bon, mettre du texte et des photographies ensemble, et jouer avec une mise en pages vivace, tantôt face à face, tantôt entrelardées, tantôt ravies l'une à l'autre, pour quoi dire ? Une image peut dire le contraire de sa vérité, on le sait. Mais c'est tellement bien de rêver sur une image, de laisser glisser son cœur dessus, de se demander un peu ce qu'elle veut dire, de lui extirper plus de secrets qu'elle n'en a...

Alors le texte explique la circonstance de la photo, ce qui a précédé, ce qui a suivi, les mots qui ont été prononcés, les réactions à l'image retournée : tel paysan ne trouve pas normal, moral presque, qu'on montre l'œil de sa vache (qu'il reconnaît d'ailleurs, parmi des dizaines d'autres, rien qu'à son œil, sur la photo) plutôt que la vache tout entière ; Jean Mohr soumet quelques-unes de ses photographies à des gens très différents, un psychiatre, un maraîcher, un pasteur, une comédienne, une écolière, un banquier, une coiffeuse, et il transcrit leurs interprétations, les confronte avec sa propre légende pour en mesurer les écarts.

La tentative de John Berger

L'essai sur la photographie, écrit par John Berger, est moins persuasif : l'ordre général, historique, péremptoire, la supposition théorique freinent l'élan. On s'aperçoit qu'une vérité de la photographie se fait jour à travers des jetées plus subjectives, par exemple quand l'auteur raconte comment il a été amené à se servir d'un appareil photo : dans l'espoir de dire son amour.

Ces quarante pages de texte oscillent entre la densité et la vacuité. A la suite, cent quarante pages de photos sans légende forment un récit qui en dit beaucoup plus : la tentative est culottée, puisque John Berger a rassemblé des photos de Jean Mohr prises sur une vingtaine d'années, avec des gens très différents, sur des lieux différents. Et c'est une vieille couseuse qui est censée faire le lien entre ces instantanés : pourquoi ce bric-à-brac de photos, ces objets, ces mailles de l'existence, cette goutte d'eau suspendue, ces visages croisés, ces gestes du travail ou ces paysages embrumés ne feraient-ils pas aussi partie de la mémoire de cette femme, ne constitueraient-ils pas son fonds mental, imaginaire ? Ce qui est beau, avec ce livre, c'est qu'il révèle la complexité des vies simples : l'œuvre de chaque photographe n'est-elle pas aussi l'œuvre de chaque homme qui ne laisse aucune œuvre apparente, que sa vie ?

Dans le livre de Suzel Galliard et Nicolas Philibert, Hélène Vernet, 39, rue Chaptal, Levallois-Perret, *publié chez Ramsay, les photographies sont gardiennes de l'amour, le patrimoine sentimental. On tente d'arracher une femme à sa mémoire, expulsion de mauvaise et due forme. Rien d'apocryphe ici : des propos recueillis au magnétophone, la collecte des objets et des photos, qui ont soutenu cette mémoire déracinée, tout se trouve dans le livre, les auteurs remontent dans le passé de cette femme, font leur chemin dans son souvenir.*

L'image n'est là que pour donner visage à des noms, être point de repère en vis-à-vis des restes d'un journal intime. Le texte a de vraies beautés, des beautés simples, un souffle constant d'émotion. Il y a, à la page 164 du livre, vers la fin, une photo qui est sortie très noire à l'imprimerie : Hélène Vernet, de dos, devant la fenêtre opaque d'un immeuble moderne, près d'un poste de télévision froid. Cette vieille petite dame s'abrutit de somnifères et s'étonne de l'absence des étoiles, elle part sur les routes avec un sac à dos et dort dans des hospices, traîne des journées entières dans le hall d'une station de métro. A travers Suzel Galliard et Nicolas Philibert, elle tend la main au lecteur, qui est content de lui donner la sienne.

HERVÉ GUIBERT.

★ UNE AUTRE FAÇON DE RACONTER, éditions Maspero, 304 p., 96 F.

★ HELENE VERNET, 39, rue Chaptal, Levallois-Perret, éditions Ramsay, 184 p., 69 F.

MORT DU COMPOSITEUR TONY AUBIN...

Le compositeur Tony Aubin est mort, le 21 septembre à Paris. Il était âgé de soixante-treize ans.

La mort de Tony Aubin prive la musique d'un compositeur « romantique » (selon le titre de sa symphonie en 1936), d'un personnage brillant et caustique, sympathique et pittoresque, que les Parisiens avaient pu encore apprécier récemment tandis qu'il présidait le jury du concours Marguerite-Long.

Né à Paris le 8 décembre 1907, élève en particulier de Paul Dukas au conservatoire de Paris, il remporte le prix de Rome en 1930 et compose notamment un grand ensemble sur Cressida *d'André Suarès, en 1934. Il s'intéresse beaucoup à la radio où il dirige tour à tour différents services, puis devient un chef d'orchestre fort apprécié pour son dynamisme et le caractère qu'il donne aux œuvres.*

Professeur de composition au conservatoire de Paris en 1945, il ne cessera d'écrire dans un style vigoureux, généreux, dans la tradition du début du siècle, refusant toute avant-garde. En 1969, il est élu à l'Académie des beaux-arts, qu'il présidera en 1979.

Parmi ses principales œuvres, on notera trois symphonies, plusieurs musiques de film et de scène, des concertinos, et surtout un opéra sur Goya *créé à Lille en 1974. — J. L.*

...ET DE LA CHANTEUSE DE JAZZ HELEN HUMES

La chanteuse américaine Helen Humes est morte à New-York le 14 septembre. Elle était âgée de soixante-huit ans.

[A quinze ans, Helen Humes avait gravé son premier disque avec James P. Johnson, mais c'est avec Count Basie qu'elle se fit vraiment connaître dans les années 40. Splendide chanteuse de ballades, elle savait être aussi une robuste interprète du blues. Dans une carrière à éclipses, on la voit réapparaître aux côtés du trio du vibrationniste Red Norvo. Installée en Californie, elle participe à des tournées en Europe, revient, en 1973, avec Count Basie à New-York, circule en France et à Montreux en 1974.

Le 20 juin dernier, au troisième Playboy Jazz Festival, à Los Angeles, imprévue au programme, elle est entrée en scène au bras du chanteur Joe Williams ; ils interprétèrent ensemble *If I could be with you*, toujours avec l'orchestre de Count Basie. Ce devait être sa dernière prestation. — F. M.]

CINÉMA

AU FESTIVAL D'HYÈRES

L'invitation de Marguerite Duras

Sous l'impulsion de Maurice Périsset, qui fonda avec quelques amis le Festival international du jeune cinéma à Hyères en 1965 et assume les fonctions de deuxième adjoint au maire, responsable des affaires culturelles, la municipalité a acheté puis remis en état l'ancien casino. Elle a également acquis et restauré le Park Hôtel, qui, le 14 novembre, sera rebaptisé Centre culturel Léo-Lagrange. M. Pierre Mauroy, premier ministre, descendra spécialement de Paris pour l'inauguration.

Avec un budget de 500 000 francs pour 1981, grâce à une extrême variété dans la composition des programmes (quatre sections coexistent : longs puis courts métrages, sous la direction de Pierre-Henri Deleau ; cinéma expérimental, animé par Marcel Mazé ; cinéma d'art et d'essai, avec Jean Lescure) et, le logis désormais assuré, le Festival d'Hyères semble voué à un avenir prometteur. Le public suit, venu d'un peu partout plutôt que de Hyères même. Le problème, comme pour bien des manifestations de ce genre, est de survivre à la concurrence. Il n'est pas impossible que, en 1982, le Grand Prix d'Hyères soit doté d'une récompense en argent (50 000 F), précieuse pour un jeune cinéaste.

La seule réserve sérieuse qu'on put entendre formuler cette année concerna l'attribution du prix de ce dix-septième Festival à Margarethe von Trotta : ne valait-il pas mieux encourager un(e) inconnu(e), par exemple Claudia von Alemann et son *Voyage à Lyon*, ou Abdu Achouba et *Tarounja* ? Mais la vraie surprise, l'inquiétude presque, nous les trouvâmes dans les séances organisées par Marcel Mazé ; voir coup sur coup les deux derniers films de Marguerite Duras, *Agatha* puis *l'Homme atlantique*, découvrir le célèbre mais peu connu *Chant d'amour* de Jean Genet, amène à se poser bien des questions sur l'essence du cinématographe, « différent » ou pas.

Pourquoi un écrivain décide-t-il un jour de prendre une caméra et de saisir au plus juste lignes, couleurs, mouvements ? Mais pourquoi alors Marguerite Duras, un moment intoxiquée de la belle image dans *Agatha*, vu à Digne en mai dernier, revient-elle soudain au non-cinéma, au noir pur et simple, dans *l'Homme atlantique* ? Pourquoi soudain le deuil de l'art visuel par excellence ? L'irritation qu'on éprouve par moments devant pareille gageure n'a d'équivalent que le doute qui s'insinue lentement dans l'esprit du spectateur, subjugué par ce jeu de qui perd gagne.

Derrière ce trop beau titre, *l'Homme atlantique*, se cache une paraphrase d'*Agatha*, *la Critique d'Agatha*, insolente, insolite. « *Eloignez-vous de ce détail, le cinéma* » : tombe l'invitation de Duras, au milieu du film, comme un couperet. Dans un texte unique, publié par l'hebdomadaire *Des Femmes* (numéro daté 11-18 septembre), l'auteur d'*India Song* nous assène son ultime découverte : le cinéma n'est qu'un leurre, seule demeure la chose écrite. « *L'écrit*, conclut-elle, *est enlevé à la mort. La mort est mutilée à chaque poème écrit, lu, à chaque livre. Le film est un phénomène secondaire.* »

Le *Chant d'amour*, de Jean Genet (1950), sans théorie, sans recherche désespérée du symbole, ne se veut rien d'autre qu'un petit film d'amateur. Le cinéma joue à enregistrer, à *simuler* la réalité, observe des prisonniers emportés par la violence du désir. Simple, élémentaire, barbare. Au-delà de toute littérature.

LOUIS MARCORELLES.

PALMARÈS

Le Grand Prix a été décerné à la cinéaste allemande Margarethe von Trotta pour son film — les Sœurs (*ou* l'Equilibre du bonheur) *présenté dans la section « Cinéma d'aujourd'hui » — cela dix jours après qu'elle eut remporté le Lion d'Or de la Mostra de Venise avec* les Années de plomb.

Le Grand Prix du jury et le Prix du public ont été attribués à la Jeune Fille de la rue Millelire, *de l'Italien Gianni Ferra.*

Dans la section « Cinéma différent », c'est Résistance, *le film de Ken Mac Mullen (Grande-Bretagne), qui a remporté le Grand Prix. Le Prix spécial du jury est allé à* L'homme qui ne pouvait pas voir assez loin, *de Peter Rose (Etats-Unis). Des mentions ont été attribuées à* Valises vides, *de Bette Gordon (Etats-Unis), et à* Bored, *de Karin Luner Rosen (Etats-Unis).*

Enfin, dans la catégorie des courts métrages, ont été distingués ex aequo, Synopse, *de René Lalanne (France),* Caricatures, *de Costa Kekemenis (Grèce), et* Change, *de Christopher Janetzko (R.F.A.). Une mention est allée à* Subtil Concept, *de Gérard Krawczyk (Pologne). Toujours dans la compétition courts métrages, le grand prix d'Antenne 2 (garantissant un passage à l'antenne) est revenu à* Strangulation Blues, *de Leos Carax (France).*

Jean-Claude Tramont entre la France et les États-Unis

L'histoire de « la Vie en mauve »

Réaliser, aux Etats-Unis, une comédie américaine raillant le mode de vie américain, montrant que, pour un cadre « arrivé », bien installé, la vie peut recommencer à cinquante ans, c'est ce qu'a fait Jean-Claude Tramont avec *la Vie en mauve* (*le Monde* du 11 septembre). Né à Bruxelles en 1934, étudiant à l'IDHEC à Paris, Jean-Claude Tramont partit pour les Etats-Unis dans les années 50. Il fut assistant à la télévision. Après un retour en Europe comme représentant d'une compagnie américaine, après des voyages pour les Nations unies, il décida, un jour, d'être réalisateur.

« *Je m'étais mis,* dit Jean-Claude Tramont, *à écrire des scénarios. J'avais commencé* le Point de mire — *une commande, — mais je préférais que l'action se passe en France. Je suis donc venu travailler à Paris, en 1977, avec Gérard Brach et, comme nous n'arrivions pas à construire l'histoire prévue, nous nous sommes inspirés d'un sujet de Pierre Boulle. J'ai envoyé ce nouveau scénario à Annie Girardot, que je ne connaissais absolument pas. Elle a pris le risque. Avec son accord, nous avons pu monter* le Point de mire. *C'est comme cela que j'ai débuté dans la réalisation, avec un film français. Puis je suis revenu en Californie, décidé à tourner avec Gene Hackman.*

» *Depuis deux ans, il ne travaillait plus et il en avait assez de jouer toujours le même rôle.*

» Le Point de mire *n'avait pas été distribué aux Etats-Unis, mais j'ai pu le montrer à des gens des studios. Il est arrivé une chose étonnante : les producteurs américains ont considéré que j'avais fait mes preuves, et on m'a donné le feu vert pour* All Night Long (la Vie en mauve), *mon premier film américain.*

» *Gene Hackman était d'accord pour le rôle de George Dupler, qui lui plaisait énormément. Mais celui de Chéryl était destiné, au départ, à l'actrice Mary Steenbarger. Elle n'était pas libre. J'ai pensé, alors, à Hanna Schygulla que les producteurs ont catégoriquement refusée. J'ai essayé diverses comédiennes, dont Lisa Eichhorn (que l'on a vue à Deauville dans* Cutter's Way, *d'Ivan Passer). Sa personnalité et celle de Hackman ne collaient pas ensemble. Or Barbra Streisand avait lu le scénario et elle avait envie de jouer avec Gene Hackman.*

» *D'habitude, Barbra Streisand monte ses affaires elle-même, elle est la super-star. Je crois qu'elle a été séduite par le fait que, pour la première fois, elle allait se trouver en face d'un personnage masculin plus fort qu'elle et dans un univers différent. En tout cas, elle n'a pas été du tout difficile à diriger. Tout le monde s'attend qu'elle chante dans un film et, là, elle n'a qu'une chanson, et elle chante mal, exprès.*

» *Le public a été déconcerté et les Américains moyens de l'âge de Gene Hackman n'ont pas apprécié les extravagances de son personnage ! J'ai voulu faire, avec* la Vie en mauve, *un film très optimiste, mais aussi très ironique. L'ironie n'est pas rassurante et les Américains, aujourd'hui, ont besoin, même au cinéma, d'être rassurés.* »

JACQUES SICLIER.

CONCERTS

Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Mardi 29 septembre à 20 heures.

FALSTAFF de Verdi
avec : T. ZYLIS-GARA, A.M. RODDE, B. PECCHIOLI, M. FORRESTER, A. PROTTI, Y. BISSON, P. KELEN, C. JEAN, G. FOIANI, B. van der MEERSCH
Chœurs de Radio France
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : Nello SANTI

MUSIQUES SACRÉES

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES
Vendredi 2 octobre à 20 h. 30.

Soliste : Mavieen Forrester
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. Andrès Joho

Loc. : RADIO FRANCE et agences

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
directeur Jean Fournet
RECRUTEMENT :
AVIS DE CONCOURS
1 violon tuttiste (3e catégorie)
1 violoncelle 1er soliste (1re cat.)
1 basson 1er soliste (1re catégorie)
1 seconde trompette jouant le cornet (2e catégorie)
1 clarinette 1er soliste (1re cat.)
ÉPREUVES LES 12 ET 13 OCTOBRE 1981
CLOTURE DES INSCRIPTIONS le 30 septembre
Renseignements et inscriptions : O.D.I.F., 5, r. Paul-Henri-Challine 91200 ATHIS-MONS - T. 938-81-69

LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHÉNÉE



lundi 28 septembre 21 h
HOMMAGE A HENRI SAUGUET
œuvres lyriques
avec
ISABEL GARCISANZ
JEAN-CHRISTOPHE BENOIT
CHRISTIANE CHATEAU
GUY GABELLE
DANIELLE PERRIERS
MARCEL QUILLEVERE
JOELLE VAUTIER
aux deux pianos
MAURICE BLANCHOT
NADIA GEDDA-NOVA
et la participation de
COLETTE RENARD
LOC. 742.67.27 ET AGENCES
places de 40 F à 90 F

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
TEP (797-96-06), 20 h. : Métropolis ; Rencontres du troisième type (films).
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : le Grand-Père fou (marionnettes) ; 22 h. 15 : le Jeu du feu (marionnettes).

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Comédie-Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon ; 23 h. : Racontez-moi votre enfance.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir ; 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Théâtre rouge, 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : J. di Giacomo. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style ; 22 h. : Ce soir, je sors. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibbouk pour deux personnes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Teewz et les vipères.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Flora Tristan ; 21 h. 30 : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 21 h. : Douze hommes en colère.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 30 : Woodie Folles ; 23 h. : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : A. Agier.
Café de la gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 22 septembre

Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17) 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bilnis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.

La danse

Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Ballet Kodia.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : T. de Claunade (Beethoven, Chopin, Franck).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Schubert).
Eglise Réformée de Paris-Luxembourg, 20 h. 45 : T. Kibbie (De Grigny, Bach, Franck).

Les festivals

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE (260-31-34)
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, J.-J. Kantorow (Bach, Vivaldi).

FESTIVAL DE MONTMARTRE (258-97-62)
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 21 h. : Ensemble de cuivres français.
Centre d'art celtique, 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.

En région parisienne

Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Alma Nova.

Saint-Germain-en-Laye, Eglise, 21 h. : Brasenose College d'Oxford (musique sacrée).

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 21 h. : A. Stivell.
Fontaine (874-74-40), 22 h. : Olympe Piaf.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Dumont.
Palais des congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h. : les Colombaioni.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Joël Favreau.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Saltimbanque.

harmonia mundi FRANCE
AIRS DE COUR
CONCERTO VOCALE
René Jacobs
2 DISQUES
OFFRE SPECIALE

ORCHESTRE COLONNE
saison 81/82
premier concert
lundi 28 septembre 20 h 30
MAHLER
SYMPHONIE N° 2 "RÉSURRECTION"
JACQUES DELACOTE
JILL GOMEZ
LINDA FINNIE
CHORALE M.A. CHARPENTIER
JEAN MARBIN
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS-CHÂTELET
places de 25 à 90 F
loc. aux caisses de 11 h à 18 h 30
lundi 5 octobre 20 h 30
RUGGERO RAIMONDI
places disponibles seulement en abonnement
tél. 233 72 89

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mercredi 23 septembre à 21 heures. (p.e. Werner)	« PIANISTES ET CONCERTS » présente DANIEL **VARSANO** Beethoven : 4 sonates
SALLE GAVEAU Jeudi 24 septembre à 21 heures. (p.e. Werner)	« PIANISTES ET CONCERTS » présente **ALICE ADER** Liszt, Bartok, Moussorgsky, Scriabine, Rachmaninov
ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly Samedi 26 septembre à 20 h. 30. Loc. : 3 Fnac et 035-30-16 (p.e. Werner)	J. DUPOUY, alto O. GARDON, piano Anna HOLROYD mezzo-soprano M. NORDMANN, harpe M. DEBOST, flûte Y. CHIFFOLEAU, cello « Autour de l'Alto » BRAHMS, SCHUMANN, BEETHOVEN, DEBUSSY, LUTOSLAWSKI
EGLISE ST-SEVERIN Lundi 28, mardi 29 septembre à 21 heures. (Werner, p.e. Valmalète)	« Saison parisienne 1981 » ORCHESTRE **KUENTZ** NARCISO **YEPES**
Jusqu'au 11 octobre vendredis à 21 heures. Samedis et dimanches à 17 h. 30. (p.e. Kiesgen)	**FESTIVAL de l'ORANGERIE de SCEAUX** métro : Bourg-la-Reine (RER) **40 CONCERTS** Rens., loc., tél. : 660-07-79 Château de Sceaux

cinémas

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Monsieur Fabre, de H. Diamant-Berger ; 19 h. : Deauville 81 : A lady named Baybie, de M. Sandlin ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Hester street, de J. Micklin Silver.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. : Normandie, 8e (359-42-18) ; vers. fr. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All. v.o.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARME A L'ŒIL (A.), v.o. : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A), v.o. : St - Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LA BOUM (Fr.), Opéra - Night, 2e (296-62-56) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

CHARULATA (Ind., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297 - 53 - 74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80 - 40) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE DERNIER METRO (Fr) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DE WITTE (Flam., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

DIVA (Fr) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723 - 69 - 23) ; (v.f.) : Gaîté - Rochechouart, 9e (878-81-77).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; (v.f.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14 - 27) ; St - Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA GRANDE ZORRO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MADAME CLAUDE No 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)

MESSE NOIRE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-24-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75).

NEIGE (Fr.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

OUTLAND (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67)

LE POLICEMAN (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Ciné Ac Italiens, 2e (296-80-27).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS CHEZ MAX'S (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-42) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secretan, 19e (206-71-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46)

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (359-04-07) — V f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)

UNE MERE UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o) Epée de bois, 5e (337-57-47)

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e 580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AIMEE, film français de Joël Farges. — Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15)

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE, film américain de Steven Spielberg. — V.o. Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) . Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BEAU-PERE (*), film français de Bertrand Blier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) . Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH, film soviétique de Valeri Roubintchik. — V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80). — V.f. : Hausmann, 9e (770-47-55).

PASSION D'AMOUR, film italien d'Ettore Scola. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359 - 12 - 15) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90 - 81). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA VIE EN MAUVE, film américain de Jean-Claude Tramont. — V.o. : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) ; Ma vache et moi ; Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : les Trois Ages.

STEVE McQUEEN (v.o.) Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Bullitt.

COMEDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20 : Nos héros réussiront-ils ? ; 18 h 20 le Sexe fou ; 20 h. 30 . les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 Affreux, sales et méchants.

MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

FRITZ LANG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; La Cinquième Victime.

MARLENE DIETRICH (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Désir.

LA FRANCE DE LA NOUVELLE VAGUE, Olympic, 14e (542-67-42) : les Doigts dans la tête ; les Petites Amoureuses.

JACK NICHOLSON (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Chinatown.

Les séances spéciales

BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). 20 h. 10

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 45 ; Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Ciné-Seine, 5e (207-69-24), 20 h 15.

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10.

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18). 24 h

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) (*) : Ciné-Seine, 5e (207-69-24), 22 h. 15.

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) . Palace-Croix - Nivert, 15e (374 - 95 - 04), 21 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) (**). Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14). 22 h 15.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (207-69-24), 18 h.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h 40, 22 h. 30.

PLAY TIME (Fr.) : Escurial, 13e (707 28-04), 21 h. 30.

REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 18 h.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 18 h. 10.

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77). 24 h.

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71). 22 h. 15, 24 h.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 20 h. 30.

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Espace - Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e 770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) H. Sp. ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-54-59).

LA CONSTANTE (Pol. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19). H. Sp.

LE CONTRAT (Pol., v.o) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) H. Sp.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann (770-47-55).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01)

DRIVER (A., v.f.) : Cinex, 10e (208-41-00)

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE BOUFFE (It.) (**), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (première et deuxième époque) : Templiers, 3e (272-94-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

KASHIMA PARADISE (Fr. - Jap.). vers. jap. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LOVE (Angl., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-54-59)

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (325-95-94)

SALO OU LES CENT VINGT JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278 - 34 - 15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

SANS ANESTHESIE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine 6e (325-85-78) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99)

SERIE NOIRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp. — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA TERRASSE (*) (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34) ; Escurial, 13e (707-28-04). h. sp.

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (**) (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Boîte à films, 17e (622-44-21), h. sp.

LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86)

YAKUSA (Jap., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).



RADIO-TÉLÉVISION

PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME A TF 1

Un répit pour la rédaction ?

M. Jacques Boutet, président-directeur général de TF 1, a réuni, lundi 21 septembre, l'ensemble des journalistes de la chaîne pour leur annoncer la composition de l'organigramme de la rédaction.

Aux côtés de M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, M. Michel Honorin devient rédacteur en chef des reportages; *M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef des quotidiens*; M. François Janin, rédacteur en chef des sports, et M. Michel Thoulouze rédacteur en chef des magazines de l'actualité.

Enfin, M. Patrice Duhamel a été « remis à la disposition du directeur de l'information ».

La présentation des journaux télévisés sera assurée en alternance par MM. Yves Mourousi, Jean-Claude Bourret et Mme Marie-Laure Augry pour le journal de 13 heures. MM. Jean-Pierre Berthet, Jean-Loup Demigneux et Jean-Claude Narcy présenteront l'édition de 20 heures.

Le 21 septembre, à 18 h. 30, rue Cognacq-Jay, le cinquième étage, *fief de la rédaction de TF 1* s'est trouvé déserté, et l'ensemble du personnel s'est entassé rapidement dans la salle étroite d'un étage inférieur. Le cadre y est plus solennel que la salle des informations générales, habituellement haut lieu des discussions et assemblées générales. La réunion de ce lundi soir est en effet exceptionnelle. Le président Boutet, P.-D.G. de TF 1, doit venir en personne présenter à la rédaction le nouvel organigramme, sujet, lors des derniers jours, de tant de troubles et de rumeurs (*le Monde* du 22 septembre). Alors, en attendant, on plaisante : « *On m'a bien sûr proposé un poste très important, mais j'ai refusé...* » L'atmosphère est-elle aussi sereine et détachée que certains voudraient le faire croire ? Probablement pas. On commente ardemment les événements du week-end, la défaite ou la victoire supposée de quelques-uns, les conflits latents prêts à resurgir et qui ne sauraient être gommés par la seule bonne volonté du président.

Un mouvement à l'extrémité de la salle. L'assistance tente de se rapprocher, le silence s'établit. M. Boutet vient d'arriver et s'adresse aux journalistes. « *J'ai estimé très important*, dit-il, *de vous présenter moi-même le nouvel organigramme de la rédaction, que j'ai tracé après une réelle concertation avec le directeur de l'information, vos représentants syndicaux, la commission de concertation et certains membres du personnel.* » M. Boutet rappelle alors les trois grands axes de la réforme qu'il souhaite applicable dès le 5 octobre.

Sur le premier point — la définition d'une politique de l'information, — il affirme avoir rencontré chez ses interlocuteurs un large assentiment. Il devra s'agir d'une politique dynamique, visant à redonner à l'image et au reportage un poids plus important et à « *désinstitutionnaliser* » l'information.

Sur le deuxième axe de la réforme — les structures, — M. Boutet apporte quelques précisions : la création d'un *pool de reportage sous la direction* d'un rédacteur en chef; l'organisation de chaque journal en unité décentralisée, animée par un responsable d'édition; une place privilégiée accordée au journal de 20 heures, auquel sont attachés trois présentateurs « tournants »; enfin, la création de deux nouveaux services : un service société, l'importance de ce secteur ayant été, selon le président, trop longtemps sous-estimée sur la chaîne, et un service d'études et de recherches.

M. Boutet en arrive alors au troisième point de sa réforme : les hommes. L'écoute se fait soudain plus attentive. On guette les réactions sur les visages. M. Boutet explique qu'il suivra point par point la procédure prévue par la convention collective. Certaines nominations seront donc soumises à la consultation du personnel (chefs de service, rédacteurs en chef adjoints des différents journaux), le choix des cadres principaux relevant uniquement du P.-D.G. Un journaliste fait alors remarquer à voix basse à son voisin qu'il vient d'apercevoir M. Jean-Marie Cavada dans la masse des journalistes. « *Plus qu'un symbole* », dit-il...

Plusieurs noms sont alors donnés, sans provoquer dans les rangs d'émotion particulière. Certains sourient (« *Décidément, aucune surprise !* »), d'autres restent impassibles (contents ? déçus ?). Un journaliste cité a l'air un peu perplexe : « *Première nouvelle* », dit-il. Puis M. Boutet annonce les noms des quatre rédacteurs en chef et des présentateurs.

Banc d'essai

Le journal de 23 heures « *reste ouvert à tous les journalistes de l'actualité* », déclare M. Boutet. Ce doit être une sorte de banc d'essai, à la fois pour les présentateurs et pour la formule même du journal. Quant à la fonction même de présentateur, le président de TF 1 tient à préciser qu'elle ne saurait être tenue « *avec un bail de longue durée* ». Deux ou trois années semblent un maximum, peut-être moins pour les journalistes remplissant déjà ce rôle.

Enfin, M. Boutet conclut son intervention en exprimant l'espoir que, après quelques semaines de « *turbulences* », la « *maison entre enfin dans des eaux plus calmes* ». Il souhaite aux journaux de TF 1 d'être les plus suivis, mais, surtout, de donner l'information « *la plus objective et la plus honnête* ». « *J'attacherai beaucoup d'importance*, dit-il, *à ce que la déontologie soit parfaitement respectée.* »

Quelques chuchotements, des commentaires par petits groupes : la réunion est-elle close ? Non, car un journaliste prend la parole pour demander au président les raisons pour lesquelles il a renoncé à nommer M. Berthet rédacteur en chef, comme il en était fortement question vendredi soir. « *J'ai pratiqué de nombreuses consultations*, répond M. Boutet, *mais c'est au président de trancher et de choisir ensuite de façon discrétionnaire.* » Soulagement des uns, déception des autres, on évite ainsi habilement d'aborder un sujet pour le moins explosif et délicat. Le dialogue, en tout cas, est amorcé, les journalistes en profiteront. M. Boutet accueille questions et remarques avec beaucoup de simplicité, de franchise, de fermeté aussi... et d'humour.

A la question : « *Y aura-t-il des journalistes communistes dans la rédaction, et combien ?* », le président répond rapidement : « *Je n'en sais rien. Y a-t-il ici des journalistes giscardiens et combien ?* », provoquant un éclat de rire général. Il insiste ensuite sur l'importance du pluralisme d'idées et de courants d'opinion dans une rédaction. Enfin, il estime accomplie la mission pour laquelle avait été élue au mois de juin la commission de concertation, dont deux intervenants contestent la représentativité actuelle.

La réforme de TF 1 est donc désormais en route. Réforme bien timide, si l'on se fie à l'organigramme et aux projets annoncés, plus importante si l'on tient compte de la volonté d'une partie de la rédaction et de certains « promus ». M. Cavada, très discret lundi soir, avait quelques raisons d'être satisfait, mais comme remarquait un reporter à la fin de la réunion : « *Il l'a échappé belle, mais pour combien de temps ?* » ■

ANNICK COJEAN.

[*Né en 1934, M. Michel Honorin a* fait ses débuts de journaliste à Radio-Monte-Carlo, en 1957. La même année, il devient correspondant de Radio-Alger, puis entre à la télévision, à Alger, puis à Oran.

Au lendemain de l'affaire des barricades (janvier 1960), il est muté à Paris-Inter et, six mois plus tard, il devient présentateur du journal télévisé. De 1962 à 1968, il est grand reporter, collaborant aux magazines « Cinq colonnes à la une », « Sept jours du monde » et « Panorama ». Licencié après mai 1968, il entre au département télévision de l'agence de presse Gamma, où il réalise des magazines d'actualité. Ses reportages sont alors publiés dans de nombreuses revues françaises et étrangères.

En 1974, il travaille à nouveau pour la télévision française et, notamment pour FR 3, où, à partir de l'arrivée de M. Jean-Marie Cavada à la direction de l'information, en septembre 1978, il assurera de manière régulière des reportages, principalement pour le magazine « Le nouveau vendredi ».]

[Né en 1940, M. Jean-Pierre Guérin est entré à l'O.R.T.F. en 1969, après avoir été professeur d'histoire. Il a collaboré successivement aux magazines « Face à l'événement », puis « Hexagone ». En 1974, lui est confiée la direction du service « Vie moderne » au journal de TF 1. A partir de 1975, il est producteur de l'émission « A la bonne heure » jusqu'en 1978, date à laquelle il sera nommé rédacteur en chef adjoint, responsable des émissions d'information de la mi-journée à Antenne 2, avant de devenir rédacteur en chef d'« Antenne 2 - Midi ».]

[Né le 3 octobre 1935, M. François Janin a commencé de collaborer au « Monde » en 1962. Il fut journaliste à la R.T.F., puis à l'O.R.T.F. de 1972 à 1968. Il fut licencié de la télévision après les événements de mai 1968 et embauché à la rubrique sportive du « Monde » en 1969. En outre, il a collaboré à Europe 1 de 1970 à 1976 et à Antenne 2 depuis 1977. Il est particulièrement spécialisé dans les domaines de la compétition automobile et de la natation.]

[Né en 1945, étudiant en sciences économiques, M. Michel Thoulouze est engagé sur la première chaîne à la fin des années 60. Il fait partie de « l'équipe Desgraupes », collaborant au journal et au magazine *Une Première*.

En 1972, il entre à la rédaction de la deuxième chaîne comme grand reporter. Devenu chef du service « informations générales » en 1974, il est aussi producteur, avec MM. Lescure et Desjeunes, de l'émission « On ne manque pas d'air. » Licencié par M. Jean-Pierre Elkabbach, il rejoint M. Jean-Marie Cavada sur FR 3 pour devenir producteur du magazine d'actualités « Le nouveau vendredi ». Il suit M. Cavada en janvier 1981 lorsque celui-ci devient directeur de l'information à TF 1, où il occupe le poste de rédacteur en chef des magazines, poste qu'il conserve aujourd'hui.]

● *M. Martin Even* est nommé conseiller technique auprès de M. Michel Caste, président-directeur général de la Sofirad.

[*Né en 1946, Martin Even est collaborateur à Combat*, puis entre au *Monde en 1969. Il y est sous-chef* du service culturel de 1973 à janvier 1977, *date à laquelle* il devient chef du service culturel et spectacles du *Matin de Paris*. Après un passage au *Point*, il est simultanément chef *de service à Elle et adjoint du directeur de la rédaction du Film français. Il a écrit deux romans : Neige au sodium* et *le Candidat de Matignon.*]

— VU —

Le nucléaire et nous

L'énergie nucléaire, ses avantages et ses inconvénients, depuis le temps qu'on en entend parler à la télé, on commence à y voir un peu plus clair. C'était le dada de Louis Bériot, le bras droit d'Elkabbach sur Antenne 2, un « écolo » à tout crin, et on a souvent eu l'occasion de compulser les pièces du dossier, un dossier plutôt explosif. Cette affaire devenue en Allemagne par la force du mouvement contestataire une affaire d'Etat, cette affaire qui déchaîne les passions aux Pays-Bas, et qui renverse les gouvernements en Suède, cette affaire, ici, fait relativement peu de bruit. Sans doute les gens sentent-ils d'instinct que, contrairement à nos voisins, nous n'avons guère d'alternative. C'est le nucléaire ou quoi ? Pour le moment, un peu de charbon, pas beaucoup, et puis plus rien.

Roger Louis nous disait cependant, lundi soir, à l'écran (« Affaire vous concernant »), avoir rencontré, en préparant son émission, des résistances, des réactions d'ordre passionnel qui l'avaient obligé à modifier plusieurs fois le scénario initialement prévu. Avec pour résultat le refus de la C.G.T. de participer au débat (voir ci-dessous).

D'une discussion assez longuette, animée, chronomètre en tête, par un meneur de jeu un peu répétitif et un peu pâteux, il ressortait que le « tout nucléaire » prôné par un Roger Galley, dont le sourire étroit rappelait par moments celui du docteur Folamour, allait rejoindre, à une tranche près, le « pas tout nucléaire » souhaité par Paul Quilès et ses amis du P.S. En duplex depuis la centrale de Nogent, Brice Lalonde, boudeur, ne se faisait guère d'illusions.

Nous, honnêtement, on trouvait plutôt raisonnable l'attitude du gouvernement devant un choix de société destiné à orienter notre conception du bonheur et du confort de nos enfants. D'accord pour le nucléaire, énergie de transition, énergie bon marché, énergie relativement propre, à risques faibles, il n'y a jamais eu de morts dans une centrale, alors que dans les mines. D'accord pour un nucléaire tenu en lisière jusqu'à ce que les énergies renouvelables aient pris le relais. D'accord surtout pour les 40 à 50 milliards de francs qui seront, paraît-il, versés chaque année au budget des économies d'énergie : isoler les H.L.M., réduire la consommation d'essence et d'électricité des voitures et des appareils ménagers. Oui, d'accord. Comment ne pas l'être ?

CLAUDE SARRAUTE.

● *Dans une lettre à M. Pierre Desgraupes*, président-directeur général d'Antenne 2, M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., justifie le refus de la C.G.T. de participer à l'émission : « *Alors que nous nous étions mis d'accord sur un débat ayant trait à l'ensemble des problèmes de la politique énergétique de la France, nous nous retrouvons aujourd'hui face à une émission limitant étroitement son propos à l'énergie nucléaire et à ses risques. Ce qui est une manière de prédéterminer la discussion.* » En outre, souligne M. Lomet, « *les détails du déroulement de l'émission tels qu'ils nous ont été communiqués ont pour résultat de réduire notre intervention à un niveau marginal (...). Il nous est impossible de voir ravaler la première organisation syndicale au rang de faire-valoir* ».

Mardi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Feuilleton : Dickie-roi.
D'après F. Mallet-Joris. Réal. : G.-A. Lefranc. Avec : Dave, etc. Deuxième épisode.
L'archange de la chanson, à la suite d'une campagne de presse virulente, abandonnerait la scène.



21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : les moyens de transport (le train, la route, le T.G.V.) ; les intentions du gouvernement en matière de politique agricole ; un dossier sur les nationalisations ; la vallée des centenaires en Equateur ; la découverte d'un hydravion allemand datant de la dernière guerre.

22 h 30 L'art et les hommes : Etienne Martin.
Une émission de J.-M. Drot.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Spécial T.G.V.

Vers 22 h : Débat.
Avec la participation de C. Fiterman, ministre des transports ; A. Chadeau, président de la S.N.C.F., et de nombreux invités, à bord du T.G.V. et à Mulhouse. Une déclaration de M. François Mitterrand, président de la République, précédera l'émission.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Tant que soufflera la tempête.
Film américain de H. King (1955). Avec T. Power, S. Hayward, R. Egan, J. Justin, A. Moorehead, R. Moreno (rediffusion).
En 1847, une Irlandaise s'éprend d'un Hollandais, chef boer venu acheter des chevaux. Emigrés en Afrique du Sud, elle le retrouve et vit de nombreuses aventures. Presque romanesque où Susan Hayward, qui n'avait pu obtenir le rôle de Scarlett O'Hara dans Autant en emporte le vent, *cherchait à prendre sa revanche. Une sorte de western, bien fait, mais sans éclat.*

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : fonction sociale d'un musée, avec D. Samson et J.-P. Gesfin.
21 h 15, Musique de notre temps : E. Chojnacka, clavecin.
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival estival de Paris, église Saint-Merri, 28 août 1981), séminaire européen de musique ancienne : œuvres de Sermisy, Consilium, Belin, Gascongne, Certon ; musique religieuse : Gascongne, Sermisy, Vermont ; 22 h, Cycle acousmatique (grand auditorium, 4 mai 1981) : « la Légende d'Eer, musique du Diatope », de Xénakis.
23 h, Ouvert la nuit : à la dérive dans le troisième courant... à la découverte du répertoire d'œuvres pour groupes de jazz et ensembles instrumentaux, avec la participation de Martial Solal et de J.-R. Masson (Ravel, Williams) ; 0 h 30, Le dernier opus.

Mercredi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 *Une minute pour les femmes.*
Le calvaire des timides.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 *Les visiteurs du mercredi.*
Spécial 6-10 : Heidi ; Surprise Disney ; J. Tremolin ; Les infos ; Matt et Jenny ; La belle santé. Spécial 10-15 : Les contes à trembler debout ; Bazoum ; Les langues de l'an 2000 ; Une chanson de Boris Vian ; Les infos ; Super-parade des dessins animés ; Studio 3.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Jean Amadou.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
P. Desproges.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Les cent premiers jours de F. Mitterrand, une émission de la B.B.C., réal. O. Todd et D. Harrisson.
L'atmosphère, en France, entre mai et septembre 1981.
21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1 : La Mafia.
N° 3 : Les vingt-sept familles.
Une émission de J.-M. Charlier.
22 h 30 Magazine : Clés pour demain.
Une émission de R. Clarke et N. Skrotsky.
La rencontre des astronomes amateurs réunis cette année à Nice.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 *Feuilleton : La vie des autres.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Super Jaimie.
Les griffes.
16 h 10 Récré A 2.
Un voyage à Rome.
18 h Document de création : Les carnets de l'aventure.
L'œil de Dieu. Réal. : M. Hoover.
18 h 30 *C'est la vie.*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Dalida.
21 h 50 Magazine scientifique : Objectif demain.
En direct avec les robots.
22 h 50 Musique : Première.
Le Quatuor Melos interprète : un mouvement du « Quatuor en ut majeur », K. 465, de Mozart ; l'andante du « Quatuor n° 5 », de Bartok ; « Quartettsatz en ut mineur », de Schubert.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour un nouvel humanisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : *l'Ile mystérieuse.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : la Jeune Fille du premier rang.
D'après P. Lainé. Réal. : J. Trebouta. Avec : J.-P. Garrand, S. Renoir, J. Penot, S. Voilereaux, A. Rondeleux, P. Lainé, etc.
Un professeur de philosophie tente de refaire sa vie ailleurs.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'utilisation du sang dans les laboratoires ; Les enfants au travail, etc.
8 h, Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses, aujourd'hui familières ; la passion d'acclimater ; 8 h 32, La forêt de l'oubli : l'ennemi de la mort.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, *Matinée des sciences et des techniques* : La cérémonie ; Formes de nomination en Europe.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Les puces de sable, avec J.-P. Laguionie.
11 h 2, Perspectives du XX[e] siècle : Les micro-intervalles (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : Le R.P. Philippe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Cinématographie.
14 h 5, Un livre, des voix : Le vainqueur de coupe, de R. Boudjedra.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les expériences de la pédagogie Freinet.
15 h 2, Points d'interrogation : Sauvegarde de la culture industrielle.
16 h 20, Actualité : Le bois.
16 h 50, Départementale : A Nevers.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La *science en marche* : La Terre, notre planète.
20 h, *La musique et les hommes : La musique en Amérique du Nord au dix-huitième siècle.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien Musique : Les anthologies, du sextet au dixtuor (Schubert) ; Moment musical au château de Drottningholm en Suède (J. H. Roman, Martin, Kraus) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Les fils de Bach.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Bessie Smith et les chanteuses de blues classiques ; 14 h, Musique légère : œuvres de H. Seulenbur, R. Astor, P. Bonneau, M. Stern.
14 h 30, *Microcosmes : Les études à l'étude*, les compositeurs pédagogues (Bartok, Schumann, Stravinski) ; 15 h, Kaléidoscope : un atelier de construction instrumentale à Marseille ; 15 h 45, Rébus sonore ; 16 h, *Galerie de portraits* : Josef-Gabriel Rheinberger, pédagogue munichois à la fin du XIX[e] siècle ; 16 h 40, Haute infidélité (Redolfi, Bartok).
18 h 2, Le Club du jazz : Les irréfutables ténors, « Lester Young » ; 18 h 30, Quotidien Concert (en direct du théâtre du Ranelagh), Récital de piano Rita Bouboulidi : œuvres de Chopin, Beethoven, Debussy, Stravinski ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'Océan Indien.
20 h 30, *Concert* (43[e] Festival de musique de Strasbourg - Palais des congrès de Strasbourg, 19-6-81) : « *Escales* » de J. Ibert, « *Havanaise pour violon et orchestre* » et « Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre » de C. Saint-Saëns ; « Nocturne pour orchestre » de Debussy ; « Daphnis et Chloé », deuxième suite, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec V. Spinakov, violon.
23 h, Ouvert la nuit : Mémoires de la musique — Une évocation de la vie musicale au travers des grands thèmes abordés par les revues internationales (Mendelssohn, Soler, Weber, Mozart, Grieg).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

— *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

LETTRES

LE PEN CLUB INTERNATIONAL A OUVERT SON CONGRÈS A LYON

De notre correspondant.

Lyon. — Le quarante-cinquième congrès international du Pen Club (poètes, essayistes, nouvellistes) a commencé ses travaux lundi 21 septembre au Palais des Congrès de Lyon sur le thème : « Littérature : espoir pour le monde en crise. » Pour la première fois une délégation de la République populaire de Chine, conduite par M. Ba Jin, a participé à un rassemblement international d'écrivains. La réunion s'achèvera vendredi 25 septembre à Paris.

« *Le congrès international du Pen doit, face aux forces et aux formes diverses de nivellement, de conformisme social, d'oppression économique, de tyrannie politique plus ou moins sournoise, de censure, de destruction culturelle, affirmer les forces vivantes de la littérature, la vitalité et l'amour du langage, la nécessité des échanges.* » M. René Tavernier, président du Pen français, a situé les enjeux politiques de la réunion.

Pour M. Per Wästberg, président international du Pen Club, « *le Pen œuvre pour la paix* ».

C. R.



XXXIIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Du bon usage des néologismes

par ALAIN MINC (*)

INFORMATIQUE, *télématique*, bureautique, *robotique...* Les néologismes surgissent au rythme des novations technologiques, dont *ils permettent de borner* approximativement le *champ. Toutefois, quand la mutation se fait explosion, ils jaillissent en florilège et leur imprécision se fait criante : un mini-ordinateur est-il un produit informatique ou bureautique ou de la télématique ?* Un ordinateur de processe s'apparente-t-il à l'informatique ou à la robotique ?

En fait, les néologismes se précisent au fil des ans, de sorte que seul un examen généalogique permet de les cerner.

Vieux déjà d'une vingtaine d'années, le mot informatique a longtemps bénéficié d'un monopole : il décrivait le traitement d'informations sur des ordinateurs isolés, puis à l'intérieur de systèmes reliant entre eux plusieurs ordinateurs.

Le propre de l'informatique, son exclusivité, était le mode de *traitement binaire de l'information.* Ensemble générique, l'in*formatique se divisait en fonction* de la taille des machines, de la *micro-informatique* jusqu'à la grande informatique.

La télématique a sonné le glas de ce monopole du traitement binaire de l'information. Lorsque Simon Nora et moi avons inventé le mot, il y a trois ans, en jouant sur les syllabes de télécommunications et d'informatique, nous voulions marquer l'apparition de réseaux où la transmission binaire ne concernait plus exclusivement les informations mais aussi les images et les voix. Ainsi de ces réseaux internes que les grandes organisations commencent à mettre en place, et qui réunissent indistinctement les systèmes informatiques, la télévision interne, le téléphone, la photocopie à distance, l'audioconférence, sans parler des nouveaux produits encore à découvrir.

Apparu encore plus récemment, le terme bureautique résulte *de l'entrée* des produits de bureau dans l'ère de l'électronique. Ainsi des machines à écrire électroniques, auxquelles l'adjonction d'un *microprocesseur* apporte une capacité de *traitement et de mémoire ; ainsi* des machines de traitement de texte, *mini-ordinateurs consacrés* à l'automatisation de travaux ré*pétitifs de bureau ; ainsi de* terminaux dont l'originalité tient *à leur facilité d'accès ou à leur* adaptation à des usages spéci*fiques, tels les terminaux bancaires* ; ainsi des photocopieurs *intelligents, dotés, eux aussi*, d'un microprocesseur.

Vendus pour l'essentiel à l'unité, ces produits vont peu à *peu s'insérer dans de grands* systèmes qui les feront dialo*guer les uns avec les autres. Il* existe à l'évidence une zone de *recouvrement entre la télématique* et la bureautique, inhé*rente à l'origine des deux mots :* le premier transcrivant un phé*nomène technique, le second* décrivant la mutation de produits sur un marché. Aucun concept ne peut, de ce fait, permettre de dessiner une frontière entre les deux domaines ; empiriquement, la seule manière de faire consisterait à classer dans la télématique les réseaux où la dominante appartient aux transmissions et dans la bureautique ceux, très capillaires, dont l'objet est d'automatiser les tâches de bureau.

La robotique, elle, échappe à ce maelström. Son champ d'application est différent, puisqu'il concerne les processus industriels ; ses techniques reposent essentiellement sur l'utilisation des logiciels et des matériels informatiques, et son objectif est clair : l'automatisation de la production. La robotique va donc au-delà de la signification inhérente au mot robot, qui met trop exclusivement l'accent sur la réalisation de machines susceptibles de se substituer au geste humain. Il s'agit, de manière plus générale, du mariage de l'informatique et des automatismes.

Ces définitions sont sans doute illusoires ; elles essaient de court-circuiter le long apprentissage qui permet à des néologismes de devenir des mots communs : aussi capricieux que leurs congénères, les « mots de la tribu » technologiques rechignent, en effet, devant l'excès de précision.

(*) Coauteur avec Simon Nora du rapport sur l'informatisation de la société.

INDUSTRIE INFORMATIQUE

Les cartes de nouveau rebattues

IL y a encore quelques mois, on pouvait penser que le XXXIIe SICOB serait dominé par les aspects sociologiques du développement de l'informatique et de ses nouveaux satellites que sont la télématique, la bureautique, la robotique. Sans doute aurait-on débattu longuement du terminal annuaire électronique, de l'introduction massive du traitement des textes dans les activités tertiaires, de l'impact de l'électronique sur les structures et le volume de l'emploi. Sans doute aurait-on évoqué, mais sans trop s'y arrêter, les difficultés de l'industrie française de la mini-informatique (Logabax) ou les ambitions de nouveaux venus comme Saint-Gobain ou Matra.

Mais, depuis le 10 mai, l'envi*ronnement du monde de l'informatique* s'est modifié. Une nouvelle *majorité* gouverne la France, et, du même coup, la hiérarchie des urgences a *changé. Certes,* les conséquences sociologiques de *l'informatisation de la société* n'ont pas disparu comme par *enchantement. Mais elles passent*, en cet automne 1981, au second rang. *Ne serait-ce que dans* la mesure où le gouvernement a, pour le *moment*, des *atouts* entre les mains. En garantissant aux salariés que *l'introduction* des nouvelles technologies se ferait avec leur concours, il peut espérer obtenir un certain consensus sur ces questions et désamorcer ainsi, pour un temps, les oppositions sociales et psychologiques.

Avec le changement politique du 10 mai, et le programme de nationalisations qui en découle, les problèmes de politique industrielle reviennent sur le devant de la scène.

Restera... restera pas ? L'ombre d'Honeywell plane sur ce XXXIIe SICOB. La décision que prendront les dirigeants du groupe américain quant à son maintien dans le capital de C.I.I.-H.-B. aura d'importantes conséquences sur le marché de l'informatique et sur les orientations, non seulement de l'industrie française, mais aussi européenne, pour ne pas dire mondiale.

Force est de constater qu'Honeywell se trouve en position de force du fait des accords arrêtés en 1975 et signés en 1976. A l'époque, le caractère léonin de certaines clauses avait été relevé ici et là. Mais les pouvoirs publics, comme les artisans de la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull, avaient balayé ces critiques d'un revers de main. Aujourd'hui, la réalité apparaît, et cet accord se révèle lourd de conséquences.

C.I.I.-H.-B., on le sait, figurait sur la liste des nationalisations. Bien vite, pourtant, le gouvernement socialiste s'est rendu compte que la situation de l'entreprise, sa dépendance technologique à l'égard de son partenaire américain, le coût de cette sortie, ne rendaient pas souhaitable une nationalisation pure et simple. D'autant que C.I.I.-H.-B. entre dans le champ du secteur public par le fait de la nationalisation de son actionnaire majoritaire, Saint-Gobain. Aujourd'hui, la religion du gouvernement semble donc faite : il souhaite le maintien d'Honeywell dans le cadre d'un nouvel accord. C'est pourquoi, C.I.I.-H.B. a été sortie, comme I.T.T.-France et Roussel-Uclaf, de la première vague de nationalisations. Pourtant, ce réalisme risque d'être purement formel.

Dans les accords de 1976, négociés et approuvés, rappelons-le, par le ministère de l'industrie de l'époque, figurent des clauses très précises par lesquelles Honeywell peut contraindre le gouvernement de la France à lui racheter sa participation de 47 % à partir du *moment* où les *actionnaires* français de C.I.I.-H.-B. sont *nationalisés, directement ou indirectement.* Or, par un acte de *souveraineté nationale*, la France va nationaliser Saint-Gobain, qui possède 51 % des Machines Bull, qui détiennent 53 % de C.I.I.-H.-B. Honeywell peut donc se retirer dans un délai de soixante jours, à compter de la promulgation de la loi nationalisant Saint-Gobain, et encaisser entre 250 et 300 millions de dollars, la somme exacte étant déterminée d'après la valeur comptable de l'entreprise.

Des milliards de francs

Les conséquences financières et industrielles d'un tel retrait iraient bien au-delà de cette « *indemnité* ». C.I.I.-H.-B. risquerait de perdre une partie de ses réseaux étrangers et de ses marchés, vendeurs et utilisateurs préférant alors s'adresser directement à Honeywell pour être assurés d'une continuité des produits. C.I.I.-H.-B. se retrouverait en simple position de licenciée, contrainte de poursuivre la production des produits d'Honeywell pour conserver une partie de ses marchés. Mais elle devrait, parallèlement, rebâtir complètement une gamme de produits pour s'affranchir à terme — et sans garantie de succès — de sa dépendance technologique. Tout cela se chiffrerait en milliards de francs par an.

En revanche, le maintien d'Honeywell permettrait d'économiser l'indemnité de retrait et de maintenir le chiffre d'affaires. Du même coup les investissements pourraient être concentrés vers le *développement* de nouveaux produits par *C.I.I.-H.B. (Mini 6 « 32 bits »* francisé, grand ordinateur compatible I.B.M. *de cinquième génération*, périphériques), permettant dans quelques années, à la compagnie de reconquérir la majeure partie de son autonomie technologique. Dans le même temps, des coopérations plus ou moins étroites pourraient être amorcées en France et en Europe. Avec Thomson sur les composants et la mini-informatique. Avec Olivetti bien sûr. Et pourquoi pas avec Philips ou Siemens pour certains périphériques et circuits intégrés. Voire avec I.C.L. qui vient d'opérer une révision déchirante de sa stratégie et qui cherche des partenaires pour chacun des éléments de ce « *puzzle* » qu'est aujourd'hui l'industrie informatique.

« *Tout ceci est bel et beau. Il reste qu'Honeywell a tout intérêt à faire jouer sa clause de sortie et empocher son argent* », expliquent aujourd'hui nombre d'observateurs. Certes, les industriels, les Américains moins que d'autres, ne sont pas des phi*lanthropes*, et la *perspective* d'une belle opération financière à *court* terme *ne doit* pas être pour leur déplaire.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Suite page 23.)

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES DONDOUX

Laisser aux usagers les choix télématiques

Le gouvernement a nommé cet été un nouveau directeur général des *télécommunications*. M. Jacques Dondoux. Nous lui avons demandé comment il entrevoit le développement futur de la télématique. Sa réponse, qu'on lira ci-dessous, est nuancée et s'articule autour de trois idées. La première est qu'il ne faut surtout pas imposer aux usagers des matériels et des services dont ils ne veulent pas. La seconde est qu'il faut être très conscient des effets déstabilisants qu'aura le développement de la télématique sur des secteurs externes aux télécommunications comme la presse ou l'audiovisuel ; qu'il ne faut donc pas s'en remettre aux seules forces économiques, *mais qu'il doit y avoir* débat national puis arbitrage politique au plus haut niveau. La troisième est que le développement de la télématique est le moteur des exportations du secteur des télécommunications et qu'il doit donc être poursuivi, avec prudence, certes, mais activement.

« *MA position sur la télématique n'a pas toujours été bien comprise*, explique M. Dondoux. *Je dis que la stratégie d'un service public doit être fondamentalement de donner le libre choix aux usagers. L'administration et l'industrie n'ont pas à imposer leurs options, l'usager doit choisir et le système ne doit donc pas être coercitif. Il ne faut pas, au nom de la télématique, exclure d'autres possibilités telles que l'informatique locale, ou domestique par exemple.* »

Pour M. Dondoux, il faut voir derrière l'idée-force que recouvre le mot télématique une réalité encore embryonnaire. Il compare la télématique à une « *voiture de formule un des télécommunications* », importante pour le CNET ou l'industrie dont elle oriente largement les travaux mais encore presque inexistante pour l'usager ou l'exploitant. « *Donc*, continue-t-il, *l'idée fondamentale des pouvoirs publics est de laisser le choix aux Français. On ne leur imposera pas des terminaux télématiques. En particulier, le gouvernement aura à se préoccuper du développement d'une informatique domestique prise dans son ensemble et non réduite au seul aspect télématique. Les pouvoirs publics auraient pu, pour assurer ce développement, décider en suivant certaines conclusions du rapport Nora-Minc, de constituer un seul ministère pour les télécommunications, l'informatique, l'électronique au sens large. Le gouvernement n'a pas choisi cette voie, peut-être parce que les forces sociales n'y étaient pas préparées. Cela n'en rend pas moins souhaitable l'élaboration d'une politique globale pour la télématique, l'informatique domestique, le vidéodisque, etc.* »

Comment, en pratique, l'usager pourra-t-il exercer son « libre arbitre » ? Il ne peut avoir une opinion que s'il voit fonctionner les outils télématiques. Il faut donc un pluralisme d'expériences. M. Dondoux estime que celles-ci doivent permettre d'essayer différents types de matériels, dans des conditions variées. « *Il s'agit*, dit-il, *de donner, sinon à chaque usager, du moins globalement au niveau de la France, une connaissance générale des différentes possibilités. Par exemple il est question à Lille d'une expérience de télévision par câble ; en Ille-et-Vilaine, c'est une expérience portant exclusivement sur l'annuaire électronique qui est en cours ; à Vélizy en revanche, grâce à TELETEL, on offre une grande diversité de services intéressant à la fois les professionnels et le grand public.*

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY.

(Suite page 22.)

Le bureau français : traditionalisme et paperasserie

Si les constructeurs — le plus souvent étrangers — proposent déjà à leurs clients, sur *le marché français*, des *matériels* de bureau modernes, de conception parfois révolutionnaire et dotés de technologies de pointe (circuits intégrés, fibres optiques, systèmes *d'impression rapides, écrans de visualisation*, etc.), un panorama du parc des machines de bureau françaises et une description des habitudes de travail montrent combien le *secteur tertiaire reste encore* traditionnel et prudent face aux innovations, et combien le support privilégié de la communication demeure le papier. C'est ce qui ressort d'une *étude de l'institut Rémy-Genton : « Les chiffres-clés de la bureautique en France de 1975 à 1985. »*

Le papier règne en effet en maître et prolifère, multiplié par les machines à écrire et les photocopieurs-*duplicateurs*. Les chiffres cités laissent rêveurs : en 1979, les six millions de personnes *travaillant* dans les bureaux (1), cadres et employés, ont produit quelque dix milliards *de documents* de base, *représentant* trois cent milliards de pages (dont cinquante *milliards* seront *archivées*), soit 1 500 000 tonnes de papier ; quarante fois le poids de la tour Eiffel... Cela explique que les deux tiers du temps de travail du personnel *de bureau, toutes catégories confondues*, soient occupés par *« le papier manuscrit, dactylographié, lu et classé »*.

Le *reste du temps de travail* d'un « col blanc » est consacré à la communication orale : *« Réunions et téléphone occupent deux heures et demie de la journée du personnel, toutes catégories réunies, mais 50 % du temps des cadres. » (...) « Plus l'on est haut placé dans la hiérarchie, plus l'on parle : la palme revenant aux cadres supérieurs (plus de cinq heures par jour). »* Cela se traduit par *« neuf milliards et demi de communications téléphoniques reçues et émises chaque année, en majorité par les cadres d'entreprise »*, et par un milliard huit cents millions de réunions *« dont la plus grande partie a pour objet le fonctionnement interne et la survie de la machine entreprise (2) »*.

En conclusion, le b u r e a u se caractérise par un amoncellement de papiers et un déluge de paroles.

Machines à écrire et copieurs-*duplicateurs* sont les outils les plus répandus : les premières représentent, en *1980, 72 % du parc des machines* de bureau, les seconds 17 %, avec une production de 37,5 milliards de copies. Viennent ensuite les ordinateurs, terminaux, machines-*comptables (6,5 % du parc)*, et le télex et la télécopie (4 %).

La machine à écrire est l'outil de *base : deux millions d'unités* en 1980, dont 63,7 % électriques (I.B.M. détient 34,4 % du parc électrique). *71,9 %* des établissements recensés par l'INSEE (1 280 000) possèdent *au moins* une machine ; 46,3 % disposent d'une ou plusieurs machines électriques. Par contre, on ne dénombre à la même date que 19 000 machines de *traitement de textes et 10 000 à 15 000* machines à écrire électroniques, matériel intermédiaire entre la machine à écrire classique et les machines de traitement de textes. En *1975, le marché* du *traitement* de textes était monopolisé par I.B.M. *(80 % du parc) contre 57,3 % en* 1979.

Malgré une pénétration lente, on *pense que le parc du traitement de* textes devrait quadrupler en cinq ans et le nombre d'établissements équipés presque tripler, avec un intérêt marqué de la clientèle pour *les systèmes à écran pleine page*. Les machines électroniques progresseront également. Les matériels mécaniques, quant à eux, continueront leur déclin : celui des machi*nes électriques s'amorçant à partir* de 1982. Le marché des machines à écrire (traitement de textes et électroniques compris), évalué pour 1980 à 1,6 milliard de francs, est *entièrement* dominé *par* les fabricants étrangers.

Un marché dominé par les fabricants étrangers

Les copieurs-duplicateurs se taillent aussi la part du lion sur le marché du matériel de bureau. Le parc de ces outils (en 1980, *95 000 duplicateurs et 391 000 copieurs*) augmentera de 6 % par an jusqu'en 1984, essentiellement celui des copieurs sur papier ordinaire. Le nombre de photocopies, *qui a atteint le chiffre de 37,5 milliards* en 1980, croîtra jusqu'à 51 milliards en 1984... La reprographie a encore de beaux jours devant elle : son chiffre d'affaires pour 1980 a été *de 4,3 milliards de francs (5 mil*liards fin 1981), dont 3,4 milliards pour la copie sur papier ordinaire. Rank Xerox en réalisant à lui tout seul 2 milliards. Là encore, il faut *souligner l'absence t o t a l e de* constructeurs français. Rank Xerox en tête, Gestetner, 3 M, I.B.M., Nashua, Canon, Agfa et quelques autres se partagent le marché.

La micrographie (miniaturisation de textes ou de graphiques sur film photographique pour les archiver), a globalement peu pénétré le *marché français, peut être parce* que ce moyen de stocker des textes *« apparaît être en attente d'une relève technologique permettant une recherche et restitution « souple » de l'information, à usage individuel »*.

Faute de statistiques, il est difficile d'évaluer le parc des *systèmes de micrographie*, mais on estime à 3 000 ou 4 000 le nombre d'établissements dotés d'un système de microfilm avec caméra et développeur ; ce chiffre monte à 42 600 si on y inclut ceux qui disposent *simplement d'un lecteur de* microfiche ou de microfilm. En 1980, le marché français, sur lequel l'emprise étrangère est écrasante, atteint 350 millions de francs (50 % *du marché allemand* et 62 % *du* marché anglais) et devrait progresser, pour atteindre en 1985 800 millions de francs. La micrographie n'inonde donc pas les bureaux, *bien que les entreprises françaises* soient incontestablement à la recherche d'un système efficace et souple de classement : en 1979, 60 000 établissements s'inquiétaient *de leurs problèmes de classement* et le considéraient comme grave.

Actuellement, l e classement occupe 9 % du temps de travail du *personnel* des bureaux, toutes c a t é g o r i e s confondues, et est effectué au moyen de meubles traditionnels : armoires, classeurs, fichiers, rayonnages. 4,7 millions de personnes disposent à titre individuel d'un ou plusieurs de ces *moyens ; 3,7 millions ont en plus* recours à un système centralisé ; 820 000 utilisent un moyen microfilm et 790 000 peuvent stocker de l'information sur support magnétique.

Le télex et la télécopie, « outils de transmission de l'écrit sur support papier », ont assez peu pénétré les entreprises, bien que le télex, outil connu de longue date, *avec* 100 000 appareils installés, l'emporte nettement sur la télécopie *(5 000 appareils)*, et a connu ces dernières années un succès significatif. Le télex est le seul outil du bureau pour lequel la balance commerciale française soit positive. Le solde commercial a été, en 1980, bénéficiaire d'une centaine de millions de francs. Deux sociétés *sont présentes* sur le marché français : la SAGEM, deuxième constructeur *mondial*, qui détient 20 % du marché mondial, et la SINTRA (C.G.E.), plus récente.

Cependant, le trafic par télex (60 messages transmis par agent et par an) reste modeste eu égard au trafic postal et *« aux 200 pages par jour et par agent de papier brassé, transformé et stocké »*. La télécopie, quant à elle, piétine depuis 1975, sans doute parce que *« sa compétence est unique et limitative »*. On atteindra peut-être en 1984 un parc total de *21 000* télécopieurs. Le chiffre d'affaires du télex a été de 220 *millions* de *francs* en 1980, *celui* de la télécopie de 33 millions de francs.

M a l g r é le traditionalisme des bureaux *français* et la forte inertie de la province, dans l'ensemble *moins ouverte que Paris et la région* parisienne aux outils modernes, il apparaît que 40 % des cadres français et 30 % des non-cadres sont favorables à l'arrivée de nouveaux outils. *L'établissement « bureautisable »* type serait un établissement industriel ou financier, de grande taille, implanté à Paris ou dans la région parisienne, et lié à une organisation *internationale*. Les *services* administratifs sont, quant à eux, plus timorés.

CHRISTIANE GALUS.

---

(1) Le secteur tertiaire occupe en France la moitié de la population active, soit environ dix millions de personnes, et inclut des professions aussi disparates que les chauffeurs de taxi ou les blanchisseurs. On évalue donc à seulement 37 % le personnel de bureau proprement dit.

(2) « Le bureau dans le futur ». Institut Rémy-Genton, 1980.

TEMPS CONSOMMÉ PAR LES ACTIVITÉS DU BUREAU
Temps moyen quotidien par agent

	Cadres supérieurs	Autres cadres	Secrét. de direction et secrét.	Dactylos	Employés de bureau
	Total : 8 h 55	Total : 8 h 15	Total : 8 h	Total : 8 h	Total : 8 h
Ecriture manuscrite	1 h 44	2 h 45	1 h 47	1 h 08	3 h 21
Dactylographie	2 mn	28 mn	1 h 56	3 h 29	23 mn
Classement et recherche de documents	35 mn	36 mn	42 mn	34 mn	53 mn
Lecture du courrier	1 h 19	1 h 02	47 mn	25 mn	49 mn
Téléphone	39 mn	32 mn	30 mn	15 mn	28 mn
Déplacements pour réunions	28 mn	18 mn	1 mn	1 mn	2 mn
Réunions	4 h 08	2 h 34	1 h	14 mn	1 h 19
Divers			1 h 17	1 h 54	45 mn

Source : Institut Rémy Genton.

Aux États-Unis : la bureautique au service de la gestion

DANS tous les pays industrialisés, la part de la *population active* travaillant dans le secteur tertiaire augmente régulièrement, dépassant souvent les 50 %. Il en résulte une *expansion croissante* des coûts directs en salaires et charges, qui représentent souvent plus des deux tiers des coûts totaux du bureau, et augmentent de 12 % à 15 % par an. Cette ascension des coûts ne s'accompagne pas d'une amélioration de la productivité, qui stagne dans le bureau : ces dix dernières années, aux Etats-Unis, sa croissance n'a été que de 4 %, contre 85 % dans l'industrie et contre 150 % dans l'agriculture.

Aux Etats-Unis, dans de nombreuses *entreprises* et administrations, les responsables voient dans la *bureautique un moyen* certain d'améliorer la productivité du bureau *et de freiner* l'augmentation des coûts salariaux. Cela bien que les technologies bureautiques se heurtent de prime abord aux réticences du personnel, aussi bien les employés que les cadres. Or ces derniers sont actuellement, outre-Atlantique, la cible privilégiée de la bureautique, les deux tiers des dépenses totales en salaires et charges leur étant imputables (un tiers pour les employés). Les cadres coûtent donc cher et constituent le terrain le plus propice pour introduire de nouvelles technologies axées sur l'amélioration de la productivité globale de l'entreprise.

Mesurer la productivité du bureau n'est pas *facile*. Pourtant, des entreprises telles que Texas Instruments, I.B.M., Westinghouse, I.T.T., de nombreuses banques et compagnies d'assurances, des administrations commencent à le faire. Mais cela suppose que l'on s'intéresse enfin de près aux bureaux. Or personne ne gère les bureaux. On gère des services, des départements, des fonctions, mais pas les bureaux dans leur ensemble. La plupart des systèmes de comptabilité ne font pas apparaître la décomposition exacte des coûts de tous les bureaux ni leur évolution dans le temps. Pour gérer tous ces bureaux disséminés un peu partout dans l'organisation, il convient donc *d'adopter des critères de mesure* de leurs performances.

Ceux qui sont le plus couramment utilisés aux Etats-Unis sont aussi variés que le chiffre d'affaires par salarié, le ratio entre coûts directs et coûts indirects, le nombre de secrétaires par centaine de personnes, ou bien le ratio entre assistants et cadres, etc. Aucun de ces critères n'est parfait, mais c'est un premier pas pour mesurer la productivité de ce secteur. Une des principales difficultés tient au fait que l'on connaît mal la relation entre la productivité, l'efficacité et les performances des cadres...

Des améliorations de la productivité

Les quelques exemples suivants illustrent les résultats obtenus par l'implantation de technologies bureautiques dans certaines organisations américaines.

● *La Citibank*, à New-York, a doté cinquante personnes — cadres et secrétaires — de systèmes bureautiques multifonctions Axxa dans le département des transferts internationaux. *Ils* accomplissent ainsi un travail qui *demandait quatre cent trente* personnes en 1970.

● *La Manufacturers Hanover Trust*, quatrième banque américaine, a mis en place un système de messagerie électronique (1) déjà utilisé par six cents cadres — ils seront un millier fin 81. L'objectif est de doter tous les cadres d'un terminal, soit six mille personnes dans le monde entier. On a constaté qu'un cadre réalise ainsi un gain de temps de l'ordre de deux heures par jour... Il est mieux informé et plus disponible pour communiquer n'importe quand et n'importe *où. La banque considère* que ce système peut lui faire *économiser un million de dollars* en heures de travail.

● *A la Chase Manhattan Bank*, 75 % des cadres écrivaient leurs textes à la main, ou les dictaient à des sténographes. Après avoir réalisé qu'ils iraient six fois plus vite s'ils les dictaient et qu'une *machine à dicter* s'amortissait en trente heures de *salaire de la sténo, chaque cadre* a été doté d'un micro sur son bureau, relié à un *système* de dictée centralisée.

● *La compagnie Avon Products*, connue pour ses parfums et ses cosmétiques, emploie trente-cinq mille personnes aux Etats-Unis, dont un tiers sont des « cols blancs ». Après une étude approfondie, la compagnie a considéré que la bureautique n'avait qu'un impact de 5 % à 6 % *sur* les coûts de secrétariat proprement dit. En revanche, en offrant un meilleur accès aux informations pour les cadres du département trésorerie par exemple, qui prennent des décisions d'investissement d'une valeur de 50 millions de dollars par an, le *gain de rentabilité en faisant de* meilleurs choix d'investissements *est de l'ordre de 10 %, soit 5 millions* de dollars l'an.

● *A Washington*, le département des transports a développé *un système intégré de bureautique* pour gérer les agendas, *dossiers*, annuaires *internes*, messages électroniques, aide-*mémoire*, appels téléphoniques reçus, etc. Plus de cent vingt postes de travail sont équipés de ce système (deux tiers pour des secrétaires et un tiers pour des cadres). L'agenda électronique connaît un vif succès auprès d'eux, évitant les incessants aller-retour entre secrétaires et cadres pour organiser une réunion ou un rendez-vous (les agendas étant « publics »). Le gain de temps de part et d'autre est estimé à un jour par mois.

● *A Los Angeles*, la compagnie pétrolière Atlantic Richfield a testé un réseau de visioconférence (2) par satellite avec des écrans géants de projection pour éviter à *ses cadres* dirigeants les fastidieux déplacements des réu*nions à travers le pays. Elle pré*voit d'étendre la téléconférence *dans son programme de télé*communications internes de 20 millions de dollars, escomptant ainsi des économies en frais de déplacements de l'ordre de 50 à 60 millions par an.

● *A Wilmington*, dans un petit cabinet juridique compre*nant trois avocats se partageant* une secrétaire, un consultant leur *conseilla un jour d'accroître* leur « support administratif », à la fois en personnel et en équipements. Ils suivirent le conseil, firent l'acquisition d'un système de traitement de texte, embauchèrent trois assistants et deux secrétaires supplémentaires. En un an, le cabinet tripla ses revenus et les trois associés commencent à dégager un peu de temps pour mieux vivre.

Les exemples précédents montrent l'ampleur et la variété des approches bureautiques dans des organisations d'importance très variable. *Les* gains en temps *et* en argent sont fréquemment *chiffrés, indiquant* bien *que la* productivité du bureau ne sera pas un vain mot dans les années à venir.

Aux Etats-Unis, plus rapidement qu'en Europe, le bureau connaît, dès aujourd'hui, et connaîtra, tout au long des années 80, l'invasion des technologies bureautiques qui vont affecter les méthodes de travail, les carrières et les modes de vie de tous les personnels de bureau.

Des réticences à l'évolution

Or, jusqu'à présent dans ce secteur, l'informatique et la bureautique ont surtout eu comme conséquence l'automatisation de certaines fonctions administratives et d'activités de secrétariat. *Mais une évolution* est en cours. Tous les respon*sables de la mise en place des* outils bureautiques qui ont été *rencontrés* aux Etats-Unis s'accordent à dire que, plus encore que les employés et les secrétaires, ce sont les cadres d'exécution et les « professionnels » (cadres de la comptabilité, du marketing, de la production, etc.) qui risquent de manifester les plus grandes réticences à l'irruption des machines dans leur vie professionnelle.

Les cadres ressentent souvent la technologie comme rigide, structurante, n'autorisant pas le droit à l'erreur, et peu sensible aux changements de l'environnement des affaires. Ils fondent leur perception sur l'expérience qu'ils ont des systèmes informatisés, dont beaucoup ont, effectivement, ces caractéristiques. *Or*, la bureautique, tirant parti de l'expérience de l'informatique, *et des erreurs commises, devrait* permettre une plus grande souplesse, *notamment parce qu'elle* implique une utilisation directe par l'usager, sans intermédiaire spécialisé, comme c'est le cas en informatique.

En outre, les cadres craignent de voir leur pouvoir de décision, d'arbitrage et de relais de communication plus ou moins court-circuité par la machine, diminuant ainsi leur pouvoir. Surmonter toutes ces réticences pourrait bien être un des enjeux décisifs de l'amélioration de la productivité du futur bureau.

Pourtant, le rôle des cadres sera fondamental dans la mise en œuvre des nouveaux systèmes bureautiques, et les obstacles d'ordre psychologique ne doivent pas être minimisés. Le changement s'effectuera graduellement par une planification méticuleuse *où tous les niveaux de hiérarchie* seront consultés et surtout *formés*.

C'est vraisemblablement par *l'augmentation de l'efficacité des* communications que les cadres *découvriront* en Europe les bienfaits de la bureautique : échanger des informations plus rapidement, éviter les incessants appels téléphoniques, réduire le nombre des réunions, être ainsi davantage concentré sur son domaine de responsabilité.

D'autre part, tous les cadres utilisateurs ont été unanimes, *personne ne les a jamais forcés* à utiliser leur système bureautique. Tous l'ont fait sur la base du volontariat. Même si certains, qui hésitaient au départ, y ont été poussés par leurs collègues utilisateurs, car ils se sentaient progressivement « isolés » de leurs communications. Les cadres *tendent* de plus en plus à considérer leur système comme un « assistant », un auxiliaire précieux qui leur fait gagner beaucoup de temps, un peu comme un téléphone perfec*tionné ou une calculette.*

Quant à l'emploi on ne peut pas dire que la bureautique ait entraîné des licenciements en masse aux Etats-Unis. Tout au plus quelques déplacements de postes conjugués à *l'attrition* naturelle du personnel. En re*vanche, la notion d'équipe sem*ble renforcée entre les cadres, les *assistants et les secrétaires* autour du système bureautique *qu'ils partagent en commun.*

Les comportements, plus que les *technologies, déterminent le* succès ou l'échec de l'effort *d'amélioration de l'efficacité des* bureaux. Les technologies sont là, les *postes intégrés bureautiques* pour cadres sont déjà commercialisés aux Etats-Unis — notamment par les groupe Xerox qui a fait sensation avec son système « Star » — et sont étudiés dans les laboratoires de recherche de l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatique) en France. Il reste donc surtout à organiser le terrain humain sur lequel la bureautique vient se greffer non seulement pour gérer plus efficacement les bureaux, mais aussi pour élargir les capacités et les potentiels de chaque personne qui y travaille. C'est, sans nul doute, la véritable contribution bureautique des années 80...

JEAN-PAUL DE BLASIS.

Professeur au CESA-HEC et président du collège bureautique de l'AFCET.

(1) Messagerie électronique : Service de transmission de messages entre terminaux avec possibilité de stockage dans une « boîte aux lettres électronique », située généralement dans un ordinateur central, où les messages reçus peuvent être consultés à leur convenance par le ou les destinataires.

(2) *Visioconférence* : Service de réunion entre groupes éloignés les uns des autres (téléconférence), transmettant les images des interlocuteurs par des visiophones (téléphone avec écran TV et caméra), assurant aussi la visualisation de documents (textes, graphiques, etc.).

Laisser aux usagers les choix télématiques

(Suite de la page 19.)

» A Grenoble, enfin, doit démarrer une expérience de télématique collective à l'initiative du maire, M. Dubedout. Cette dernière opération est importante car elle correspond à la nouvelle orientation que M. Mexandeau, ministre des P.T.T., veut donner à la télématique. Il s'agit de satisfaire en priorité les usages collectifs : dans les bureaux de poste, dans les mairies, peut-être dans les gares... là où le public va et s'adresse à des guichets. On verra bien si l'on utilise beaucoup TELETEL à Vélizy. On verra bien si le public répond ou si, une fois l'aspect ludique épuisé, il se désintéresse des nouveaux moyens technologiques. »

M. Dondoux insiste aussi sur l'apport nécessaire des sociologues. Il pense que, si les « techniciens » ne prennent pas leur avis, ils iront vers des réactions de rejet. M. Dondoux précise que, depuis qu'il est en fonctions, plusieurs sociologues éminents lui ont fait savoir qu'ils étaient prêts à collaborer aux expérimentations. Cette collaboration ne sera sans doute pas facile, mais elle est nécessaire.

L'annuaire électronique

M. Dondoux analyse ensuite le cas de l'annuaire électronique. « *Ce n'était pas au départ une mauvaise idée*, dit-il. *Elle partait de l'observation que le système de vidéotex, lancé en Grande-Bretagne, avait des débouchés limités à cause d'un coût trop élevé des terminaux, supérieur à 10 000 francs. Or, pour toucher un vaste public, il devrait être inférieur à 1 000 francs. Les P.T.T. ont donc pensé qu'on ne connaîtrait jamais l'opinion des Français sur ce système si on ne réduisait pas les prix. Un produit a été défini et commandé en grande série (trois cent mille exemplaires) pour obtenir un prix de revient d'environ 1 000 francs. C'est une politique fondamentalement bonne sur le plan industriel et le ministre des P.T.T., M. Mexandeau, n'a nullement l'intention de remettre en cause ce type de choix.*

» En revanche, la précédente politique était de mettre ce terminal annuaire en service dans un seul département, l'Ille-et-Vilaine, et de l'imposer à tout le monde. C'est justement ce que nous ne voulons plus faire. Nous n'imposerons rien ; seuls les usagers qui le désirent seront équipés de l'annuaire électronique. Leur choix sans doute dépendra de leur âge. Les jeunes seront probablement plus intéressés, les gens âgés préféreront peut-être l'annuaire imprimé, qu'il n'y a aucune raison de supprimer. Sur ce point, il ne faut pas arguer d'économies d'échelle : la diffusion de l'annuaire imprimé devrait rester suffisamment large pendant plus de dix ans pour que son coût unitaire n'augmente pas.

» D'autre part, l'annuaire électronique ne sera pas mis en service en Ille-et-Vilaine seulement. Nous étudions la possibilité de l'offrir très vite à une large fraction des usagers. On l'implantera à Paris, à Lyon et à Marseille, mais il y a des demandes à Metz, à Niort...

» Notre nouvelle politique pose évidemment des problèmes techniques, et c'est probablement une politique plus coûteuse. Mais elle devrait éviter le traumatisme qu'on voyait poindre en Ille-et-Vilaine et dont la presse s'est fait l'écho. Elle devrait aussi nous éviter de nous embourber avec des matériels mal adaptés. Si nos matériels n'ont pas de succès, nous les changerons, car nous les aurons testés assez vite, et auprès de populations variées. »

Un autre aspect du développement de la télématique touche au volume du trafic. M. Dondoux ne croit pas à une incidence mécanique de l'explosion du volume de transfert des données sur le volume global du trafic des télécommunications. En effet, estime-t-il, un important volume de transfert de données n'induit pas forcément un trafic de télécommunications d'une importance relative ausi impressionnante et, à ce propos, toutes les projections de croissance explosive élaborées depuis vingt-cinq ans se sont révélées et continueront probablement à se révéler *fausses. C'est en effet* la voix et ensuite l'image qui exigent et exigeront les plus grandes *capacités de transmission. C'est donc* l'image qui est l'événement extraordinaire en télécommuni*cation. Et* les *capacités importantes* de transmission que réclame l'image animée ne seront *pas fournies par des satellites* — ce qui ne veut pas dire que la transmission par satellite ne *se développera pas* — mais par un réseau de fibres optiques qui permettront le développement du *visiophone* et aussi de la *télé*vision par câble.

Ainsi deux innovations seront déstabilisantes : *la transmission* d'images de type vidéotex sur les lignes téléphoniques, qui pose le problème des *relations* entre les gens des télécommunications et les gens de la presse, et la *transmission par câble, sur fibres* optiques, d'images de télévision.

Pour la presse, le vidéotex est « *un événement de première grandeur* ». Surtout pour la presse de province, qui vit de l' « information-service » — encore que la presse de province ne soit pas seule concernée puisque, ajoute M. Dondoux, « *j'ai noté qu'il y a, depuis deux ans dans* le Monde, *une rubrique Informations services* ».

« Les petites annonces passent aussi très bien sur le terminal annuaire. Il faudra donc un grand débat national pour savoir comment on contrôle l'évolution. » La politique proposée par le précédent gouvernement de restreindre l'usage du terminal annuaire aux renseignements téléphoniques paraît très contestable au directeur général des télécommunications. Parce qu'il n'y a aucune raison technique à cette limitation, et surtout parce qu'il faudrait un contrôle de toutes les communications téléphoniques. « *Qui seront les gendarmes*, demande M. Dondoux. *Est-ce la police qui va écouter toutes les communications téléphoniques ?* » Il y a visiblement là un problème dont il faut débattre et débattre posément puisqu'en l'état actuel de la technique il n'y a pas urgence ; les premiers terminaux annuaires arriveront en 1982 seulement, et il faudra du temps pour qu'ils se généralisent. Mais il faudra définir sous quel régime se trouvera la communication électronique : sera-ce celui *de* la lettre que personne n'a le droit d'ouvrir à part son destinataire, ou celui de la presse, du journal librement diffusé, avec des obligations comme le droit de réponse ; en électronique, deux régimes sont sans doute aussi nécessaires, l'auteur ayant le droit de choisir « *s'il écrit une lettre ou s'il publie un article* ».

Les fibres optiques

Tout aussi déstabilisante sera l'irruption des fibres optiques. Actuellement, une expérience se prépare à Biarritz. Il s'agit de voir si l'on est capable techniquement et économiquement de desservir une ville avec des fibres optiques. « *Cela a un intérêt économique certain*, précise M. Bondoux : *si on fait cette desserte à bas prix, on limite l'importation de cuivre, l'un des rares postes de l'activité des télécommunications qui ait des effets négatifs sur la balance commerciale. Et faire une expérience en grandeur réelle est le seul moyen de connaître les prix.*

» Donc, le gouvernement précédent a eu raison de lancer cette expérience, même si on peut contester le choix d'une ville balnéaire plutôt que d'une ville moyenne industrielle. Mais si l'expérience est économiquement positive, si la fibre optique est compétitive avec la ligne en cuivre, on va pouvoir passer sur ce réseau des images animées (outre des données, bien sûr, mais j'ai déjà dit qu'elles ne constitueront pas un gros trafic). Or il y a là, à nouveau, un germe de déséquilibre. Dans le cas de Biarritz, on s'aperçoit qu'en plus du téléphone et de la transmission de données le réseau pourra acheminer sans surcoût trois ou quatre programmes de télévision, éventuellement payants. Qui va exploiter cette possibilité : est-ce la mairie ? Va-t-on créer une chaîne locale ? C'est un choix de société. »

Les nouveaux développements des télécommunications vont donc remettre en cause les équilibres acquis vis-à-vis de la presse et vis-à-vis de l'audiovisuel. Pour M. Dondoux, il faut absolument que les choix nécessaires remontent bien au niveau politique et ne soient pas faits par des voies purement économiques. Il précise : « *La puissance économique des télécommunications est maintenant les deux tiers de celle de l'E.D.F. Face à la presse ou à T.D.F., c'est au plan économique le pot de fer contre le pot de terre.* » Il faut donc que les choix ne résultent pas de la seule loi économique, sinon, on verra fleurir « *l'accusation d'Etat P.T.T. comme on a vu celle d'Etat E.D.F.* ». Il est très important que le ministère des P.T.T. s'occupe « du contenant », qu'il s'assure que les moyens nécessaires sont en place, mais que d'autres ministères, principalement celui de la communication, prennent en charge « le contenu » et tous doivent concourir à la détermination de l'équilibre.

Vendre des usines

Il ne s'agit pas pour autant de freiner la télématique au plan technique : la diversité des systèmes offerts permettra aux Français de choisir ce qui les intéresse. Et à côté de l'enjeu de société, la télématique a aussi un enjeu économique.

En effet, le marché du téléphone ne va plus croître beaucoup dans les pays développés. Le marché sera de plus en plus celui du tiers-monde. « *Or ces pays*, dit M. Dondoux, *ne vont pas se contenter d'acheter du matériel téléphonique. Ils vont demander des usines plus que des équipements.*

» D'autre part, ils vont choisir des techniques porteuses, c'est pourquoi il ne faut pas commettre l'erreur de sacrifier les technique d'avenir au profit de techniques, plus éprouvées peut-être, mais en voie d'être dépassées. Dans ce cas, nous ne vendrons rien ou peu. Il faut que nous soyons présents sur les nouveaux systèmes pour que les pays qui ont un retard à rattraper s'adressent à nous sans crainte que nous ne leur apportions des matériels et des techniques dépassées. Au plan industriel, la nouveauté tire tout le reste.

» Il faut donc dépasser le stade de la simple expérimentation. Pour vendre des usines, il faut avoir des usines, et ne pas s'arrêter à 300 000 terminaux annuaires/ans. Certes, pour les nouveaux systèmes, ces pays s'orientent vers l'achat des équipements eux-mêmes, mais s'ils prennent l'habitude de les acheter chez nous, ils s'adresseront aussi à nous pour la « grosse artillerie », pour le central téléphonique ; et là, il est illusoire de penser qu'ils n'exigeront pas des usines. Il ne faut surtout pas croire que le continent noir ne fabriquera jamais des centraux téléphoniques, que l'Amérique du Sud se satisfairait d'acheter des matériels européens ou japonais. Ces pays veulent obtenir progressivement leur indépendance industrielle. C'est pourquoi je reviendrais à cette idée que la télématique est une idée-force, et pas seulement chez nous. Etre présent en télématique, y être actif, c'est un investissement bien compris pour l'ensemble du secteur des télécommunications. Les exportations atteignent seulement 15 % du chiffre d'affaires de notre industrie ; d'autres pays ont des résultats plus brillants et il est anormal que nous exportions si peu en comparaison de l'effort financé par tous les Français pour équiper le pays en téléphone. Il est très important d'avoir les produits de la télématique pour « tirer » les exportations. Après tout, l'exportation des matériels de télécommunications est quand même moins dangereuse que le commerce des armes... »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inauguré par M. François *Mitterrand*, président de la République, le XXXII[e] SICOB (Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation de bureau et bureautique) a lieu du mercredi 23 septembre au vendredi 2 octobre, au CNIT à la Défense, de 9 h. 30 à 18 heures ; le salon est fermé le dimanche 27 septembre. Les trois premières journées — les *23, 24 et 25 septembre* — sont réservées uniquement aux professionnels. *Pendant* toute la durée du salon, les visiteurs étrangers (et les visiteurs français résidant à l'étranger) sont reçus gracieusement sur présentation d'une pièce d'identité ou d'une carte d'invitation dûment *remplie*.

La SICOB organise en outre deux *petits salons* spécialisés : SICOB BOUTIQUE, consacré à l'informatique individuelle (entrée libre), et SICOB OEM, ouvert uniquement aux professionnels et présentant des équipements destinés à être incorporés à des *systèmes informatiques*.

Pendant le SICOB, les *Journées d'études et d'applications permettent aux professionnels* — syndicats, organisations et associations — *de se retrouver* et d'échanger leurs points de vue sur différents thèmes.

L'autre grande manifestation, pendant la SICOB, est la CONVENTION INFORMATIQUE, congrès européen du logiciel et point de rencontre entre utilisateurs et sociétés de services et de conseils en informatique. Le congrès se tient du 21 au 25 septembre, au Palais des congrès, à la porte Maillot, et est *consacré aux « moyens de l'informatisation »*. Sont successivement *passés en revue les* aspects techniques, économiques et financiers, sociaux et juridiques ainsi que les applications par domaine. La séance inaugurale, en présence de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie, a été l'objet d'un débat sur *« les enjeux de la recherche et du développement en informatique »*.

MOYENS D'ACCES AU CNIT : R.E.R., ligne A Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye, station la Défense ; bus : lignes 73 et 174 ; route : sorties la Défense 6, 8 ou 9 ; train : ligne Saint-Lazare - Saint-Cloud - Versailles, station la Défense. Des *navettes gratuites* assurent la liaison entre le CNIT et la porte *Maillot*.

RENSEIGNEMENTS : SICOB, 6 place de Valois, 75001 Paris (France), *tél.* (1) 261-52-42. Convention informatique (même *adresse que le SICOB*), *tél.* (1) 261-52-42 et 261-46-21. Pendant le congrès : (1) 758-27-66 et (1) 758-27-67.

Des cartes de nouveau rebattues

(Suite de la page 19.)

Mais la France n'est pas aussi démunie qu'on pourrait le croire de prime abord.

En claquant la porte, Honeywell risque de pousser les pouvoirs publics français, qui alors n'auront plus rien à perdre, à prendre des mesures de rétorsion. Honeywell a d'autres intérêts que dans l'informatique, et *une guerre ouverte ne serait pas* sans conséquences sur ses activités *hexagonales, mais aussi dans* les pays sous influence française. Une *multinationale* réfléchit à deux fois avant d'attaquer de front un Etat comme la France. D'autre part, Honeywell peut avoir un intérêt à long terme à *conserver un pied dans C.I.I.-H.-B.* Même si cette dernière *développe, en parallèle,* une stratégie de reconquête technologique. La firme américaine participerait ainsi, même indirectement, à des développements qui peuvent l'intéresser, voire à des coopérations européennes.

Conserver la taille critique

En se maintenant dans C.I.I.-H.-B., Honeywell conserverait également cette taille critique, si vitale en informatique.

Enfin, un retrait d'Honeywell *de C.I.I.-H.-B.* serait interprété, à tort ou à raison, par une large partie de la communauté informatique et financière, comme l'amorce de son retrait total du secteur. Une hypothèse dont on parle périodiquement. Gageons que ses concurrents utiliseraient alors de nouveau cet argument et tenteraient de profiter du trouble semé parmi la clientèle...

De l'échec du Gamma 60 de Bull au début des années 60, aux problèmes actuels des C.I.I.-H.-B., Thomson et Logabax, en passant par la vente de Bull à General Electric, le premier plan-calcul et la création de la C.I.I., l'accord européen Unidata et sa rupture... Depuis vingt ans, l'informatique française a été soumise au régime de la douche écossaise.

Le coût de cette politique en zigzag aura été considérable pour la *collectivité*. Pourtant une nouvelle fois, ce secteur-clé de l'industrie se trouve à la croisée des chemins. La marge de manœuvre du gouvernement socialiste est étroite. Quelle que soit l'attitude d'Honeywell, la *reconquête progressive de l'indépendance* technologique impliquera *un effort considérable de* la collectivité et la mobilisation des énergies autour d'une stratégie industrielle qui soit claire et crédible. Faute de quoi, la France mais aussi peut-être l'Europe auront laissé passer leur dernière chance de maintenir une certaine autonomie face aux groupes *américains* et japonais.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

POINT DE VUE

Le grand triangle

par JEAN GAUDFERNAU (*)

JUSQUE vers 1970, la « filière électronique » présentait des secteurs bien délimités, et la répartition des domaines entre grandes sociétés était une idée simple, donnant des résultats rapides, sous réserve de ne pas trop s'interroger sur le plus long terme. Ce taylorisme professionnel *allait* cependant d o n n e r, pas seulement en France, de *beaux exemples* d'échecs.

Aujourd'hui, trois vastes espaces qui s'interpénètrent de plus en plus *sont déterminants* pour la projection socio-économique à l'horizon 1990 : les télécommunications, avec la téléphonie, l'informatique, les industries de l'équipement de bureau.

Dans ce « grand triangle », l'informatique, bien que plus récente, occupe une place particulière car elle atteint les dimensions d'une discipline scientifique n o u v e l l e. Mais, du point de vue du constructeur, *nulle entreprise de l'un des* pôles ne peut se désintéresser des deux *autres*.

L'informatique des moyens et grands systèmes *conduit à une offre* complète sans laquelle la survie est *impossible, face à la demande du* marché et face à la concurrence. Le *débordement de l'industrie informatique* vers les transmissions et vers *la bureautique est également* inéluctable : la clientèle demande des fonctionnalités bureautiques s u r les systèmes, elle attend l'intégration des données, de la voix et de l'image. La bureautique réclamera même de grandes puissances de traitement. Inversement, pour les entreprises traditionnellement situées dans le matériel de bureau, l'efficacité du poste de travail administratif conduit à une intégration de services variés où l'intelligence est apportée par l'informatique. La bureautique se développera par la télébureautique.

S'il est clair que l'espace du « grand triangle » a un caractère stratégique pour un pays comme la France, définir et susciter une politique industrielle se heurte à de profondes difficultés.

Par voie autoritaire, l'incitation de l'Etat a une tendance naturelle à se matérialiser par des aides au développement de produits. Dès lors, on assigne des domaines. Mais les lois du marché risquent de conduire à des échecs et de provoquer des conflits entre groupes industriels.

Au début du plan-calcul, vers 1966, si les produits choisis — la ligne IRIS — ont été convenablement visés, on avait fait l'erreur de découper le marché en *missions : la future* CII étudierait les unités centrales, *mais elle ferait faire le logiciel de* base aux sociétés de service et *achèterait ses périphériques* à la SPERAC. Tout le monde comprend *aujourd'hui le caractère irréaliste de* ces missions. Dans les premières années de la CII, la question des domaines qui lui étaient imposés a été une lourde contrainte pour son développement et sa profitabilité.

Si, *au contraire*, on pousse plus loin le libéralisme en ne suscitant plus de produits, et en se limitant à des subventions ou à des aides commerciales directes, alors les techniques ou produits risquent de ne plus être ceux que l'on espérait maîtriser. L'expérience des plans-calculs successifs a montré les difficultés de susciter et de faire suivre une politique continue et cohérente en informatique.

Pourtant, le m o d è l e japonais apporte d'intéressants enseignements. Plus proche de nous, l'exemple allemand, avec Siemens, montre bien que, dans un groupe unique couvrant tout le domaine du triangle, une politique continue *en informatique* générale peut être suivie sans *crise trop grave, tout en parvenant* à une gamme complète, à une part *de marché honorable*, à un coût total probablement plus faible que le nôtre. Même si les résultats de Siemens en informatique générale ne semblent pas équilibrés, la continuité de l'offre de produits est un facteur de poids pour les clients utilisateurs. Il constitue au niveau national un correctif important par les r e t o m b é e s économiques de l'informatisation.

Avec le changement de majorité politique, ces observations incitent à estimer, que le plan de nationalisation, appuyé par les réflexions sur la filière électronique, pourrait être un contexte favorable pour la cohérence entre les différents pôles, la continuité des options et, à certains égards, pour la *compétitivité* des entreprises du secteur.

L'écueil à éviter serait d'imposer des domaines et des missions trop précises aux entreprises, conduisant à une dilution de la responsabilité des directions *sur la compétitivité* de l'offre commerciale et, par *conséquent, sur l'équilibre économique*. S'il est évident que des pôles *doivent être assignés*, les entreprises nationalisées, dans leur dialogue avec l'Etat, devront garder la responsabilité d'adapter leur politique technique et commerciale à la dynamique du marché et aux opportunités de créneaux.

Grands programmes et recherche

Les grands programmes publics paraissent être encore les meilleurs moteurs pour la stimulation d'une future politique industrielle en raison de l e u r caractère commercial concret, de la qualité des analyses de leurs besoins par les grands utilisateurs, de l'effet d'entraînement à l'exportation. Par rapport à la situation actuelle, il serait s a n s doute souhaitable de renforcer encore leur préparation par une participation accrue d e s organismes techniques de l'Etat, des *industriels* et des sociétés de services.

Deux types de programmes jouent un rôle prépondérant. Les programmes d'informatisation du secteur public et parapublic doivent être cohérents avec les grandes options de politique industrielle qui auront été fixées avec le concours et l'adhésion des grands utilisateurs informatiques. La coordination entre les programmes d'équipements d'informatique, de bureautique, de télécommunication (dont la téléphonie) et de télématique doit être *clairement* assurée. Une efficacité accrue *pour les organismes utilisateurs peut* d'ailleurs en résulter, et certaines *économies sont à trouver* par une meilleure adéquation des *télécommunications et de* l'informatique, particulièrement dans les cas de *décentralisation* d'établissements.

Pour les programmes d'équipe*ments* concernant l'infrastructure des télécommunications, il devra être possible de trouver une meilleure articulation avec la politique informatique. De grandes options restent encore à préciser pour le développement du réseau, l'usage du satellite Télécom-I, etc. Sans entrer dans le débat sur les orientations, produits et services télématiques destinés au public, beaucoup reste à *faire* pour la *télématique* professionnelle destinée aux entreprises, *et plus particulièrement* pour aider les petites et moyennes *entreprises*.

En matière de recherche, les interpénétrations entre informatique et télécommunications ont été bien mesurées. Une convention récente conclue entre l'INRIA et le CNET en témoigne.

Il e x i s t e toute une communauté scientifique non seulement au CNET *mais* à l'INRIA et même au C.N.R.S., dans plusieurs universités et chez certains utilisateurs, qui est concernée chaque jour par des programmes de développement, et leur apporte un concours précieux, même *si souvent la relation* n'est pas simple. Cette communauté se trouve *donc directement affectée* par les grandes options techniques de l'in*dustrie et ce serait une erreur de* ne pas rechercher sa contribution, dans la *période* actuelle où s'impose une réflexion. Il est bon de rappeler à cet égard que, il y a moins de dix ans, la politique d'UNIDATA avait été bien comprise par les utilisateurs et les chercheurs, et que le changement d'orientation de 1976, pris sans aucun avis des *milieux* de la *recherche*, avait conduit à une très grave crise de la recherche informatique française.

Cette liaison entre *recherche et* développement est d'importance. Le gouvernement comportant désormais un ministère de la recherche et de la technologie, facteur favorable à la relance d'une politique de la recherche, il serait nécessaire que soit mieux expliquée la façon dont les actions de recherche, dans le domaine du « grand triangle », seront articulées avec les grands programmes ou incitations industrielles des ministères *des P.T.T.* et de l'industrie.

En informatique, comme dans les autres domaines de la filière élec*tronique, les utilisateurs ont* un rôle essentiel à jouer. Le courant *de confiance et de coopération réciproque* qu'ils avaient établi avec CII *s'était détérioré après la fusion* de 1976. Il était en passe d'être *rétabli* ces *derniers temps*. Mais, les utilisateurs qui ont déjà subi un douloureux *changement d'orientation* en 1976 ne cachent pas leur inquiétude vis-à-vis *d'une nouvelle* réorientation brutale que la politique du nouveau *gouvernement* et certaines difficultés de CII-H.B. pourraient laisser craindre.

Contrairement à la situation de 1976 où une longue hésitation du gouvernement avait détérioré la situation économique de la CII, il n'y a pas aujourd'hui d'urgence à prendre des décisions à chaud. La réflexion qui va maintenant précéder les choix du nouveau gouvernement n'en demeure pas moins fondamentale pour chaque citoyen de ce pays et, au-delà de la seule dimension économique, pour son projet de société. Les grandes options de CII-HB, dans le contexte fixé en 1976, restent pour l'essentiel les seules *permettant de construire une* compagnie disposant d'une gamme *complète, avec des chances certaines* de survie. Même en cas de *rupture avec Honeywell*.

Certes, les droits d'Honeywell sur C.I.I.-H.B., aux termes des accords de 1976, doivent être renégociés. Mais tout changement de politique doit tenir compte des facteurs prépondérants de survie de l'entreprise. L'essentiel est de préserver à la fois le réseau commercial français et le réseau international, sans doute l'un des tout premiers au monde derrière I.B.M. A quoi serviraient des produits purement nationaux si nous n'étions plus capables de les vendre ?

La *seule* voie possible est d'assurer la continuité des lignes de produits et de respecter, *ainsi*, à la fois les engagements du réseau *vis-à-vis de la clientèle et la volonté* quasi unanime des clients. Cette *continuité doit être basée sur* la ligne D.P.S. 7, le mini 6 et l'archi*tecture de réseau D.S.A. dont* les choix techniques et commerciaux, pour l'essentiel, se *révèlent* excellents. Un raccordement sur la durée *de vie des produits* est nécessaire pour les autres lignes d'Honeywell, en particulier le D.P.S. 8. L'évolution technologique de ces lignes D.P.S. 7 et mini 6, avec la maîtrise *qu'acquiert* la compagnie en matière de V.L.S.I., devrait conduire à une ligne suffisamment étendue et par*faitement* compétitive sur le moyen terme.

Il n'y a pas lieu de prévoir d'alternative à une telle politique.

D'une part, parce qu'elle ne serait pas supportable par les utilisateurs. Personne ne fera sans doute jamais le compte du coût de la réorientation de 1976, pour la communauté nationale, après l'abandon d'UNIDATA et le tribut payé par toute une génération d'informaticiens. Un nouveau changement majeur à trop court terme aurait des *conséquences immenses pour l'informatisation* du pays. *Nul client* ne pourrait désormais accorder un quelconque crédit à *un constructeur* ayant changé deux fois de cap en *quelques années*.

D'autre part, parce que technique*ment aucun changement important* ne s'impose sur les lignes D.P.S. 7 et *mini 6 par rapport à la concurrence*. Le moment serait d'ailleurs peu *opportun pour des choix stratégiques* en l'état actuel de l'art en *architecture et en technologie*. Cette nécessaire continuité de produits de C.I.I.-H.B. entraîne naturellement l'obligation d'une préparation active des grandes options qui caractériseront la cinquième génération d'ordinateurs.

Un grand ordinateur

Si certaines aides au développement sont nécessaires, un programme de grand *ordinateur serait* sans doute la meilleure façon de *provoquer une simulation* des forces vives de l'industrie et de la recher*che, comme on a pu l'observer* à plusieurs reprises aux Etats-Unis et *au Japon. Un tel programme* permettrait, en effet, d'obtenir plusieurs types de *retombées* :

— Approfondissement des concepts nouveaux *nécessaires* à la cinquième génération d'ordinateurs, où l'industrie française *ne* devra pas accuser de retard, car la recherche française est bien placée à ce jour ;

— Conception et réalisation de composants spécifiques à très haute intégration (V.L.S.I.) ;

— Commercialisation par C.I.I.-H.B. à relativement court terme d'ordinateurs de haut de gamme ;

— Participation de la péri-informatique ;

— Participation des sociétés de services, de l'industrie des *télécommunications* ;

— Applications pilotes, etc.

De plus, un tel programme devrait être l'amorce d'une coopération européenne concrète.

Deux organismes seraient plus particulièrement *impliqués dans* ce programme, l'INRIA et le CNET, *qui travailleraient en liaison* avec C.I.I.-H.B., cette entreprise étant la *seule à pouvoir commercialiser des* systèmes de haut de gamme. Ce *programme ne doit pas avoir* comme objectif de faire é t u d i e r par *C.I.I.-H.B.* un type de produit aux spécifictions imposées mais plutôt de d é f i n i r l'ensemble des méthodes et moyens permettant d'une part, *pour C.I.I.-H.B.*, de réaliser et de commercialiser des ordinateurs de haut de gamme ; d'autre part, pour les autres coopérants, d'utiliser *certains* des moyens et résultats mis en commun, pour promouvoir de nouveaux produits ou services.

Il serait donc souhaitable que puisse être confirmée clairement, avec *l'aval de l'Etat*, une *telle politique*, et c'est assurément le souhait de la majorité des utilisateurs-clients.

La réflexion des pouvoirs publics sur une politique nationale en informatique *doit tenir* également le plus grand compte, outre C.I.I.-H.B., d'un ensemble d'entreprises dont les prestations ou les gammes de pro*duits* représentent une part croissante de chiffres d'affaires de l'in*dustrie informatique* française. Avec les sociétés de services, leur offre *est importante pour les utilisateurs* qui trouvent des compléments indispensables *ou des alternatives* à l'approche parfois plus lourde des grands constructeurs. *Il n'y a pas* un constructeur national en informatique, mais des constructeurs nationaux, qui, d a n s le futur, devraient trouver une meilleure complémentarité entre eux et avec C.I.I.-H.B.

D'intéressants créneaux sont tenus par certaines de ces entreprises, du secteur privé, Intertechnique, Benson, et même du secteur public, comme la SFENA. D a u t r e s exemples encore pourraient être cités. Ils incitent à suggérer que la *préparation d'une politique informatique* doit reposer davantage sur le constat des compétences et des potentialités des entreprises, que sur une recherche *systématique* de grandes missions ou sur l'atteinte de masses *critiques* pas toujours justifiées.

Les entreprises du secteur ont besoin d'aides au développement, en plus des opportunités offertes par les grands programmes d'équipement. Les choix pour ces aides devraient tenir le plus grand compte des réussites commerciales en matière de réalisations avancées et de la dynamique des besoins des utilisateurs.

(*) Ancien directeur général adjoint de C.I.I.-H.B. et l'un des principaux négociateurs d'UNIDATA dont il a été directeur général.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

La rentrée des couturiers

Ils sont quarante-deux couturiers et créateurs, rassemblés au sein de la chambre syndicale présidée par M. Pierre Bergé, P.-D.G. d'Yves Saint-Laurent. Ils attirent, deux fois par an (octobre pour l'été, avril pour l'hiver), acheteurs et journalistes des quatre coins du monde qui se bousculent pour assister à leurs présentations-spectacles.

Les commandes prises, les livraisons ont lieu à partir de fin juillet. Les couturiers vendent tous leur prêt-à-porter chez eux, mais la plupart ont essaimé aussi, *notamment* en direction du faubourg Saint-Honoré, de l'avenue Victor-Hugo et de la rive gauche, entre la rue de Sèvres et la place Saint-Sulpice. L'évolution vers une diffusion plus large amène les grandes *griffes* à *dédoubler* leurs collections en tricots, coordonnés et chemisiers aux prix assez abordables pour être concurrentiels dans les grands magasins.

En effet, ces petites pièces tournent autour de 500 F environ chacune, alors que les robes commencent à 1 200 F chez *Guy Laroche*, un des meilleurs rapports qualité-prix de l'avenue Montaigne.

Géographiquement, *Franck et Fils* présente dans le seizième les « coordonnés » de *Christian Dior*, les *tricots de Lanvin* et l'importante collection de *Louis Féraud*.

La « Galerie mode » des *Galeries Lafayette* propose les *Christian Dior*, très largement diffusés, les tricots *Yves Saint-Laurent* qui le sont aussi, avec *Louis Féraud*, *André Courrèges* et *Ted Lapidus* pour les couturiers, *Claude Montana*, *J.-C. de Castelbajac*, *Angelo Tarlazzi*, *Chantal Thomass*, *Dorothée Bis*, *Sonia Rykiel* et *Thierry Mugler* pour les créateurs. Les mêmes se retrouvent « Rue de la mode » au *Printemps*, avec *Per Spook*, *Guy Laroche*, *Kenzo*, *Lanvin*, *Cerruti 1881* et *Anne-Marie Beretta*. *Aux Trois Quartiers*, les tricots *Pierre Cardin* rejoignent ceux de *Saint-Laurent*, *Christian Dior* et *Lanvin*.

Mais, avant d'entrer dans une boutique, on appréciera de connaître les prix.

Cerruti 1881 (15, place de la Madeleine, 39, avenue Victor-Hugo) allie le rouille au vert en tailleurs de tweed à culotte *bermuda* (2 850 F).

Chanel vient d'ouvrir, dans ses locaux rénovés et agrandis, un rayon de chaussures (885 F env.) ainsi que des tricots et accessoires qu'on trouve aussi à Lyon, Bordeaux, Marseille, à *partir de 1 500 F la veste gansée* triple cachemire.

Chez *Chloé* (voir légende pour détails), Karl Lagerfeld réussit une des silhouettes les plus nouvelles de la saison avec de grandes robes dolman, ceinturées à la taille et ouvertes sur des pantalons étroits à revers.



Croquis de MARCQ.

CHLOE : robe dolman de Karl Lagerfeld en flanelle de laine « foulard » marine, s'ouvrant sur un pantalon droit à revers assorti. 4 815 F et 1 205 F, 68, faubourg Saint-Honoré, et 3, rue de Gribeauval, 75007 Paris.

Bernard Devaux, ancien responsable de la gamme diffusion d'un grand nom du faubourg Saint-Honoré, vient d'ouvrir sa propre maison avec une *collection de tricots (à partir* de 1 300 F la robe) et d'ensembles de soie habillés (*Alexandra*, Palais des congrès).

Chez *Christian Dior*, Marc Bohan croise avec bonheur une robe en jersey de laine en cache-cœur à effet bicolore, noir et vert mousse ou rouge et bordeaux. *On attend autour du* 15 octobre le réassort du poncho imperméable en popeline bordeaux, doublé d'ourson acrylique (1 800 F et 600 F).

On choisit surtout chez *Jean-Louis Scherrer* une veste, écossaise noir et chameau avec une jupe de cuir ou de lainage coordonné (4 060 F ou 3 000 F) ainsi qu'une robe de soie façonnée à dessins cachemire fuchsia, bleu ou rouge (2 850 F).

Encore des robes de tricot chez *Lanvin* où les modèles à dessins autrichiens ou scandinaves (*1 250 F à 1 400 F) sont* assortis d'un châle (550 F).

Kenzo (3, *place des Victoires*) séduit avec ses chemisiers à col pierrot et jabot en coton ou taffetas de soie (de 600 à 995 F), à porter avec un blazer de tweed *uni vif* (1 085 F) *et* une mini-jupe (425 F) ou un *pantalon assorti* (575 F).

Louis Féraud se taille la part *du lion en prêt-à-porter griffé*, avec une production de deux cent soixante-dix mille pièces par an.

Ses best-sellers : un tailleur rouge en lainage double face surpiqué (2 320 F) et un ensemble de velours *noir* (2 592 F).

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, est un as de l'habillé désinvolte avec des blousons-blouses à grandes collerettes volantées sur jupes plissées, dont certains coloris seront réapprovisionnés vers le 15 octobre (4 400 F), à châles assortis (1 300 F).

Per Spook vient d'ouvrir au 18, avenue George-V. On lui prend surtout un tailleur de laine en écossais kaki, groseille et bleu à deux poches *plaquées* (1 980 F).

Ted Lapidus reste fidèle à son style de tailleur à jupe-culotte.

Sonia Rykiel (6, *rue de Grenelle* et 70, faubourg Saint-Honoré) allie les jerseys noirs avec de l'écru, du bleu, du beige. Son dernier pantalon est resserré à la cheville par un bord-côtes (775 F) sous un pull à *cravate assorti* (730 F).

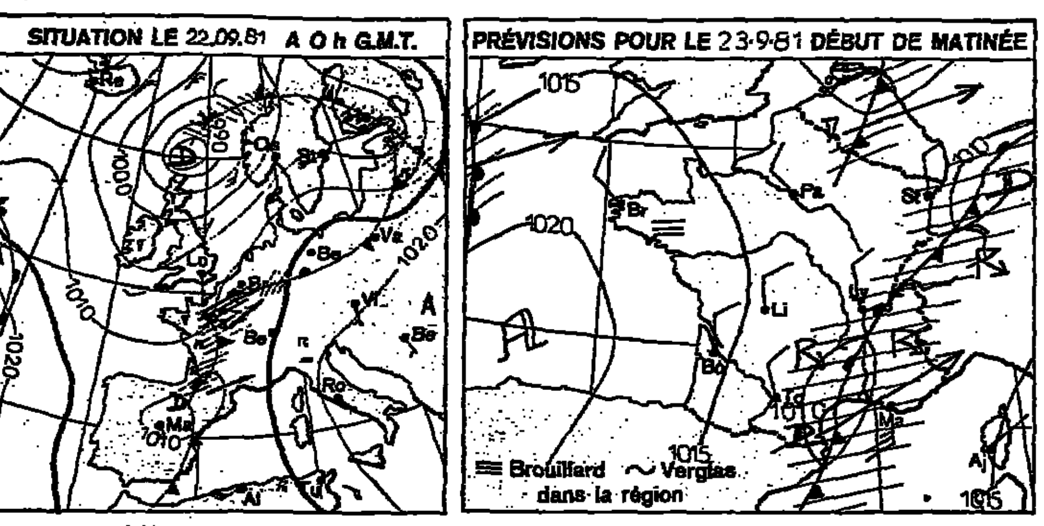
Torrente, qui habille Mme François Mitterrand pour son prochain voyage en Italie, couvre une veste sport (2 050 F) à jupe-culotte (990 F) en pied de poule de tons sourds d'une grande cape à col volanté (1 600 F), en flanelle de laine.

Chez *Philippe Venet*, le manteau-poncho tricolore en laine *double-face remporte le plus de* suffrages, en rouge, noir et bleu, avec une écharpe attachée au dos (2 800 F environ).

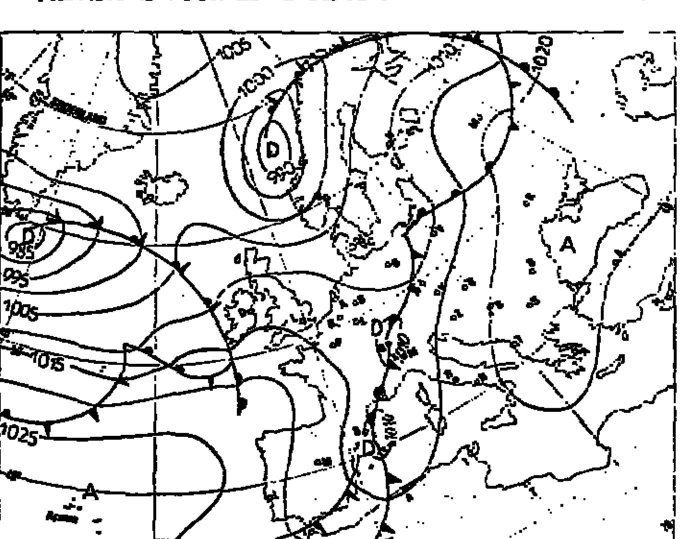
Saint-Laurent Rive-Gauche comporte, maintenant une vingtaine de boutiques à travers le monde, dont *quatre à Paris, pour* une production de deux cent dix *mille pièces* par an. En entrée de saison, le tailleur pantalon marche le mieux, à veste croisée en flanelle tennis rayée (2 800 F) sur un pantalon droit (1 100 F) et une blouse en crêpe de Chine unie, à encolure plus ou moins *travaillée* (1 200 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 septembre à 0 heure et le mercredi 23 septembre à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse qui affecte une grande partie de la France ne se déplacera que très lentement vers l'est. Une accalmie relative se développera à l'ouest de cette perturbation avant que de nouvelles perturbations atlantiques, peu actives au début, s'approchent des côtes européennes.

Mercredi matin, *le temps* sera nuageux à couvert des Pyrénées centrales et des régions méditerranéennes aux Vosges, avec des pluies discontinues et des orages. Ces précipitations seront parfois fortes, en particulier sur les versants sud des massifs montagneux. Dans la journée, une lente atténuation se développera *par l'ouest*, les pluies et orages persistant encore le soir du Jura et des Alpes à la Corse. Les vents de sud à sud-est seront assez forts près de la Méditerranée ; ils tourneront au nord-ouest le soir sur le golfe du Lion. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, mais la matinée sera *parfois* brumeuse *dans* l'ouest. Quelques averses résiduelles pourront encore tomber au nord-est de la *Seine. Le soir, le ciel deviendra très* nuageux sur la Bretagne et le Cotentin où les vents passeront du *nord-ouest au sud-ouest. On notera* une baisse des températures maximales.

Le mardi 22 septembre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, *de 1 010,5 millibars, soit 757,9 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 33 et 21 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Bourges, 23 et 13 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 20 et 15 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille, 31 et 24 ; Nancy, 20 et 15 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 25 et 16 ; Tours, 23 et 14 ; Toulouse, 25 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 25 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 24 et 14 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 16 et 12 ; Dakar, 29 et 26 ; Genève, 27 et 12 ; Jérusalem, 26 et 16 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 10 et 8 ; Nairobi, 22 et 10 ; New-York, 18 et 11 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 13 et 9.

LE TEMPS PROBABLE DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Jeudi 24. Sur les régions méridionales, temps plutôt ensoleillé dans la journée, malgré quelques formations brumeuses au lever du jour dans l'intérieur et quelques ondées orageuses matinales sur l'extrême sud-est. Mistral et tramontane faiblissant. De la Bretagne à la frontière belge, le matin, zone de ciel couvert avec pluies éparses gagnant dans la journée le reste de la moitié nord. Eclaircies en soirée de la Bretagne à la Picardie. Vent de secteur ouest assez fort près de la Manche.

Vendredi 25. Du Midi méditerranéen au sud des Alpes, temps assez beau le matin, devenant plus nuageux dans la journée. De la Champagne aux Ardennes et au nord des Alpes, ciel gris avec quelques pluies le matin, plus variable l'après-midi. Sur la Bretagne et la Vendée, nouvelle aggravation pluvieuse en cours de journée. Ailleurs, alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Vent d'ouest assez fort près de la Manche et de la Bretagne, modéré sur la moitié nord.

Samedi 26 et dimanche 27. Temps plutôt maussade sur l'ensemble du pays avec le passage d'ouest en est d'une perturbation pluvieuse accompagnée de vent fort près de la Manche, assez fort dans l'intérieur au nord de la Loire. Toutefois, éclaircies apparaissant dimanche dans le nord-ouest, où débutera un rafraîchissement. Températures variant entre 18 et 20 degrés sur la moitié nord l'après-midi, 22 à 24 degrés sur les régions les plus méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

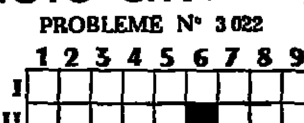
EXPOSITION

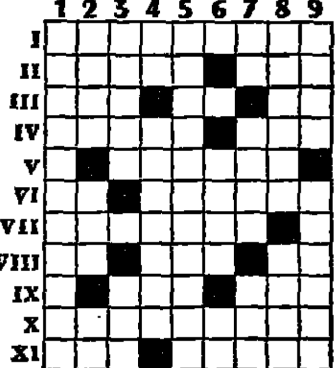
AFFICHES FERROVIAIRES A LA DÉFENSE. — La galerie de la Défense, à l'ouest de Paris, présente *jusqu'au 25 octobre une* exposition d'affiches ferroviaires européennes organisée pour la première fois par le Musée mobile européen d'affiches ferroviaires avec la participation des principales compagnies européennes de chemin de fer et de tourisme.

★ Du lundi au vendredi, de 11 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. *Tél. : 775-86-08.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 022





HORIZONTALEMENT

I. Décoration permettant à un *militaire de se distinguer.* — II. Une affaire de cœur à cœur se terminant par des corps à corps. Fait souvent demi-tour avant d'entrer. — III. Tenant lieu. Lettre ou chiffres. Privatif. — IV. Courant continu passant dans la Ville Lumière. Le vent dans le dos. — V. *Racine pour Andromaque.* — VI. Devoir quotidien pour un disciple de Baden-Powell. Qu'elle soit belle femme ou qu'elle ait de grosses moustaches, elle peut vous emballer. — VII. Elle a son pendant pour tout le monde et ses pendants pour les femmes. — VIII. Note. Sigle d'un théâtre désaffecté. Extrait de Pagnol que l'on trouve dans Topaze. — IX. Le paradis des lézards. Sujet aussi vide que bouché. — X. Ne fait pas rougir que les ingénues. — XI. Distilla une certaine eau. Pays cher à Polymnie.

VERTICALEMENT

1. Gueule de bois qui attend ceux qui font la foire. — 2. Grande, elle est chère ; petite, *elle est onéreuse. Ne saurait* nourrir son homme qu'avec des croûtes. Au plus fort de l'orage, il se réveille et quitte son lit. — 3. Miroir vivant. Fait des levages *en compagnie des grues.* — 4. Bagage intransportable pour un âne. Mollusques que l'on peut trouver du côté des *Moluques.* — 5. Cléopâtre en connaissait au moins un rudiment. — 6 Hypothétique maillon entre un héros de la guerre de Troie et celui de la *guerre des Gaules. Mit à contribution* le génie de Bonaparte. — 7. Feu vert à l'époque du Vert Galant. Prend un aire objectif. Celui d'Epsom en a fait courir plus d'un. — 8. Bretons autonomes. Peut qualifier à double titre un chauve se découvrant. — 9. Ennemi de la presse. Traumatisée par quelque chose de frappant.

Solution du problème n° 3 021

Horizontalement

I. Femme. Tac. — II. Amoureux. — III. Rires. Tes. — IV. Ali. Ne. — V. Nébuleuse. — VI. Osier. — VII. Orner. Al. — VIII. Lad. Email. — IX. En. Li. — X. Gai. *Dues.* — XI. Tendresse.

Verticalement

1. Farandole. — 2. Emile. Rangé. — 3. Moribond. An. — 4. *Mue.* Use. Cid. — 5. Ers. Lire. — 6. Née. Mode. — 7. Tuteur. Us. — 8 Axe. Ailes. — 9. Stérilise.

GUY BROUTY.

ANCIENS COMBATTANTS

LA CONTROVERSE SUR LE 19 MARS (suite)

● *Le bureau national de la FNACA* (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), réuni le 20 septembre, « confirme la position » *de cette association en faveur du* choix du 19 mars. Le bureau de la FNACA « *témoigne de sa solidarité totale à l'égard des responsables, attaqués personnellement à des fins politiques inacceptables. C'est avec l'appui moral de ses quatre mille comités locaux, représentants plus de trois cents mille adhérents que la FNACA participera à la « table ronde » du 29 septembre.*

» *Le bureau national attend avec confiance une décision du président de la République et du gouvernement (...)* ».

● *L'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre*, dans un communiqué, « *prend acte avec satisfaction du désir des pouvoirs publics d'honorer le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie* ».

L'Union fédérale « *regrette néanmoins qu'une date ait été annoncée sans que la large concertation entre les parties concernées, qu'elle réclame en vain depuis des années auprès des pouvoirs publics, ait été entreprise* ». Elle « *rappelle qu'avec le cessez-le-feu officiel du 19 mars 1962 prenait fin toute une série de guerres de décolonisation subies par la France pendant quinze ans en Asie et en Afrique.*

» *Si la date du 19 mars était retenue par le gouvernement, ce ne pourrait être qu'une journée de deuil et de recueillement à la mémoire des 30 000 morts d'A.F.N., mais aussi des 80 000 tués d'Indochine et toutes les autres victimes de ces conflits d'outre-mer* ».

● *Cinq associations de rapatriés* (ANFANOMA, F. N. R., France-Afrique, G. N. P. I. et MAFA), dont les représentants se sont réunis à Paris le 18 septembre, « *estiment qu'il n'est pas pensable que le 19 mars, date du prétendu cessez-le-feu en Algérie, soit retenue comme un jour à célébrer par notre peuple car après cette date, crimes et exactions ont continué de plus belle, faisant de nombreuses victimes innocentes tant civiles que militaires et acculant finalement toute la population d'Algérie qui voulait demeurer française à un exode catastrophique* ».

Les cinq associations « *demandent au président de la République de peser de toute son autorité pour annuler une telle suggestion* ».

POUR LES ANCIENS DE CORÉE ET D'INDOCHINE

L'Association des combattants de l'Union française (anciens d'Indochine, de Madagascar, de Corée, d'Afrique du Nord) communique aux anciens combattants d'Indochine et de Corée qu'à la suite de la publication au *Journal Officiel* du 13 septembre 1981 des décrets pris par le ministre de la défense le 8 septembre 1981, s'ils ont contracté un engagement spécial au titre de l'Indochine ou de la Corée, ils peuvent prétendre à la Croix du combattant volontaire.

Cette décoration est considérée comme un titre de guerre lors de l'examen des dossiers de candidatures à un grade dans la Légion d'honneur ou à la médaille militaire.

L'Association des combattants de l'Union française se tient à la disposition des intéressés pour leur donner tous renseignements concernant la demande à établir : A.C.U.F., 26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris (tél. : 233-28-10).

UN DOSSIER SUR LES PRISONNIERS DE GUERRE ET RAPATRIÉS

Une association, que préside M. Jean Védrine, a établi un dossier P.G.-rapatriés 1940-1945 qui se veut une contribution à l'histoire de cette époque. Cet ouvrage de 1 300 pages dactylographiées, *qui se présente comme* un document de travail universitaire, tiré à 350 exemplaire, comprend 80 témoignages de responsables en France d'activité P.G. — dont celui qui concerne le rôle de M. François Mitterrand, — 30 notes explicatives sur les services, *organismes et organisations* qu'ont eu un lien direct avec les prisonniers de guerre, qu'il s'agisse d'administration, d'action sociale, de politique ou de résistance, ainsi qu'une chronologie.

Le dossier sera disponible à partir de cet automne dans les principales bibliothèques parisiennes, dans de nombreuses bibliothèques municipales ou universitaires françaises, ainsi qu'à l'étranger.

★ Dossier P.G.-Rapatriés, 98, rue de Colombes, 92600 Asnières.

● *La croix de Lorraine du Staufen*, édifiée à Thann (Haut-Rhin), qui a été plastiquée dans la nuit du 20 au 21 septembre par les « Schwarze woelfe » (loups noirs), sera reconstruite — provisoirement en bois — dès la semaine prochaine, a déclaré M. Fernand Bourger, premier adjoint au maire de la ville.

M. Jean Laurain a qualifié de « *honteux et lâche* » cet attentat dont le monument-symbole de la résistance alsacienne a été l'objet. Cet acte « *constitue une insulte à la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous puissions aujourd'hui vivre libres* », a déclaré le ministre des anciens combattants.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté 21-22 septembre 1981 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 9 septembre 1965 relatif au régime de retraite des tributaires *de la Caisse* nationale de retraites des agents des collectivités locales.

● Modifiant le décret du 31 mars 1961 relatif aux droits et obligations des bénéficiaires du régime obligatoire d'assurance maladie, invalidité, maternité des *membres non salariés des professions* agricoles.

UNE LISTE

● Complémentaire des élèves ayant droit au titre d'ingénieur diplômé de l'école polytechnique.

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 SEPTEMBRE

« Du Panthéon à la Sorbonne », 15 h., façade du Panthéon, Mme Allaz.

« La villa La Roche », 15 h., 8, square du Docteur-Blanche, Mme Guillier.

« *La reine Anne d'Autriche au Val-de-Grâce* », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Saint-Girons.

« *L'hôtel de Soubise* », 15 h., 60, rue des Archives, Mme Vermeersch.

Exposition « La place du Peyrou, à Montpellier », 17 h. 30, entrée de l'exposition au Grand Palais, *Mme Meyniel* (Caisse nationale des monuments historiques).

« Un siècle d'égyptologie française », 14 h. 30, palais de Tokyo (Arcus).

« Porcelaine de Paris », 14 h. 30, 10, rue de la Pierre-Levée (L'art pour tous).

« Les impressionnistes », 15 h., entrée du Musée du jeu de paume, Mme Ragueneau.

« Exposition Equus », 15 h., 2, place du Louvre, Mme Hager.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h. 40, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 3, rue Mabillon (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 2, place du Palais-Royal, Jacques-Eugène Perrin : « La faïence de Marseille » (Le Louvre des antiquaires).

18 h. 30, centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, J.-M. de Kermadec : « Astrologie : mesure du temps ».

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Directeur administratif et financier pour filiale au Congo.

Notre C.A. est en très forte expansion en Afrique Occidentale, notamment au Congo, où notre filiale Bouygues Offshore Congo construit des structures Offshore sur notre yard de Pointe-Noire.

Le développement de nos affaires dans ce pays fait que nous recherchons maintenant un homme de 1er plan, capable de gérer et administrer efficacement une équipe d'expatriés et de Congolais ; il sera en charge de toutes les questions administratives et financières, relations avec les autorités locales, liaisons avec notre siège, etc . . .

Il doit être de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP. de CO.) et avoir une forte expérience de l'Afrique, de préférence sur chantier ou dans une unité industrielle importante.



Le poste est situé à POINTE-NOIRE. Expatriation en famille. Lycée français.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous référence 5465 à P. Thomasson
BOUYGUES OFFSHORE - La Boursidière -
92357 LE-PLESSIS-ROBINSON CEDEX

RESPONSABLES COMPTABLES et ADMINISTRATIFS Afrique Noire



Nous sommes une Société en expansion permanente, spécialisée dans le forage pétrolier. Notre activité s'exerce à 85 % à l'étranger.
Nos implantations comportent des «antennes» administratives et comptables dont, en raison de notre extension, nous devons aujourd'hui accroître l'effectif. Le développement des moyens techniques mis en œuvre nécessite par ailleurs, de plus en plus, une tenue administrative complète et «serrée». Secondant les chefs de mission, nos responsables administratifs et comptables sont principalement chargés de la gestion du personnel local et expatrié, du suivi de la comptabilité et de la trésorerie, de la préparation des déclarations fiscales.
Différents postes sont à pourvoir en Afrique francophone et anglophone. Ils pourront être proposés soit à de jeunes diplômés, soit à des candidats ayant déjà acquis une première expérience similaire, disposant impérativement dans chaque cas d'une bonne formation comptable.
Anglais et connaissance de l'informatique appréciés.
Avantages liés aux contrats Outre-Mer et au régime pétrolier (exemple : célibataire 5 mois-1mois).

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec C.V.
sous référence 9081
4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS

IMPORTANT GROUPEMENT D'ENTREPRISES
recherche

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN DE MAINTENANCE

pour prendre la responsabilité des essais, des installations, de leur mise en route, puis de leur maintenance dans le cadre du contrat de garantie après-vente des équipements d'un projet clés en main situé à **BAGDAD.**

De formation supérieure, diplômé en électromécanique (type ECP., AM., SUPELEC ...), le titulaire devra posséder une bonne connaissance des circuits H.T. et B.T., des problèmes de climatisation, des systèmes de communication (courants faibles), des équipements de contrôle de navigation aérienne.

Il devra posséder des qualités de négociateur et le sens contractuel.

L'expérience préalable de la mise en route et de la maintenance d'un projet industriel important est souhaitable.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions, sous réf. 3078 à :

PIERRE LICHAU S.A.,
B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra.

*annonce parlée**

Jeunes ingénieurs de grandes écoles

partir, pour aller plus loin

Oser partir, se confronter aux difficultés d'un métier de haut niveau technique, assumer de vraies responsabilités, seul ou presque à un âge où l'on est le plus souvent dépendant. S'engager physiquement, intellectuellement et humainement sous tous les climats, dans l'un des 75 pays où interviennent nos Ingénieurs au service de l'industrie pétrolière. Telles sont les exigences de notre métier, un métier d'homme qui forge les caractères et forme des managers.

Les perspectives d'avenir? Les rémunérations? À sujet entreprenant, traitement d'exception.

**Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information-Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1120.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Importante société d'ingénierie électronucléaire (5000 personnes), à vocation internationale, cherche pour un contrat export en Extrême-Orient, des

HOMMES DE CHANTIER

- **Génie Civil - Montage - Mécanique - Électricité** Réf. 01/72461
- **Planning** Réf. 02/72461
- **Cost Control** Réf. 03/72461
- **Comptabilité** Réf. 04/72461
- **Achats - Offres** Réf. 05/72461
- **Assurance Qualité** Réf. 06/72461

De formation supérieure, ce sont des professionnels (10 ans d'expérience minimum) ayant participé à des réalisations dans l'ingénierie protochimique, sidérurgique... de préférence familiers des méthodes anglo-saxonnes.

Ils ont, bien sûr, une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Expatriés en famille pour 3 ans au moins, ils se verront confier de réelles responsabilités, vis à vis du client étranger.

Canditures et CV sont à adresser sous référence correspondante à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.
Discrétion absolue garantie.

HAVAS CONTACT

L'INFORMATIQUE OUTRE-MER

Grosse société d'ingénierie, nous sommes implantés sur presque tout le globe.
Nous recherchons actuellement pour un pays francophone d'outre-mer, un

Ingénieur informaticien
(Position II)

Diplômé d'une Grande Ecole ou équivalent et ayant une expérience de 2 années environ en informatique scientifique sur mini-ordinateurs.

Nous lui confierons l'exploitation et la maintenance logiciel d'un système de mini-ordinateurs inter-connectés.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous référence 4140 à rscg carrières - 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE GENERALE D'INGENIERIE
de tout 1er plan, recherche pour
Amérique du Sud

UN INGENIEUR DIRECTEUR DE CHANTIERS tous corps d'état industriels

Montant de l'ouvrage : 100 millions de Francs.

Durée du séjour : 2 ans.

Expérience direction Génie Civil et montage mécanique nécessaires.

Espagnol parlé indispensable.

Disponibilité immédiate.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à No 9421
CONTESSE *Publicité 20*, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra
ou téléphoner au 759.72.73.

GROUPE INTERNATIONAL BELGE
D'INGENIERIE THERMIQUE
recherche, pour le

MEXIQUE

Directeur de Filiale

qui en assurera le démarrage et l'implantation.

PROFIL :

- INGENIEUR Grandes Ecoles, ayant une expérience de prospection et l'habitude des négociations techniques et commerciales,
- bonne connaissance des problèmes thermiques en général et du marché industriel Mexicain en particulier.
- pratique courante de l'Espagnol obligatoire.

Ce poste offre à moyen terme une opportunité intéressante vers des fonctions similaires dans une autre Société du Groupe.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé *et prétentions, sous référence 3889*, à :
PIERRE MULOT PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

pmp

EMIRATS

METREUR QUALIFIE
(parlant anglais)

pour métrés quantitatifs, recherché par leader du traitement anticorrosion. Salaire élevé, tous frais payés. Retour en France toutes les 10 semaines. Contrat à durée indéterminée. C.V. détaillé urgent sous réf. 1709 à :

a.m.s sélection
DISCRETION GARANTIE
5 av. Foch 13004 Marseille

Société pleine expansion recherche URGENT :

– Un ARCHITECTE ayant expérience constructions (études et réalisations) en AFRIQUE.

– Un CONDUCTEUR de travaux (connaissances métré demandées). Possibilités missions longues durées en AFRIQUE francophone, 35 ans minimum, *bonne présentation.*

– Une SECRÉTAIRE de direction bonne dactylo + télex anglais souhaité, minimum 30 ans.

Écrire sous N° 26.789 à :
CENTRALE D'ANNONCES
121, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
(Biens de grande consommation, Textiles, *Véhicules. Biens d'Equipement*)
recherche

UN RESPONSABLE VENTES/MARKETING

pour lui confier :

- l'animation commerciale et la gestion administrative d'un réseau de vente de matériaux de construction
- le développement particulier de certains produits de grande consommation (*promotions, publicité, etc...*)
- diverses études de marché ainsi que la mise au point des nouvelles collections.

Ce poste conviendrait à un **SUP de CO** (ou *équivalent*) ayant une solide expérience professionnelle dans la **Vente et le Marketing des Biens de grande consommation**, acquise soit dans une entreprise de distribution, soit dans une industrie de fabrication.

Merci d'adresser CV détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence **6850** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra.

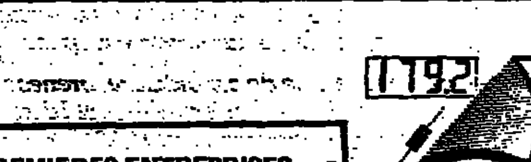


emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)



emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connaît depuis plus de 10 ans une croissance très rapide, 30 à 40 % par an. Cette expansion nous amène à renforcer les structures de notre département d'informatique de gestion : nous recherchons aujourd'hui :

un chef de projet

Cette fonction implique la prise en charge immédiate ou à très court terme de l'ensemble des projets appliqués à la gestion de la comptabilité et du personnel de notre société.

A l'aide de moyens techniques sophistiqués et très performants, assisté d'une équipe de 4 ingénieurs analystes dont il sera responsable, il assurera la coordination des projets, et participera à la réalisation effective de certaines applications.
En liaison étroite avec les managers utilisateurs, il déterminera les orientations et les développements futurs, à moyen et à long terme.

Nous recherchons des candidats de formation supérieure (ingénieurs ou administratifs) ayant une expérience de 3 ans minimum en informatique, parlant de préférence couramment l'anglais et ayant eu une première expérience d'encadrement de personnel.

informaticiens de gestion

Dans le cadre d'une informatique répartie et en temps réel, ils seront responsables de l'analyse, de la définition, du développement, de l'installation et du support des moyens informatiques nécessaires à l'une de nos fonctions de gestion.

Ils travailleront en étroite liaison avec l'utilisateur. Les candidats en ayant le potentiel se verront offrir de nombreuses possibilités d'évolution, soit à l'intérieur du département, soit vers d'autres secteurs de la division.

Nous souhaitons rencontrer des candidats débutants ou ayant une ou deux années d'expérience, diplômés de grandes écoles de gestion ou de commerce (HEC, ESSEC, Sciences Po, SUP de CO, option informatique) ou d'écoles d'ingénieurs telles que les MINES, CENTRALE, option informatique. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

un informaticien de gestion spécialiste comptabilité générale

Notre centre de développement de logiciel français vient de se créer. Dans le cadre du démarrage de cette nouvelle activité, nous recherchons un informaticien de gestion expérimenté, ayant des compétences particulières en comptabilité générale française.

Après une période de formation (à Grenoble) au matériel HEWLETT-PACKARD (HP 3000), il sera intégré à une équipe de développement d'un *progiciel de comptabilité générale dans notre usine allemande de BOEBLINGEN (STUTTGART), pendant une durée de 6* à 9 mois. A son retour en France, il sera amené à adapter ce produit aux besoins français et à en assurer le support technique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (gestion - comptabilité) ayant une bonne connaissance de l'informatique, une première expérience de 2 à 5 ans et une parfaite connaissance de l'anglais.

Si vous souhaitez participer à l'expansion d'une société jeune, dont la moyenne d'âge est inférieure à 30 ans, qui sait développer ses cadres, leur offre des perspectives d'évolution nombreuses et variées en fonction de leur performance et de leurs motivations, leur permettant de changer fréquemment de poste et de service et qui leur propose rapidement des responsabilités ;
Si vous attachez de l'importance aux relations informelles et à la direction par objectifs ... Ecrivez-nous (même si vous n'êtes pas disponible avant plusieurs mois), nous vous assurons qu'il sera répondu à toutes les candidatures.
Merci d'adresser votre candidature (lettre et Curriculum-vitae) sous référence CI 09, à Claire Bachelard, responsable du recrutement : HEWLETT-PACKARD, 5, avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

hp HEWLETT PACKARD

LILLE

L'un des plus importants établissements à vocation économique de la métropole recherche son :

DIRECTEUR DES ETUDES

Le département des études est constitué d'une dizaine de spécialistes : économistes, statisticiens, urbanistes.
Ils ont pour mission de développer des études qui concrétisent la politique de l'établissement dans ses différents domaines de compétences.
Le Directeur des Etudes est l'inspirateur et l'animateur de cette équipe pluridisciplinaire. Il répond devant le Président à qui il soumet des propositions de recherche et d'action dont il aura la charge opérationnelle.
Diplômé de l'enseignement supérieur, Université ou Grandes Ecoles, il doit justifier d'une compétence reconnue dans le domaine économie générale ; il possède une grande rigueur intellectuelle alliée à une imagination créatrice ; dans ses dix premières années de vie professionnelle, il a su développer son sens des réalités macro-économiques.

Pour recevoir des informations complémentaires, vous pouvez écrire avec C.V. à G. STIKER, sous Réf. 32201 B, qui vous informera en toute discrétion.

BOSSARD SELECTION
« Centre Vauban » 201, rue Colbert 59800 - LILLE - Tél (20) 54.06.37

Société Londonienne de Vente de Vins et Spiritueux Français recherche

son Futur General Manager

33 ans minimum

FONCTION : animateur commercial et gestionnaire capable d'animer, gérer, contrôler les activités de la Société, entretenir et développer les contacts auprès des producteurs français et la clientèle.
Nombreux déplacements.
FORMATION : diplômé ESC ou équivalent + œnologie. Anglais courant.
EXPERIENCE : 5 années environ.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo à

CONSILIA Conseil en Ressources Humaines
189, rue du Jardin-Public
33000 Bordeaux



ORLEANS

Société industrielle de 500 personnes, filiale d'un groupe américain leader sur son marché, nous fabriquons pour le marché européen des pièces de grandes séries *suivant des techniques s'apparentant à la métallurgie et la mécanique de précision.* Nous avons d'importants projets d'innovation, dont nous voulons confier la réalisation à :

Un ingénieur chargé de projet, *capable de conduire de façon autonome des* projets ponctuels d'amélioration, de productivité et de réduction des coûts, depuis la pré-étude jusqu'à la mise en exploitation.
Référence : FO/1

Un ingénieur développement, *plus spécifiquement responsable de* l'amélioration des processus de fabrication électro-chimiques et métallurgiques (poudre, frittage, traitement de surfaces).
Référence : FO/2

Un ingénieur technico-commercial, chargé des relations avec les clients français (une vingtaine *essentiellement sur la région parisienne*). Responsable de *l'exploitation de son secteur. Il aura un double rôle technique (évolution des* produits, adaptation aux besoins des clients, ...) et commercial (études de marché, *négociation de prix ...).*
Référence : FO/3

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation mécanique, Arts et Métiers ou équivalent (ou chimie pour la référence FO/2), débutants ou ayant déjà une première expérience en milieu industriel, auxquels nous offrons l'opportunité de développer des technologies nouvelles et de *progresser rapidement.*

Les contacts fréquents avec notre groupe nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures aux consultants de KEY MEN, *qui traiteront confidentiellement chaque dossier*

KEY MEN, 29 Bd Jean Jaurès, 45000 Orléans. Tél : (38) 68.07.61
ou KEY MEN, 23 rue d'Anjou, 75008 Paris.
Tél. : 266.30.47.

KEY MEN

média-system

Votre réussite passe par Strasbourg, Lyon ou Nice.

Doté d'une forte personnalité, vous aimez décider, entreprendre, diriger et vous êtes capable de vous donner à fond pour un métier passionnant.

Robuste, peu fatigable, vous pouvez déployer une forte activité professionnelle.

Ambitieux, vous êtes tenace et apte à mettre en œuvre les méthodes de travail les plus efficaces pour atteindre vos objectifs.

*Une société d'hypermarchés leader dans sa branche, vous propose de parvenir par vos résultats à des postes opérationnels de haut niveau en débutant votre carrière comme **RESPONSABLE COMMERCIAL** dans ses magasins de STRASBOURG, LYON ou NICE où une solide formation vous est garantie.*

Formation supérieure requise : HEC, ESSEC, ESC, EDHEC etc... ou niveau équivalent, SCIENCES ECO, ingénieur AM, ICAM, ISA etc... mais avec un sens commercial développé.

Rémunération de départ : 80.000 et 100.000 si vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle commerciale de quelques années acquise sur le terrain.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé en indiquant dans laquelle de ces trois villes vous préférez débuter à :

promonor *52, rue de Douai, 59000 LILLE*
Discrétion et réponse assurées.

Impte Banque Régionale de l'Est
cherche pour son **DÉPARTEMENT INSPECTION**

CONTROLEUR DE BANQUE

diplômé de l'enseignement supérieur et pouvant se prévaloir d'une parfaite connaissance des techniques bancaires.
Une initiation à l'informatique serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé sous n° 8790, CONTESSE PUBLICITÉ - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ECONOMIE, DROIT, GESTION ou ETUDES SUPERIEURES COMMERCIALES (ESC, ESCAE, HEC, ESSEC...)
devenez

COORDONNATEUR, ENSEIGNANT, CONSEIL

Triple mission qui vous sera confiée par le centre A.F.P.A de LIMOGES.
Vous y coordonnerez les diverses actions d'enseignement, intervenant personnellement dans la formation des sections «Secrétaires de Direction». Vous serez par ailleurs Conseiller de la Direction du centre pour tout ce qui concerne les formations du secteur tertiaire.
Pour être parfaitement à l'aise dans cette fonction, il faut que vous *possédiez - outre une formation supérieure -* une expérience de 10 ans dont 5 au moins à la direction d'un service commercial ou financier, dans une entreprise commerciale ou industrielle.
(Nous vous formerons aux méthodes pédagogiques)

Merci d'adresser votre candidature et vos prétentions à Mlle MUNOZ - A.F.P.A DR - BP 4352 - Allée Jean Griffon - 31055 TOULOUSE Cédex.




AFPA DES METIERS QUI VIVENT !

SOCIETE D'ELECTRONIQUE A VOCATION EUROPEENNE
100 km Ouest de PARIS
Recherche pour son Laboratoire de DEVELOPPEMENT

3 INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENST - ENSI...
EXPERIMENTES et DEBUTANTS

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

DUT - BTS

Télédistribution - Télévision par satellite
Domaine VHF-UHF et hyperfréquence
Applications vidéo

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 8885 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Banque régionale de l'Est
cherche pour son
DÉPARTEMENT INSPECTION

CONTROLEUR INFORMATIQUE

diplômé d'études supérieures ou équivalent et ayant acquis une certaine expérience dans les domaines de l'exploitation, des études et du système.

Ecrire avec C.V. détaillé sous le n° 8.791 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transm.

Important Groupe Industriel
recherche pour son établissement situé dans l'Aisne :

Un ingénieur de fabrication

Il assumera la responsabilité d'une unité de production qui est de construction récente et très automatisée. Il animera une équipe jeune qui encadre une centaine de personnes.

Il s'agit d'un poste complet qui englobe à la fois la responsabilité technique et d'organisation et les responsabilités de gestion au plan économique et humain.

Ce poste conviendrait à un ingénieur des Arts et Métiers ou équivalent ayant acquis une expérience de 4 à 5 ans en production.

Adresser curriculum vitae manuscrit, sous référence 1227 M, à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Message à un Ingénieur INSTRUMENTATION Micro-Informatique

Vous souhaitez entrer dans l'une des sociétés françaises leader dans son *domaine* :

la pétrochimie

Dans notre importante usine de Gonfreville (76) nous avons entrepris un programme de modernisation de l'ensemble de notre régulation par l'adoption des systèmes informatiques les plus performants à ce jour. Le chef du service entretien - instrumentation - électricité recherche un collaborateur de très bon niveau pour mener à bien cette tâche qui doit se dérouler sur *plusieurs années.*

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur électronicien ou électricien de très bon niveau. Si vous n'avez pas reçu une formation très poussée en informatique industrielle mais si vous êtes attiré par cette spécialité, nous assurerons votre formation, même si vous êtes débutant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/203/S à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Jeunes ingénieurs

débutez votre carrière chez un leader de sa profession
- Biens d'équipements - 5 000p. - C.A.> milliard de F. -

Vous recevrez une FORMATION à nos produits pendant 6 mois, puis vous *vivrez* SUR LE TERRAIN *le métier passionnant et riche de contacts humains de l'*

Ingénieur chantier

Vous serez responsable de la conduite, de l'organisation et la gestion technique et humaine de travaux d'installation, de modernisation et maintenance de nos produits [illegible] et escalators dans les immeubles et bâtiments.

Des postes sont à pourvoir dans nos agences de PARIS ainsi qu'à LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG-...

Le [illegible] Groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution.
Formation [illegible] ingénieur diplômé : A et M, INSA, ICAM, ENSI, ENI,...
Salaire : [illegible] +

Réponse rapide assurée

Ecrire s/réf. [illegible]
SODER[illegible]
11, rue La Boétie
75008 PARIS

Soderhu

SAPHYMO-STEL
Activités Electrothermie

■ Ingénieur électricien

- Quelques années d'expérience industrielle dans le calcul des transformateurs de puissance spéciaux, intéressé par le matériel de chauffage par induction pour étude inducteurs ou bobines inductrices.
- Selon l'expérience, aura possibilité de diriger plateforme d'essais et mise au point de ces inducteurs.
- Lieu de travail : GRENOBLE

Ecrire avec CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions 14, rue du Drac 38028 GRENOBLE CEDEX



Filiale française d'une société internationale, nous sommes le premier constructeur européen de matériel de conditionnement d'air. Nous réalisons un chiffre d'affaires de 360 millions de francs et *employons 1100 personnes.*

Poursuivant notre expansion, nous recrutons, pour notre siège social, situé dans les Vosges :

Ingénieurs Etude

Assistés par une équipe de dessinateurs, *ils seront notamment* chargés de :
- Concevoir une gamme d'équipement de conditionnement d'air, en fonction des besoins du marché.
- *Assurer les programmes de développement des* nouveaux produits.
- Promouvoir des actions de réduction des coûts.

Nous recherchons des ingénieurs diplômés, ayant de bonnes connaissances en électricité et en mécanique.
Première expérience industrielle appréciée. Anglais nécessaire.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'envoyer un C.V., photo et prétentions s/réf. 11191 à :
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Chef de zone
export

Laboratoire pharmaceutique français, nous avons depuis de nombreuses années une forte expansion. De plus, nous avons décidé récemment de nous tourner résolument vers les marchés extérieurs répartis en trois zones.

En votre qualité de CHEF DE ZONE (éventuellement Europe Méditerrannéenne), vous aurez une mission globale qui comprendra les ventes (animation - recrutement - prix - contrats - négociations, etc.), l'administration, le développement (Etude de marché - choix produits - publicité - promotion) et la gestion.

Vous avez un tempérament de négociateur, la capacité d'obtenir des résultats et de vous sentir à l'aise dans les pays étrangers. Vous avez l'expérience de l'export, une formation supérieure, Sup de Co ou similaire, et parlez couramment ANGLAIS et ESPAGNOL. Vous êtes âgé de la trentaine et disposé à résider dans une ville très touristique d'Alsace.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous réf. 3655 M à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.
40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA

JEUNE SOCIETE FRANCAISE D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES SUD-OUEST DE LA FRANCE
Filiale d'un grand Groupe industriel
offre un poste de

CHEF DES SERVICES "APPROVISIONNEMENT"

Il lui sera confié, la responsabilité des services achats, sous-traitance et gestion des stocks.

Son talent de négociateur, l'amènera à rechercher les meilleures sources d'approvisionnement en composants électroniques en France et à l'étranger.

C'est un poste clé, qui nécessite une personnalité, alliant à la fois des qualités de diplomatie et de rigueur.

Une expérience dans la fonction et une connaissance du milieu électronique seront très appréciées.

Anglais courant obligatoire.

Ecrire sous référence DA.09.81 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BREST
recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Formation supérieure + commerciale, financière et juridique que technique (HEC).
- Expérience de gestion d'entreprise à un bon niveau.
- Bonne connaissance de l'informatique.
- Age minimum 35 ans.

MISSION

- Seconder le Directeur Général plus particulièrement en ce qui concerne les directions : Secrétariat Général, Financière et Comptable, Aide Spécialisée.
- Assurer la Direction effective de certains services : (Aéroport, etc.).

QUALITÉS REQUISES :

Rigueur, aptitude à la négociation, sens du travail en équipe, organisation, dynamisme, créativité.

POSTE A POURVOIR DÉBUT 1982

Adresser toutes candidatures avec curriculum vitae et photo par lettre manuscrite (mention confidentielle) à : Monsieur le PRÉSIDENT de la C.C.I. de BREST, Boite Postale 126, 29268 BREST Cedex.

Une P.M.I. (10 personnes, C.A. 3 Millions de F), *articles Grand Public et Collectivités recherche* un Jeune
DIPLOME D'ETUDES *COMMERCIALES SUPERIEURES*
pour devenir son

RESPONSABLE COMMERCIAL ET ACHATS

Sa fonction consiste :
- à proposer la politique, à réaliser les études, la recherche des besoins, l'achat des produits, à fixer les prix, etc...
- à maintenir des relations étroites avec les *principaux clients et prospects.*

Le candidat retenu doit posséder impérativement
L'EXPERIENCE DES CIRCUITS GROSSISTES, GRANDS MAGASINS, GRANDES SURFACES *(2 ans minimum).*

Une grande aisance dans les contacts et le sens de la négociation sont indispensables.
A la rémunération (départ 7000 F) s'ajoute UNE FORTE PARTICIPATION aux résultats.
Poste comportant AUTONOMIE et REELLE POSSIBILITE D'EVOLUTION.
Le poste est à pourvoir en Normandie (100 km Paris).

Ecrire avec CV et photo s/ref. 82 à :
COG
231 Rue Louis Blanc - 76100 ROUEN

KONI FRANCE
FABRIQUE D'AMORTISSEURS
siège et usine à Villeneuve-Loubet
(ALPES-MARITIMES)
recrute un

ASSISTANT COMPTROLLER

Le candidat jeune, dynamique, parlant anglais couramment est très familiarisé avec la comptabilité américaine.
Il sera spécialement chargé :

- *DU BUDGETING* - *DE L'E.D.P.*
- DU REPORTING - DU COST ACCOUNTING

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. DAVAL KONI FRANCE
B.P. 14 - 06021 NICE CEDEX

Menuiserie Industrielle région de Roanne (42), rech. Chef de Comptabilité (budget Trésorerie) âge indifférent niveau DECS avec expérience. Ecr. N° 24019 HAVAS 42300 ROANNE.

Organisme régional agricole
Recherche pour élaborer et suivre des programmes de développement agricole
JEUNE DIPLOMÉ Sciences Eco.-Agro + I.A.E. connaissant parfaitement l'agriculture
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes
234 bis, rue du Faubourg-du-Pont-Neuf, 86034 POITIERS.

BANQUE REGIONALE
recherche
DIRECTEUR
pour créer son agence à AURILLAC
Sens commercial développé, expérience.
ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour AURILLAC
RODEZ
MOULINS
Expérience dans le poste.
Adresser lettre manuscrite à Agence HAVAS
35, av. des États-Unis
63002 CLERMONT-FERRD
CEDEX n° 73423

« Internat spécialisé rég. Rouen, rech. éducateurs-trices spécialisés si possible. Ecr. à C.D.E. B.P. 4 - 76380 CANTELEU av. curriculum vitae et photo ».

ANIMATEUR ou ÉDUCATEUR pour CLUB de PRÉVENTION C.V. et MOTIVATIONS à C.L.P RANGUIN - 2, av. de la Borde 06150 CANNES-LA-BOCCA.

Cabinet Expert-Comptable département Nord, offre situation stable et responsabilités à jeune Expert-Comptable. Envoyer C.V. et prétentions. *Ecrire s/n° 7084 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Nous sommes un
GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Nous voulons renforcer notre potentiel en matière d'Etudes et de Recherche de moyens de production (machines spéciales, automates, robots, etc ...)

Pour ce faire nous recherchons :

un ingénieur-électronicien

(de formation ENSI, INSA ou équivalent) : il a quelques *années d'expérience* dans l'Etude de machines spéciales ou de dispositifs destinés *à ces machines.*

un ingénieur-automaticien

*mécanicien de formation, il s'est ensuite spécia*lisé dans l'automatisme.
Ses cinq années d'expérience de réalisation de projet d'installations automatiques ont été *acquises en bureau d'Etudes et sur chantiers.*

2 dessinateurs

Ils sont titulaires d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. *bureau d'Etudes (construction mécanique)*
Une première expérience serait la bienvenue.

Pour tous les candidats, une bonne connaissance *de l'anglais sera un atout supplémentaire.*

Le lieu de travail se situe dans les Pays de Loire.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 09117
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01, *qui transmettra.*

Contrôleur de Gestion

Sud-Ouest 150 000 F

A 150 km de Bordeaux, une **importante coopérative agro-alimentaire du Sud-Ouest (C.A. : 240 MF)** recherche, pour maîtriser son développement, un **CONTROLEUR DE GESTION.**

Sous l'autorité du Directeur Général, et avec la responsabilité des services comptables, il prendra en charge le contrôle financier de l'ensemble de la société, de la production à la commercialisation.

Lui incomberont les prévisions de budget, leur réalisation et leur suivi, mais aussi la mise en place de procédures adaptées en ayant, au besoin, une action directe de réorganisation sur les structures.

Des compétences en fiscalité et éventuellement en *droit des sociétés, sont indispensables.*

Le candidat âgé d'au moins 32 ans, sera diplômé d'une *école de commerce et titulaire d'un DECS. Sur le plan* humain, il se distinguera notamment par son autorité, *son aisance de contact et sa capacite à s'imposer* auprès de l'ensemble des personnels de l'entreprise. *Possibilités de promotion pour un candidat de valeur.*

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2356 M *avec lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à* **O.C.S.** notre conseil auquel nous avons confié *cette recherche et qui vous garantit la confidentialité de* votre candidature.

MEDIA PA



Conseil en Recrutement
37, Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

NOUS sommes un important Groupe Régional spécialisé dans la distribution de *biens d'équipements et de pièces détachées*

NOTRE siège est à AVIGNON et nous avons plusieurs succursales et filiales dans le SUD-EST

NOUS désirons dans *le cadre de notre* développement étoffer notre système de gestion par des moyens INFORMATIQUES *plus modernes.*

NOUS recherchons à cette fin un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui nous aidera à la conception, l'implantation et le fonctionnement de ce nouveau système.

VOUS avez 6/8 ans d'expérience et travaillé sur plusieurs systèmes évolués dont impérativement un en télétraitement (IMS)

VOUS avez des connaissances «système»

VOUS avez participé activement à une implantation complète au niveau de l'élaboration, de la mise en place et du développement de chaînes d'application

VOUS maîtrisez parfaitement les langages ASSEMBLEUR, COBOL, GAP II

VOUS désirez évoluer vers la position de Chef des moyens informatiques et de chargé des études d'organisation liés à la gestion

VOUS répondez à ce profil,

écrivez à :
C. SCHMIDT
15, chemin des Roseaux - 84310 MORIERES
en joignant un C.V. très complet avec photo.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'ETUDES
d'une Société de Mécanique générale/automatismes,
située en proche banlieue Sud
recherche

INGENIEUR DIPLOME position II

- 6 à 10 ans d'expérience • Passionné par l'innovation

Pour occuper le poste de :

- *CHEF DE SECTION ELECTRICITE/AUTOMATISME*

(ayant des connaissances en électronique)

Les candidats feront parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9323 à
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



emplois régionaux

NOUS RECHERCHONS
DES

ACHETEURS

Vous êtes :
- Un commercial, apte à négocier et capable de *réagir* vite.
- Sup. de Co. ou équivalent, ESAP, bilingue Anglais.

Vous avez :
- Une expérience réussie d'achat de biens de consommation courante acquise en grande surface pendant au moins 3 ans.
- Une grande mobilité, une grande disponibilité et une préférence pour la région provençale.

Nous sommes :
- Une filiale française du 20e groupe agro-alimentaire français.

Notre C.A. :
- Plus de 400 millions de F.

Notre taux de croissance :
- Plus de 30 % par an.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :



QUAKER FRANCE
Direction du personnel,
40, boulevard de Dunkerque,
13002 Marseille - (91) 91-91-48.

IMPORTANT BUREAU D'INGENIERIE
basé à Marseille
cherche

UN JEUNE INGÉNIEUR BATIMENT

diplômé G.E.
Missions : conception de bâtiments T.C.E., rédaction de caisses écrites, conduite d'affaires, etc.
Esprit d'équipe, goût de l'initiative et des contacts extérieurs.
Expérience appréciée sur un poste similaire.
Salaire à débattre.

Ecrire s/nº T029289 M à Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,7 milliards, 30 000 personnes
recherche

CADRE FONCTION PERSONNEL

Obligatoirement diplômé grande école ou maîtrise et ayant environ 3 ans d'expérience dans la fonction personnel en entreprise.
Il sera chargé pour un établissement industriel important (2 000P.) de la région de CAEN, de définir et de mettre en oeuvre le plan de formation du personnel en intégrant dans son choix les besoins et les contraintes liés au développement de l'entreprise.
Sa valeur personnelle devra lui permettre d'élargir progressivement son champ d'activité à d'autres aspects de la gestion prévisionnelle du personnel.
Poste en SUISSE NORMANDE.

Adresser C.V. sous Nº 8050 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

GROUPE NATIONAL IMPORTANT
recherche
pour sa délégation régionale Ouest

UN ADJOINT

De formation supérieure il devra contribuer au développement d'une politique régionale dans le domaine social et aider dans la pratique à la mise en place de ces actions.
Le candidat devra s'intégrer à une petite équipe, très fort dynamisme, motivation personnelle certaine.
Connaissance de l'administration.
Déplacements fréquents dans la région.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo sous Nº 8046 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

GOODYEAR France
DIVISION PNEUMATIQUE
USINE D'AMIENS (1.800 personnes)
recherche

UN INGÉNIEUR

pour son Service Industrialisation MÉTHODES :

- Ingénieur diplômé (ou au minimum B.T.S.) ;
- Quelques années d'expérience en *organisation* du travail ;
- Anglais souhaité ;
- Formation informatique appréciée.

Adresser C.V. manuscrit et photo à nº 9.021, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGENIEUR INFORMATICIEN responsable des ETUDES

La Société : Implantée à **LYON**, *filiale* d'un **GROUPE INTERNATIONAL** mais **TRES AUTONOME**, specialisee dans **PRODUCTION** et **APPLICATIONS CHIMIQUES.**

Le Poste : en création, **ADJOINT DIRECT** du Chef du Service Informatique.

La Mission : **ORGANISATION et ANIMATION** des equipes d'**ETUDES. GESTION** des projets (evaluation, budget, coûts, delais). **RECHERCHE** de methodes et applications nouvelles.

Le Profil : Cadre **CONFIRME** (Prestations de service et Industries).
Une experience suffisante de Chef de Projet est indispensable.
Le Candidat devra avoir de solides aptitudes à l'**ENCADREMENT** et à l'**ANIMATION**, et des qualites certaines de **METHODE**, de **RIGUEUR** et aussi de **NEGOCIATION.**
Il devra faire preuve d'un esprit de **CREATIVITE** qu'il lui faudra aussi faire partager.

Adresser C.V. et pretentions sous ref. 4903/L CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin 69363 LYON CEDEX 2.

Très important fabricant de matériaux *d'étanchéité pour le bâtiment*, 5 usines en France, R.F.A., Suisse. Filiales en R.F.A., Suisse, Suède, Canada.
recherche
pour ***STRASBOURG***

JEUNE CADRE Promotion et Publicité

3 à 4 ans d'expér. Publicité et Promotion en entreprise (Produits, matériaux pour bâtiment, couvert., isolat. ou autres techniques) ou comme chef de publicité.

MISSION : promotion des produits et techniques, par doc. techniques, publicité, expos., conférences, rédactionnel, gestion budgets.

Poste d'avenir stable

Adres. C.V. dét. ss réf. 943 M à SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cédex.

Etablissement public à cadre départemental, conseil de collectivités locales, recrute
2 DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pour ses services administratifs et comptables
Une expérience professionnelle et des connaissances en mini-informatique seront appréciées
Adresser C.V. au S.D.D.E.A., Cité administrative des Vassaules, 10041 Troyes-Cédex.

Pour la Côte d'Azur
Agence de Publicité
recherche

DIRECTEUR DES VENTES
possédant connaissance marketing et gestion budgets capable d'animer équipe de vendeurs *sur secteur* **Alpes-Maritimes et Var.**
Fixe + intéressement.
Libre rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions à :
S.E.P. MARKETING,
Espace Grimaldi, 11, rue Meccarani - 06000 NICE.



Leader dans la technologie des systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/FAO) offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'un des plus grands groupes industriels mondiaux

RESPONSABLE DES VENTES FRANCE - APPLICATION MECANIQUE
RESPONSABLE DES VENTES FRANCE - APPLICATION INGENIERIE
INGENIEURS COMMERCIAUX
(Spécialité : *Mécanique, Electronique, Ingéniérie*)

NOUS VOUS OFFRONS :
— Des responsabilités commerciales dans un domaine de pointe, la CAO ;
– Le matériel le plus avancé dans cette branche ;
– Une intégration à une équipe performante et très motivée ;
– Une formation approfondie en Europe et aux Etats-Unis ;
– Une rémunération fixe particulièrement attractive assortie d'une commission non plafonnée.

APPORTEZ-NOUS :
– *Votre expérience réussie dans la vente de matériel technique ;*
– Votre formation technique supérieure ;
– Votre goût prononcé pour la négociation à haut niveau ;
– Votre bonne connaissance de l'anglais.

Envoyez votre C.V. + photo à Catherine LAMENT, Calma Company, 11, rue Benoît-Malon 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

Calma Company is a wholly owned subsidiary of the General Electric Company of the U.S.A.



La Banque de France

recrute
LE PERSONNEL D'ENCADREMENT
de ses comptoirs par la voie du

concours de rédacteur

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

1er cycle d'études supérieures

ou du diplôme d'une école de niveau au moins équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre 1981.
Inscriptions reçues du 21 Septembre au 14 Octobre.

Ce concours s'adresse aux candidat(e)s de nationalité française âgé(e)s de moins 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1981.

Documentation et renseignements à la Banque de France
Direction Générale du Personnel
Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone 261.56.72 postes 35-43 et 35-44.

Première entreprise française d'ingénierie LA DÉFENSE, nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension, intégrant des développements technologiques avancés.
Nous recherchons pour notre Département Études :

INGÉNIEURS
(CENTRALE, A & M, ENSI...)

intéressés par les domaines suivants :

— calculs de structures linéaires et non linéaires (connaissances des codes ASME et RCC-M indispensable) ;
— mécanique de la rupture ;
— analyse numérique et programmation ;
— traitement du signal et instrumentation.

Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs possédant une expérience de quelques années dans un ou plusieurs de ces domaines.
Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72444 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT



Ingénieurs mécaniciens-thermiciens-hydrauliciens

Le Groupe SOCOTEC (2.300 personnes en France et dans le monde) s'est acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux de l'Industrie et du Bâtiment. Pour faire face à son développement, le Service Analyse Mécanique des Equipements de notre filiale SOCOTEC INDUSTRIE recherche des ingénieurs mécaniciens-thermiciens-hydrauliciens. Ils assureront des missions d'assistance et de surveillance d'études en calcul de structures, thermique, hydraulique, construction mécanique. Connaissances de la mécanique des milieux continus, mécanique de la rupture, informatique scientifique et éléments finis, appréciées. Plusieurs postes sont à pourvoir sur la région parisienne, banlieue Sud-Ouest.
Si l'une de ces offres vous intéresse, *adressez votre candidature à Thierry FOULT - SOCOTEC INDUSTRIE* - 3, avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence HZ 166 CM

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT, performant et décentralisé, leader dans son domaine, fera confiance à un Cadre diplômé minimum 30 ans pour lui confier rapidement la direction d'une filiale (effectif total 100 personnes), en cours de création.

Le candidat retenu recevra une formation approfondie et participera à la mise en place définitive des structures, des moyens et du personnel de l'unité qu'il dirigera. *Poste très intéressant, permettant de maîtriser tous les aspects de la gestion d'une* entreprise et d'agir avec autonomie, tout en bénéficiant de l'appui d'un groupe. *Ce poste conviendrait à un candidat :*

- diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs,
- désireux de valoriser une première expérience professionnelle 5 ans minimum et d'accéder à un poste de direction,
- ayant déjà dirigé du personnel, familiarisé avec la gestion et témoignant d'excellentes capacités relationnelles.

Larges perspectives de carrière au sein du groupe.
Poste : ville Nord France (proche de Lille).

Ingénieur confirmé capteur à jauges
référence PB 167 AM

UNE FIRME INDUSTRIELLE RÉPUTÉE DANS LE DOMAINE DE LA MESURE (70 millions de CA) recherche dans le cadre de la diversification actuelle de ses technologies et de l'ouverture de marchés nouveaux, le **SPÉCIALISTE DES JAUGES DE CONTRAINTE.**

Ingénieur mécanicien confirmé (6 ans d'expérience minimum), il sera chargé d'étudier et développer des capteurs à jauge jusqu'à leur industrialisation. L'expérience souhaitée comportant les différentes phases de création d'un produit, **aura été acquise de préférence dans l'industrie du pesage et de l'instrumentation de mesure.**
Perspectives attrayantes de carrière pour un ingénieur capable d'esprit novateur et d'autonomie.

Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris.
Rémunération : 180 000 F +

Responsable exportation
référence KW 163 AM

UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL recherche **pour sa division française (200 millions de CA),** *sous-ensembles mécaniques et hydrauliques pour l'industrie,* son **Responsable Exportation.**

La société déjà leader sur le marché français réalise un CA export de 85 millions de F.
Le poste nécessite une formation d'ingénieur, une expérience réussie dans la vente de produits industriels à l'étranger.
*La situation proposée implique des qualités de disponibilité, le sens de la négocia*tion et une pratique courante de l'anglais (autre langue appréciée).
La rémunération très motivante sera fonction d'une réussite prouvée dans ce domaine.

Adjoint du responsable ordonnancement et achats
référence LX 164 AM

LA MÊME SOCIÉTÉ recherche **l'Adjoint du Responsable Ordonnancement et Achats.**
Le service assure la définition et la négociation des achats, la planification des approvisionnements, l'ordonnancement de la fabrication (usinage, montage), la *gestion du magasin.*
Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé AM ou équivalent, 7 ans d'expérience minimum dans l'industrie mécanique *(moyenne série)* ayant assumé la responsabilité d'au moins une des deux fonctions et capable d'élargir son expérience. Pratique de l'anglais nécessaire.
Rémunération de l'ordre de 170 000 F / an.

Lieu de travail pour ces deux postes : banlieue Nord-Est de Paris.
Ecrire en précisant la référence.

Ingénieur responsable études et réalisations outillages (150 personnes)
référence CO 156 CM

Ingénieur électronicien
référence DP 157 CM

GRANDE FIRME FRANÇAISE MÉTALLURGIE, **filiale d'un puissant groupe automobile** ayant développé des moyens très modernes de production : machines à commandes numériques, automates, conception assistée par ordinateurs, recherche :

- **INGÉNIEUR DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE** pour diriger un service de 150 personnes. Une solide expérience en usinage et outillage, une forte technicité (CN – CAO – CFAO) ainsi que de nettes qualités d'animation et de commandement sont indispensables.
Rémunération en rapport avec expérience + logement.

- **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN** *ISEP, ISEN ou école équivalente pour* conception, développement et maintenance d'équipements électroniques (automates programmables, *calculateurs de process, etc.). Une solide connaissance* des technologies modernes et microprocesseurs est indispensable. Quelques années d'expérience souhaitées, éventuellement débutant.
Traitement selon expérience + logement.

Pour les deux postes : lieu de travail proche ville universitaire Est France.
Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris



4, rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chargé d'études marketing
référence MY 165 AM

SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE, produits second œuvre bâtiment, leader sur son marché *crée le poste de* **Chargé d'Etudes Marketing.**

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, EBS ou équivalent ayant de sérieuses connaissances en allemand et si possible en néerlandais, 2 ans d'expérience souhaitée *ou éventuellement* débutant.
Au sein de l'équipe de Direction, il se verra confier des responsabilités d'études *tant pour le marché français que ceux de la C.E.E. (études de marché, de produits* nouveaux, de pénétration sur des marchés étrangers, de détermination de *potentiel) et pourra participer à la mise en place d'un ordinateur.*
Selon ses goûts, capacités et possibilités, il pourra à terme s'orienter soit vers un poste opérationnel *extérieur soit vers une responsabilité d'Administration des* Ventes France et Export.
Poste en banlieue Sud : 30 km de Paris sur autoroute du Sud.

Ingénieur AM ou équivalent Directeur de filiale
référence JV 162 CM

UN GROUPE DU SECTEUR INDUSTRIE MÉCANIQUE recherche un Ingénieur pour assurer la succession d'un **Directeur de Filiale.**

Il s'agit d'une société de 70 personnes dotée d'un parc important de machines-outils modernes (dont les machines à commandes numériques) et réalisant des fabrications pour turbines, compresseurs, alternateurs, industrie nucléaire...
Le candidat retenu, AM ou équivalent, aura environ 10 ans d'expérience professionnelle dont impérativement une expérience méthodes et/ou fabrication et *technico-commerciale acquise* dans l'industrie mécanique (des connaissances en métallurgie ou en programmation de commandes numériques seraient appréciées). *Il témoignera de bonnes aptitudes à la gestion lui permettant de diriger la* société.
Situation intéressante pour candidat ayant le profil d'un patron de P.M.E.
Poste : banlieue immédiate Paris.

Directeur des opérations
référence HT 160 AM

Ingénieur de process
référence IU 161 AM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, mondialement connu dans le domaine des biens d'équipement pour champs pétrolifères, recherche son **Directeur des Opérations.**

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé d'animer :

- une équipe d'ingénieurs d'affaires chargés des projets et de la réalisation des contrats,
- le bureau d'études,
- le service achats.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant de bonnes connaissances en génie chimique (pétrole ou pétrochimie) et ayant déjà exercé la responsabi*lité de Directeur de projets et d'animation d'équipes de cadres, de préférence au* sein d'un engineering. Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F +

LA MÊME SOCIÉTÉ recherche un **Ingénieur de Process,** qui pourrait être un *débutant, diplômé d'une grande école avec spécialisation génie chimique.*
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Ecrire en précisant la référence.

Deux ingénieurs de vente

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (300 millions de CA) filiale d'un des premiers groupes français, activités de mécanique fine, hydraulique, électronique, clientèle défense, aéronautique, souhaite accentuer sa pénétration commerciale et recherche **Deux Ingénieurs de Vente (France et exportation).**

- **Pour sa DIVISION AÉRONAUTIQUE :** vente et réalisation de servo-*commandes, électropompes et équipements divers.*
Une formation d'ingénieur ENSMA, ENICA, ESTACA... et une connaissance préa*lable de la clientèle concernée est vivement souhaitée.*
référence FR 158 AM

- **Pour sa DIVISION ÉLECTRO-HYDRAULIQUE :** il s'agit de sous-ensembles faisant appel à des techniques d'hydraulique fine et concernant une clientèle diverse (industrie mécanique, armement).
Formation d'ingénieur AM, INSA, connaissances en hydraulique appréciées.
référence GS 159 AM

Ces deux postes sont attrayants par la variété des responsabilités confiées : suivi complet des affaires depuis le premier contact, la négociation des marchés, le suivi de la production et des aspects administratifs et financiers.
Ces fonctions nécessitent une expérience technico-commerciale d'au moins 5 ans, une pratique courante de l'anglais (autre langue appréciée) et une aptitude aux déplacements France et étranger.

Postes au siège : banlieue immédiate Ouest Paris.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Pour son service informatique situé à La Défense, ESSO CHIMIE recherche

pupitreur-préparateur

de formation technique ou supérieure (DUT ou BTS apprécié)

Vous avez des connaissances en électricité et électronique et des notions en informatique.

Nous vous proposons un poste dans notre groupe Opération *qui exploite des ordinateurs* **DATA GENERAL** *et* **IBM en 2x8 de 6 heures à 22 heures.**

Une expérience d'environ 2 ans en environnement IBM, DATA GENERAL ou TELECOM serait un atout supplémentaire.

La fonction à pourvoir offre d'importantes possibilités d'évolution pour les personnes disposant d'un bon potentiel.

La rémunération et les avantages sociaux sont motivants.

Les dossiers de candidatures sont à adresser, sous réf. 09/LM.

Direction des Relations sociales. ESSO Cedex 2 92093 PARIS LA-DÉFENSE

CHIMIE

HAVAS CONTACT

Lafarge Coppee

La division Sanitaire du Groupe LAFARGE COPPEE ALLIA DOULTON, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements sanitaires (en Europe : 3500 personnes - CA : 800 millions de F) recrute

JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE

Sous la supervision du Directeur Financier du Groupe ALLIA DOULTON, *il est notamment chargé :*

- d'assurer la gestion sociale : C.A. A.G., création. *modification de statuts. etc.;*
- d'analyser et de mettre en place tous types de contrats;
- d'étudier et gérer les contrats d'assurance;
- d'assurer le contentieux commercial et fiscal;
- *de suivre l'évolution des législations allemande et anglaise.*

Le candidat a une formation supérieure en Droit des Affaires et une première expérience dans un service juridique d'une société ou en cabinet. Ses capacités d'analyse sont aussi importantes que ses aptitudes à la rédaction. *Une bonne connaissance de l'Allemand et/ou de l'Anglais* est souhaitée.

Veuillez écrire. sous référence 40M en précisant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BÉNATOUIL, GROUPE BBC 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion absolue et d'une réponse dans un délai d'un mois.

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

recherche

UN INGENIEUR EN GENIE BIOLOGIQUE

Les candidats sont de formation supérieure en biologie *et/ou biochimie, et ont une expérience d'au moins deux* ans de la fermentation en Ingénierie ou production.
Ils maîtrisent parfaitement l'anglais et la connaissance *d'une autre langue serait appréciée.*

L'ingénieur sera chargé de la promotion technique et commerciale des procédés d'application des gaz industriels en fermentation.

Les missions s'effectueront en liaison permanente avec les services de Recherche et Développement et nécessiteront de nombreux déplacements à l'étranger.

Il existe de larges possibilités au sein du groupe.

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo seront à adresser sous référence 3083 à

L'AIR LIQUIDE
Direction des Relations Humaines
75 quai d'Orsay, 75321 PARIS CEDEX 07

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Taillez votre poste à votre mesure...

INGENIEURS

Production
Entretien
Engineering
Recherche
Développement
Etudes
Informatique

Notre société est française et a une dimension internationale
En France : 50.000 personnes, 19 usines.
A l'étranger : 80.000 personnes, 33 usines (Europe, Afrique, Amérique).

***Elle conçoit et fabrique* un produit d'une haute technicité**
Il s'est imposé par sa qualité dans plus de 100 pays et fait de nous le 1er producteur européen, le 2e sur le plan mondial, et le leader incontesté dans son domaine

Elle poursuit son expansion
en créant de nouvelles usines dans le monde.

Les fonctions proposées en France *et à l'étranger par leur ampleur et* leur variété, s'adressent à des Ingénieurs de formations et de niveaux de connaissances divers débutants ou ayant quelques années d'expérience : GÉNÉRALISTES, MÉCANICIENS, PHYSICIENS, CHIMISTES...

Mais elles exigent qu'ils aient en commun les qualités qui feront d'eux dans leur domaine respectif

DES PATRONS

capables de s'insérer dans une société où les personnes comptent plus que les structures ; aptes à écouter, comprendre les hommes et se faire comprendre ; suffisamment modestes pour se soumettre au jugement des faits ; ayant le sens du concret, la soif d'entreprendre et la volonté farouche de progresser.

Ecrivez-nous en envoyant votre C.V. et une photo à : INTERMEDIA n° 442 - 59, rue La Fayette, 75009 Paris, qui transmettra.
Votre candidature sera examinée au cours d'entretiens et en toute discrétion.



CHEF de SERVICE METHODES

INGENIEUR POSITION III
PARIS SUD

Notre département détection *sous-marine recherche un* CHEF DE SERVICE METHODES.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur d'environ 35 ans, diplômé A.M. ou équivalent, ayant une expérience des fabrications mécaniques et électroniques.

Merci d'adresser vos C.V. et prétentions à SINTRA ALCATEL - J.F. SILVESTRE - 1, av. Aristide Briand 94117 ARCUEIL CEDEX

Société Aérospatiale en plein développement recherche pour son Établissement de Vernon, dans le cadre de sa politique de décentralisation de gestion, le

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

La réussite dans ce poste implique une formation supérieure (*École de Commerce ou équivalent*) complétée par une solide expérience comptable et financière acquise en milieu industriel.
La responsabilité de l'encadrement d'une équipe lui sera confiée.

Adresser lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un CV sous N° 41196 (M) HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

La filiale française d'une multinationale américaine - 60 000 personnes - Paris-Ouest - *recherche le*

Directeur de sa division acier

220 000/annuel

Formation ESC ou Ingénieur. 35 ans minimum.
Expérience de la vente biens industriels. Anglais parlé courant.
Rattaché au PDG et au Directeur européen de la Division, le candidat :
- propose le budget,
- établit le business-plan,
- et fait assurer la réalisation par son équipe.

Il anime l'équipe de vente, suit quelques clients, *détermine les marges, assure la liaison* avec les usines, les sous-traitants, les sociétés sœurs ou contractuelles.
Il contrôle les stocks, décide les achats, anime le marketing de la division : études, nouveaux marchés et nouveaux produits en relation avec la direction européenne.
Envoyer C.V., photo, prétentions et salaire actuel à



CABINET H-A- BOTH S-C-P-
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU
chargé du recrutement
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

MEDIA PA

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 3,1 milliards de chiffre d'affaires dont 43% à l'exportation - Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique
recherche des

GESTIONNAIRES

diplômés d'une grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs + solide formation économique

2 CONTROLEURS DE GESTION

Ils seront chargés d'études de systèmes d'informations performants, assisteront les différentes unités pour leur mise en place et joueront auprès d'elles un rôle de conseil.
L'un des postes, rattaché à la comptabilité analytique centrale, requiert une solide expérience dans cette spécialité ;
l'autre, rattaché à une Division, requiert une bonne expérience du contrôle de gestion en milieu industriel.
Postes à GRENOBLE — référence GDL.144

2 SPECIALISTES DU FINANCEMENT DE CONTRATS EXPORT

Ils assistent les différents services commerciaux dans le montage et la négociation des contrats sur les plans juridiques et fiscaux.
Une expérience similaire acquise dans une Société d'engineering ou dans une Société commercialisant des équipements est indispensable.
Postes à GRENOBLE — référence GDL.145

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE FILIALE (150 personnes)

Il aura en charge l'ensemble des aspects administratifs : comptabilité, gestion, paye, déclarations... de cette PME.
Une expérience de quelques années dans un contexte identique sera appréciée.
Poste à SAUMUR — référence GDL.146

Tous ces postes présentent un caractère évolutif, *dans la fonction et dans l'Entreprise.*
Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence à
MERLIN GERIN — Gestion Centrale Emploi — 38050 GRENOBLE CEDEX.

TÉLÉMATIQUE

La Division «TÉLÉMATIQUE et TÉLÉCOMMUNICATIONS» de CAP SOGETI LOGICIEL *recherche des ingénieurs informaticiens ayant* de 2 à 10 ans d'expérience. Ils participeront à des projets dans les domaines suivants:

- **Réseaux:** développement de stations de surveillance (réf. 01).
- **Téléinformatique:** *serveurs, frontaux et concentrateurs* vidéotex (réf. 02).
- **Logiciels de base:** moniteurs, systèmes temps réel, protocoles de communication (réf. 03).

Les candidats peuvent écrire ou téléphoner à J. TIXERANT pour la réf. 01, à A. HAEFFNER pour la réf. 02, à J. ROCHET pour la réf. 03 -

CAP SOGETI LOGICIEL - 5, rue Louis Lejeune -
92128 MONTROUGE CEDEX - Tél. 657.13.31 - *poste 37.53.*

HAVAS CONTACT



CAP SOGETI LOGICIEL

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
pour ses services process

INGENIEURS

Grandes Ecoles
Mines, Centrale, A. et M. et Grenoble...

Possédant environ 2 ans d'expérience en sidérurgie ou construction d'équipements industriels lourds avec connaissance pratique en informatique scientifique.

Ces postes impliquent de nombreux déplacements en France et à l'étranger, l'anglais courant est indispensable et la connaissance de l'espagnol souhaité.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous référence 1275 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 11 rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)

HAVAS CONTACT

T.A.I.

SODETEG T.A.I.

Filiale de Sodeteg - Groupe Thomson

Au premier rang européen des sociétés d'études et de réalisation de systèmes d'automatisation «clés en main» utilisant la mini et micro informatique (C.A. 180 MF dont + 50 % export direct) recrute pour renforcer son service Transports Terrestres

INGENIEUR D'AFFAIRES

futur responsable d'un secteur

Ingénieur diplômé ayant une expérience confirmé de la conduite et de la gestion d'affaires, il assurera la conduite complète d'une affaire importante de maîtrise d'oeuvre à l'exportation.
Compétences souhaitées en coordination administrative et technique de co et sous-traitants.
Evolution rapide vers des responsabilités élargies. Réf. 8082/A

INGENIEUR D'AFFAIRES

Ingénieur diplômé, il assurera une responsabilité complète (technique, financière et humaine) d'un important projet à *l'export (Amérique du Sud).* Réf. 8082/B

Pour ces postes : connaissance indispensable des courants faibles, *de l'anglais et de l'espagnol.*

Candidatures à adresser en précisant la référence à
SODETEG T.A.I. - M.V. GUIU - 283, rue de la Minière - B.P. 11
78530 BUC. Téléphone (3) 956.80.60.

LE TEMPS REEL

IMPORTANTE SOCIETE
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche son

Responsable du Personnel

- *c'est un gestionnaire administratif du personnel expatrié.*
- *Il est à l'aise pour tout ce qui concerne la législation sociale.*
- *Il est bilingue français/anglais.*

Ce poste est basé à Paris.

Expérience de la fonction 2 ans minimum.

Adresser votre CV., photo et prétentions à No 17937 - COFAP
40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes un Fabricant Français de micro-ordinateurs

Dans le cadre de notre nouvelle politique commerciale, nous recherchons :

ingénieurs commerciaux

confirmés (basés à Paris)

Autonomes, ils devront exploiter et développer la clientèle qui leur sera confiée.
Excellentes opportunités de salaire et de promotion.

responsable province

Sous l'autorité directe du Directeur Commercial, il devra assurer la promotion de nos produits auprès des revendeurs actuels et futurs.
Un sens aigu du travail en équipe, une forte personnalité, une bonne connaissance du marché et une grande disponibilité sont indispensables.
Salaire très motivant.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. M.22 à M.I.S.
MATÉRIELS INFORMATIQUES ET SYSTÈMES
17-19, boulevard de la Muette
95140 GARGES-LES-GONESSE

deb's

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche pour poste de

CHARGÉ DE MISSION

(Secrétariat d'instances professionnelles, participation à la *mise en œuvre de la politique* professionnelle, suivi des actions, relations avec les adhérents et l'environnement...).

JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Quelques années d'expérience)

- Sens des contacts humains. - Bonne expression écrite et orale.
- Goût du travail dans une équipe jeune.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 4212, à:

Pal
Publicité Alain LITAS
27, av. de Lattre-de-Tassigny
94220 CHARENTON

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Consultants de Haut Niveau
Groupe Centor

Nous sommes un groupe pluridisciplinaire qui exerçons depuis 13 ans notre activité de conseil à travers
LE CENTOR ASSISTANCE : *évolution des organisations et de la stratégie humaine des entreprises*
LE CENTOR EMPLOI : constitution d'équipes par la recherche de collaborateurs
L'IDEP CELER : actions de formation pour le développement des capacités personnelles et l'amélioration des connaissances générales.
CENTOR RHONE ALPES : une implantation régionale.
Nous voulons associer à notre diversification, à Lyon et à Paris, deux consultants de haut niveau.
Ils interviendront notamment pour :
- modifier les politiques, les structures et le fonctionnement des entreprises dans une perspective de co-surveillance ou de co-gestion,
- conseiller l'entreprise dans une perspective de maintien de l'emploi,
- développer le produit « amélioration de la vie à l'atelier et des conditions de travail ».

De formation Grande Ecole ou similaire, ils auront acquis une expérience approfondie de l'entreprise et/ou du conseil, avec le sens et le goût de l'animation des hommes.
Ecrire confidentiellement sous référence 81113 M, en indiquant votre préférence pour Lyon ou Paris, à Pierre BONZON, Président Directeur Général du Groupe.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Filiale française (C.A. 80 : 570 MF - plus de 1 000 personnes)
d'un **IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL REPUTE ET EN EXPANSION**
nous restructurons notre Direction du Personnel et dans ce cadre nous recherchons pour SAINT-CLOUD,

Jeune chef de personnel
180 000 +

ayant eu, en partie, la responsabilité d'un département de Personnel (par exemple législation sociale, recrutement, etc.). Il souhaite élargir son expérience en prenant en charge la totalité de la fonction : recrutement, formation, appréciation, administration salariale et ultérieurement les relations sociales.

Le Directeur des Relations Humaines auquel il sera rattaché lui apportera son appui pour lui permettre d'acquérir à brève échéance les techniques de gestion du Personnel nécessaires. Il deviendra ainsi rapidement le conseiller de l'Encadrement et de la Direction Générale pour une société filiale de 200 personnes.

De formation de base supérieure, il a une parfaite maîtrise de la langue anglaise qui est utilisée quotidiennement (réf. 490 LM).

Adjoint direction personnel
(Personnel analyst - 150 000 +)

Véritable consultant interne, rattaché au Directeur des Ressources Humaines, il ou elle conseillera les différents départements du Personnel concernant :
- *la législation sociale,*
- les études salariales,
- *les avantages sociaux,*
- le bilan social,
- *les projets divers (mise en informatique, etc.).*

Une expérience préalable (de 2 à 3 ans minimum) dans tout ou partie de ces domaines précités, complétée par une formation de base supérieure droit et gestion, est indispensable, de même qu'une bonne pratique de l'Anglais.

L'évolution ? Elle peut conduire dans 3 ans à un poste opérationnel (réf. 491 LM).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle), en rappelant la référence à notre conseil qui garantit la plus totale discrétion.






Raymond Poulain Consultants 67, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

Importante société d'électronique
78 - Vélizy recherche

• Ingénieur d'approvisionnement

- *Formation mécanique de préférence.*
- 1 à 3 ans d'expérience en production.
- Anglais souhaité.

Mission :
- Sous-traitance mécanique et cablage.
- Action «marketing achats» auprès des différents services de la société.
- Négociation et rédaction de contrats d'achats.
- Encadrement du groupe de sous-traitance. (Réf. LM 960)

• Ingénieur Méthodes de Fabrication

- *ayant une expérience de la fabrication en petites* séries de matériels électroniques professionnels dans une technologie de pointe,

Mission :
- responsable d'un groupe de 10 personnes,
- étude et développement de l'informatique de production. *(Réf. LM 960a)*

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) en précisant bien sur l'enveloppe la référence du poste à **MEDIA P.A. 9**, Boulevard des Italtiens 75002 PARIS, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

MEDIA PA

Important Groupe Industriel à dimension internationale recherche pour son service APPROVISIONNEMENTS

2 INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES

Ce poste s'adresse à des Ingénieurs ayant des compétences en électronique et possédant une première expérience d'environ 5 ans en entreprise.

Ils auraient pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer la coordination entre *plusieurs unités (études, projets, chantiers, inspection) et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels* sur les chantiers.

Postes à pourvoir à PARIS - Anglais exigé.

Le dossier de candidature est à adresser sous référence 72462 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Henkel France
CA 1,2 MF

DIRECTION ARTICLES DE MARQUES

En 10 ans, nos articles de marques ont acquis une position importante sur des marchés très concurrentiels :
- Détergents et produits d'entretien (Super Croix, X' Tra, Mir Laine, Mir Couleurs, Mohair, Gamme Bref, Polifix).
- Produits de toilette (Gamme FA, Cache Cache, Tera-Xyl) et au *niveau des autres sociétés du groupe* (Diadermine, Cypris et parfums Lubin).

Nous progressons à un rythme accéléré et lançons chaque année de nouveaux produits.

Pour poursuivre cette expansion, nous recherchons :

UN CHEF DE GROUPE

Vrai professionnel du marketing, il a une expérience de 5 à 6 ans dans des sociétés commercialisant des produits de grande *consommation au marketing performant*, et a, de préférence, déjà animé une équipe.

UN CHARGE D'ETUDES DE MARCHE

de formation supérieure économique et commerciale ou psychologie, il a une expérience de 3 ans minimum d'études dans *un cabinet ou une société commercialisant des produits de* grande consommation.

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

Ils sont jeunes diplômés de grandes écoles de commerce. Nous leur assurons une formation complète aux techniques les plus *modernes de marketing et de vente (soit environ : 6 mois au* marketing, 1 an dans la vente, retour au marketing dans la perspective d'une responsabilité de chef de produits ou évolution à la direction des ventes).

Pour tous ces postes la pratique de l'allemand est souhaitable.
(possibilité de formation).
Lieu de travail : Porte d'Italie.

Écrire en indiquant le poste souhaité à
HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines - BP 111
12, avenue Raspail - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

nt northern telecom

Northern Telecom est une société *canadienne, 2e constructeur de matériel de télécommunications* d'Amérique du Nord, dont le C.A. est supérieur à 2 milliards de dollars.

DATA 100 S.A., société du groupe Northern Telecom, dispose en France d'une gamme complète de systèmes *d'informatique répartie, dont 650 sont déjà installés chez plus de 300 clients.*

Dans le cadre de son expansion, Data 100 S.A. recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX EXPERIMENTES
- *Une expérience réussie de plusieurs* années dans la vente de *mini-ordinateurs* de gestion.
- Rémunération très motivante.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES
- *5 ans systèmes de gestion chez* constructeur ou SSCI.
- Connaissance Cobol + télécommunications.
- Anglais nécessaire.
- Pour support avant-vente et après-vente région parisienne.

INGENIEUR DE MAINTENANCE
- Fonction "Tech. support central".
- Sur mini-systèmes de gestion et terminaux lourds.
- *Expérience fonction similaire.*
- Anglais technique.
- Poste à pourvoir à Paris.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE CONFIRMES
- Minimum 2 ans d'expérience sur terminaux lourds ou système de gestion + télécommunications.
- *Anglais technique.*
- *Postes à pourvoir à Paris.*

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo :

Service du Personnel **DATA 100 S.A.**
La Boursidière - Route Nationale 186
92357 LE PLESSIS-ROBINSON Cedex



DEUX FONCTIONS POUR UN PROFIL COMMUN : AM, INSA, ENSI...

SEREG, spécialiste du contrôle industriel et de la robinetterie, fait partie du secteur Mesure et Régulation du groupe Schlumberger. Le développement de son département Robinetterie Hautes Performances lui permet de proposer deux postes d'INGÉNIEURS :

UN INGENIEUR
CHARGE DU SUIVI D'AFFAIRES

Assisté d'une équipe de techniciens, il est responsable depuis la demande de prix jusqu'au paiement des commandes enregistrées.
Habile en relations commerciales, il met en valeur également ses connaissances : établissement des propositions, suivi et coordination technique avec la clientèle. Une expérience comparable d'au moins 5 ans dans une société importante lui permet d'être immédiatement opérationnel. La connaissance de l'anglais est indispensable, notamment pour la négociation de marchés à l'export. Ce poste, basé à LYON, nécessite *quelques déplacements. (Réf. ICA).*

CHEF DU SERVICE CONTROLE

Rattaché au Directeur de production, cet ingénieur dispose d'un acquis professionnel d'au moins 2 ans à un poste de responsabilités au sein d'un service contrôle, idéalement dans le domaine nucléaire.
Il maîtrise parfaitement les techniques de contrôle physique des pièces en cours d'usinage, veille au respect de l'ensemble des spécifications et procédures et constitue à cet effet les dossiers de suivi.
Il sait en outre manifester des qualités de commandement (une vingtaine de personnes sont sous ses ordres).
Postes à pourvoir au sein de notre usine de FRANCONVILLE (95).
Connaissance de l'anglais nécessaire (Réf. CSC).

Adressez votre dossier de candidature en précisant la référence correspondante à Jacques GENOT - SEREG SCHLUMBERGER - 100 rue de Paris - BP 65 - 91302 MASSY CEDEX.

SEREG
Schlumberger



LEADER DANS LE CONFORT DE L'HABITAT

chiffre d'affaires 2,5 milliards de francs, 12 500 salariés dont 850 cadres.

Responsable du recrutement cadre

Pleinement intégré à la direction des affaires sociales et en particulier à la gestion des ressources humaines, ce responsable assure le recrutement et la gestion des mutations des cadres dans le groupe S.G.F.
A ce titre, il anime la Bourse interne des emplois cadres.
Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la fonction ayant acquis une expérience en entreprise et/ou en cabinet.
Merci d'adresser votre dossier à G. Mercier, Direction des Affaires Sociales, 8 Place d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.

Société Générale de Fonderie

média-system

responsable comptable de haut niveau, à Nantes
HF

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), *filiale d'un puissant groupe financier. Nous cherchons pour l'une de nos directions* régionales un responsable comptable de haut niveau.

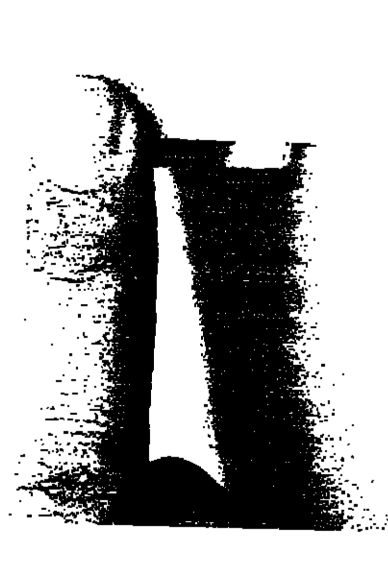
Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez *la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale* et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc : en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4004 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-BRANDT

Le Groupe Grand Public *vous offre la maîtrise d'œuvre d'un* grand projet de

commutation de messages documentation électronique traitement de textes

Vos objectifs :
- *dynamiser le système de* communication
- *rendre courant l'usage des* terminaux.

Vos moyens :
- un centre IBM-OS bi-processeurs
- *des mini ordinateurs reliés*
- un réseau de lignes spécialisées, l'accès à Transpac et au télex
- l'appui des spécialistes du centre.

Cette mission doit être confiée à un praticien de l'informatique distribuée, *probablement ingénieur de formation*, ayant une expérience en bureautique. *Adresser lettre manuscrite*, CV, photo sous réf. 536 à ou tél. pr R.V au 704.32.00

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Filiale française d'un groupe de dimension mondiale, nous *développons et commercialisons sous licence U.S, un nouveau* procédé pour les supports magnétiques et nous recherchons un

ingénieur procédés

Ingénieur diplômé ENSI ou équivalent (physique, *électronique, mécanique* ou AM) vous avez une première *expérience dans un Service* Procédés, si possible au sein d'une grande Société *industrielle* électronique (semi-conducteurs, périphériques d'ordinateurs etc...). Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, vous serez appelé à transférer *les procédés* de fabrication U.S, à les faire évoluer, et à assister les services Fabrication, Contrôle et Matériel, pour tous les *problèmes liés au procédé.* Vous proposerez les adaptations *ou modifications* permettant d'obtenir de meilleures conditions de production :
- rendement matières
- productivité matériel
- performance des Mixproduits.

Vous assurerez les liaisons avec les Services Procédés américains *et participerez à la définition* de nouveaux produits avec le *service marketing français*, à l'élaboration du budget développement et serez responsable de son suivi.
La mission qui vous est confiée *est vaste, certes, mais motivante.* Le poste, vous l'avez compris, est évolutif. Prévoyez une formation en Californie, l'anglais est indispensable. Votre point d'attache : une ville du Sud - Ouest. Les R.V. auront lieu à Paris ou à Toulouse. Adressez CV photo et lettre manuscrite sous réf. 535 à ALPHA CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

---

un ingénieur d'applications responsable de notre système C.A.O.

Notre système CAO **APPLICON** vient d'arriver.
Il ne manque que votre concours pour lui donner toute son efficacité.
VOUS : Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, déjà expérimenté en C.A.O.
VOTRE MISSION : Prendre en main notre système, l'optimiser et, à terme, développer de nouvelles applications.
Motivant, non ?
NOUS : Une société de *prestations de services* sophistiquées et qui marche plutôt bien. Jugez-vous même : *nous étions quelques uns il y a* 10 ans, nous sommes + de 1 000 *aujourd'hui.*
Rattaché fonctionnellement à l'équipe de direction, vous avez 5 personnes sous vos ordres au sein du bureau d'études, *votre bureau d'études.*
Vous serez également appelé à visiter ponctuellement nos clients.
Un job à très fort potentiel donc, en dehors de la grisaille parisienne : au Mans.
Adresser lettre manuscrite et CV photo sous réf. 537 à ALPHA CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

---

les succès d' Applicon

Le constructeur de systèmes CAO à la pointe de l'innovation technologique franchit une nouvelle étape dans son expansion européenne :
- en ouvrant un centre européen de support
- en s'alliant à un grand Groupe industriel multinational.
- en offrant les logiciels d'application les plus avancés dans le domaine mécanique : la modélisation des volumes.

Il lui faut à présent assurer le lancement de sa famille de systèmes haut de gamme à 32 BITS

les vôtres...

Vous devez nous rejoindre, et vous avez raison, si l'on tient compte des «musts» d'APPLICON. Notre département support *n'échappe pas à ce dynamisme et c'est ce dynamisme qui nous permet de* proposer des postes d'

ingénieurs technico-commerciaux et ingénieurs d'applications

Présenter nos produits, assister notre équipe d'ingénieurs commerciaux, participer au démarrage des systèmes complexes chez nos clients, tels sont les points forts de votre mission.

Mission qui ne saurait être bien menée sans cette solide expérience industrielle dans l'une des *branches suivantes:*
- mécanique et commande numérique
- architecture, ingénierie, tuyauterie, génie civil

Jeunes, 30 ans environ vous avez affiné votre aptitude aux relations commerciales et lisez *correctement l'anglais.*
Adresser CV, lettre manuscrite et photo sous référence 538 à ALPHA CDI ou tél. pour R.V au 704.32.00

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

GRANDE BANQUE PARISIENNE

recherche pour
son département AFFAIRES JURIDIQUES

UN RÉDACTEUR

pour prise en charge des dossiers de recouvrement et de procédures diverses

Exigences:
- Formation: maîtrise (ou licence ancien régime) de Droit privé
- Connaissance du Droit Bancaire et du Droit des Affaires appréciée.
- Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions à *HAVAS CONTACT* - *156 boulevard* Haussmann, 75008 PARIS - sous référence 38464

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

premier producteur européen de progiciels poursuit son expansion (+ 30 % par an) et renforce son potentiel *de développement.*
Elle recrute pour cela des

Ingénieurs Commerciaux

qui prendront en charge la vente de progiciels leaders de gestion (de la gamme GIP, SICA-PAIE, etc.).
De formation supérieure, les candidats ont une première expérience commerciale en informatique.

Adresser CV + photo + prétentions à Martine WENCESLAS - 17, rue de Tolbiac - 75013 PARIS.

CGI

---

chefs de projets

120 à 180 000 F

Nous sommes une importante société de service en informatique, et nous recherchons pour le développement de projets « temps réel » des ingénieurs logiciel ayant 4 à 10 ans d'expérience sur :
- Matériels IBM haut de gamme, CII-HB 66/DPS8
- langages Assembleur et langages évolués
- Systèmes CICS, IMS, TDS, IDS

Ces postes sont à pourvoir à *PARIS, NANTES, ORLEANS, TOULOUSE.*

Adresser CV + prétentions en indiquant la ville choisie sous réf. 6467 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Nous tromperons votre épouse ensemble.*

et elle risque de s'en trouver fort satisfaite !

La maîtresse que nous vous avons trouvée est la seule qui puisse désarmer une jalousie par ailleurs fort légitime.

Elle se nomme : vocation, goût, disposition, carrière, aspiration, réalisation de soi.

Elle offre tous les *ingrédients* de la passion :

- **Les attraits physiques et intellectuels**
  un accueil chaleureux, une ambiance avenante, une intelligence ouverte à tous et pour tous, les produits les plus performants de l'environnement.
- ***Le tempérament***
  le dynamisme, l'enthousiasme, l'invention, la création, le renouvellement et l'imagination.
- **Le rire et l'humour**
  sans lesquels *la vie est insipide et sa finalité* suicidaire

Et nous offrons la dot

- **l'éducation :** une formation initiale (2 mois) puis continue (5 mois) entièrement rémunérée.
- **le trousseau :** un appui marketing et logistique sophistiqué.
- **l'avenir :** des rémunérations à la fois motivantes, très importantes et sûres. La certitude d'une promotion sociale et professionnelle rapide et entièrement subordonnée au mérite personnel.

Mais la passion vaut surtout par les yeux et l'esprit de celui ou de celle qui la rencontre.

La fraîcheur, la spontanéité, un certain romantisme greffés sur un âge jeune (24 ans au moins) une bonne formation générale, du caractère, de la personnalité et un charisme certain.

Ecrire BANCE Pub. 13, rue Marivaux 75002 Paris
(Merci par avance de préciser sur l'enveloppe réf. 81677)

* *ou bien entendu... votre époux...*

Cabinet International d'Audit
recherche
pour son bureau de Paris

FISCALISTE

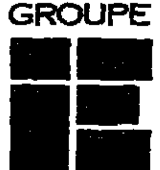
Fortement motivé par un travail d'équipe dans le milieu international des affaires.

Formation : maîtrise de droit + formation comptable complémentaire.

Expérience minimum de 3 ans dans la fiscalité des entreprises.

Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 5436 à :

PIERRE LICHAU SA - BP 220  75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

Responsable administratif et comptable

Nous sommes la filiale française d'une Société Internationale de *Conseil en ingénierie.*
Nous recherchons un Responsable administratif et comptable pour une double mission :
- comptable (centralisation et *contrôle de la comptabilité* générale) trésorerie, suivi des *procédures* internes et externes, élaboration des documents nécessaires à la Direction Générale, paie et gestion des frais de personnel.
- *administrative : formalités* import/export, services généraux, entretien et suivi du matériel.

Ceci en collaboration avec notre contrôleur Europe.
Ce poste concerne un candidat déjà confirmé par environ 3 ans d'expérience similaire dans une société anglaise ou américaine.
Il est familiarisé avec des procédures comptables anglo-saxonnes.
Il est diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent. Une solide pratique de l'anglais est naturellement indispensable.
Adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 540 à ALPHA CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Importante Banque *recherche*

Jeunes Gens

libérés O.M., titulaires BTS de Comptabilité ou DUT Gestion des Entreprises et des Administrations

pour renforcer ses services administratifs et comptables.

Les candidats, âgés de 25 ans minimum, possèderont quelques années d'expérience professionnelle.

D'intéressantes perspectives d'évolution seront offertes à des éléments de valeur.

Lieu de travail : **Paris 2e.**

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 959 M à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS (réponse et discrétion assurées)

Organisme financier, filiale d'un grand groupe industriel français, nous souhaitons intégrer au Service Informatique de jeunes

INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Ingénieurs diplômés ou universitaires de niveau équivalent. Ils se formeront aux systèmes et aux procédures utilisés (équipements avancés de très grandes dimensions) en prenant en charge des activités de programmation et d'analyse. Ils évolueront ensuite vers des responsabilités de Chef de projets.

Lieu de travail : région parisienne Est.

Une candidature accompagnée d'un CV est à adresser sous réf. 72432 LM à

GROUPE ETHNOS - *Conseil en recrutement*
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

Participer à la compétition Internationale

La division «RADARS DE SURFACE» un des leaders mondiaux dans son domaine, poursuit son expansion et procède au recrutement d'

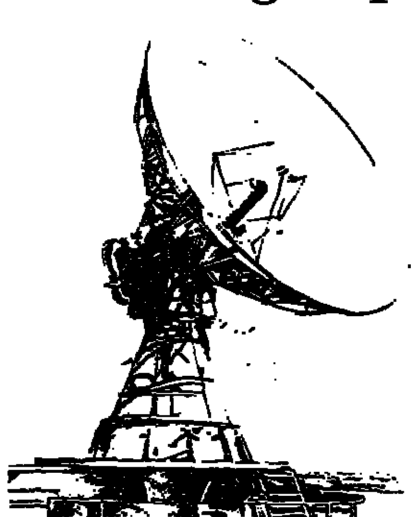
Ingénieurs électroniciens
Fonction logistique

Diplômés d'une école d'électronique, les candidats souhaités ont une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des radars ou équipements électroniques professionnels,.

Ils orienteront les études techniques pour optimiser la fiabilité et la maintenabilité, ils définiront et contrôleront la documentation technique et prendront en charge la formation des utilisateurs.

Ils assumeront l'encadrement des équipes d'ingénieurs et coordonneront l'activité des sous-traitants.

Ces activités impliquent des contacts à tous niveaux en France et à l'étranger et des déplacements de courte durée.



Leur capacité à percevoir les besoins de la clientèle et leur intuition technique, leur aptitude à rédiger, constitueront des atouts dans la réussite de leur mission et de leur évolution dans le groupe.

La connaissance de l'anglais est indispensable. (Perfectionnement possible).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, accompagné d'un CV au service des Relations du Travail, THOMSON CSF, référence n° IEM-1, rue des Mathurins - 92223 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

CHEF DE PROJET
BANQUE DE DONNEES

Une importante société internationale de services (C.A. groupe 7 milliards de francs) spécialisée dans le domaine de l'information sur les entreprises, recherche, pour sa filiale française un chef de projet

Il sera chargé :
- du conseil, du suivi et du contrôle lors de l'implantation du projet par les fournisseurs informatiques,
- de la définition et de la mise en place des procédures,
- de l'animation de l'équipe chargée de la mise à jour.

Ce poste, nouvellement créé, conviendrait à un candidat d'environ 28 ans ayant déjà une expérience des banques de données et de la conduite pratique de gros projets ; capable de communiquer en français et en anglais et ayant prouvé ses capacités d'encadrement. Evolution intéressante vers une fonction de responsable de département.

Pour un premier contact envoyez votre dossier de candidature (C.V. dét., photo et prétentions) sous réf. 6520 à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Vous êtes débutant(e) et vous avez une maitrise de sciences gestion

La comptabilité vous intéresse et vous avez choisi l'option FINANCES COMPTABILITÉ.

Nous vous proposons de vous accueillir au sein de notre département.

Vous participerez :
- *à la gestion administrative du personnel*
- *au suivi des travaux du département*
- *aux réunions avec les interlocuteurs extérieurs*

Le développement de notre Société, leader dans son domaine et notre dynamisme permettront à des candidats (es) de valeur d'élargir leurs responsabilités.

Envoyez-nous une lettre manuscrite + CV et photo sous réf. 6525 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

SOSI est une SSCI en plein développement dont les 70 ingénieurs interviennent sur mini, moyens et grands systèmes pour la réalisation de contrats diversifiés.

Elle souhaite recruter des

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL

De formation École ou Universitaire, les candidats ont acquis une première expérience d'au moins un an sur mini et microprocesseurs qui leur permettra d'assumer des responsabilités sur des projets faisant appel à des technologies de pointe.

Notre société attentive à l'évolution des techniques assure une formation permanente à ses ingénieurs.

La participation active à des groupes d'études et le travail en équipe leur *garantissent un environnement intellectuel et humain très stimulant.*

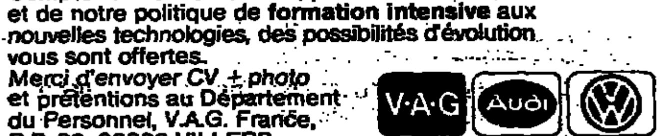
Leur rémunération sera fonction de l'expérience puis de la réussite dans les missions qui leur seront confiées.
Lieu de travail basé à Paris et en région Provence-Côte d'Azur.

SOSI

Nous vous remercions d'adresser votre cv + photo à SOSI, Tour Gamma B. 197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12

TELETRAITEMENT ET QUALITE DE VIE

V.A.G. FRANCE développe son service informatique et propose un poste évolutif à un analyste programmeur.
Vous êtes jeune diplômé informatique (MIAGE par exemple) ou vous avez acquis une bonne expérience pratique.
Nous vous proposons de travailler au sein d'une **équipe jeune et ouverte de 60 personnes** évoluant dans un environnement informatique performant : ***3 IBM 4341 couplés, travail sous DOS, POWER,*** **VSE, CICS, DL1 et 150 terminaux** répartis dans l'entreprise.
Vous aurez la responsabilité, sous la direction du chargé d'études, du suivi, du contrôle et de l'entretien des systèmes de télétraitement ainsi que de la gestion des terminaux. Vous participerez par ailleurs à la mise en œuvre des systèmes de télétraitement de communications et l'exploitation d'informations statistiques. Vous bénéficierez d'un **salaire attractif**, des importants avantages sociaux de l'entreprise *(participation aux bénéfices, indemnisation de* votre déménagement...) et de la qualité de vie liée à la situation géographique de notre entreprise.
Compte tenu du fort développement de ce service et de notre politique de **formation intensive** aux *nouvelles technologies*, des possibilités d'évolution vous sont offertes.
Merci d'envoyer CV + photo et prétentions au Département du Personnel, V.A.G. France, B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. INF 21.



Un jeune ingénieur pour mettre en place nos logiciels dans les PME

Assister nos ingenieurs commerciaux dans la periode "avant-vente", analyser les cahiers des charges de nos clients, organiser des demonstrations, bâtir des propositions : telle est la dimension commerciale de la mission qui vous sera confiee. Au plan technique, vous assurez le démarrage des projets, la mise en place des procédures d'exploitation, la formation de base du client et son suivi (coordination des interventions techniques et relations avec le service Developpement).

Vous êtes INGENIEUR diplôme ou UNIVERSITAIRE. Vous avez si possible une première expérience. Vous parlez l'Anglais et connaissez la programmation en COBOL.

Quant a nous, nous sommes un important groupe industriel americain qui commercialise entre autres des produits informatiques. Nous avons une conception dynamique et positive des relations à l'intérieur de l'entreprise et des développements de carrière. Nous avons su la traduire au niveau des hommes, des moyens (techniques et financiers) et des structures. Enfin, notre dimension internationale vous assure de rejoindre une équipe de haut niveau technique, bien placée sur un marche tres concurrentiel.

Votre activite s'exercera en REGION PARISIENNE.

Merci d'adresser votre candidature sous réference 5601 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

UNE ELECTRONIQUE DE POINTE POUR L'AERONAUTIQUE

Notre appartenance à l'un des tout premiers groupes français d'AERONAUTIQUE vous assure le meilleur environnement possible.
Dans le cadre de la maintenance d'un très important programme d'équipements automatisés embarqués (à base de microprocesseurs, Hard et Soft) nous recrutons de

jeunes ingénieurs électroniciens

(ENI Brest, ENSEEIH Toulouse, ENSERM Bordeaux, EFRP Paris, TELECOM).

Ces fonctions très formatrices dans un secteur particulièrement dynamique ouvrent de larges horizons. (La connaissance de l'Anglais est nécessaire).

Nous vous présenterons nos projets et perspectives.
Faites-nous part de vos aspirations et motivations
en adressant votre candidature détaillée sous référence 3885 à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

TELECOMMUNICATIONS



le centre de COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL

recherche pour son Centre de Formation de SAINT-OUEN

2 INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

- l'un aura à charge, au départ, de mener à bien *une action de formation* sur un système hertzien de télécommunications.
  Une expérience technique dans le *domaine des hyperfréquences* est indispensable.
- l'autre devra mener à bien une action de *formation sur un système* de télécommunications sur câbles, pour voies téléphoniques et canal de télévision.
  Une experience technique dans le domaine de la transmission analogique à courants porteurs est indispensable.
  Il pourra leur être confié, à terme, des actions de formation impliquant des déplacements périodiques à l'étranger.
  Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez-nous votre CV accompagné d'une lettre manuscrite,

— nous vous proposerons un entretien —
à No 9.068 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui nous transmettra.

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

recherche pour son agence Paris 15ème

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

sous *l'autorité directe* du chef d'Agence et de son adjoint, vous aurez à coordonner les travaux et à animer l'équipe administrative (guichet, caisse, secrétariat).

Outre une expérience bancaire indispensable, vous savez faire preuve de rigueur et d'organisation. *Le goût du contact avec la clientèle et l'aptitude* confirmée à l'animation et au commandement sont également nécessaires.
Vous avez 30 ans environ et votre expérience dans cette fonction déterminera la classification et la *rémunération de ce poste à pourvoir rapidement.*

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

Monsieur REGIS
Direction Administrative, B.P.F.D.
78, rue Olivier de Serres 75015 PARIS



SFENA
DIVISION DES SYSTEMES D'INFORMATIQUE

Constructeur français de mini-ordinateurs spécialiste des systèmes d'informatique distribuée, recherche

ingénieurs logiciel maintenance

Ils auront à prendre en charge les logiciels de télétransmission distribués par SFENA-DSI, à définir les méthodologies de maintenance de ces produits, à former les techniciens de maintenance, et à assister le réseau de maintenance.
Ces postes s'adressent à des candidats connaissant les télétransmissions, les procédures mode, caractères ou réseau, et si possible réseau TRANSPAC.
Lieu de travail : Vélizy.
Véhicule de société fourni.
Déplacements de courte durée (1 à 3 jours) en France et ponctuellement à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. I/108 à SFENA - Gestion des Cadres - B.P. 59 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

média-system



هكذا من الاصل

L'UNION NATIONALE
des CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE
recherche pour sa
DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES un

CHEF DE DEPARTEMENT

RESSOURCES HUMAINES

Il aura pour fonction de développer les méthodes de gestion du personnel pour l'ensemble du Réseau des Caisses d'Epargne : • Système de classification - appréciation - rémunération. • Gestion prévisionnelle des carrières et recrutements. • Gestion des coûts salariaux. • Conditions de travail, bilan social. • Animation de Groupes techniques. • Relations avec l'autorité de tutelle et les partenaires sociaux. Sa priorité sera de promouvoir les techniques de classification des emplois, d'appréciation et de rémunération.
Le candidat doit avoir une FORMATION SUPERIEURE (Sciences Economiques ou Sociales, Gestion), une solide expérience des méthodes actuelles, des connaissances statistiques et informatiques, une bonne capacité d'animation et le goût des relations humaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence CD à UNCEF - 5, rue Masseran - 75007 PARIS

Filiale en expansion d'un grand Groupe Français, spécialisée dans
L'OPTRONIQUE
(banlieue Sud de Paris) recherche pour sa division **IMAGERIE**

ingénieurs d'études

Ils assureront, en tant que CHEFS de PROJETS, *la conception et la* mise au point de systèmes optroniques. Nous recherchons des Ingénieurs créatifs et ambitieux capables de s'intégrer à une équipe. Nous leur demandons une formation ESO ou équivalente *avec, si possible, un minimum de 3 à 4 années d'expérience dans ce* domaine. Une bonne connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions sous référence B 10 au conseil à qui nous avons confié cette recherche

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS



international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient "Le Mercure" 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.



SOGREAH
Ingénieurs Conseils

RECHERCHE

INGENIEURS DE QUALITE

capables d'assumer immédiatement
ou à terme la responsabilité
de grands projets d'aménagements
dans les domaines suivants :

— HYDRAULIQUE Fluviale
— HYDRAULIQUE Maritime
— HYDRAULIQUE Agricole et Génie Rural
— GENIE-CIVIL des Grands Ouvrages
— QUALITE des EAUX et ENVIRONNEMENT
— EQUIPEMENTS Hydrauliques et *Electromécaniques*
— HYDRAULIQUE Urbaine
— PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU (Water management)

Ces postes impliquent

— des connaissances techniques étendues
— l'aptitude à animer et coordonner des équipes
— une bonne maîtrise de la langue anglaise
— une grande disponibilité pour des déplacements à l'étranger
— des qualités commerciales et de négociateur

Si ces perspectives vous intéressent écrivez à Joël Bernard à Lyon - (Réf. M 12016) que nous avons chargé de réunir les candidatures.

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DE L'ETANCHEITE POUR L'EMBALLAGE METALLIQUE ET L'EMBOUTEILLAGE, W.R. GRACE GROUPE MULTINATIONAL LARGEMENT IMPLANTE EN EUROPE, RECHERCHE POUR SA FILIALE FRANÇAISE (1000 P.) IMPLANTEE PRES DE RAMBOUILLET, A 60 KM AU SUD-OUEST DE PARIS UN

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

"process et assistance technique client"

Basé au siège où sont regroupées les directions générales, financières, commerciales et les unités de production, sa mission sera double.

A L'USINE : Assistant de la Direction Technique (labo. et fabrication) pour la résolution de problèmes techniques liés aux PROCEDES de fabrication.

SUR LE TERRAIN : Assistance technique à la clientèle en France - Bénélux - Suisse.

Intégré à des équipes pluridisciplinaires, l'ingénieur mécanicien que nous recherchons est avant tout un homme de contact et de communication. Bon technicien, ouvert à la gestion (IAE . . .) il parle couramment ANGLAIS.
La réussite à ce premier poste ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière vers l'usine, le commercial, etc . . .
Merci d'adresser votre candidature à F. RAMON - B.P. 10 - 28230 EPERNON.

GRACE

---

directeur juridique et financier

CONSTRUCTION **PARIS**

Une Société Anonyme d'H.L.M. souhaitant exploiter pleinement la conjoncture favorable à la construction de logements locatifs crée le poste de Directeur juridique et financier.

Sa mission consistera à assister de la manière la plus complète le Directeur général dans le domaine juridique : contrats, transactions, procédures contentieuses amiables ou judiciaires, et dans le domaine financier : études de financements, montages de prêts, recherches de financements, trésorerie et placements.

Vous êtes le candidat idéal, si âgé de 32 ans au moins et titulaire de diplômes supérieurs de droit et de gestion (C P A, M B A, etc.), vous avez déjà exercé une fonction similaire, de préférence dans une société privée de construction ou de promotion immobilière, ou dans une banque spécialisée.

La Direction générale attend de vous une contribution au développement de la Société qui soit immédiatement opérationnelle.

Une rémunération confortable ne sera pas discutée si vous êtes l'homme de la situation.

Le poste, situé à Paris, est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à M.S. REYMOND - 24 Place Charles Fillion - 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature. Discrétion absolue.

Rejoignez un grand de l'électronique !

Proche banlieue Ouest

Notre société (plus de 500 personnes), filiale du **groupe MATRA,** connaît depuis sa création une expansion continue due à la qualité et à l'avance technologique de ses produits.
Pour faire face à notre développement (+ de 40 % par an), nous recrutons pour notre activité **RECHERCHE** et **DEVELOPPEMENT** des **TECHNICIENS DE HAUT NIVEAU** (Participation au sein d'un laboratoire à une **conception de systèmes radio-téléphone.**

4 Ingénieurs ou ATP

N5 - E3

2 à 3 ans d'expérience dans un laboratoire d'études radio VHF, UHF. **(réf. M 133).**

2 Ingénieurs

Environ 2 ans d'expérience dans le domaine de la programmation et la mise au point de systèmes à micro-processeur. **(réf. M 134).**

2 Rédacteurs techniques

Niveau minimum BTS ou DUT, si possible maîtrise télécom ou ingénieur télécom.
Expérience technique de 2 à 3 ans dans le domaine des télécom.
Expérience ou affinité envers la rédaction technique.
Anglais souhaité **(réf. M 135).**

* * * *

Postes à pourvoir à **Saint-Quentin en Yvelines à 3 minutes de la gare de** Saint-Quentin.
Accès par le R.E.R. rive gauche et par le train (Montparnasse). Autoroute de l'Ouest.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) **sous la référence correspondante au poste choisi** à Elisabeth LESBATS - **PERITEL** - 45, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE - Tél. : (1) 604.81.01.

Péritel
GROUPE MATRA

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Paris **F 150000**

Est recherché par un groupe de Sociétés d'investissement immobilier, filiales d'un groupe international anglo-saxon.

Il devra : diriger et coordonner les activités comptables des sociétés du groupe • veiller à l'application et à l'évolution des normes, des procédures et du contrôle interne • diriger et contrôler la préparation des états financiers français et anglais • assurer toutes déclarations sociales et fiscales • assister à la préparation des budgets • participer à la gestion du personnel.

Ce poste conviendra à un candidat issu d'une université, d'une école de commerce option finance - comptabilité, DECS ou l'équivalent, pratiquant l'anglais.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (retournés) sous réf. 21415-M à CLA Recrutement 11 av. Delcassé - 75008 Paris.



PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL(LE)

Filiale d'un groupe de sociétés de services et de *conseil en informatique, nous prenons en* charge les problèmes de recrutement du groupe aussi bien que ceux de certains clients.

Nos activités s'accroissent rapidement et nous souhaitons élargir notre équipe à un ou une diplômé(e) de Psycho-Indus. ayant 1 à 2 années d'expérience en recrutement.

Vous participerez dans un premier temps aux activités internes de l'équipe (pré-sélection, tests, mise au point de batteries de tests...)

Vous prendrez ensuite progressivement la responsabilité globale d'actions internes et/ou externes.

Lieu de travail : Paris 8e.

Candidature et CV sont à adresser sous réf. 72443LM à Havas Contact 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT
DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche
pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS SYSTEMES Grande Ecole

Leur mission s'exercera :
- *sur des équipements associant l'électronique analogique,* digitale, l'optique et la mécanique.
- sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation
- sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

Ingénieurs et Techniciens

Electronique - Informatique

SINTRA (*Société Industrielle des Nouvelles Techniques Radioélectriques et de l'Electronique Française*) recherche des INGENIEURS et des TECHNICIENS pour faire face à son développement.

Ingénieurs d'études électroniciens

Débutants ou confirmés, ils auront une formation grandes écoles, le sens de la créativité et l'aptitude au travail en équipe.

Ils se verront confier la conception et la réalisationde matériel et de logiciel dans le domaine des terminaux de télécommunications et des nouveaux services.

Des connaissances en protocoles de communications et mise en œuvre de microprocesseurs seront appréciées. (Réf. M 01).

Ingénieur informaticien

De formation Ingénieur ESE, ISEP ou équivalent avec option informatique, il justifiera d'une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines suivants :

- contrôle industriel ou contrôle de processus,
- *programmation en Assembleur* sur miniordinateur 16 bits industriel ou universel.

Il possédera, si possible, la connaissance du *MITRA* ou du *SOLAR*.

Il aura à seconder le chef de projet logiciel sur des affaires de contrôle industriel et pourra évoluer, à terme, vers un poste de chef de projet puis de responsable d'affaire. (Réf. M 02).

Techniciens électroniciens

De formation BTS, DUT ou équivalent, ils posséderont une expérience de quelques années dans les domaines de la microinformatique ou des télécommunications et, possible, la pratique de la programmation temps réel des microprocesseurs.

Ils se verront confier la responsabilité de realisations de logiciels ou de matériels. (Réf. M 03).

Dessinateurs P2 chefs de groupe

De niveau BTS ou DUT et âgés de 35 ans minimum, ils posséderont de très bonnes connaissances en tôlerie et pièces moulées (métaux et plastiques) et, si possible, des connaissances en câbles.

Ils interviendront dans un bureau d'études matériel électronique (petites et moyennes séries) où ils devront faire la preuve de leur sens des responsabilités. (Réf. M 04).



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste à

SINTRA ALCATEL - Service du Personnel
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES

MEDIA P.A.



SERETE AMENAGEMENT

SOCIETE DE PROMOTION DE CENTRES COMMERCIAUX ET D'EQUIPEMENTS DE LOISIRS
recherche pour sa Direction Juridique

JURISTE CONFIRME(E)

MISSION :
- Assistance du Directeur Juridique : élaboration et mise au point de contrats et de baux, montage juridique d'opérations immobilières, constitution de Sociétés, contentieux.

PROFIL :
30/35 ans - D.E.S. juridique ou formation équivalente - 5 ans de solide expérience dans le secteur immobilier - Grande capacité d'adaptation, d'organisation, de gestion - Bons contacts humains - Rigueur dans l'étude des contrats et des textes.

La rémunération sera fonction du niveau et de l'expérience.

13è mois - Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
SERETE AMENAGEMENT
Direction du Personnel - 63, rue la Boétie
75008 PARIS. Discrétion absolue garantie.



INDUSTRIE

Branche des activités médicales de THOMSON CSF
recherche pour son Etablissement de STAINS

INGENIEUR ARTS & METIERS ou équivalent

Pour études de prototypes

Une première expérience industrielle de quelques années est souhaitée pour ce poste qui implique des qualités de créativité et de rigueur.

La connaissance des calculs de structures et du langage informatique sera appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à
CGR INDUSTRIE - Service du Personnel
3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

IMPORTANTE ENTREPRISE
16000 salariés
recherche pour
son service fiscalité internationale

CADRE expérimenté

Possédant pratique de la fiscalité et de la comptabilité.

Anglais et/ou espagnol indispensable.

Lieu de travail au Siège à LEVALLOIS.

Déplacements à l'étranger.

Envoyer lettre *manuscrite* avec CV et prétentions sous No 8.942 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---



Direction de la Promotion des Ventes

U-BIX FRANCE S.A.

filiale de KHONISHIROKU et de MITSUBISHI connaît, depuis trois ans dans le domaine de la reprographie, un développement important grâce à la qualité de ses produits et au dynamisme de ses équipes de vente sur le terrain.

Renforçant ses structures, elle crée à Paris, le poste de Responsable de la Promotion des Ventes.

Homme de contacts, il saura détecter les besoins, apportera l'appui voulu aux Succursales et au réseau de Concessionnaires. Il jouera un rôle créatif et moteur dans la définition et l'application de la politique de promotion et d'animation des ventes de la Société.

De formation ESC ou équivalent, cet animateur âgé de 30 ans environ a une réelle expérience des méthodes modernes de promotion et d'animation de préférence dans la distribution de matériel d'équipement de bureau. Il parle couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 81405 M à Michel BARBEY qui traite confidentiellement cette recherche et qui vous contactera rapidement.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- *2 à 3 années d'études supérieures*
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un *contrat de travail avec stage rémunéré.*

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 8459 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

THOMSON-CSF

En expansion, en proche banlieue sud,

La Division Avionique

recherche pour son Service "Qualité, Fiabilité", un

INGENIEUR PROMOTION FIABILITE

Il sera chargé de :
- analyser les anomalies d'exploitation, d'équipements aéroportés, auprès des *utilisateurs*, avec les ingénieurs responsables d'affaires,
- *mettre en place des systèmes de traitement* automatique des données pertinentes,
- proposer des *améliorations, au niveau de* la conception, de la production et de la maintenance des équipements.

Le candidat, de large culture scientifique et *technique principalement centrée sur l'électronique* aura quelques années d'expérience industrielle, où l'utilisation de *moyens* informatiques serait un atout certain.

La *rémunération* sera fonction de l'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF - Service du Personnel
63, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

Synthélabo

recherche pour sa filiale Export

JEUNE MEDECIN

pour participer : *(réf. 01)*
- à l'élaboration des concepts marketing,
- à la *réalisation des documents* pour les pays anglophones,
- à la formation et au suivi des équipes de délégués médicaux à l'occasion de déplacements à l'étranger.

JEUNE PHARMACIEN

pour *(réf. 02)*
- *constituer les dossiers d'enregistrement* des produits pour l'Etranger,
- assurer le suivi de ces dossiers en liaison avec les autres services ou sociétés du Groupe.

Ces postes, qui peuvent s'inscrire dans le cadre d'un début de carrière, requièrent la parfaite maîtrise de l'anglais.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur dossier (curriculum-vitae, photo et prétentions) sous la référence correspondante à :

D. VOLTZ
60, rue de la Glacière 75013 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
Proche Banlieue Nord de PARIS
recherche pour son Usine de Production

adjoint au responsable des méthodes en électricité/électronique

du NIVEAU INGENIEUR avec expérience *de 5 à 10 ans, il sera chargé de recher*cher des améliorations aux moyens de production pour la fabrication *en petites et moyennes* séries de produits très évolutifs et de haute technicité.

Adr. C.V., photo et prét. à no 9331 CONTESSE *PUBLICITE* 20, av. Opéra *75040 PARIS* CEDEX 01 *qui transmettra.*

DELALANDE RECHERCHE

Une Société du Groupe DELALANDE (200 personnes, CA 700 MF) *souhaite intégrer à son groupe de pharmacocinétique et* métabolisme clinique un

CHIMISTE

Doctorat spécialité Chimie Analytique.

Disposant d'une solide expérience des techniques chromatographiques, pour leur application au dosage des médicaments en milieux biologiques.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser CV + photo à Direction Administrative, 10, rue des Carrières - 92500 RUEIL-MALMAISON.

HAVAS CONTACT

J.M.BRUNEAU s.a.

PALAISEAU (91)
vente par correspondance de matériels pour bureaux et collectivites

recherche pour son Service Publicite intégré

UN RESPONSABLE DE STUDIO

apte à diriger la conception et la realisation de ses *catalogues imprimes publicitaires,* et tous documents de vente.

La pratique des techniques *graphiques et photographiques* ainsi que des qualites d animateur sont indispensables *Experience en VPC souhaitee.*

Ecrire avec C.V. detaille a : G. Beaumont - J.M. BRUNEAU s.a., BP 15. 91121 Palaiseau cedex

---

Société PARIS 2ème, effectif 1.400 Personnes, recherche libre rapidement :

son chef du personnel

SALAIRE ANNUEL 200.000 F.

Ayant grande expérience gestion du personnel technique.

Ecrire C.V. détaillé et photo sous réf. 12024, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

J.-R.P.



recherche pour

L'organisation informatique de ses implantations à l'étranger

DE JEUNES DIPLOMÉS

de grandes écoles commerciales ou scientifiques, libres de se déplacer jusqu'à 100 % de leur temps.

Profil :

- Au moins 1 à 2 ans d'expérience en informatique, en organisation ou en gestion des opérations dans un établissement financier, de préférence bancaire.
- Bonne connaissance de la langue anglaise et si possible de l'espagnol.
- Sens des responsabilités et dynamisme pour aborder des problèmes complexes auprès d'interlocuteurs très divers.

Ces missions comportent des séjours de plusieurs mois à l'étranger et permettent d'aborder l'ensemble des problèmes d'une grande banque internationale.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à la Banque de Paris et des Pays-Bas, Direction du Personnel, B.P. 141, 75060 PARIS Cedex 02 *(sous la référence I)*.





THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche de

jeunes ingénieurs logiciel

Ils seront affectés à un projet d'autocommutateur téléphonique piloté par calculateur, dans des fonctions de développement, et, pour les plus expérimentés, de validation.
Plusieurs postes sont à pourvoir, quelques uns d'entre eux pourraient être tenus par des informaticiens désireux de se reconvertir au TEMPS REEL.

Envoyer votre candidature à Mr DUGAS
THOMSON-CSF TELEPHONE - 46 Quai A. Le Gallo
92103 Boulogne Billancourt Cedex.

L'INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
PARIS

recrute

Ingénieurs ou Universitaires Diplômés

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

SPECIALITES DEMANDEES :
- Mécanique générale
- Fonderie
- Travail des métaux
- Transporteurs
- Automobile
- Transmissions mécaniques
- Régulation
- Moteurs à combustion
- Moteurs à injection
- Servocommandes
- Electronique
- Télécommunications
- Semi-conducteurs

Bonne expérience professionnelle appréciée.
Adresser demande et C.V. à :
I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Léningrad - 75800 Paris.



RECHERCHE 50 ÉTUDIANTS

(FRANCE ENTIÈRE)

- Études médicales ou para médicales
- Bons vendeurs
- Horaires souples
- Rémunération élevée
- Travail sur les lieux d'étude.

Écrire a l'OFUP Hervé MARC
70, rue Mouffetard
75255 PARIS CEDEX 05

Directeur
service après-vente analytique
Ingénieur haut niveau

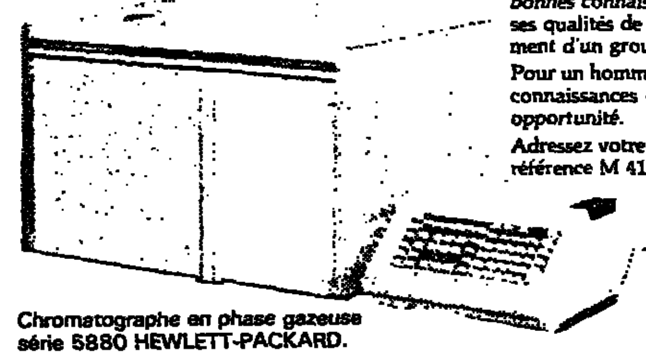
HEWLETT-PACKARD, un grand de l'électronique et de l'informatique, connaît une forte expansion sur ses marchés grâce à l'avance technologique de ses produits (*9 % du C.A. sont consacrés à la Recherche et au Développement*).

La qualité du service après-vente est également un des objectifs prioritaires de HEWLETT-PACKARD, qui recrute actuellement le DIRECTEUR SAV de son groupe analytique — chromatographie en phase gazeuse ou liquide, spectromètre de masse couplé avec calculateurs/ordinateurs, systèmes d'acquisition de données, spectrophotométrie (UV visibles), intégrateurs —.

Animateur d'une équipe d'une quinzaine de personnes, il sera chargé de la mise en place d'une organisation destinée à améliorer les prestations apportées à la clientèle (gestion des contrats clients, inventaires).

Il aura la responsabilité du budget du service à l'échelon national.

Ce poste conviendrait :
- soit à un *INGENIEUR ELECTRONICIEN, justifiant de connaissances en chimie* et physique
- soit à un INGENIEUR PHYSICIEN OU CHIMISTE, ayant des connaissances en électronique.



Chromatographe en phase gazeuse série 5880 HEWLETT-PACKARD.

Pour postuler, il faut être âgé de 32 ans minimum, maîtriser la langue anglaise et avoir de *bonnes connaissances en* contrôle de gestion. En outre, le candidat aura fait la preuve de ses qualités de manager et d'animateur au cours d'une expérience réussie dans l'encadrement d'un groupe de vente ou d'après-vente.

Pour un homme recherchant une grande autonomie d'action et l'approfondissement de ses connaissances — tant en technique qu'en gestion —, ce poste constitue une intéressante opportunité.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence M 410 à Gérard KLOPPEL - HEWLETT-PACKARD FRANCE - *Direction Ressources Humaines* - 91947 LES ULIS Cedex.

Communiqué



HEWLETT PACKARD

INGENIEUR MECANICIEN
responsable service développement
machines d'emballages

Depuis cinq années environ vous exercez des responsabilités techniques dans une entreprise fabriquant des MACHINES SPECIALES OU MACHINES DE CONDITIONNEMENT. *Vous avez de solides connaissances dans les domaines des* AUTOMATISMES et des IMPLANTATIONS et vous parlez sinon couramment, du moins assez bien l'ANGLAIS.

LEADER MONDIAL DE L'EMBALLAGE PLASTIQUE SOUPLE pour produits alimentaires frais,

W.R. GRACE CRYOVAC ® vous offre l'opportunité de CREER LA FONCTION ETUDES ET REALISATION DE MACHINES D'EMBALLAGES, dans sa principale filiale européenne située à proximité de Rambouillet, à 40' de Montparnasse.

A la tête d'un petit groupe, en relation étroite avec le service après-vente, le commercial et les autres unités en Europe vous développerez des matériels pour l'industrie alimentaire (Salaison - Viande - Fromage - Boulangerie, etc.) et prendrez en charge d'importantes études d'implantations de chaînes d'emballages.

Vos compétences techniques et vos qualités d'homme de contact et de communication doivent vous permettre de saisir, à terme, d'autres responsabilités au sein du groupe.

F. RAMON vous remercie de lui adresser votre dossier à :
STE GRACE - B.P. 10 - 28230 EPERNON.

GRACE



RECHERCHE 300 ÉTUDIANTS

(FRANCE ENTIÈRE)

- Très bons vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en fac, école ou lycée.

Écrire rapidement à l'OFUP/OVI,
70, rue Mouffetard
75255 PARIS CEDEX 05

CABINET DE REVISION

recherche pour PARIS 8ème

CHEFS DE MISSION

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- Une expérience professionnelle variée
- Des possibilités de promotion rapide

Adresser C.V. et photo,
sous référence 3073 à :
PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR D'ATELIER

ARTS ET METIERS
Ayant quelques années d'expérience dans le domaine aéronautique.

Envoyer CV, lettre manuscrite sous réf. 8.297 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Chef de projet marketing

Importante société (+ de 1 000 personnes), *nous fabriquons des produits pour le second-œuvre.* Notre C.A. a progressé de 17,6 % en 80.

Au sein de notre département marketing, vous aurez la charge des projets de nouveaux produits, nouveaux systèmes, nouvelles applications, de l'idée de base au lancement sur le marché.

Nous vous choisirons pour vos qualités personnelles. *Vous êtes un bon technicien,* imaginatif et rigoureux, rompu à la négociation car vous aurez à *faire concourir différentes personnes et* services à la réalisation des projets. Vous êtes autonome.

Ce sont votre formation et votre expérience qui vous ont permis de développer ces qualités : diplômé de l'enseignement supérieur MST ou Ingénieur, vous avez passé au moins 3 ans sur chantiers ou chez un fabricant de produits second-œuvre.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 955 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)



LCIE LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

recherche pour ses services d'études et d'essais

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET ELECTRICIENS

Envoyer C.V. photo et prétentions à
L.C.I.E. Service du Personnel
33, avenue du Général Leclerc
92260 FONTENAY AUX ROSES

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche
dans le cadre du développement
de ses activités «Radar militaire»

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES : ESE - ENST
ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM

EXPERIMENTES en circuits numériques pour études et réalisation dans le domaine du traitement de signal.
Travail en équipe.
La nationalité française est exigée.

Les candidatures (CV et prétentions) sont à adresser à : *LCT, BP 40, 78141* Velizy- Villacoublay Cedex.



ingénierie informatique

Le Département
INGÉNIERIE DE SYSTÈMES DE GESTION

recherche

ingénieurs

Débutants ou
1 à 2 ans expérience
Grande École ou Université

pour
la réalisation de systèmes interactifs
sur mini et grands ordinateurs

Adresser C.V. détaillé et photo à :
GIXI — Ingénierie Informatique
Département ISG
Z.A. ORSAY COURTABŒUF
avenue de la Baltique
B.P. 110
91944 LES ULIS CEDEX

GROUPE CISI

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
recherche d'urgence

un ingénieur thermicien

de formation école d'ingénieur haut niveau pour étude et développement de *programmes d'énergies nouvelles.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. NELF (mention. sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS



ORGANISATION
ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE débutants

Adresser votre curriculum vitae à
ORGACONSEIL
55, Quai de Grenelle - 75015 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
DE PRODUITS FRAIS
RUNGIS
recherche

COMPTABLE

(Formation DECS, BTS ou équivalent)

Ce poste conviendrait à un candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire et désirant accéder rapidement *à des responsabilités importantes.*

Adresser lettre manuscrite, C.V. sous No 8820,
CONTESSE Publicité,
20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

CHEF DE SERVICE

MATERIELS ENGINS SPECIAUX
AEROPORTUAIRES ET VEHICULES.

Ingénieur A et M ou ETACA.
5 ans d'expérience minimum.
Moyen de transports personnel.
Lieu de travail ORLY.

Adressez CV, *photo et pretentions au departement*
Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

OFFRES D'EMPLOIS

HEC - ESSEC - ECOLES DE COMMERCE

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

HAUT NIVEAU - EXPERIENCE
Pour animation et contrôle réseau de vente.
Libre rapidement.

Adresser C.V. et prétentions à No 9089, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE SPECIALISEE DANS ETUDES ET REALISATIONS DE PROJETS AGRO-INDUSTRIELS TROPICAUX
recherche

cadre de direction

de formation agro

pour assurer au siège à Paris le suivi administratif, financier et technique des projets avec fréquentes missions à l'étranger pouvant comporter séjours de plusieurs mois.

EXPERIENCE AFRICAINE NECESSAIRE.
Pratique de l'anglais souhaitée.
Age 30 ans à 50 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo à No 9153, CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS

ou diplôme équivalent (maîtrise...)
sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec *stage de formation remunéré.*

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de *disponibilité* à *No* 9476, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

Filiale d'un groupe international spécialisé dans le bâtiment et la décoration, nous renforçons nos structures marketing avec

2 CHEFS DE MARCHE
HF

Responsables du développement de nos gammes de produits "colles, isolation, produits complémentaires" sur nos marchés. Les candidats seront *titulaires d'un diplôme d'études supérieures.* Une expérience marketing de 3 ans minimum avec connaissance des panels.
Anglais ou allemand nécessaire.
Il faut aimer le bricolage, être imaginatif, avoir le sens de l'initiative et du contact.

Lieu de travail : CORBEIL.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + rémunération actuelle sous référence LM à
Michel GHAZAL
Conseil d'Entreprise
49 rue Saint-Honoré - 75001 Paris.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS
77 LAGNY

Offre dans le cadre du développement de son département « ÉQUIPEMENTS AUTOMATISMES »
2 postes :

INGÉNIEUR PROGRAMMATION

Diplômé Grandes Écoles (INSA, ESTEE, ESME...) justifiant de 2 ans de programmation « temps réel ».

La mission principale consiste en la création de logiciels de base, programmation d'applications, traitement de programmes et mise au point. *Le poste implique une très bonne maîtrise du matériel électronique.*
La fonction nécessite des déplacements de courte durée.

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN DE LABORATOIRE

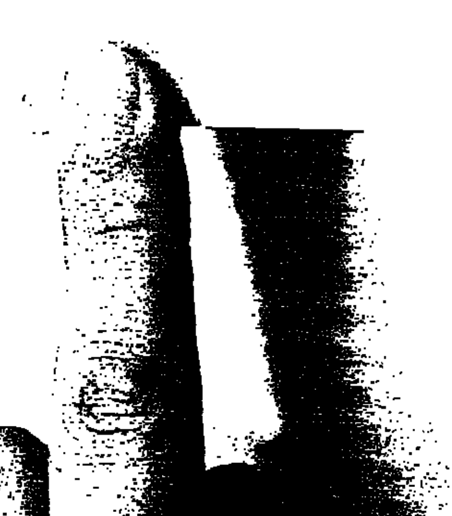
Titulaire BTS ou DUT électronicien, justifiant, au minimum, de 3 à 4 années d'expér. dans un laboratoire électronique.

Il participera à la création de produits électroniques spécifiques, à la réalisation de maquettes ainsi qu'à la mise en application desdits produits. Précision, méthode et souci *du détail sont des qualités indispensables à la fonction.*

Pour ces 2 postes la connaissance de la langue anglaise est un atout.

Restaurant d'entreprise, prévoyance, horaire souple.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel, 1, rue du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.



GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche

FISCALISTE

Il sera le collaborateur direct du Responsable du service fiscal national et international.

- Formation universitaire E.N.I. et connaissances comptables appréciées.
- Expérience fiscalité (2 à 4 ans) des affaires souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 12021
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.r.p.

Importante Société d'Assurances à PARIS
utilisant matériel CII-HB de haut de gamme
RECRUTE
POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE SES SYSTEMES DE GESTION BATCH ET TEMPS REEL

Analystes
Analystes-Programmeurs

Ingénieurs, MIAGE, DUT
1 à 4 ans d'expérience
COBOL - GCOS 3 - TDS - IDS

Libérés des obligations militaires, libres rapidement, carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux, 5 × 8, restaurant d'entreprise, *13ème mois et* primes diverses.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6852 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - *qui transmettra*

TRÈS IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE

(Siège social à Paris - Important centre d'activité dans une proche ville de province)

recherche

CADRE CONFIRME

pour son

ÉQUIPE DE DIRECTION

Pour étoffer son équipe de direction, le directeur général voudrait s'adjoindre un cadre confirmé de haut niveau auquel il confierait des missions diverses et variées en rapport avec les principales activités de la Caisse.

Cette intéressante situation pourrait convenir à un candidat ayant les principales caractéristiques suivantes :

- une formation générale de base de niveau supérieur de préférence dans les domaines du droit et de la gestion,
- une très solide expérience de direction d'un service important *ou d'une petite société, si possible dans un secteur* d'activité semblable ou proche,
- un sens développé des contacts humains et du service aux autres,
- une connaissance et un goût certains des techniques modernes de gestion (informatique notamment),
- une volonté de faire carrière dans l'entreprise.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR pour qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, lettre *manuscrite*, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris
(sous la référence 2381)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES

PARIS 8ème
ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Diplômé IUT, possédant 2 ans d'expérience COBOL, il participera à la mise en place de traitements *Temps Réel en étroite collaboration* avec un Chef de Projet.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur C.V. détaillé et prétentions sous référence 3845 M à Jean PORRACCHIA



Organisme de Conseil en Entreprises
basé à Paris
intervenant en France et à l'Etranger
recherche

Ingénieur Conseil
120.000 F +

Il aura pour mission de réaliser des opérations de transfert de technologie entre entreprises françaises *et étrangères dans le cadre d'une activité de coopé*ration industrielle.
Ce poste pourrait convenir à un Ingénieur, 28 ans minimum, ayant quelques années d'expérience *acquise soit en entreprise, soit dans un organisme* de conseil.
Langues *étrangères (Espagnol - Anglais) souhaitées.*

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et *rémunération actuelle)* sous réf. CK 117 au : 22, rue de l'Assomption 75016 PARIS



SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son
Centre de recherches du Bouchet (Essonne)

INGÉNIEUR CHIMISTE DE HAUT NIVEAU

(ENSIC NANCY, P.G.C. TOULOUSE, CENTRALE ou Mines avec une spécialité en Génie Chimique)

Adjoint au Chef du Groupe technique chimie, il aura la responsabilité des études de procédés (conception, programmation, exécution) qu'il aura pour mission de promouvoir auprès des différentes unités de la société.

Une expérience dans un service de développement ou dans un cabinet de consultant est nécessaire.

Ecr. avec curriculum vitae, photo et prétentions au Centre de Recherches du Bouchet, B.P. 2, 91710 Vert-le-Petit.

UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSUR.
I.A.R.D. du Secteur privé
recherche pour poursuivre effort de dévelop.

6 JEUNES DIPL. ESCAE. Sc. ECO DROIT

23/25 ans environ, lib. oblig. milit.

- Futurs INSPECTEURS, rattachés à la DIR. *CIALE, ils auront la responsabilité d'un réseau* d'Agences dont ils susciteront et orienteront le développement.
- Dynamisme, qualité d'animat., d'organisation, *sens commercial nécessaires.*
- Formation assurée. Statut Cadre + possibilité d'Evolution + avantages divers.

Adresser lettre + C.V. + photo à N° 7080 *le Monde* 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENTREPRISE FORAGE SONDAGE
SIÈGE région parisienne, recherche

INGÉNIEUR

de préférence ARTS et MÉTIERS, ETP, INSA
5 ans environ d'expérience.

Chargé d'abord supervision chantiers en France puis suivant résultats, rattaché direction technico-commerciale.
Langue anglaise obligatoire.

Adresser C.V. références et prétentions à n° 64.971, RUSH-Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE-COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE

RECRUTE

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS ET FINALISTES

Fonctions proposées :
- Chef de bureau.
- Chef de groupe.
- Inspecteur interne.

Postes à pourvoir :

PARIS-LYON-GRENOBLE MARSEILLE-TOULOUSE

Adresser C.V., photo, prétentions et délais de disponibilité sous référence T 029.164 M, Régie-Presse, *85 bis, rue Réaumur,* PARIS-2e.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE
leader fabricant de *REVÊTEMENTS TEXTILES*
SOLS ET MURS, Haut de Gamme
ayant son Siège à PARIS

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

âge minimum 30 ans
Le candidat doit avoir une expérience du marché français

Faire parvenir C.V. détaillé avec photo à HAVAS CONTACT 156, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS sous référence 38450

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION RÉGION PARISIENNE

RESPONSABLE PRODUCTION-GESTION

- Formation secondaire ou supérieure.
- Expérience minimum 10 ans dans la même branche, *secteur distribution.*

150.000 F

Envoyer C.V. s/référence 309 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX *09, qui transmettra.*

Société composants électronique professionnelle
Banlieue Ouest de Paris
recherche pour Service Etudes des

TECHNICIENS

Niveau IV
BTS-DUT micro-mécanique

- 2 à 3 ans d'expérience industrielle.
- Notions d'anglais.

Restaurant d'entreprise

Ecr. avec C.V. et prétentions à n° 8598 Contesse Publicité. 20, av. de l' Opéra, 75040 Paris-1er.

GLAENZER SPICER

Filiale d'un important groupe international de MÉCANIQUE AUTOMOBILE située à POISSY (78)

Recrute pour son département Recherche appliquée - Développement

INGÉNIEURS

GRANDE ÉCOLE (X., Centrale, ENSAE, etc.) de formation technique et scientifique, *intéressés par :*
- Calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, *résistance, etc.)*
- Dessin de conception, mise au point, essais.

Le poste est *évolutif* pour un candidat fortement motivé :

Ecrire avec C.V. photo et prétentions au Chef du Personnel 10, rue Jean-Pierre-Timbaud — 78301 POISSY.

secrétaires

Directeur Administratif d'une Société Industrielle située à la Porte de PANTIN, recherche :

sa SECRETAIRE

Elle connaîtra la sténodactylo, aura de bonnes notions de comptabilité et de paie, et travaillera avec méthode.

J'ai confié ce recrutement à :

COMELOG - 9, rue Sainte-Anne 75001 PARIS
Téléphone : 260-33-32.

pmp



DEMANDES D'EMPLOIS

Vous êtes une entreprise française ;
vos structures sont solides et ...
la qualité de votre produit est incontestable.
Vous souhaitez augmenter la notoriété de votre marque ?

Alors engagez un

STRATÈGE EN RELATIONS PUBLIQUES

Ayant plusieurs années d'expérience dans un cabinet de conseil *international d'entreprise.*

Parce que votre réussite me concerne ...

Ecrivez-moi sans plus attendre, sous référence U.E.V., Boîte Postale 200, PARIS Cedex 20, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR

recherche dans une grande entreprise du secteur industriel
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Vous souhaitez la collaboration d'un cadre supérieur capable :
- *De définir au plus haut niveau la politique globale de* communication ;
- En déterminer les moyens ;
- En assurer sa mise en œuvre ;
- En contrôler les résultats.

45 ans, 15 ans d'expérience annonceur dans grand groupe de biens d'équipement
Etudierai toute proposition

Ecrire à J. DEFRENE, 143, av. Emile-Zola, 75015 Paris.

JOURNALISTE

25 ans d'expérience professionnelle dans tous les secteurs d'activité presse écrite, agence, audio-visuel.
Ayant occupé plusieurs postes hautes responsabilités.
Nombreuses relations et larges compétences : politique intérieure et relations internationales. Domaine social et médico-social. Art et littérature.
Connaissance vie associative (secrétaire général) et communication dans organismes d'intérêt collectif.
Plusieurs ouvrages publiés.

Répondra à toutes propositions. Entière disponibilité.

Ecrire sous n° 7.098 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE D.E.S.A.-URBANISTE A.T.G.
44 ans
examinerait toutes propositions sur architecture, urbanisme, aménagements, décoration.
Y compris missions France-Etranger.

TÉL. : 281-26-51.

CADRE FEMME

Responsable service Achats Import-Export.
Sérieuses références. Parfaitement bilingue anglais, avec sténo français/anglais, allemand et grec, cherche poste responsabilité Paris.

Ecrire sous n° 6.176 *le Monde*-Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

équipement

GROGNE CHEZ LES OFFICIERS DU PORT

Les officiers de port (ils sont deux cent cinquante au total dans les grands centres comme Marseille, mais aussi les plus petits tels Fécamp ou Le Guilvinec), ne sont pas contents et ils l'ont dit, récemment à M. Louis Le Pensec, ministre de la mer.

Rattachés syndicalement à la Fédération nationale des ports et docks (C.G.T.), les officiers de port ont en charge toutes les questions relatives à la sécurité des navires — notamment à l'égard des bateaux battant pavillon de complaisance ou les navires inférieurs aux normes internationales, ce qui n'est pas une mince affaire, — et jouent, de fait, un rôle comparable à celui des Coast Guards américains.

Fonctionnaires, ils réclament la création de deux cent cinquante emplois supplémentaires, pour faire face à l'accroissement de leurs tâches, et le relèvement des indemnités qu'ils reçoivent. Ils veulent enfin être rattachés au ministère de la mer, et non plus au ministère de l'urbanisme et du logement, ce qui constitue, à l'évidence, une revendication logique.

Le T.G.V. est une opération-bénéfices tous azimuts
déclare M. Rocard

M. Michel Rocard, ministre d'État, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, a donné le 22 septembre, au cours d'une réunion de presse, des précisions sur le calendrier d'élaboration du plan intérimaire (1982-1983). Le conseil des ministres devrait examiner le 14 octobre une première mouture du texte, puis le Conseil économique et social sera saisi du projet de plan pour émettre un avis. Ce sera ensuite au tour du Conseil d'État. Le conseil des ministres réexaminera, en fonction de ces avis, le projet probablement le 18 novembre. La discussion au Parlement est prévue au début décembre.

Le plan intérimaire comportera trois parties.

— D'abord une description de l'état actuel de l'économie française largement inspirée des travaux de la commission du bilan présidée par M. Bloch Lainé ;

— Les grandes lignes d'une politique macro-économique, souhaitable et possible, compte tenu des contraintes financières, notamment à l'égard du commerce extérieur ;

— Des analyses sectorielles sur l'emploi, l'appareil de production, la vie quotidienne (statut des femmes, gestion du temps libre, politique culturelle, formation professionnelle) et un important volet régional.

Interrogé sur le train à grande vitesse, le ministre d'État a déclaré : « *Cet investissement est créateur d'emplois. C'est, en outre, un label prestigieux pour la technique ferroviaire française sur les marchés étrangers. La ligne qui est ouverte entre Paris et Lyon n'est pas une ligne de prestige mais un investissement très économique, notamment vis-à-vis de la consommation d'énergie. Bref, c'est une opération bénéfices tous azimuts.* »

M. Rocard a ajouté : « *De là à prendre le pari de lancer des T.G.V. vers l'Ouest ou le Nord, je ne le ferai pas aujourd'hui, étant donné que les investissements futurs doivent être faits avec une sélectivité extrêmement grande.* »

En Allemagne fédérale
QUAND UNE COMPAGNIE AÉRIENNE DÉCOUVRE LE TRAIN

Par suite d'un accord avec les chemins de fer allemands (D.B.), la compagnie aérienne Lufthansa exploitera, à partir du 1er avril prochain, des liaisons ferroviaires entre la ville de Düsseldorf et l'aéroport international de Francfort-Rhein-Main.

Affrétées selon une formule « charter » par la D.B., quatre rames de cent cinquante-neuf places de première classe réservées aux passagers de Lufthansa, circuleront chaque jour dans les deux sens et effectueront ainsi le trajet en un peu plus de deux heures. Les passagers pourront, quelle que soit leur destination, enregistrer leurs bagages dès leur arrivée à la gare de Düsseldorf, les formalités d'embarquement s'effectuant pendant le trajet. Des hôtesses et des stewards de la compagnie assureront à bord des trains la restauration ainsi que la distribution de boissons et de journaux.

Si l'expérience donne satisfaction, Lufthansa compte l'étendre à d'autres relations. Soucieuse, comme beaucoup d'autres, d'équilibrer ses comptes en cette époque difficile pour le transport aérien, la compagnie allemande (huitième du monde pour le trafic total, quatrième pour le trafic international, selon l'IATA) est confrontée au déficit grandissant de son réseau intérieur. De nombreuses routes sont trop courtes pour être rentables, et Lufthansa les maintient essentiellement pour assurer à sa clientèle des correspondances faciles avec ses vols internationaux au départ de Francfort.

Réaliser ce trafic par des liaisons terrestres permettrait d'alléger la charge financière du service intérieur sans pénaliser outre mesure le passager sur le plan du temps. D'autant que l'aéroport de Francfort dispose d'un atout important : l'existence, dans le sous-sol de l'aérogare, d'une gare ferroviaire au plein sens du terme, accueillant des trains non seulement de banlieue, mais aussi de grandes lignes.

TRANSPORTS

LA C.G.T. SATISFAITE DES DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT

« *Nous avons tout lieu d'être satisfaits des décisions du gouvernement telles qu'elles ont été rendues publiques à l'issue du conseil des ministres du 16 septembre et abondamment explicitées lors de la conférence de presse de M. Charles Fiterman sur l'amélioration de la politique des transports* », a déclaré M. Joël Decaillon, secrétaire général de l'Union interfédérale des transports C.G.T.

L'organisation syndicale « *apprécie d'une manière très positive* » les nouvelles orientations en matière de politique des transports « *qui laissent bien présager du contenu de la loi d'orientation sur les transports intérieurs qui sera discutée au printemps prochain et pour laquelle nous ferons part de nos propositions* », a dit M. Decaillon. Ce dernier a toutefois appelé à « *une extrême vigilance vis-à-vis de ceux qui se sentiraient des âmes de saboteurs* ». M. Decaillon a évoqué, à ce propos, « *les ennemis du changement, nombreux dans le secteur des transports comme ailleurs* » : Certains milieux patronaux de routiers, « *des fractions importantes de l'appareil* » des grandes entreprises nationales.

CORRESPONDANCE

L'AFFICHAGE PLACE DU TROCADÉRO A PARIS

Après l'article intitulé : « Une société d'affichage est contrainte de déposer des panneaux place du Trocadéro à Paris » (le Monde *du 1er septembre), M. Jean Giraudy dont la société était citée dans l'article nous apporte les précisions suivantes sur le contentieux qui l'oppose à la Ville de Paris* :

En fait d'exemple, c'est surtout un exemple de discrimination que la Ville a donné, car, tandis que la Ville de Paris nous a adressé une mise en demeure et nous a contraint à démonter, elle continue de laisser en place des publicités *sur du mobilier* urbain situé en pleine place du Trocadéro. Et ce mobilier urbain n'est pas seulement situé, comme l'étaient nos panneaux, dans un site inscrit à l'inventaire — ce qui n'a pas grande signification depuis que les trois quarts de Paris sont inscrits, y compris les boulevards Barbès, de Belleville, de la Villette... — il est en outre situé à moins de 100 mètres et dans le même champ de visibilité que la façade du Palais de Chaillot, façade qui est classée.

La Ville oppose que ce mobilier urbain, ayant été placé avant l'entrée en vigueur de la loi du *29 décembre 1979*, *bénéficierait* des mesures transitoires prévues par cette loi. Mais c'est ne pas vouloir lire le texte de cette loi, car il précise en son article 40 alinéa 1 que les mesures transitoires ne bénéficient aux publicités qu'à condition *de ne pas contrevenir à la réglementation antérieure*. Or cette réglementation antérieure, constituée en l'espèce par la loi du 12 avril 1943, interdisait en son article 5-4° toute publicité sur les parties d'immeubles bâtis ou non qui sont situées à une distance de *moins de 100 mètres* des monuments historiques ou naturels classés... et qui se trouvent dans un même champ de vision que ces monuments. C'est dire que l'argumentation de la Ville de Paris ne repose sur aucun fondement.

Votre article relève du reste un autre cas de discrimination patente puisque la Ville de Paris continue de permettre le maintien d'une importante publicité sur la gare d'Orsay, qui est classée, en bordure du quai d'Orsay, *c'est-à-dire dans le périmètre de* protection des monuments historiques avoisinant la Seine entre les ponts d'Austerlitz et de Bir-Hakeim, institué par arrêté du préfet de la Seine du 3 mai 1956. Cette publicité, qui a été placée après l'entrée *en vigueur de la* loi du 29 décembre 1979 et avant la nôtre de la place du Trocadéro, est toujours en place alors qu'elle est non seulement contraire à la loi de 1979, mais aussi à l'arrêté préfectoral du 3 mai 1956. Votre article *rapporte les* hésitations de la Ville à ordonner le *démontage* de ces publicités en raison du revenu (600 000 francs par an) qu'elles rapporteraient à l'établissement public chargé de la construction du musée.

Tout cela confirme que l'atteinte à l'environnement est perçu différemment par la Ville de Paris selon la nature du support publicitaire et selon sa rentabilité. La discrimination opérée par la Ville est d'autant moins acceptable que par un arrêt récent du 22 décembre 1978 le Conseil d'État a annulé l'article 7 du décret du 11 février 1976 qui avait organisé la possibilité de dérogation pour la publicité placée sur mobilier urbain. Le caractère discriminatoire de l'action de la Ville à notre encontre et le drainage de clientèle qui en résulte nous ont amenés, parallèlement à la *mesure* de démontage forcé, à saisir la Ville d'une demande contentieuse en réparation du préjudice subi. Le refus de la Ville d'y satisfaire sera déféré à la juridiction administrative.

MER NOURRICIÈRE SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE

AQUITAINE : les pêcheurs bordelais explorent le trésor des Kerguelen

De notre correspondant

Bordeaux. — Les consommateurs français apprécieront-ils le poisson des îles Kerguelen ? Le 27 août, le chalutier bordelais *Zélande* a débarqué à Boulogne près de 700 tonnes de poissons capturés dans l'hémisphère sud autour de l'archipel des Kerguelen. C'est la première fois que des pêcheurs français allaient tenter leur chance dans ces eaux pourtant réputées fort poissonneuses. Les Soviétiques, eux, les exploitaient depuis dix ans avec de véritables armadas, capturant parfois jusqu'à 250 000 tonnes de poissons par an.

Il a fallu que la flotte de pêche française soit bloquée par des quotas dans les eaux où elle travaille d'habitude, comme à Terre-Neuve et en Norvège, qu'elle soit chassée de certains secteurs comme la mer de Barentz, pour qu'elle commence à tourner ses regards vers l'hémisphère sud. Une campagne expérimentale aux Kerguelen a donc été lancée avec trois chalutiers, l'un parti de Bordeaux et deux autres basés à la Réunion, avec le soutien du Fonds interministériel d'organisation des marchés (F.I.O.M.).

De juin à août, c'est-à-dire pendant l'hiver austral, trois navires ont travaillé entre les « quarantièmes rugissants » et les « cinquantièmes hurlants ». Il s'agissait de savoir si cette zone, au climat très dur, située à 3 500 kilomètres au sud de la Réunion et à près de deux mois de navigation de la métropole, pouvait être exploitée, et dans quelles conditions.

La plus importante et la plus moderne des trois unités était le *Zélande*. Ce chalutier-usine de 87 mètres appartient à la Société nouvelle des pêches lointaines de Bordeaux. L'équipage était constitué essentiellement de marins de Saint-Malo. Les deux chalutiers réunionnais, l'*Austral* et le *Sydero*, étaient affrétés par Promer-Sud, un groupement d'intérêt économique qui se propose de vendre les produits des mers du Sud. Les premiers apports de l'*Austral* ont été fort appréciés à la Réunion.

Le *Zélande*, quant à lui, a pêché, en deux mois, 3 360 tonnes de poisson. Son équipage en a tiré 27 tonnes d'œufs, une centaine de tonnes de farine et surtout 470 tonnes de filets, qui seront livrés à des industriels boulonnais.

La qualité des différents poissons pêchés a fait l'unanimité tant à la Réunion qu'à bord des chalutiers. La plus grosse partie des prises est constituée d'un poisson — le *notothenia rossi* — inconnu sous nos latitudes mais dont la chair a le goût du cabillaud. Il y a aussi des sortes de rougets et des « poissons des glaces » qui ont la silhouette de la perche et la chair de l'anguille.

Un biochimiste de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes qui a participé à la campagne confirme : *« Toutes les conditions sont réunies pour fournir un très beau produit. »* Les œufs des poissons du Sud accommodés comme du caviar ont fait le régal de l'équipage.

Une chose, en tout cas, est certaine : *il y a du poisson aux Kerguelen*. Les pêcheurs n'en avaient *jamais vu autant*. A plusieurs reprises, il a fallu crever le chalut plein à craquer de centaines de tonnes de poisson. Les treuils n'arrivaient *pas à le hisser sur* le pont.

Pour les professionnels, la démonstration est faite : le poisson existe en quantité suffisante pour *faire travailler* plusieurs bateaux à l'année, peut-être une véritable flotte, pour peu que les quotas disponibles soient réservés aux seuls Français. *Menée par un* chercheur du muséum, M. Guy Duhamel, une estimation du stock est en cours. Tout le monde pense qu'elle montrera les possibilités de reconversion du secteur dit de la grande pêche vers les Kerguelen.

Questions et difficultés

Les marins en sont persuadés, mais ils soulignent les difficultés de leur tâche. Veille radio insuffisante, météo hasardeuse, surveillance inexistante de la zone économique, absence d'un bon mouillage, de liaisons aériennes, de moyens de sauvetage et d'un bateau d'assistance, rendent, selon eux, les campagnes aléatoires, sinon dangereuses.

Les pêcheurs posent encore nombre de questions : le poisson pourra-t-il être stocké à terre là-bas pour être transporté ensuite vers la métropole par cargo ? Pourra-t-il être, en partie, traité à la Réunion, alors que l'île est dépourvue de toute installation frigorifique importante et manque des équipements indispensables à l'entretien des bateaux ? (1) Comment se fera le ravitaillement en carburant et le transfert des équipages ?

Des problèmes sociaux peuvent apparaître : les matelots réunionnais sont beaucoup moins payés que ceux de la métropole. A terme, les armateurs peuvent être tentés de se débarrasser des Malouins qui constituent l'essentiel des équipages.

Les marins du *Zélande* faisant route vers la France se demandaient aussi quelle serait leur rémunération. D'ordinaire ils reçoivent le cinquième de la valeur des marchandises débarquées. Avec la morue de Terre-Neuve, il n'y a jamais de surprise. Cette fois, malgré la qualité des produits ils ont peur de voir les industriels et les acheteurs faire la fine bouche. *Leur campagne expérimentale risque d'être pour eux une opération blanche. C'est dur* à accepter quand on a été absent *quatre mois de chez soi et quand* on a travaillé treize heures par jour, soixante jours d'affilée...

PIERRE CHERRUAU.

(1) D'importants crédits sont prévus dans le budget de 1982 pour la modernisation des ports à la Réunion.

PAYS DE LA LOIRE : un chantier familial joue et gagne

De notre correspondant

Nantes. — *Près de trois cents exposants*, représentant vingt-deux nations, ont participé au deuxième Salon international de la pêche, *des cultures marines, des industries et* du commerce des produits de la mer, qui était organisé, à Nantes, du 15 au 20 *septembre*.

Les rangées de stands occupés par les chantiers navals, les fabricants de moteurs, de treuils, de filets, les spécialistes du froid et des conserves ont été arpentées par des milliers de patrons, d'artisans et de marins-pêcheurs, d'armateurs, d'éleveurs de cultures marines et de mareyeurs. Les grosses firmes s'étalaient sur des dizaines de mètres de façade, les petites entreprises s'étaient parfois associées à plusieurs pour accrocher leurs enseignes dans ce Salon.

C'est le cas d'une entreprise moyenne de la région nantaise, le Chantier de construction maritime et fluviale, A. Merre, de Nort-sur-Erdre, représentée par son P.-D.G., M. André Merre, et ses deux fils associés dans la société familiale, qui emploie une cinquantaine de salariés.

Le carnet de rendez-vous a été garni pendant tout le Salon, et les contacts fructueux. Des étrangers, Africains et Sud-Américains notamment, mais aussi des patrons pêcheurs des ports de la façade atlantique, des clients amis venus voir les nouveautés et prendre date pour des commandes prochaines.

« *C'est vrai*, admet M. André Merre, *que, si on voulait forcer, on pourrait augmenter les effectifs et embaucher. Mais je ne veux pas courir le risque. Les lois de protection sociale figent une entreprise. Ici, on travaille à court terme, un ou deux ans. Si j'augmente mon personnel et qu'un creux arrive, je vais devoir tirer les prix pour assurer du travail... vendre à perte... et finir par mettre la clé sous la porte.* »

Le « risque d'entreprendre », M. André Merre affirme qu'il l'a *chevillé au corps pour l'avoir* hérité de son père. Mais les années et l'expérience lui ont enseigné de ne se hasarder que sur des risques calculés.

C'est son père, en effet, qui a lancé l'affaire en 1921 en créant un atelier de forge. L'apparition de la soudure a obligé à une première conversion quelques années plus tard. L'atelier, qui se trouvait en bordure du canal de Nantes à Brest, s'est lancé dans la réparation du matériel flottant fluvial. La guerre a endommagé et détruit la plus grande partie des embarcations. L'entreprise s'est alors lancée dans la construction de péniches et de barges. En 1966, après avoir obtenu des services de l'équipement la certitude que le trafic fluvial allait être privilégié, M. André Merre porte de 700 m2 à 7 000 m2 la surface de ses ateliers. Le déclassement des canaux de l'Ouest est prononcé avant l'inauguration de sa nouvelle usine.

Un équilibre

Troisième conversion ! M. André Merre se met alors à construire des dragues et des barges pour l'extraction et le transport du sable de Loire..., une activité interdite depuis l'an passé en raison de la dégradation du lit du fleuve. Depuis 1973, le chantier Merre a pris rang parmi les *constructeurs de petits chalutiers*, ceux d'une vingtaine de mètres. Les bateaux à la coque d'acier sont faits ici sur mesure, y compris les treuils. Une vingtaine d'unités pêchent aujourd'hui à travers le monde.

Le chantier a réussi à trouver un équilibre entre son effectif et son plan de charge : quelques *grosses embarcations fluviales* (sabliers et pétroliers d'un millier de tonnes) et des petits chalutiers sont en permanence couchés sur le carnet de commandes et assurent le plein emploi à plein temps de tous les corps de métier de l'entreprise, qui possède même son propre bureau de dessin.

M. André Merre résiste à la *pression de ses fils, qui* voudraient informatiser, acheter ordinateurs et tables traçantes. Pour lui, le moment n'est pas bon pour investir. La période est incertaine, mieux vaut attendre. Il s'est même refusé, ces dernières années, à puiser dans le vivier de main-d'œuvre gratuite du plan Barre.

Impossible d'avoir plus de commandes de chalutiers. Les petits *patrons pêcheurs ne peuvent* signer que si leurs dossiers de crédit... et de subvention sont acceptés. Or les responsables qui décident s'arrangent pour répartir les commandes entre les chantiers, après avoir regardé de près le plan de charge de chacun.

Il y a quelques années, les chantiers Merre se trouvaient en situation financière difficile. « *J'ai remis dans le circuit de l'entreprise tout ce que j'avais économisé... et c'est reparti. Mais j'avais eu la possibilité d'épargner avant. Sans cela, je n'aurais plus eu qu'à déposer mon bilan.* » Si c'était à refaire, M. André Merre — après un moment de réflexion — affirme qu'il le referait : « *C'est ça le tempérament industriel... Mais que le gouvernement nous laisse libres de nos mouvements !* »

Les mesures annoncées par M. Mauroy sur la transmission des entreprises *familiales* n'ont pas frappé M. Merre. Ce qui lui importe, c'est d'être le patron chez lui ; d'aller en vacances en Guadeloupe si bon lui semble, car il espère en profiter pour vendre un chalutier là-bas ; de se débrouiller aussi pour construire gratuitement un bateau-école à ce petit pays d'Amérique du Sud qui veut d'abord former des pêcheurs avant de passer commande de vingt-quatre petits chalutiers.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

BRETAGNE : Belle-Ile apprend à élever les poissons en cage

De notre correspondant

Vannes. — Il y a un an, REP-Marine, société ayant son siège à Nantes, s'installe à Port-Deuborch sur la commune de Sauzon à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan). Elle a le soutien des comités locaux des pêches de Quiberon, de Belle-Ile et de l'Association des pêcheurs artisans du Sud-Bretagne.

Sur une surface de 1 hectare et par 20 mètres de fond, enfermés dans des cages en filets spéciaux de 15 mètres de long sur 10 mètres de large, douze mille cinq cents truites arc-en-ciel et quelques échantillons de turbots vivent et prospèrent là et ce, depuis le mois de mars, dans une eau dont la température oscille entre 8 et 13 degrés.

Ils sont surveillés par des plongeurs qui pénètrent à l'intérieur de cette immense nasse par un sas. Innovation également, un pipe-line sous-marin alimente directement ce cheptel sous-marin depuis le rivage par propulsion.

Cette expérience unique en France a *été surveillée avec intérêt* par une équipe du CNEXO de Brest.

A l'origine de cette expérience d'élevage sous-marin, un homme, M. Rodolphe Streichenberger. Passionné d'aquaculture, il *s'est intéressé aux différentes expériences* faites en ce domaine sur *le littoral. Avec quelques amis*, il a fondé cette société. Pour l'heure il est optimiste car les sites aquacoles ne sont pas nombreux, et, grâce à son procédé, *ils peuvent* être développés presque partout près du rivage.

Il *fournit le matériel* : reste aux propriétaires à y placer leurs *poissons ou crustacés. D'ailleurs* les pêcheurs du lac Léman lui ont passé commande pour installer ses enceintes sur le lac. Là, un élevage de truites et d'ombles chevaliers va être expérimenté. Ce dernier poisson a quasiment disparu du lac depuis environ une dizaine d'année, victime de la pollution. Le conseil général de Haute-Savoie a débloqué des crédits pour cette coopérative de pêcheurs et s'intéresse de près à l'initiative.

Et les inconnues ?

Jusqu'à présent la technique utilisée dans les vingt-six fermes *aquacoles recensées sur le littoral* breton et normand est identique : *le poisson est élevé dans des cages* immergées à quatre ou cinq mètres. *Celles-ci sont relevées deux* fois par jour pour l'alimentation *des animaux. Trois cages aquacoles* sont immergées à des profondeurs de vingt mètres : deux au Guilvinec et une à Concarneau (*Finistère*), *mais les problèmes* de nourriture restent difficiles car on doit opérer depuis la surface.

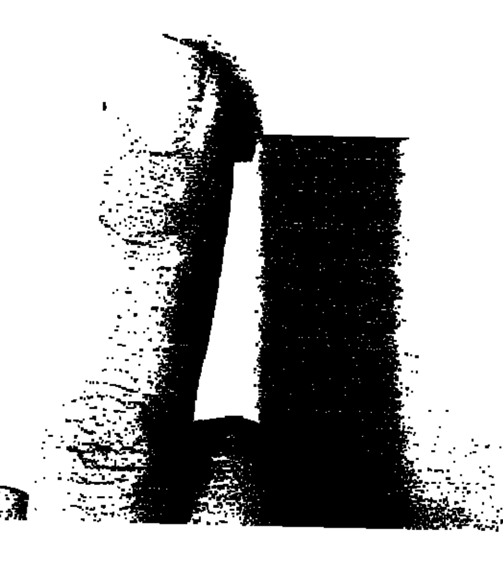
En 1980, la production française de truites arc-en-ciel était de 480 tonnes, dont la moitié en rade de Brest, fournie par le groupement des aquaculteurs du Ponant. *Cent tonnes de saumons* coho (saumon du Pacifique) ont aussi *été produites en France*. C'est la Norvège qui remporte la *palme avec 12 000 tonnes en 1980* (il est vrai qu'elle bénéficie de sites exceptionnels avec les fjords).

Le développement de l'aquaculture (10 000 à 15 000 tonnes pourraient être produites uniquement en rade de Brest) permettrait d'intensifier la production *de ces espèces nobles qui se vendent bien*. L'année passée, les activités *aquacoles ont* représenté la deuxième source du déficit de la balance commerciale des produits de la mer. Elles représentent près de 19 % du déficit global, soit 500 millions de francs. Les progrès de la salmoniculture sont trop lents en France pour espérer résorber celui-ci rapidement.

Cette expérience d'aquaculture « off-shore » ne devrait pas rester à ce premier stade, aussi l'avenir dira si M. Streichenberger a su mettre en place un système fiable.

MICHEL LORET.





هكذا من الاصل

Le Monde

économie

SOCIAL

IMMIGRÉS

Le problème des « sans-papiers » n'est encore que partiellement résolu

Le Sénat examine à partir de ce mardi 22 septembre, en première lecture, trois projets de loi concernant la nouvelle politique d'immigration. Le premier définit les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, le deuxième a trait aux associations dirigées en droit et en fait par des étrangers, le troisième est relatif à l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière. Ceux-ci, en vertu d'une circulaire interministérielle, avaient été invités, dès cet été, à régulariser leur situation.

Les travailleurs sans papiers sont déçus, les employeurs dans l'expectative et l'administration à l'épreuve. Tel est le premier bilan de l'application de la circulaire interministérielle du 11 août sur la régularisation de la situation des immigrés « clandestin ».

M. Autain, secrétaire d'Etat, chargé des immigrés, déclarait peu avant le 31 août, jour d'ouverture des bureaux de régularisation : « *L'opération de régularisation va permettre à trois cent mille « sans-papiers » de sortir de leur situation de non-droit* » (*le Monde* du 29 août).

Au moment où le Sénat commence à débattre du projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France — ce mardi 22 septembre, — on peut dresser un premier bilan de l'application de la circulaire du 11 août : le problème des « sans-papiers » ne sera résolu que très partiellement lors de la fermeture des bureaux de régularisation, le 31 décembre. Prendront place alors sur le marché du travail les « clandestins de la deuxième génération ».

Deux conditions sont nécessaires pour la régularisation : être entré en France avant le 1er janvier 1981 et bénéficier d'un « emploi stable ». Les quelque cinquante travailleurs égyptiens du Marché du travail, une société de publicité de Montrouge, dans les Hauts-de-Seine, remplissaient ces deux exigences. Mais l'employeur n'a pas voulu signer de contrat de travail. Après une semaine de grève et deux jours de jeûne, un accord était conclu. La simple signature transformait *ipso facto* les « clandestins » en « réguliers ». Comment peut-il en être autrement maintenant que le rapport de force est inversé ?

D'un côté, l'employeur « *responsable* » d'un « *très bel exemple de marchandage de travail* », selon l'administration. De l'autre, la détermination des « sans-papiers » payés de 80 à 120 F par jour pour dix à douze heures de travail.

Les « clandestins » n'étaient pas seuls. L'inspecteur du travail, le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, le secrétaire d'Etat aux immigrés, soutenaient leur action. Au cabinet de M. Autain, on assure être intervenu « *dès le début* ». Ce cas est unique, pour l'instant, mais révélateur d'une situation nouvelle : avec la circulaire du 11 août, les immigrés sans papiers ont le droit pour eux.

A Paris, 1 200 personnes se présentent chaque jour à l'un des onze bureaux de régularisation. Au 17 septembre au soir, 1 468 dossiers complets comportaient un contrat de travail. Selon la préfecture de police, ce chiffre devrait atteindre 2 000 à 2 500 à la fin de septembre.

Les dossiers incomplets seront transmis à une commission *ad hoc* qui statuera. La première carte de travail, qui conditionne l'octroi presque automatique d'une carte de séjour, ne sera délivrée que vers la mi-octobre après décision de la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre.

Ces démarches sont individuelles ou collectives, mais l'exemple de Montrouge montre l'efficacité d'une action collective. Le secrétaire d'Etat aux immigrés l'a compris et compte beaucoup sur les syndicats et les associations pour faire le relais avec les « sans-papiers ». D'autre part, le travail de l'administration s'en trouve facilité. L'immigré n'a pas à affronter un préposé tatillon ou trop pressé.

L'administration joue le jeu ; les syndicats et les associations aussi : à l'échelle nationale, la C.F.D.T. a transmis 6 000 dossiers environ depuis début septembre. La C.G.T. fait le compte ; à Nice, par exemple, elle relève 830 nouveaux adhérents pour 850 dossiers. La Maison des travailleurs immigrés, le quartier général des étrangers à Paris, a instruit 10 000 dossiers dans toute la France, dont 2 000 pour la capitale et la région parisienne.

Les immigrés ont le droit pour eux, mais les « sans-papiers » sont-ils pour autant « *sortis de leur situation de non-droit* », selon l'expression de M. Autain ?

« *Oui, mais pas tous* », disent les syndicats et les associations de défense des immigrés, qui se rejoignent également dans les critiques apportées à la circulaire. Tous les cas ne sont pas prévus : les intérimaires, les saisonniers, les marchands ambulants, les employés de maison, ne bénéficient pas de la régularisation.

Par définition, ils ne correspondent pas au critère « d'emploi stable ». La circulaire ne les prend pas en compte. Pour ce qui concerne les travailleurs temporaires, le gouvernement se refuse à favoriser la création d'autres sociétés d'intérim.

Une mise en garde de la C.F.D.T.

Dans la pratique, qu'en est-il de la régularisation ? Exemple type : Hassan B... est Malien, employé comme manutentionnaire dans une petite entreprise de la région parisienne. Son patron refuse de lui signer un contrat de travail à durée indéterminée. Licenciement ou plutôt renvoi.

Depuis, la journée d'Hassan B... est semblable à celle de beaucoup de « sans-papiers » victimes de leur employeur. Levé à 5 heures, il prend le métro et se dirige « vers la campagne », Le Bourget, Roissy, proposer ses services de manutentionnaire.

Réponse fréquente : « *Pas de travail* » ou « *L'A.P.S. ne suffit pas* ». En effet, avant la circulaire du 11 août, une autre directive, en date du 6 juillet, autorisait l'administration à délivrer aux « sans-papiers » une « *autorisation provisoire de séjour* » (A.P.S.) de trois mois.

Entre le 29 juillet et le 27 août, 22 775 « A.P.S. » de ce type ont été « distribuées » à Paris... « *à qui nous les demandait* », précise Maurice Lacoste, directeur de la police générale.

Pour protester contre cette situation, la C.F.D.T. a adressé, lors de la dernière réunion de la commission nationale de la main-d'œuvre étrangère, le 18 septembre, « *une mise en garde solennelle devant la résistance des employeurs* ». Au syndicat, on assure que l'attitude de certains employeurs ne se limite pas au renvoi, mais peut aller jusqu'à la menace corporelle (comme c'est le cas dans l'affaire de Montrouge), voire au chantage.

La C.F.D.T. rapporte qu'un employeur du Vaucluse — où les saisonniers agricoles sont nombreux — a fait payer 400 F une « promesse » de contrat de travail. Selon le syndicat, réduire la précarité de condition des travailleurs immigrés nécessite « *une plus grande répression contre les patrons clandestins* » et une coordination à l'échelle européenne.

Les responsables syndicaux ont d'ailleurs rencontré toute une gamme d'employeurs clandestins. Cela va du directeur de société qui accompagne un « sans-papiers » au bureau de régularisation jusqu'à celui qui renvoie purement et simplement son employé.

Entre les deux extrêmes, les syndicalistes s'emploient à « rattraper » le conflit, quitte à ce que le patron verse des indemnités de « licenciement ». Certes, l'employeur a jusqu'à la fin de l'année avant d'être poursuivi pour revenir à une situation juridique normale pour lui-même et son employé. Mais la C.F.D.T. dénonce la « *tactique de l'attente* » de certains, qui renvoient leurs « *clandestins* » et réembaucheront en 1982.

La « mise en garde » syndicale fait place à l'opposition virulente des associations d'immigrés. La confiance des premiers jours s'est changée en déception.

Au collectif S.O.S. refoulement, qui regroupe une trentaine d'organisations de défense des immigrés, on refuse tout « *statut de l'immigré* ». Ses responsables qualifient de « *pure démagogie* » la circulaire du 11 août. Ils estiment que le gouvernement a pris une « *décision discriminatoire et raciste* », car « *80 % des sans-papiers* » *ne pourront pas apporter la preuve d'un emploi stable* » et resteront sans carte de séjour.

Ce collectif prévoit pour le 1er janvier 1982 « *des expulsions et des refoulements en masse. On va vers l'affrontement sans gaieté de cœur* ». — C. T.

● *Grève des dockers.* — La Fédération nationale des ports et docks (C.G.T.) appelle les ouvriers dockers de tous les ports, à cesser le travail vingt-quatre heures le 23 septembre. Elle explique cette décision en indiquant : « *Une réunion paritaire s'est tenue au siège patronal de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) le 18 septembre 1981, pour discuter de l'augmentation des salaires des ouvriers dockers. Aucune négociation n'a été possible. L'attitude du président de l'UNIM correspond aux directives du C.N.P.F. qui sont l'intransigeance et le refus de négocier.* »

PRESSE

● *Grève sauvage au « Quotidien de Paris ».* — La direction du *Quotidien de Paris*, dans un communiqué publié mardi matin 22 septembre, élève « *une solennelle protestation contre l'atteinte caractérisée aux libertés* » que constitue, pour elle, le retard apporté dans la parution des éditions parisiennes du journal, par un arrêt de travail « *sans préavis* » des ouvriers du Livre de l'imprimerie Poissonnière. La direction du journal, qui déclare avoir été « *mise ce matin devant le fait accompli* », dénonce « *la brutalité d'une méthode qui ne vise qu'à étouffer un journal indépendant, dont depuis quelques mois les positions ont souvent été critiques à l'égard du nouveau régime socialo-communiste* ». Les délégués de l'atelier de fabrication font, pour leur part, simplement état du refus de M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, de s'expliquer sur son intention de « *quitter le le circuit de la presse parisienne* », projet qui conduirait à des suppressions d'emplois. On a voulu « *pénaliser* » cette absence de dialogue.

CONJONCTURE

M. MAUROY : nous voyons s'organiser le front de tous ceux qui n'acceptent pas le changement

Au cours d'interviews qu'il a accordées, lundi 21 septembre, au journal de la mi-journée sur France-Inter et au journal du soir sur TF 1, M. Pierre Mauroy a précisé que le rapport de la commission du bilan sera achevé en novembre. Le pré-rapport qui a été remis lundi au premier ministre est, a indiqué celui-ci, un travail d'experts, « *qui ont travaillé dans une indépendance totale* » et qui ne sont pas des « *procureurs* ». « *Lorsqu'ils parlent de l'emploi ou de l'inflation, comment voulez-vous qu'ils puissent dire des choses agréables ?* », a déclaré M. Mauroy.

Interrogé sur les mesures de défense du franc, M. Mauroy a déclaré : « *Nous vivons une période de grands bouleversements sur le plan international. Nous n'avons jamais manqué de souligner les dérèglements inadmissibles de la vie internationale.* » Il a ajouté : « *Il vaut mieux que le dollar descende, plutôt que de le voir monter. Ceci a une répercussion très directe sur le prix de l'énergie. J'ajoute que lorsque je vois les titres d'une certaine presse parler de dévaluation, eh bien ! je dois dire que, en ce qui concerne le dollar, par rapport aux monnaies européennes et particulièrement par rapport au franc, ce n'est pas tout à fait d'une dévaluation qu'il s'agit.* » Ensuite, M. Mauroy s'est prononcé pour une concertation européenne.

Au sujet des déclarations de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., à l'hebdomadaire *le Point* (*le Monde* du 22 septembre), le premier ministre a déclaré : « *Les Français ont choisi ceux qui doivent les diriger. (...) Ça plaît aux uns, ça ne plaît pas aux autres. (...) Personne ne peut attendre de nous de faire au gouvernement une politique qui soit contraire à ce que nous avons annoncé. Tous ceux qui parlent comme s'ils nous demandaient de laisser place aux autres, ceux-là n'ont pas de chances d'être entendus. Nous voyons fort bien (...) comment est en train de s'organiser le front de tous ceux qui n'acceptent pas le changement.* » M. Mauroy a précisé : « *Nous sommes prêts à prendre d'autres dispositions qui ne viendront pas contredire notre volonté de taxer les grandes fortunes, mais qui permettront à ceux qui possèdent l'outil de travail de faire davantage pour l'emploi, davantage pour l'investissement.* » « *M. Mitterrand précisera quelles sont ces dispositions dans sa conférence de presse de jeudi* », a-t-il ajouté.

Le premier ministre a indiqué que les projets du gouvernement et les propositions du Conseil d'Etat pour ce qui concerne l'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisées ne sont pas très différents. En revanche, a-t-il ajouté, « *il ne peut être question de nationaliser les banques étrangères* ».

Le maintien du pouvoir d'achat

M. Mauroy a ajouté : « *Nous voulons concilier l'économie de marché avec notre volonté d'instaurer le droit au travail, la possibilité pour chacun d'avoir du travail (...). L'industrie française, même si elle repart très vite aujourd'hui, n'arrivera pas à créer le nombre d'emplois suffisant pour donner du travail à tout le monde. Il est clair qu'il faut trouver une croissance nouvelle (...), mais, en même temps, nous sommes pour un nouveau partage du travail.* »

M. Mauroy s'est prononcé pour le maintien du pouvoir d'achat. Il a indiqué que des mesures seront prises pour améliorer la rémunération de l'épargne (livrets A) et que « *si le dollar continue à baisser, il y aura des répercussions* » dont le gouvernement tiendra compte en prenant « *des dispositions favorables aux consommateurs* » sur le prix de l'essence.

Le rythme des défaillances d'entreprises reste élevé

Le rythme des défaillances d'entreprises reste élevé. Nombre de sociétés continuent d'annoncer des plans de licenciement.

● *En Alsace*, une entreprise strasbourgeoise de machines-outils, la société Spiertz, a annoncé le licenciement de cent trente personnes. Cette entreprise, spécialisée dans la construction de presses à emboutir, qui a vu en l'espace d'une année son effectif diminuer de plus de la moitié (de cinq cent cinquante à deux cent cinquante salariés), compte prochainement s'associer avec la société américaine Calf et Western.

Cette dernière lui ouvrirait son réseau commercial en échange d'une coopération technique.

— La direction de la maroquinerie Menzer, de Sélestat (Bas-Rhin), a décidé de mettre trois cent quatre-vingt-dix de ses quatre cent soixante-sept salariés en chômage partiel, à raison de trois jours par semaine, en septembre. L'entreprise, l'un des premiers producteurs français d'articles scolaires, connaît de nombreuses difficultés en raison de la concurrence des pays asiatiques et aussi de ceux du Comecon.

— Les soixante-quatre salariés des établissements Germain-Motte, une filature installée à Stoswihr, près de Mulhouse, ont été licenciés après le dépôt de bilan de l'entreprise.

● *A Grenoble (Isère)*, la société Karting, spécialiste du vêtement féminin, a demandé à l'inspection du travail l'autorisation de licencier cent cinquante personnes sur les quatre cent soixante-dix que compte l'entreprise. La C.G.T. met en doute les arguments de la direction concernant la concurrence étrangère ; elle demande la publication des comptes de la société.

● *A La Rivière-de-Mansac (Corrèze)*, le directeur de la Paumellerie électrique, qui travaille en sous-traitance pour l'industrie automobile, a présenté un plan de licenciement de cent vingt personnes, dont quarante-trois départs à la préretraite.

● *A La Trinité (Alpes-Maritimes)*, la société Vernier-Suderic, employant trois cent quatre-vingts salariés fabriquant des machines-outils, annonce la mise en chômage partiel d'une trentaine d'ouvriers à la fin de septembre.

● *A Blanzy (Saône-et-Loire)*, l'usine Michelin a pris des mesures de chômage partiel pour les mille huit cent quatre-vingt-dix employés de l'entreprise, du mois d'octobre au mois de janvier.

● *A Châteauroux (Indre)*, la direction départementale du travail a autorisé la société Balsan (filiale du groupe Bidermann) à licencier cinquante-six personnes (vingt-neuf, âgées de plus de cinquante-cinq ans, seront mises en préretraite). La société, qui fabrique des moquettes et des vêtements professionnels, emploie neuf cents personnes au total.

● *Près de Quimperlé (Finistère)*, à la suite du dépôt de bilan de l'entreprise de construction Guern-Sinquin de Bannalec, une procédure de licenciement est engagée. Elle concerne quatre-vingts employés. Mise en liquidation de biens, l'entreprise aurait un déficit de 3 millions de francs. Les artisans sous-traitants se sont regroupés au sein d'un comité de défense afin d'assurer leurs intérêts.

● *Dans le Territoire de Belfort*, la société les Fils isolés et isolants de Delle (U.D.D.-FIM) — filiale du groupe suisse Isola — a annoncé le licenciement de quatre-vingt-sept salariés. C'est la cinquième compression de personnel dans l'établissement depuis 1977, qui comptait à cette époque mille trois cent dix-sept employés contre neuf cents à présent.

● *A Besançon* (Doubs), la mise en règlement judiciaire de l'entreprise Boillon entraînera quarante suppressions d'emplois dans les succursales d'Audincourt (Doubs) et de Vesoul (Haute-Saône) ainsi qu'à son siège de Besançon. Trente licenciements avaient déjà été effectués en avril. Commerce en gros de fournitures industrielles et de pièces de rechange automobiles, la société Boillon comptait cent dix employés avant qu'elle ne connaisse des difficultés de trésorerie.

● *A Annecy (Haute-Savoie)*, la société Fusalp, du groupe Empain-Schneider, qui emploie huit cent cinq personnes à la confection de vêtements de sports d'hiver, a présenté un plan de licenciement concernant deux cent vingt-cinq salariés de l'usine de La Balme (Haute-Savoie) et du siège social d'Annecy. La direction de Fusalp a d'autre part déposé une plainte contre la C.G.T. qui avait, le 18 septembre, déversé sur la chaussée des vêtements importés d'Asie (*le Monde* du 23 septembre).

● *Au Crédit agricole*, selon la C.F.D.T., la souscription de contrats avec des sociétés de nettoyage par une trentaine de caisses régionales menace l'emploi de plusieurs centaines de femmes qui assurent l'entretien des agences.

AGRICULTURE

LA CRÉATION D'UN OFFICE SERAIT BÉNÉFIQUE A L'ÉCONOMIE LAITIÈRE FRANÇAISE

nous déclare le président du Milk Marketing Board britannique

Le débat sur le prix du lait, ou plutôt sur la répercussion aux producteurs de la hausse décidée à Bruxelles le 1er avril, a entraîné une controverse sur la nécessité, ou non, de créer un office du lait en France. Le gouvernement ainsi que les syndicats de gauche de l'agriculture et ceux de l'agro-alimentaire y sont favorables. Le syndicalisme traditionnel préférerait démontrer l'inanité de cet office par le bon fonctionnement de l'interprofession. Sir Stephen Roberts est président depuis 1977 du Milk Marketing Board, l'office du lait britannique. Nous l'avons interrogé alors qu'il était de passage à Aumale (Seine-Maritime). Il y visitait l'usine de la coopérative laitière de Haute-Normandie (groupe Nova), spécialisée dans la conception et la fabrication de beurres enrichis aux protéines de lait, dont l'utilisation devrait pouvoir être étendue dans les programmes alimentaires pour les secours d'urgence.

• Les producteurs britanniques ont-ils obtenu la répercussion intégrale de la hausse décidée à Bruxelles, et qui pour la Grande-Bretagne était de 9 % ?

– Non, l'augmentation n'a été que de 7 %, parce que le marché n'était pas là pour 9 %. Nous y arriverons d'ici deux à trois semaines, du fait de l'amélioration du marché des produits de transformation et de la hausse, sur le marché mondial, de la poudre et du beurre.

– Pensez-vous que les importations de beurre et de poudre de lait en provenance de Nouvelle-Zélande qui désorganisent un marché européen déjà excédentaire, pourront durer longtemps encore ?

– Pour le Milk Marketing Board, elles ne devraient pas être prolongées, mais, pour la Grande-Bretagne, ces importations continueront, car notre pays est très attentif à l'aspect politique de l'équilibre dans le Pacifique, équilibre auquel la santé économique de la Nouvelle-Zélande contribue.

– Etes-vous prêt à soutenir à Bruxelles la demande du groupe Nova pour que les beurres enrichis aux protéines de lait soient inclus dans la réglementation communautaire comme produits laitiers destinés à l'exportation vers les pays en voie de développement ?

– Je crois que ce produit qui élargit le marché est une bonne chose pour l'industrie laitière européenne. Mais je ferai une observation. Il ne faut pas attendre l'aide européenne pour faire la démonstration que la productivité, et donc la baisse des coûts, peut être améliorée.

– Que pensez-vous de la création d'un office du lait en France ?

– Nous ne sommes pas ici pour donner des leçons mais pour apprendre. Toutefois, un office ferait du bien à l'économie laitière française. Au lieu d'avoir un marché fragmenté, il serait mieux d'avoir une autodiscipline, comme pour le Milk Marketing Board. Cette autodiscipline s'applique à tous les secteurs de la branche, et les consommateurs bénéficient de la stabilité.

– Et pensez-vous alors qu'il faille adopter un système de quota de production ?

– Si c'est absolument nécessaire, oui ; mais sur la base d'un quota par usine. Nous avons bien étudié le système canadien des quotas par exploitation et nous sommes contre. Le quota, en fait, est un signe de faiblesse ici et là. *(M. Roberts montre du doigt son biceps et son cerveau).*

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.



ÉNERGIE

Avant le débat parlementaire

Les pronucléaires sur la défensive

Dire qu'aucun débat sérieux n'a jamais eu lieu sur les différents problèmes posés par l'approvisionnement énergétique de la France – et son programme nucléaire – serait faux : de très nombreuses réunions publiques ont eu lieu depuis 1974 sur ces questions. Mais elles n'ont été que fort rarement contradictoires : elles rassemblaient soit des « gens sérieux », entendons par là les experts du Commissariat à l'énergie atomique, de Framatome, d'E.D.F., des milieux économiques traditionnels ou de l'administration ; soit des contestataires de tous bords, souvent contraints, faute de contre-experts français incontestables, de faire venir de par-delà les frontières divers spécialistes de la chose antinucléaire. Les « vrais experts » dédaignaient les « écolos » et ceux-ci le leur rendaient bien, jugeant par principe souvent abusif qu'un scientifique officiel ne peut, du fait même de sa dépendance hiérarchique, qu'être suspect de partialité.

Le groupe de Bellerive, constitué à Genève par une douzaine de personnalités de grand renom, présidé par le prince Aga Khan, peut donc se targuer d'avoir réussi une sorte de tour de force ; du 16 au 17 septembre, il a rassemblé, au palais de l'UNESCO à Paris, plusieurs dizaines d'experts des deux bords, venus s'expliquer dans des débats souvent animés mais toujours de bonne tenue sur le thème « Energie et société ».

Il était assurément assez inédit de voir se succéder au micro et parfois dialoguer l'« establishment pronucléaire » français – directeurs et ingénieurs du C.E.A. et d'E.D.F., – M. Lalonde – vedette écologique – ou des « scientifiques critiques » : chercheurs du groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie électronucléaire (G.S.I.E.N.), voire des stars du *jet set* antinucléaire mondial – l'Américain Amory Lovin ou l'épidémiologiste anglaise Alice Steward. Le tout sous le patronage de l'Académie des sciences qui avait délégué pour l'occasion une bonne dizaine de ses membres. La distribution serait encore incomplète si l'on ne mentionnait le directeur général de l'UNESCO, le ministre français de l'énergie, son directeur de cabinet, un parlementaire de la nouvelle majorité et un ancien parlementaire de l'ancienne majorité.

Une justification d'ordre économique

Rien, à la vérité, n'a vraiment été dit de nouveau. Ce qui l'était c'était surtout de voir les « pro » contraints de s'expliquer sur les arguments quelquefois pertinents des « anti ». Les débats furent ainsi particulièrement vifs mercredi sur le retraitement et les surgénérateurs : on peut stocker pendant des dizaines d'années des combustibles irradiés, soutint un scientifique du G.S.I.E.N., projets étrangers à l'appui. Pas du tout, assurèrent de hauts responsables du C.E.A., partisans du retraitement et de la vitrification des déchets les plus radioactifs ; seule solution, soulignèrent-ils, qui soit aujourd'hui testée de façon vraiment opérationnelle. Le lendemain, M. Paul Quilès, président de la commission spéciale de l'Assemblée, qui prépare le débat sur l'énergie, devait, à Cherbourg après avoir visité l'usine de la Hague, regretter que les possibilités autres que le retraitement n'aient pas été sérieusement examinées (*le Monde* du 19 septembre)...

Pourquoi ne l'ont-elles pas été ? Un autre « scientifique critique », chercheur grenoblois, avait apporté ce que certains peuvent considérer comme une explication : considérer le retraitement comme inéluctable pour des raisons liées à la gestion des déchets – et donc traiter le plutonium comme un simple sous-produit des réacteurs nucléaires classiques – est la seule façon de justifier économiquement le coût des surgénérateurs : si l'on impute le prix du retraitement au coût de fonctionnement des surgénérateurs – au lieu de le faire supporter par le nucléaire « classique », – les surgénérateurs ne seront pas rentables tant que les cours de l'uranium n'auront pas atteint des sommets hautement improbables, estime ce chercheur. Justifiant presque ce raisonnement, le « père » des surgénérateurs français, M. Venfryes, directeur des applications industrielles nucléaires du C.E.A., ne put que répondre, finalement, qu'il fallait continuer les surgénérateurs... parce que la technologie française est en avance sur les autres. Les débats pourtant montrèrent à loisir qu'un tel message, sur la valeur intrinsèque d'une technologie fût-elle en avance, a désormais cessé de porter dans les milieux qui refusent aujourd'hui le productivisme aveugle.

Cette position sur la défensive des partisans du nucléaire, qui ont souvent inspiré, et toujours soutenu la politique du précédent septennat, est aujourd'hui patente. Leur présence, en si grand nombre et de telle qualité, en un tel débat, était en soi un aveu de leur inquiétude face au projet du gouvernement.

Les conditions d'un vrai débat

Beaucoup se demandent où l'on va. Ils ne craignent pas de sortir de leur réserve traditionnelle pour asséner leurs arguments sur la place publique : au début de la semaine, une fuite a permis à la presse de publier les extraits d'un plaidoyer en faveur du retraitement, remis au ministère de l'énergie par le C.E.A. et la Compagnie générale des matières nucléaires (*le Monde* du 15 septembre). Fuite aujourd'hui considérée comme providentielle, puisque, en fin de semaine, la COGEMA, elle-même, diffusait le document en question.

Jamais les conditions d'un vrai débat sur l'énergie n'ont été si bien remplies. Mais les travaux du colloque du groupe de Bellerive ont montré, s'il en était besoin, la complexité et l'imbrication des enjeux et des problèmes. On peut craindre, à ce titre, que le délai disponible pour la préparation du débat parlementaire sur l'énergie n'apparaisse bien court.

Le Parlement devrait être bientôt, suivant la promesse de M. Mitterrand, doté d'un comité d'évaluation des choix technologiques lui donnant les moyens d'un jugement mieux éclairé, en particulier par des expertises indépendantes. L'énergie, plus que tout autre sujet peut-être, mérite à coup sûr un examen approfondi et, sans doute, un temps pour la réflexion, et la contre-expertise.

XAVIER WEEGER.

Nucléaire

LA C.F.D.T. NE PARTICIPE PAS AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION DE LA HAGUE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Installé le 21 septembre par le sous-préfet à la présidence de la commission d'information locale créée autour de La Hague par le ministre de l'énergie, M. Louis Darinot, député (P.S.) de Cherbourg, a répondu par la négative aux demandes exprimées par la C.F.D.T.

Tout en se *disant* prêt à y travailler de manière constructive, ce syndicat avait en effet décidé de suspendre sa participation, sauf à obtenir un deuxième membre au sein de la commission.

La C.F.D.T. réclame également la nomination d'un « *scientifique* » de son choix au côté des cinq universitaires ou spécialistes désignés par le ministre, et la présence de tous les syndicats représentatifs du Nord-Cotentin, y compris les syndicats agricoles.

Telle qu'elle se présente, la commission d'information de la Hague comporte vingt-neuf membres dont quinze élus. Les syndicats sont au nombre de quatre — C.G.T., F.O., C.G.C., et personnel autonome de l'énergie nucléaire (S.P.A.E.N.), — en attendant la C.F.D.T. qui voudrait être représentée à la fois à l'échelon de l'usine et à l'échelon local. Les associations représentées sont le comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire, le comité régional d'étude pour la *protection et l'aménagement* de la nature, le comité contre la pollution atomique de la Hague et la Confédération syndicale des familles.

La commission a *déjà décidé* de créer trois groupes de travail chargés de contrôler la sécurité des travailleurs de l'usine, la sécurité de l'environnement et l'information à *fournir aux élus* et à la population.

Une visite des installations du centre de retraitement de la Cogema a été décidée pour le 26 octobre, au cours de *laquelle* seront entendus les membres du comité d'hygiène et de sécurité.

« *Il ne faut ni exagérer ni minimiser la portée de nos travaux* », a déclaré M. Darinot. Les missions que s'est fixées la commission lui donneront la faculté de dire s'il faut retraiter et stocker les combustibles irradiés comme l'auraient souhaité certains commissaires. — R. M.

● *Etats-Unis : feu vert pour la mise en activité de la centrale de Diablo-Canyon.* — La commission de réglementation nucléaire (N.R.C.) a donné, le 21 septembre, l'autorisation de mettre en activité la centrale nucléaire de Diablo-Canyon, en Californie. La compagnie électrique a décidé la mise en route « immédiate » du processus de chargement du réacteur. De nombreuses manifestations se déroulent devant les portes de la centrale depuis une semaine. — *(A.F.P.)*

● *Accord entre la C.E.E. et l'Australie sur l'utilisation de l'uranium.* — La Communauté économique européenne a signé, le *21 septembre*, avec l'Australie un accord sur trente ans portant sur les modalités de vente d'uranium australien à la C.E.E.

Cet accord, qui a nécessité des négociations d'une *durée de plus* de deux ans, interdit l'utilisation d'uranium australien à des fins militaires ou pour la fabrication d'explosifs, a annoncé la commission européenne. *Il réglemente* également, d'une manière très stricte, le traitement de l'uranium australien et ses modalités de transfert dans des pays extérieurs à la C.E.E.

La Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) seront chargées de contrôler l'application de l'accord. — *(Reuter.)*

COMMERCE

A Genève

REPRISE DES NÉGOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE

Genève *(A.F.P.)*. — Les négociations pour le renouvellement de l'accord international sur les textiles qui expire le 31 décembre ont repris le lundi 21 septembre à Genève.

Le Etats-Unis ont plaidé devant le comité textile du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pour une extension des dispositions de l'accord qui vient à échéance, afin de permettre aux pays en voie de développement, d'exporter plus facilement leurs productions d'articles textiles vers les pays industrialisés.

La position des pays de la C.E.E. — qui n'est pas encore arrêtée — est plus restrictive ; elle est en tout cas délicate à élaborer en raison du chômage que *connaissent* les pays de la C.E.E. et de la restructuration de leurs industries textiles.

Selon un porte-parole du GATT, le représentant du Japon a *indiqué que son pays* souhaitait le moins de changement possible à l'actuel accord.

AFFAIRES

M. Delélis prépare une modification de la loi Royer sur l'urbanisme commercial

M. André Delélis, ministre du *commerce et de l'artisanat, devrait* confirmer prochainement son intention de faire modifier — dans un sens restrictif — la loi Royer relative à la création des grandes *surfaces commerciales*. Il doit faire une communication à ce sujet à un tout prochain conseil des ministres.

Dans un premier temps, M. Delélis fera dresser une carte de l'équipement commercial du pays en faisant recenser tous les magasins d'une surface au moins égale à 400 mètres carrés. Une circulaire qui sera envoyée aux préfets dans les prochains jours les invitera à lancer cette enquête à laquelle seront associées, bien évidemment, les commissions départementales d'urbanisme commercial (C.D.U.C.). De même — innovation qui préfigure les pouvoirs élargis qui seront donnés aux collectivités départementales, — les *conseils* généraux seront appelés à donner leur avis une fois que ce recensement aura été fait. Il faudra, estime-t-on, quatre mois environ pour que la carte « commerciale » puisse être dessinée.

Dans un deuxième *temps*, M. Delélis devrait proposer une modification de la loi Royer. Devrait notamment être abaissé le seuil — 1 000 mètres carrés actuellement — à partir duquel l'ouverture d'un nouveau magasin serait autorisée *par* une C.D.U.C.

Cette « surface référence » paraît trop élevée au nouveau ministre, compte *tenu* de l'équipement commercial déjà existant — et en cela la loi Royer a bien canalisé l'effort entrepris depuis sept ans — et donc des besoins *nouveaux* auxquels il *faut* répondre.

M. Delélis a constaté que la réglementation pour que soit installé un nouveau commerce était souvent tournée, beaucoup plus durant les derniers trimestres *qu'auparavant, dit-on dans l'entourage* du ministre.

On donne l'exemple d'un groupe commercial qui a fait ouvrir, *dans un même département* et en même temps ou presque, quatre nouveaux magasins, chacun d'une surface légèrement inférieure aux 1 000 mètres carrés fatidiques, échappant ainsi à l'obligation de demander les autorisations « techniques » qu'il aurait dû solliciter.

Dans l'esprit de M. Delélis, il *s'agit* bien sûr d'éliminer ces « effets de seuil », mais surtout de protéger le petit commerce et plus précisément dans les zones rurales. Dans cette volonté, on retrouve en filigrane l'un des engagements qu'avait pris lors de sa campagne électorale M. François Mitterrand au sujet du commerce : s'il était élu, promettait-il, il ferait rechercher un plus juste équilibre entre les petits commerces et les grandes surfaces. Pour y parvenir, le P.S. proposait alors d'atténuer notamment les privilèges (des « grandes surfaces ») quant au calcul de la T.V.A. et quant à l'octroi de crédits fournisseurs.

Pour le moment, afin de protéger les petits commerçants, M. Delélis paraît vouloir s'en tenir à la seule arme des demandes d'autorisation, *le* « seuil » au-dessus duquel ces dernières deviendraient nécessaires pourrait être abaissé.

Toutefois, M. Delélis n'a pas encore arrêté sa religion sur ce sujet. La marge de jeu est étroite. Il ne s'agit pas en effet de condamner trop vivement la création de grandes — ou de moyennes — surfaces : ces activités sont créatrices d'emplois et elles le sont généralement dans les zones profondément touchées par le chômage. De surcroît, si le nombre des autorisations d'ouverture, de magasins augmente, les *C.D.U.C. seront encombrées* et, surtout, seraient multipliées les entraves administratives aux créations d'entreprises, entraves contre lesquelles s'est élevé clai*rement M. Mauroy* le 15 septembre dans son discours devant l'Assemblée.

Un jugement de l'ancien directeur du commerce

M. Jean Fries, qui fut jusqu'à ces dernières semaines directeur du commerce intérieur, et donc connaît fort bien la loi Royer, porte *sur son* application un jugement sévère.

Dans un article que publie *Libre service actualités* du 18 septembre (L.S.A., 91, faubourg St-Honoré, Paris 8e). Il écrit notamment : « *Je n'ai pu que déplorer que son principal volet — celui de l'urbanisme commercial — ait été peu à peu détourné de son objet et que les décisions aient été prises rarement pour des considérations d'urbanisme, encore moins en s'appuyant sur des critères économiques, mais uniquement à partir de données politiques, voire même souvent de qu'on assiste à une politisation radicale de l'urbanisme commercial et que c'est le calendrier des élections qui a déterminé en fait le rythme des autorisations et des refus. (...)*

Il ajoute : « *On doit constater (...) qu'elle a sans doute contribué à apaiser le malaise du commerce des années 1969-1973.* »

M. Fries écrit encore : « *Le commerce ne saurait être constitué de professions « fermées » ou « à statut » ; il a besoin, plus que tout autre secteur, de s'épanouir dans un climat de liberté, et de concurrence. D'autant plus que, j'ai pu le constater à plusieurs reprises, et contrairement sans doute à ce qu'avait souhaité le législateur, la loi Royer a surtout gêné, ces dernières années, les P.M.E. du commerce qui, ayant assimilé les méthodes modernes de gestion, cherchaient à se développer.*

L'acharnement des C.D.U.C. contre certaines enseignes les plus performantes du commerce indépendant associé est là pour le prouver, et les passions déchaînées par une demande d'accroissement de 200 à 300 mètres carrés de surface de vente présentée par ces commerçants, m'ont toujours semblé disproportionnées. »

Les crédits de la recherche en informatique vont augmenter de 50 % en 1982

La recherche en informatique va enregistrer une spectaculaire augmentation de ses crédits en 1982. A l'occasion de la séance d'ouverture de la traditionnelle Convention informatique, qui précède le SICOB, M. Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie, a indiqué que l'ensemble des crédits affectés à l'informatique, inscrits au budget de son ministère, augmenterait de 50 % environ, passant de 400 *millions* à 600 millions de francs, compte non tenu de l'ANVAR.

Les crédits de l'INRIA (Institut national de la recherche en informatique et en automatisme) sont majorés de 39 % (+56 % en autorisations de programme), ceux de l'Agence pour le développement de l'informatique de 37 % (+ 51 % en autorisations de programme) et ceux de la MIDIST de plus de 50 % (Mission interministérielle de développement de l'information scientifique et technique). Avec les crédits inscrits ailleurs, notamment aux budgets de la défense et des P.T.T., l'ensemble de l'enveloppe recherche pour l'informatique représentera 2 milliards de francs en 1982.

M. Chevènement a indiqué qu'il n'y aurait « *pas de pause dans l'effort* » de développement de l'informatique. Mais « *une technologie pour se développer doit bénéficier d'un environnement social favorable* » et « *le développement de l'informatique ne peut pas se faire en dehors de la société et à plus forte raison contre elle* ».

La France, qui ne peut pas « *rester en dehors du mouvement d'informatisation* », doit donc, selon le ministre, « *faire face* ». « *Dans une économie ouverte, le repliement serait fatal pour un pays comme le nôtre.* » « *Sans doute faut-il s'appuyer sur le marché intérieur. Mais la part du marché français dans le marché mondial est trop faible pour ne pas commander le choix de l'ouverture au marché international avec les coopérations qu'il implique.* »

Recensant les atouts (notamment les sociétés de services et de logiciels) et les faiblesses (retards dans les composants et les périphériques, « trous » dans le haut et le bas de gamme pour les ordinateurs) de l'industrie française de l'informatique, M. Chevènement a indiqué que « *ce retard n'était pas irréversible (...) pour peu qu'une volonté politique constante, appuyée sur des moyens appropriés, se manifeste* ». Le ministre a ainsi esquissé ce « *que pourrait être une stratégie cohérente pour l'informatique française :*

● *Renforcer les points forts : le logiciel et l'industrie des télécommunications et progresser à partir d'eux et des pôles de développement qui existent chez Matra, Thomson et C.G.E. pour promouvoir à grande échelle les produits de la télématique ;*

● *Assurer notre indépendance et développer nos capacités en matière de composants ;*

● *Assurer l'avenir de C.I.I.-H.-B. par un effort d'investissement et de recherche dont nous savons bien qu'il représentera plusieurs milliards de francs d'ici à 1985 sans grande rentabilité immédiate. L'industrie française devra apprendre à fabriquer des systèmes d'informatique de grande puissance et, pour cela, viser la cinquième génération d'ordinateurs dès la seconde moitié de l'actuelle décennie* ».

Evoquant la possibilité de conclure des « *accords équilibrés avec des partenaires européens, américains ou japonais* », M. Chevènement a précisé que cette stratégie d'alliance devait avoir « *pour effet de reconquérir le marché intérieur tout en s'alliant pour conquérir le marché mondial avec une répartition des gammes de produits qui donne à la France la place qui doit être la sienne. (...) L'aide publique ne saurait financer, comme cela est arrivé, l'importation de matériels étrangers* ».

● ERRATUM. — La société C.I.T.-Alcatel va prendre une participation de 25 % dans la firme américaine Lynch Communication, et non de 15 % comme il a été indiqué par erreur dans les premières éditions du *Monde* datées 22 septembre.

MONNAIE

Les remous monétaires et le loyer de l'argent

LE FRANC SE REDRESSE

Au lendemain des mesures prises pendant le week-end par le gouvernement français (suppression de la couverture à terme pour les importateurs et relèvement des taux d'intérêt), le franc s'est nettement redressé sur les marchés des changes : le cours du mark à Paris, qui, vendredi, avait été maintenu tout juste en dessous de son plafond de 2,4093 F par les interventions massives de la Banque de France, est retombé à 2,3750 F mardi en fin de matinée.

Réactions allemandes

Le gouvernement allemand s'est félicité de ce redressement, son porte-parole, M. Kurt Becker affirmant que *« la spéculation sur un changement de parité au sein du système monétaire européen n'est pas d'actualité »*. De son côté, M. Claus Kohler, membre du directoire de la Bundesbank, a indiqué à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung « qu'il n'y avait pas lieu de changer quoi que ce soit au S.M.E. »*.

En attendant, les importateurs français se plaignent amèrement de la suppression de la possibilité de se couvrir contre les éventuels changements de parités pour leurs achats. En revanche, signalent-ils, leurs concurrents, les filiales françaises de firmes étrangères, peuvent obtenir une couverture à terme par leurs maisons mères, qui sont en mesure de facturer leurs livraisons en francs. C'est dire que le dispositif actuel, extrêmement contraignant, ne saurait être maintenu pendant des mois. A très court terme, cependant, les spécialistes des changes estiment que les autorités monétaires, après avoir freiné la spéculation intérieure, devraient pénaliser la spéculation extérieure en faisant monter (elles en ont le moyen) les taux d'intérêt sur le marché de l'eurofranc (francs détenus par les non-résidents). Ces taux, qui étaient de 23 % à un mois vendredi dernier, et sont montés à 30 % lundi 21 et mardi 22 septembre, pourraient, pour un court laps de temps être « poussés » à 40 %, et même davantage, pour décourager les anticipations à la dévaluation du franc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,3500	5,3550	+ 120	+ 180	+ 180	+ 280	+ 200	+ 400
$ can. ...	4,4750	4,4820	− 30	+ 20	− 80	+ 20	− 350	− 100
Yen (100)	2,3680	2,3740	+ 200	+ 260	+ 410	+ 490	+1150	+1250
D.M.	2,3700	2,3750	+ 130	+ 180	+ 250	+ 300	+ 700	+ 800
Florin ...	2,1380	2,1440	+ 100	+ 140	+ 210	+ 260	+ 530	+ 680
F.B. (100)	14,5450	14,5800	−1700	−1300	−1700	−1300	−2200	−1300
F.S.	2,7600	2,7680	+ 200	+ 250	+ 350	+ 420	+ 900	+1050
L. (1 000)	4,6740	4,6830	− 900	− 600	−1250	−1000	−2750	−2300
£	9,8500	9,8700	+ 300	+ 450	+ 550	+ 750	+1300	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
$ E.-U. ..	15 1/4	15 3/4	16	16 1/2	16 1/2	17	17	17 1/2
Florin ...	10 1/2	11 1/2	12 1/4	12 3/4	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4
F.B. (100)	40	90	24	28	23	27	22	26
F.S.	6 1/2	7 1/2	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 3/4	10 1/2	11
L. (1 000)	80	130	38	42	36	40	35	38
£	14	14 1/2	14 1/2	15	15	15 1/2	15 1/4	15 3/4
F français	N.C.		28	31	26	29	25	27

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE DOLLAR EST EN VIVE REPRISE

Le dollar, après sa lourde chute *des jours précédents* (— 6 % du lundi 14 au lundi 21 septembre), s'est nettement raffermi, passant de 5,31 F à 5,41 F ce mardi matin. A Francfort, le cours de la devise américaine passait de 2,23 DM à 2,28 DM.

Sur les marchés de l'or, la hausse a été accélérée par la baisse *du dollar*, le *cours* de *l'once* s'élevant au-dessus de 460 dollars à 467 dollars environ.

Aux États-Unis

RÉDUCTION DU TAUX DE BASE DES BANQUES...

La Chase Manhattan, troisième banque des États-Unis, a baissé de nouveau d'un demi-point son « taux de base » (*prime rate*) pour *le ramener* à 19,50 %. Déjà, le 31 août dernier, le même établissement avait pris l'initiative d'abaisser son taux de base de 20 1/2 % à 20 %, exemple imité assez tardivement par les autres banques.

Cette fois-ci, plusieurs grandes banques ont suivi aussitôt tandis qu'une « petite », la Southwest Bank de Saint-Louis, très souvent en *avance*, a *ramené le sien d'un seul* coup à 19 %. Quant au Trésor, son *adjudication hebdomadaire* de bons s'est traduite par une baisse du taux.

... ET DE LA MAJORATION EXCEPTIONNELLE SUR LE TAUX D'ESCOMPTE

Pour ne pas être en reste, le Federal Reserve Board (FED) a annoncé qu'il ramenait de 4 % à 3 % la *majoration* exceptionnelle applicable au taux d'escompte de 14 %, instituée le 4 mai dernier pour pénaliser les banques qui font trop souvent appel au réescompte du FED. Cette diminution était attendue, mais son peu d'ampleur et le *maintien* à 14 % du taux d'es*compte traduisent* la *volonté* du FED de n'assouplir que très progressivement sa politique restrictive. La Bourse de New-York, en baisse continue depuis un mois, a salué ces mesures par une reprise sensible, que certains experts jugent très temporaire, craignant une remontée ultérieure du taux sur l'effet des emprunts massifs du Trésor.

● *L'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.* — Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a confirmé le lundi 21 septembre à Senas (Bouches-du-Rhône) que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale votera contre l'entrée de l'Espagne dans le Marché *commun*. Mme *Cresson* a *rappelé* que cette attitude avait déjà été adoptée par ses amis politiques en ce qui concerne la Grèce, car ils considèrent que les producteurs français ne sont pas suffisamment protégés.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 septembre

Redressement des actions françaises et du dollar

Pour cette dernière séance du mois boursier de septembre, le marché parisien regagne pratiquement la moitié du terrain perdu la veille, l'indicateur instantané reflétant une hausse de 1,2 % mardi après un repli de 2,3 % en début de semaine.

Au total, la liquidation de septembre aura été « gagnante » de quelque 2,5 %, un score assez modeste par rapport à août (+ 4 % environ et, surtout, juillet (+ 9 %).

Le redressement des cours observé mardi n'a rien d'exceptionnel, compte tenu du recul sensible de la cote depuis quelques séances, mais certains professionnels croient déceler chez les opérateurs un sentiment plus favorable à l'égard des nationalisations. Le fait que le gouvernement ait décidé de procéder à un nouvel échange de vues avec le Conseil d'Etat avant de trancher définitivement en conseil des ministres mercredi témoigne de la volonté de l'exécutif de parvenir à un « texte correct », fait-on valoir. De ce fait, on procède à des achats dont bénéficient Moulinex (+ 8 %), Printemps, Bail équipement (+ 7 %), Darty (+ 6 %), Nord-Est (+ 5 %), tandis qu'à l'inverse Raffinage et Métal. Dunkerque cèdent 5 %. Radiotechnique et Mérieux 4 %.

Sur le marché des changes, le dollar se reprend également à 5,4075 F contre 5,32 F lundi, la devise-titre ressortant à 7,20/23 F contre 7,17/20 F, soit une prime de 33 % après 36 % la veille.

Le cours de l'or, enfin, poursuit son mouvement haussier, le métal fin atteignant 460,25 dollars en fin de matinée. Le lingot est coté à 94 395 F (+ 400 F) et le napoléon à 949,90 F (+ 10,40 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PARIBAS. — D'après une étude réalisée par Merrill Lynch à la demande du syndicat des actionnaires copropriétaires de Paribas (Acfibas), la valeur d'actif de la société ressortirait entre 674 F et 754 F par action. A titre de comparaison, le dernier cours de référence de l'action Paribas, c'est-à-dire celui du 8 septembre 1981, veille de la suspension de cotation, s'établissait à 195,50 F.

GROUPE RÉVILLON. — Ainsi que nous l'annoncions (*le Monde* du 22 septembre), le groupe de distribution Cora a accru sa participation dans le capital de Révillon Frères pour la porter aux alentours de 30 %, devenant ainsi le principal actionnaire de la société, suivi par les Mutuelles unies (20 %) et la Garantie mutuelle des fonctionnaires (8,6 %).

ECCO. — Le bénéfice net consolidé du premier semestre a régressé à 21 millions de francs contre 29 millions pour le premier semestre de l'année dernière, sur un chiffre d'affaires de 915 millions de francs contre 713 millions.

Analysant ces résultats, la société fait état d'une baisse de 45 % de l'activité « travail temporaire France », alors que les activités hors travail temporaire ont contribué à accroître le bénéfice net de l'entreprise de 5 millions de francs, l'incitant à accentuer ses efforts de diversification.

● *Les indices hebdomadaires de l'INSEE* pour la Bourse de Paris s'établissent ainsi à la date du 18 septembre par rapport au 11 septembre :

Valeurs françaises à revenu variable : 815 contre 810,8. Indice général : 117,6 contre 117. Assurances : 220,1 contre 210,4.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	18 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	90,8	89
Valeurs étrangères	146,9	144

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	94,4	93,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 sept.	18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/9	21/9
1 dollar (en yens)	226,90	225,35

NEW-YORK

Nette reprise

En légère baisse à l'ouverture de la séance, Wall Street a opéré ultérieurement une nette reprise après l'abaissement du taux de base bancaire (*prime rate*) annoncé par un certain nombre d'établissements, et l'indice Dow Jones des industrielles a finalement reflété une hausse de 10,37 points à 846,56.

Une fois de plus, l'initiative de l'abaissement du *prime rate* revient à la Chase Manhattan Bank, qui a décidé de ramener son taux de 20 % à 19,5 %, un exemple que se sont empressées de suivre d'autres banques. Certes, cette baisse d'un demi-point est encore modeste, soulignent les professionnels, mais elle va dans le bon sens.

A l'occasion de la dernière adjudication, le taux des bons du Trésor à trois mois s'est en effet inscrit à 14,198 % contre 14,412 % la semaine précédente, tandis que le taux des bons à six mois régressait à 14,129 % contre 14,657 % pendant la même période de référence. Enfin, la Chase Manhattan Bank, toujours elle, a également abaissé son taux préférentiel consenti aux courtiers pour le fixer à 17 % contre 17,5 %.

Autant d'éléments qui expliquent la majorité des hausses observées au fil de la cote (798 contre 696 baisses et 377 titres inchangés), le volume des affaires se trouvant ramené à 44,57 millions d'actions contre 47,35 millions la veille.

VALEURS	Cours 18 sept.	Cours 21 sept.
Alcoa	26	27 1/8
A.T.T.	55 7/8	56 3/4
Boeing	25 1/4	24 7/8
Chase Manhattan Bank	51 7/8	53
Du Pont de Nemours	39 1/2	39 1/2
Eastman Kodak	61 1/8	61 3/8
Exxon	31 1/4	31 1/2
Ford	19 7/8	19 5/8
General Electric	52	53 3/8
General Foods	28	28
General Motors	44 7/8	44 5/8
Goodyear	17 3/4	17 3/4
I.B.M.	53 7/8	54 7/8
I.T.T.	27	27 7/8
Mobil Oil	26 5/8	26 7/8
Pfizer	41 1/4	41 3/4
Schlumberger	52 3/4	53
Texaco	34 1/2	34 5/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 3/4
Union Carbide	46	47 1/2
U.S. Steel	27 5/8	27 3/8
Westinghouse	25 1/2	26
Xerox Corp.	46 3/4	45 5/8

BOURSE DE PARIS 22 SEPTEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	26 70	2 934	Agr. Inc. Madag.	34 80	34 80	Bongrain S.A.	788	785	C.G.V.	167	167 50
5 %	40 30	3 205	Air-Industrie	16	18 30 d	Bon-Marché	102 40	92 45	Chambon (M.)	197	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Alfred Herlicq	77 80	77 90	Borie	440	457	Chambourcy (M.)	648	645
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	526	536	Champex (Ny)	106	....

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	160 20	166 50 d
Aciers Peugeot	78	77
Actibail	122	118
Agence Havas	586	586
A.G.F. (St Cent.)	714	712
A.G.P. Vie	2520	2520

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amsadan-Ray	26 40	27
Bain C. Monaco	98	94
Banania	291	291
Banque Hervet	180 20	....
Banque Hypoth. Eur.	248	248
Banque Nat. Paris	257	....
B.O.I.C.	26 05	27 10 d
Banque Worms	172	....
Bénédictine	850	835
Bernard-Moteurs	50	....
Biscuit (Génér.)	430	426

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Caves Roquefort	560	[illegible]
Cedis	835	[illegible]
C.E.G.Frig.	141	[illegible]
Centen. Blanzy	400 10	[illegible]
Centrest (Ny)	104 50	[illegible]
Cerabati	149 80	[illegible]
C.F.F. Ferrailles	195	[illegible]
C.F.S.	508	[illegible]
C.G.I.B.	12 10	[illegible]
C.G.Maritime	17 50	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
U.A.P.	550	552	Cellulose du Pin	34 80	....
Union Brasseries	50 50	50	Coparex	550	550
Union Habit.	215 50	....	Iena Industries	13	....
Un. Imm. France	207	208	La Mure	70 20	75
Un. Ind. Crédit	228	229	Metallurgique Minière	138	140
Union Ind. Ouest	278 50	275 10	Océanic	26 60	....
Unipol	158	152	Petrofigaz	430	425
Vincey Bourget (Ny)	13 45	....	Pronuptia	230	....
Virax	53 50	53 10	Sabl. Morillon Corv.	120	....
Waterman S.A.	204	204 50	Total C.F.N.	83	....
Brass. du Maroc	178	160	Ufimex	188	....
Brass. Ouest-Afr.	34 20	31 40 o	Voyer S.A.	2 35	....
			Rorento NV	368	371 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	170	....
Akzo	60	60
Alcan Alum	180	180
Algemeine Bank	825	811
Am. Petrofina	375	375 90
Arbed	160 20	....
Asturienne Mines	57 10	....
Bco Pop Espanol	145	150
B. N. Mexique	27	27
B. Régl. Internat.	57000	58800
Barlow Rand	56 40	....
Bell Canada	101 50	101 50
Blyvoor	90 50	93 50
Bowater	28 60	....
British Petroleum	35 30	36 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Lyonnais	271 40	....
Crédit Univers.	295	290
Créditel	88	87 50
C. Sabl. Seine	152	152
Damart-Servip	1100	1090
Darblay S.A.	29	....
De Dietrich	350	344
Degremont	112 70	117 20
Delalande S.A.	155	180
Delmas-Vieljeux	365	365
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	115
Didot-Bottin	298	286
Dist. Indochine	400	400
Drag. Trav. Pub.	190	185
Duc-Lamothe	348	362
Dunlop	8 05	8 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mokta	505	....
Mors	152 20	152 20
Nadella S.A.	19	17 50
Naval Worms	121 20	118
Navig. (Nat. de)	64 40	....
Nicolas	413	415
Nodet-Gougis	305	300
Omn. F. Paris	915	915
OPB Paribas	110	110
Optorg	132	137 30
Origny-Desvroise	150	147 10
Palais Nouveauté	240	240
Paris-Orléans	83 10	84
Paris-Réescompte	385	376
Part. Fin. Gest. Im.	188 20	185 10
Pathé-Cinéma	71	71 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

21/9	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8773 77	8376 91
Actions France	156 31	149 22
Actions-Investiss.	184 89	176 51
Actions sélectives	211 71	202 11
Aedificandi	241 58	230 63
A.G.F. 5000	182 54	174 26
Agfimo	278 11	265 50
Altefi	177 67	169 61
A.L.T.O.	167 74	160 13
Amérique Gestion	318 48	304 04
Bourse-Investiss.	190 38	181 75
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unigestion	409 43	390 86
Uni-Japon	661 51	631 51
Unirente	1385 12	1339 57
Valorem	264 38	252 39
Worms Investiss.	454 92	434 29

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2431	4,5 % 1973	2565	2564	2568	2564
3180	C.N.E. 3 %	2985	2948	2945	2945
485	Air Liquide	476	481	483	480 10
380	Als. Superm.	330	330	330	330
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Eurafrance	310	310	[illegible]	[illegible]
690	Europe no 1	698	725	[illegible]	[illegible]
550	Facom	510	521	[illegible]	[illegible]
140	Finextel	139 90	141 50	[illegible]	[illegible]
129	Fives-Lille	132	131	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Fonderie (Gén.)	89	88 50	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	U.I.S.	271	268	268	265
102	U.C.B.	116	115	117	115 10
7	Usinor	7 50	....	....	....
92	— (obl.)	94 20	....	....	....
125	U.T.A.	128	128	128	129 50
250	Valéo	220	216	216	220 10
[illegible]	— (obl. conv.)	386	389	389	386
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
345	Gen. Motors	320	328	320	327
69	Goldfields	66 40	67 20	67 50	66
101	Harmony	117	117 80	117 80	116
27	Hitachi	24 45	23 60	23 80	23 70
365	Hoechst Akt.	404	395	394 70	390
38	Imp. Chemical	35 80	35 75	35 75	35 30
131	Inco. Limited	112 50	116 10	116 10	115 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES / COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/9	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 320	5 428	5 220	5 480
Allemagne (100 DM)	238 230	237 970	232	244
Belgique (100 F)	14 625	14 562	12 800	13 500
Pays-Bas (100 fl.)	214 940	214 500	207	218
Danemark (100 krd)	75 700	75 650	72	77 500
Norvège (100 k)	91 980	92 450	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 777	9 945	9 400	10
Grèce (100 drachmes)	9 765	9 692	....	....
Italie (1 000 lires)	4 688	4 694	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	277 650	277 200	270	283
Suède (100 krs)	97 900	98 700	94	99 500
Autriche (100 sch)	33 870	33 850	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 812	5 796	5 400	5 800
Portugal (100 esc.)	8 430	8 470	6 800	7 800
Canada ($ can 1)	4 450	4 523	4 390	4 620
Japon (100 yens)	2 369	2 389	2 270	2 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/9
Or fin (kilo en barre)	93500	93500
Or fin (en lingot)	93995	94395
Pièce française (20 fr)	939 50	949 90
Pièce française (10 fr)	502	510
Pièce suisse (20 fr)	785	826
Pièce latine (20 fr)	769 50	766
Souverain	859 90	847
Pièce de 20 dollars	4140	4100
Pièce de 10 dollars	2150	2160
Pièce de 5 dollars	900 10	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3850
Pièce de 10 florins	750	760

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. NATIONALISATIONS : « Les fruits de la passion », par Lionel Stoléru ; « Au service des travailleurs », par Marc Blondel ; « L'homo nationalisus », par Jean-Pierre Charles.

ÉTRANGER

3. ASIE
— CHINE : l'histoire exemplaire de Feng Daxing, exécuté à vingt-six ans.
3-4. PROCHE-ORIENT
4. EUROPE
4-5. AMÉRIQUES
— BELIZE : la situation économique du nouvel État est très précaire.
— « Le surarmement américain » (I), par Michel Tatu.
6-7. AFRIQUE
— « Le Maroc face aux échéances » (II), par Paul Balta.

POLITIQUE

8. La situation dans les DOM-TOM.

SOCIÉTÉ

10. Le projet de loi sur les associations.
— JUSTICE.
— SPORTS : cyclisme, rugby.
14. ÉDUCATION : le Sénat va examiner la modification des conseils d'université.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

11. Retour aux sources pour la télédétection.
— Les recherches archéologiques à Qatar.
12. Au Laboratoire national d'essai : de l'ours en peluche au kilogramme étalon.
13. ACTUALITÉ MÉDICALE : la vaccination contre la grippe.

CULTURE

15. CINÉMA : le Festival d'Hyères ; l'histoire de *la Vie en mauve*.
15. VARIÉTÉS : Julio Iglésias.
18. RADIO-TÉLÉVISION : présentation de l'organigramme à TF 1.
— VU : « Le nucléaire et nous ».

SUPPLEMENT SICOB

19. *Industrie informatique : les cartes de nouveau rebattues.*
— *Un entretien avec M. Jacques Dondoux.*
20. Le bureau français : traditionalisme et paperasserie.
21. Aux États-Unis, la bureautique au service de la gestion.
23. Informations pratiques.
24. POINT DE VUE : « Le grand triangle », par Jean Gaudfernau.

ÉQUIPEMENT

41. TRANSPORTS : quand une compagnie aérienne découvre le train.

RÉGIONS

42. Mer nourricière.

ÉCONOMIE

43. SOCIAL : le problème des « sans-papiers » n'est encore que partiellement résolu.
44. AGRICULTURE : *« La création d'un office serait bénéfique à l'économie laitière française », nous déclare le président du Milk Marketing Board britannique.*
44-45. ÉNERGIE : *avant le débat parlementaire, les pronucléaires sur la défensive.*
45. AFFAIRES.
46. MONNAIES : les remous monétaires et le loyer de l'argent.

RADIO-TELEVISION (18)
INFORMATIONS « SERVICES » (25) : Mode ; Mots croisés ; Météorologie ; « Journal officiel ».
Annonces classées (26 à 40) ; Carnet (13) ; Programmes spectacles (16-17) ; Bourse (47).

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1981 a été tiré à 581 227 exemplaires.

Demain *Le Monde* publiera :

- NATIONALISATION ET POUVOIR INDUSTRIEL : début d'une série d'articles de Michel Bauer et Elie Cohen.
- IDÉES : féminité.
- ARTS ET SPECTACLES : rencontres culturelles à Cuba.

A B C D E F G

L'Union soviétique lance un satellite scientifique réalisé en collaboration avec la France

L'Union soviétique a lancé, lundi 21 septembre, un satellite de recherches franco-soviétique, Auréole-3, à bord duquel ont été installées les expériences scientifiques du projet Arcad-3. Ce satellite, d'une masse d'environ 1 000 kilogrammes, a été placé sur une orbite dont les coordonnées sont les suivantes : apogée, 1 920 kilomètres ; périgée, 380 kilomètres ; inclinaison, 82,6 degrés ; période, 108,2 minutes. Il devrait, en principe, fonctionner pendant au moins six mois.

Fruit de la coopération franco-soviétique, ce programme a pour objet l'étude de l'ionosphère et de la magnétosphère terrestres. Il a été précédé des expériences Arcad-1 et Arcad-2, mises en orbite sur les satellites Auréole-1, le 27 décembre 1971, et Auréole-2, le 26 décembre 1973. Arcad-3 diffère des programmes scientifiques *qui l'ont précédé, à la fois par* la nature et la variété de ses expériences, mais aussi parce que, dès son origine, les Français ont été activement associés à sa mise en œuvre. Ils n'ont pas, en effet, comme par le passé, fourni simplement des boîtes noires mais ont préparé en collaboration étroite *avec les Soviétiques* l'ensemble des expériences conçues par les *laboratoires des deux pays.*

D'autre part, certains équipements vitaux du satellite sont de construction française : le système de télémesure et un calculateur embarqué. Un prototype du satellite a d'ailleurs été intégré dans les installations toulousaines du Centre national d'études spatiales (CNES) pour vérifier la compatibilité des équipements *français et soviétiques.*

La magnétosphère est la région *où le champ magnétique* de la Terre perturbe le mouvement des *particules chargées émises par* le Soleil. Malgré son nom, elle n'est pas sphérique, mais a la forme d'une demi-sphère — d'un rayon de plusieurs centaines de milliers de kilomètres — prolongée dans la direction opposée au Soleil par un très long cône. Le tout est un peu semblable à la chevelure et à la queue d'une comète.

Certaines particules du vent solaire pénètrent dans la magnétosphère, y sont retenues par le champ magnétique et y constituent un plasma, c'est-à-dire un gaz ionisé très dilué. Un autre plasma, d'origine atmosphérique, constitue l'ionosphère, région de la *haute* atmosphère située en gros entre 80 et 500 kilomètres d'altitude.

L'objectif principal du projet Arcad-3 est, de manière très résumée, d'étudier les interactions entre ces deux types de plasmas. Ces interactions ont pour conséquence la constitution de faisceaux de *particules*, essentiellement des électrons, qui viennent percuter l'atmosphère dans les régions de haute latitude et y provoquent les aurores polaires.

Trois expériences du projet Arcad sont françaises. L'expérience Spectro étudiera les processus d'accélération des électrons et des ions, l'expérience Isoprobe mesurera la densité et la température des électrons, et l'expérience Dyction déterminera la *dynamique, la composition et la* température des ions. Cinq autres *sont soviétiques. Enfin deux* expériences, TRAC pour la détection de certains courants électriques, et TBF pour celle de l'émission d'ondes électromagnétiques, ont été réalisées en coopération par des laboratoires des deux pays.

POLÉMIQUE SUR LA FACTURATION DÉTAILLÉE DU TÉLÉPHONE

Le ministre des P.T.T. n'est pas opposé à la facturation téléphonique détaillée. Toutefois *« les équipements actuels des P.T.T. ne permettent pas une généralisation immédiate »* du système, a-t-il déclaré il y a quelques jours en inaugurant le nouveau central électronique de Brest. *« Cette facturation, qui serait payante, et basée sur le volontariat, pose par ailleurs le problème du respect de la vie privée du citoyen »*, a dit M. Mexandeau en appelant l'administration à *« une large concertation avec l'usager »*.

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) *s'étonne de ce qu'elle considère* comme *« des positions négatives » du ministre, prises « avant même que n'ait eu lieu une concertation »* et *« avant que ne soient connus de façon significative les résultats des premières expériences de facturation détaillée qui ont été timidement entreprises en France ».*

Au Maroc

Le procureur a requis la peine maximum contre Me Bouabid et les autres dirigeants socialistes

Le procès de cinq membres du bureau politique de l'U.S.F.P. devait reprendre, ce mardi matin 22 septembre. Lundi soir, le ministère public ayant déclaré que les accusés avaient « porté atteinte à l'attachement au souverain », la défense avait demandé un ajournement du procès pour *revoir son dossier*, ce grief n'ayant pas été invoqué *jusqu'ici. Le* président a repoussé cette requête.

Rabat *(Reuter, A.F.P.)*. — Le ministère public a refusé, lundi 21 septembre, les *circonstances* atténuantes et a requis la peine *maximum — deux* ans de prison et une amende de 5 000 dirhams (1) — contre les cinq membres du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires, dont M. Abderrahim Bouabid, son premier secrétaire (*le Monde* du 22 septembre). Ils sont accusés de *« trouble de l'ordre public »* pour avoir publié un communiqué critiquant l'acceptation par le *Maroc* de certaines résolutions de l'O.U.A. par un *règlement* au Sahara occidental.

La reprise du procès devait *avoir lieu lundi matin* au tribunal de première instance de Rabat. Très tôt le matin, plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées devant le bâtiment tandis que, malgré un sévère filtrage, les familles des accusés et des militants ont rempli la salle et longuement applaudi les prévenus.

Estimant que les débats ne pouvaient s'ouvrir tant que les dizaines d'avocats que comporte la défense n'auraient pas trouvé de places assises et ne parvenant pas à *faire évacuer la petite* salle comble, le nouveau président du tribunal (2), M. Mohamed Badraoui, avait ajourné le procès à l'après-midi.

Parallèlement, les observateurs venus de l'étranger, Mme Gisèle Halimi, député de l'Isère (app. P.S.), M. Mario Garcia Oliva, sénateur socialiste de Santander (Espagne), Mes Charrière Bournazel, de *l'Association* des jeunes avocats de Paris, et Cocusse (juriste catholique), ces deux derniers avocats représentant, en outre, plusieurs organisations des droits de l'homme, et M. Hurst Hannum, de l'Institut international de droit (Washington), n'ont pas été autorisés à pénétrer dans le tribunal.

Il en a été de même pour les journalistes étrangers qui ne *sont* pas accrédités au Maroc en permanence. Le même refus pourrait être opposé à M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, qui était attendu à Rabat ce mardi matin. Le ministère de la justice a, en effet, fait savoir qu'aucun étranger ne serait autorisé à assister au procès.

Dans la soirée, le procureur a repris les différents points du *communiqué* de l'U.S.F.P. et affirmé qu'en parlant de *« prédisposition à l'abandon »* du Sahara, les inculpés ne pouvaient que susciter le « désarroi » dans le pays. En outre, une telle décision ne pouvant être attribuée qu'au roi, les signataires du texte auraient *« porté atteinte aux citoyens, dans leur attachement à la personne du souverain »*.

Me Bouabid, qui s'est défendu avec beaucoup d'assurance, a *affirmé que « défendre le Sahara, c'est défendre l'ordre et la sécurité du pays »*. Il a exprimé le souhait que l'avenir montre qu'il s'était trompé dans son analyse, mais qu'il était préférable de parler des risques encourus par le Maroc plutôt que de les passer sous silence, et cela dans l'intérêt même du pays.

Avant que le ministère public prononce son réquisitoire, le président avait rejeté une demande de la *défense assurée par un* collectif de cent quarante avocats venus *de tout* le Maroc, qui entendait citer comme témoin M. M'Hamed Boucetta, ministre d'Etat aux affaires étrangères.

(1) 1 dh = 1,08 francs.
(2) Le président qui a assuré la présidence de la première audience, il y a une dizaine de jours, se trouvait en vacances et il semble qu'il y soit retourné, après le report du procès.

La première visite de M. Vochel, préfet de Paris à la mairie

• Moins de tracasseries administratives pour les industriels ?
• Les élus socialistes réclament des municipalités d'arrondissement

La décentralisation et la désindustrialisation de la capitale ont été à l'ordre du jour de la réunion de travail à laquelle ont participé, le lundi 21 septembre, à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac et le nouveau préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, M. Lucien Vochel, dont c'était la première visite officielle à l'Hôtel-de-Ville.

Au terme de cette rencontre, *M. Chirac a souligné son souci* de voir traiter Paris dans le projet de décentralisation *« comme toutes les autres villes de France ». « Si une collectivité en France a la maturité pour être déchargée de la tutelle, c'est bien Paris. Nous serons très attentifs à la solution qui sera apportée à ce problème »* a-t-il déclaré. Le maire de Paris a également évoqué les effets *« néfastes »* pour la capitale de la politique de décentralisation industrielle, et il a souhaité *« une discussion sérieuse »* avec le gouvernement, en vue de faire disparaître les obstacles à la création et l'extension d'entreprises dans la capitale.

M. Vochel, en réponse à M. Chirac, a affirmé : *« Je crois savoir que l'Ile-de-France sera traitée comme les autres régions, mais que Paris aura un traitement un peu différent, du fait, déjà, de son statut particulier. »*

Le préfet souhaite revoir la politique menée jusqu'à présent et agir afin que la capitale et la région retrouvent leur équilibre économique.

C'est la première fois qu'un représentant du gouvernement évoque la possibilité d'assouplir les tracasseries administratives qui pèsent sur les industriels de l'Ile-de-France. Depuis longtemps, M. Michel Giraud, président du conseil *régional*, le *maire* de Paris et la chambre de commerce *demandent, en effet, de revoir* toute la politique mise en place par la Datar. Ils souhaitent notamment que l'agrément nécessaire lors de la création d'une entreprise (1 500 mètres carrés de plancher pour les locaux industriels et 5 000 mètres carrés pour les entrepôts) soit accordé avec plus de souplesse et la redevance payée (25 F à 50 F par mètre carré pour les locaux industriels) soit supprimée : entre *1975 et 1979, la Ville de Paris* a perdu 90 000 emplois.

Seul éclat *de cette première* rencontre, celui de M. Georges Sarre, le président du groupe socialiste, qui a manifesté sa mauvaise humeur au terme de la visite de M. Vochel. M. Sarre a, en effet, condamné vigoureusement *« le fait que M. Chirac ait, à l'occasion d'une réception purement formelle, abordé les questions essentielles sans que ses amis et lui-même puissent s'exprimer »*. Rappelant la position des élus socialistes, qui, à Paris, ont toujours réclamé une *« décentralisation au niveau des arrondissements »*, M. Sarre a affirmé : *« Ce serait un formidable paradoxe que d'appliquer la décentralisation partout sauf à Paris, ville de plus de deux millions d'habitants. »* Le leader socialiste de la capitale renouvelle sa proposition de créer des municipalités d'arrondissement. Mais peut-on créer des municipalités locales à Paris sans en créer à Marseille ou à Lyon, villes qui ont aussi des arrondissements ?

JEAN PERRIN.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. CHIRAC LE 5 OCTOBRE

La conférence de presse de M. Jacques Chirac est fixée au lundi 5 octobre, à 15 heures, à l'Hôtel Intercontinental de Paris, alors que la date du 30 septembre avait été initialement annoncée. Selon M. Alain Juppé, secrétaire général du « Club 89 », le maire de Paris lancera à cette occasion un triple appel *« à la cohésion de l'opposition, au renouvellement des idées et au renouvellement des hommes »*.

MORT DU PEINTRE MARCELLE CAHN

Nous apprenons la mort, le 20 septembre, à Neuilly-sur-Seine, du peintre Marcelle Cahn. Elle était âgée de quatre-vingt-six ans. Cette artiste, dont le nom est lié à quelques grands moments de l'histoire de l'art abstrait en France, a fait partie de plusieurs groupes d'avant-garde, notamment Cercle et Carré, en 1930.

Elle a peu exposé individuellement et son œuvre, conduite avec gravité, exigence et sensibilité pendant plus de cinquante ans sur la même voie « puriste » mériterait d'être plus connue.

● *Voiture « folle » à Bordeaux : six blessés.* — Six adolescentes ont été blessées, dont trois grièvement, mardi *matin 22 septembre*, fauchées au milieu d'un groupe de camarades sur un pont, près de la gare Saint-Jean, à Bordeaux, par une voiture dont le conducteur, M. Joao Abrantes, vingt ans, avait perdu le contrôle.

